Institutional Repository - Research Portal
Dépôt Institutionnel - Portail de la Recherche
researchportal.unamur.be
University of Namur

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Introduction à l'histoire du Moyen-Orient contemporain (XIXe-XXIe siècle)

Sauvage, Pierre

Publication date:
2006

Document Version
le PDF de l'éditeur

Link to publication

Citation for pulished version (HARVARD):
Sauvage, P 2006, *Introduction à l'histoire du Moyen-Orient contemporain (XIXe-XXIe siècle)*. Namur.

General rights
Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy
If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

Download date: 02. May. 2026

FACULTE DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

DEPARTEMENT D'HISTOIRE

INTRODUCTION A L'HISTOIRE DU MOYEN-ORIENT CONTEMPORAIN (XIXe-XXIe SIECLE)

Pierre Sauvage

2006-2007

FP CB 658/2006/1

FACULTES
UNIVERSITAIRES
N.-D. DE LA PAIX
NAMUR

Bibliothèque

TABLE DES MATIERES

Introduction p.1
I. Objet du cours p.1
II. But du cours p.1
III. Bibliographie sélective p.1
IV. Traits généraux de la région p.4

TITRE I : LE MOYEN-ORIENT AU XIXème SIECLE (1800-1914) ..... p. 10

Chapitre I : Le poids de la présence de l'Occident ..... p. 10

I. Le Moyen-Orient : le lieu d'un double affrontement des puissances ..... p. 10
II. La Palestine : un double enjeu ..... p. 12

Chapitre II : Le Moyen-Orient à l'école de l'Occident ..... p. 15

I. L'Empire ottoman à l'ère des Tanzimat (1839-1876) ..... p. 15
II. La Perse de la dynastie des Kadjars (1786-1920) ..... p. 19

Chapitre III : Les conséquences néfastes de l'ouverture à l'occident ..... p. 20

I. La dépendance économique ..... p. 20
II. Conséquences socio-politiques ..... p. 21

Chapitre IV : Les réactions aux ingérences européennes ..... p. 22

I. Dans l'Empire ottoman ..... p. 22
II. La réponse de l'Islam : le réformisme muslman (salzffiyyah) ..... p. 22
III. Les maturations nationalistes ..... p. 23

TITRE II : LE MOYEN-ORIENT DURANT LA GUERRE (1914-1918) ..... p. 29

Chapitre I : L'Empire ottoman entre en guerre aux côtés des empires centraux ..... p. 29

Chapitre II : Les différents fronts ..... p. 29

I. En Anatolie orientale ..... p. 29
II. En pays arabe : trois accords successifs ..... p. 30

Chapitre III : L'occupation militaire du Moyen-Orient ..... p. 34

I. La convention de Moudros (30 octobre 1918) ..... p. 34
II. L'occupation britannique de la Mésopotamie ..... p. 34
III. Le partage militaire du littoral méditerranéen ..... p. 34

TITRE III : LA BALKANISATION DU MOYEN-ORIENT ENTRE-LES-DEUX-GUERRES (1919-1939) ..... p. 36

Chapitre I : Les décisions occidentales de l'après-guerre ..... p. 36

I. Le traité de Sèvres (août 1920) ..... p. 36
II. Les mandats de la Société des Nations ..... p. 37

Chapitre II : Les évolutions décalées du Moyen-Orient durant l'entre-deux-guerres ..... *p. 38*

I. Les pays non arabes ..... p. 38
II. Les pays arabes ..... p. 41

Chapitre III : Les maturations du nationalisme arabe *p.70*

Chapitre IV : Une réislamisation des sociétés ..... *p. 70*

I. Un événement fondateur : l'association des frères musulmans d'Hassan Al-Banna ..... p. 70
II. La progression de ces idées ..... p. 71

TITRE IV : Le Moyen-Orient durant la seconde guerre mondiale (1939-1944)..... p. 72

Chapitre I : Les conséquences de la défaite française ..... *p. 72*

I. Une situation difficile en Syrie et au Liban ..... p. 72
II. Réticences françaises et appuis britanniques ..... p. 72
III. Vers l'indépendance ..... p. 72

Chapitre II : Les difficultés britanniques au Moyen-Orient ..... *p. 73*

I. La guerre des britanniques en Orient ..... p. 73
II. Face à la révolte irakienne ..... p. 73
III. Le coup de force britannique en Egypte ..... p. 73
IV. L'évolution de la question palestinienne ..... p. 74

Chapitre III : Les interventions des U.S.A. ..... *p. 76*

I. Avant leur entrée en guerre ..... p. 76
II. Après leur entrée en guerre ..... p. 77
III. La réaction saoudienne ..... p. 77

Chapitre IV : A la recherche de l'unité arabe *p.78*

I. Le foyer irakien ..... p. 78
II. L'action du mufti de Jérusalem ..... p. 79
III. Approfondissement des courants idéologiques ..... p. 80
IV. Le protocole d'Alexandrie (octobre 1944) : vers la création de la ligue des Etats arabes ..... p. 80

TITRE V : LE MOYEN-ORIENT DE 1945 A 1989..... p. 81

Chapitre I : Le Moyen-Orient au sortir de la guerre ..... *p. 81*

Chapitre II : Guerre froide et conflit israélo-arabe ..... *p. 82*

I. Le début des tensions ..... p. 82
II. L'onde de choc provoquée par la naissance de l'Etat d'Israël ..... p. 83
III. La crise de Suez (1956) : la dernière manifestation de puissance de la France et de la Grande Bretagne au Moyen-Orient ..... p. 91
IV. Le retour en force de la question palestinienne à partir des années 60 ..... p. 94
V. La guerre de 1973, le dernier affrontement conventionnel entre Arabes et

Israéliens et ses conséquences ..... p. 105
VI. La première confrontation israélo-palestinienne : la guerre du Liban (1982) ..... p. 108
VII. La première Intifada : « la guerre des pierres » ..... p. 110

Chapitre III : Percées saoudiennes ..... p. 114

I. Son entrée sur la scène du Moyen-Orient ..... p. 114
II. Ses atouts ..... p. 114

Chapitre IV :LI'ébranlement iranien ..... p. 116

I. Une modernisation à marche forcée ..... p. 116
II. La république islamique (1979) ..... p. 116
III. La guerre contre l'Irak (1980-1988) ..... p. 117
IV. La contagion de la révolution islamiste ..... p. 118

Chapitre V : L'engagement européen au Moyen-Orient ..... p. 119

I. Les premiers pas de la diplomatie commune au Proche-Orient ..... p. 119
II. L'amorce d'un dialogue : le dialogue euro-arabe ..... p. 120
III. La « politique méditerranéenne » : une coopération économique de plus en plus politisée ..... p. 121

TITRE VI : LE MOYEN-ORIENT DANS LA TOURMENTE (1989-2006) ..... p. 122

Chapitre I : La « guerre du Golfe » (janvier-février 1991) : une démonstration de la suprématie des U.S.A. ..... p. 122

I. La cause ..... p. 122
II. Les opérations militaires ..... p. 122
III. Les conditions sévères de cessez-le-feu ..... p. 122
IV. En Irak la coalition encourage les opposants ..... p. 122

Chapitre II : « La Pax américana » ..... p. 123

I. L'ambition de fonder nouvel ordre mondial ..... p. 123
II. Une volonté de régler le conflit israélo-palestinien ..... p. 123

Chapitre III : Les interventions des U.S.A. au Moyen-Orient ..... p. 143

I. La nature des attentats du 11 septembre 2001 ..... p. 143
II. La réaction des U.S.A. : une déclaration de guerre au terrorisme ..... p. 144

Chapitre IV : La montée de l'islamisme au Moyen-Orient ..... p. 154

Chapitre V : La présence de l'Europe au Moyen-Orient ..... p. 155

I. Les actions ..... p. 155
II. D'une guerre du Golfe à l'autre : la relation transatlantique à l'épreuve du Moyen-Orient ..... p. 156
III. Une hésitation de l'Union européenne à s'engager politiquement au Moyen-Orient ..... p. 157
IV. De nouvelles formes de compétition économique ..... p. 158
V. La montée en puissance de la question démocratique ..... p. 159

INTRODUCTION A L'HISTOIRE DU MOYEN-ORIENT CONTEMPORAIN (XIXe -XXIe siècle)

Pierre SAUVAGE (janvier 2007)

Introduction

I. OBJET DU COURS

Le Moyen-Orient mérite d'être étudié en raison de sa seule complexité. Le fait qu'il soit le lieu de conflits anciens (le conflit israélo-palestinien) et récents (la guerre du Golfe et la guerre en Irak) renforce la nécessité de cet examen.

" Il existe dans le monde des régions qui suscitent l'événement, voire le sollicitent et l'appellent. Le Moyen-Orient est de celles-là. Les bouleversements qui le secouent, les guerres qui le déchirent mais aussi les ressources énergétiques qui sont les siennes lui confèrent une centralité économique et stratégique toujours renouvelée " : MAILA Joseph, "Le Moyen-Orient dans la tourmente", dans *Ramsès 2005. Les faces cachées de la mondialisation* (dir. Th. de Monbrial et Ph. Moreau Defarges), Dunod, Paris, 2004, p.79.

" Le Moyen-Orient contemporain est une région complexe et instable minée par les conflits israélo-arabes, confrontée à d'insolubles problèmes socio-économiques et menacée par la montée des fondamentalismes" : CORM Georges, *Le Moyen-Orient*, Flammarion (coll. Dominos), Paris, 2000, p. 64.

II. BUT DU COURS

Ce cours n'a pas la prétention d'approfondir chaque question mais bien de fournir un panorama de l'histoire de cette région du monde pendant le XXème et le XXème siècle.

Son but est de fournir des repères et de donner des clefs de compréhension pour s'orienter dans cette histoire complexe.

Il permet également d'appréhender quelque peu la spécificité de la mémoire des divers peuples présents dans cette région.

III. BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

A. Pour l'ensemble du Moyen-Orient

- ARKOUN Mohammed et MAÏLA Joseph, *De Manhattan à Bagdad. Au-delà du Bien et du Mal*, DDB, Paris, 2003.

- BACHARAN Nicole, SFEIR Antoine, *Américains, Arabes : l'affrontement*, Seuil, Paris, 2006.

- CLOAREC Vincent et LAURENS Henry, *Le Moyen-Orient au 20ème siècle*, A. Colin (coll. U), Paris, 2000.

- CORM Georges, *Le Moyen-Orient*, Flammarion (coll. Dominos), Paris, 2000.

- CORM Georges, *Le Proche-Orient éclaté, 1956-2006*, Gallimard, (coll. folio/histoire), 2003.

- DROZ-VINCENT Philippe, *Moyen-Orient, Les sociétés bloquées*, PUF, Paris, 2004.

- DURET Alain, *Moyen-Orient. Crises et enjeux*, Le Monde Editions/ Marabout (coll. Poche), Paris, 1994.

- ENDERLIN Charles, *Les années perdues. Intifada et guerres au Proche-Orient, 2001-2006*, Fayard, Paris, 2006.

- GRESH Alain et VIDAL Dominique, *Les 100 clés du Proche-Orient*, Hachette (coll. Pluriel), Paris, 2003.

- LACOUTURE Jean, TUENI Ghassan, KHOURY GérardD., *Un siècle pour rien. Le Moyen-Orient arabe de l'Empire ottoman à l'empire américain*, (Albin Michel (coll. biblio/essais), Paris, 2002.

- LAURENS Henry, *Paix et guerre au Moyen-Orient. L'Orient arabe et le monde de 1945 à nos jours*, A. Colin (coll. U), Paris, 1999.

- LAURENS Henry, *L'Orient arabe. Arabisme et islamisme de 1798 à 1945*, A. Colin (coll. U), Paris, 2000.

- LAURENS Henry, *Histoire du monde arabe contemporain*, Collègue de France/ Fayard, Paris, 2004.

- LAURENS Henry, *Orientales III. Parcours et situations*, CNRS Editions, (coll. Moyen-Orient), Paris, 2004

- LAURENS Henry, *L'Orient Arabe à l'heure américaine, De la guerre du Golfe à la guerre d'Irak*, Armand Colin, Paris, 2005.

- MAÏLA Joseph, "Le Moyen-Orient dans la tourmente", dans *Ramsès 2005. Les faces cachées de la mondialisation* (dir. Th. de Monbrial et Ph. Moreau Defarges), Dunod, Paris, 2004, p.79-93.

- PICAUDOU Nadine, "Proche et Moyen-Orient contemporain", dans Encyclopaedia Universalis, Corpus, vol. 18, 1995, p. 1031-1045

- SAÏD Edward W., *D'Oslo à l'Irak*, Fayard, Paris, 2005

- SALAM Nawaf (dir), *Le Moyen-Orient à l'épreuve de l'Irak*, Actes Sud/Sindbad, Arakes, 2005.

- SFEIR Antoine, *Vers l'Orient compliqué. Les Américains et le monde arabe*, Grasset, Paris, 2006.

B. Pour le conflit israélo-palestinien

- AÏT-CHAALAL Amine, ROOSENS Claude, KHADER Bichara, de WILDE d'ESTMAEL Tanguy, *Conflits et processus de paix au proche-Orient. Analyses et documents*, Académia-Bruylant, Louvain-la-Neuve, 1996.

- BACKMAN René, *Un mur en Palestine*, Fayard, Paris, 2006.

- BISHARA Azmi, *Checkpoint*, Actes Sud, (coll. "Mondes arabes"), Arles, 2004.

- CYPEL Sylvain, *Les emmurés. La société israélienne dans l'impasse*, La Découverte, (coll. Cahiers libres), Paris, 2005.

- DEBIE Franck et FOUET Sylvie, *La paix en miettes. Israël et Palestine (1993-2000)*, PUF (coll. Géographies), Paris, 2001.

- ENCEL Frédéric et THUAL François, *Géopolitique d'Israël*, Seuil (coll. Points /Essais), Paris, 2006.

- ENDERLIN Charles, *Paix ou guerres. Les secrets des négociations isaélo-arabes 1917-1995*, Fayard, Paris, 2004.

- ENDERLIN Charles, *Le rêve brisé. Histoire de l'échec du processus de paix au Proche-Orient 1995-2002*, Fayard, Paris, 2002.aris,

- GREILSAMMER Ilan, *La nouvelle histoire d'Israël. Essai sur une identité nationale*, Gallimard (coll. Essais), Paris, 1998.

- GRESH Alain, *Israël, Palestine. Vérités sur un conflit*, Fayard, Paris, 2001.

- HAAS Amira, *Boire la mer à Gaza. Chronique 1993-1996*, Editions La Fabrique, Paris, 2001.

- HAREL Amos et ISACHAROFF Avi, *La guerre d'Israël. Comment nous avons gagné la guerre contre les Palestiniens et pourquoi nous l'avons perdue*, Hachette/ Editions de l'éclat, Paris, 2005

- HUBAC Olivier, *Israël-Palestine. Un siècle de conflits. Chronologie des relations israélo-palestiniennes, de l'appel de Sion à l'après-Arafat*, Audibert, Paris, 2005.

- LAURENS Henri, *Le retour des exilés. La lutte pour la Palestine de 1869 à 1997*, Robert Laffont (coll. Bouquins), Paris, 1998.

- LAURENS Henry, *La question de Palestine, t. I L'invention de la Terre sainte, 1799-1922*; Fayard, Paris, 1999 ; *t. II, Une mission sacrée de civilisation, 1922-1947*, Fayard, Paris, 2002.

- LINDENBERG Daniel, MAÏLA Joseph, *Le conflit israélo-palestinien*, DDB (coll. Histoire), Paris, 2001.

- MORRIS Benny, *Victimes. Histoire revisitée du conflit arabo-sioniste*, Editions complexe/Institut d'histoire du temps présent CRNRS, Paris/Bruxelles/Paris, 2003.

- PAPPE Ilan, *Une terre pour deux peuples. Histoire de la Palestine moderne*, Fayard, Paris, 2004.

- SCHIFF Ze'ev et YA'AART Ehud, *Intifada*, Stock, Paris, 1991.

IV. TRAITS GENERAUX DE LA REGION

A. Histoire du terme

1. Les diplomates, les historiens distinguent souvent un **Proche-Orient** correspondant globalement aux pays qui bordent la Méditerranée orientale et un **Moyen-Orient** centré sur le Golfe persique. La tradition journalistique emploie de plus en plus le terme Moyen-Orient pour désigner l'ensemble de l'aire géopolitique.

2. **Le terme Moyen-Orient, qui traduit l'expression britannique *Middle East*, n'apparaît qu'au début du XXe siècle pour désigner la zone médiane entre Proche et Extrême-Orient.** On peut faire remonter la première utilisation du terme à Alfred Thayer Mahan, qui l'emploie dans un article publié dans la *National Review*, revue paraissant à Londres en 1902. La notion britannique remplace la vieille dénomination "Proche-Orient" qui couvrait un espace connu en France sous le nom de Levant. Cette notion était plus large que l'acception qui lui est donnée aujourd'hui : elle englobait la partie balkanique de l'Europe en plus de la façade maritime de l'Asie occidentale. La définition du Moyen-Orient correspond avant tout à une conception géopolitique et non géographique. En utilisant ce terme, les Britanniques conçoivent une zone d'influence située entre l'Egypte et les Indes.

3. **La notion moderne de Moyen-Orient enserre des réalités plus larges** : elle s'étend de l'Est de la Méditerranée jusqu'au Pakistan et englobe des peuples non-arabes, tels ceux de la Turquie, de l'Iran, de l'Afghanistan et, à partir, de 1848, elle comprend l'Etat d'Israël. La vision des U.S.A. l'étend également à l'Ouest, vers les pays de la Méditerranée occidentale et de l'Afrique du Nord - concept extensif qui est souvent celui des organisations internationales économiques et financières. Les organisations internationales distinguent deux régions géographiques qu'elles unissent analytiquement sous le nom "Moyen-Orient /Afrique du Nord, en anglais : MENA

4. Le dernier avatar de ce concept a été fabriqué par l'administration Bush. Qualifié de **"Grand Moyen-Orient"**, il couvre une zone d'intervention complexe où s'imposent en priorité des réformes politiques et économiques, en même temps que devrait se mettre en place une structure de coopération stratégique et militaire.

Dans sa configuration géographique, le "Grand Moyen-Orient" comprend les 21 Etats de la Ligue arabe, auxquels s'ajoutent les Territoires palestiniens et trois Etats non arabes (Turquie, Israël, Iran).

Conclusion

- Comme on le constate la signification du terme est influencé par la géopolitique. Autrement dit l'expression est fonction du vues géopolitiques de celui qui l'utilise. Les contours de cette région demeurent fluctuants même si la plupart des définitions excluent l'Afrique du Nord.

- Pour des raisons de compréhension du sujet, nous renverrons la définition du Moyen-Orient à l'Orient arabe auquel nous ajouterons la Turquie et l'Iran. Par Orient arabe, on entend tout d'abord, les pays dit du "croissant fertile" (Irak, Syrie, Liban, Israël, Palestine et

Jordanie), ensuite, ceux de la péninsule arabique (Arabie saoudite, Yémen du Nord, Yémen du Sud, Oman, Qatar, les émirats arabes unis, Barhein et le Koweit).

B. Aperçu géographique

1. Situé à la charnière de l'Afrique, de la Méditerranée orientale et de l'Asie du Sud-Ouest, le Moyen-Orient est **un espace ouvert, dépourvu de frontières naturelles.** Depuis toujours le Moyen-Orient est un carrefour géographique et humain. Tout au long de son histoire, des populations venant des trois continents s'y sont infiltrées ou l'ont envahi.

2. **Les caractéristiques géographiques extrême de cette région expliquent son histoire et ses traits culturels.** Des milieux contrastés se jouxtent ou s'imbriquent sous les formes les plus diverses : déserts s'étendant sur des centaines de milliers de kilomètres carrés, montagnes arides ou semi-arides pouvant atteindre des altitudes très élevées (4.000 à 5.600 mètres, plaines fertiles, côtes très étendues donnant accès à différentes mers (mer Méditerranée, mer Rouge, océan indien, mer Noire, mer Caspienne). Ce relief contrasté provoque une zone de dépression où les vents soufflent souvent. Ce qui favorise l'avancée rapide du désert. Pour la contenir, l'homme doit intervenir.

3. **La pluviosité est très faible et irrégulière**, parfois brutale et de courte durée. Lorsque les neiges ont été très abondantes sur les hauts sommets, elle peut entraîner des crues catastrophiques. Dans cette région, on peut passer d'un climat ou d'un type d'habitat et de peuplement à un autre, très différents, sur de courtes distances.

4. **Les milieux géographiques ne sont jamais isolés par des obstacles naturels.** Que ce soit en Iran, en Turquie, en Iraq ou au Liban, les hautes chaînes de montagne - à l'exception de celles du Yémen - sont traversées par de larges failles qui offrent un passage facile.

C. Une grande variété ethnolinguistique

Quatre groupes humains ont fait l'histoire de la région : les Turcs, les Perses, les Arabes, les Juifs.

1. Relativement homogène, **le monde turc** solidement ancré sur le plateau anatolien. Les Turcs sont apparus dans la région au IXème siècle après Jésus-Christ. Ce sont des mercenaires au service du califat de abassadide de Bagdad. Au XIème siècle, ils se mettent au service du Sultanat seljoukide d'Iran. Ils constituent ainsi en Orient de véritables aristocraties militaires. A partir du XIème siècle, ils entreprennent la conquête de l'Anatolie pour le compte des Seljoukides. La conquête provoque l'islamisation et la "turquifiquation" des populations de la région. Au XIIIème siècle, fuyant les invasions mongoles, une nouvelle vague turque arrive sur le plateau anatolien. A partir de là, les Turc entreprennent la conquête de l'empire byzantin : ils s'emparent des Dardanelles, passent en Europe et conquièrent la Thrace au début du XIVème siècle. En 1453, ils entrent dans Constantinople. Au début du XVIème siècle, ils complètent leurs conquêtes

en mettant la main sur l'ensemble de l'Orient arabe puis de l'Afrique du Nord. Ils garderont cette souveraineté jusqu'aux lendemains de la première guerre mondiale. Même si les Turcs ont fortement marqué par leur présence les régions arabes, ils n'ont jamais entrepris de colonies de peuplement. Toutefois, il existent encore aujourd'hui quelque populations de souche turque dans l'Orient arabe : les Circasiens, originaires du Caucase, vivent encore en Syrie et en Jordanie ; les Turcomans constituent en Irak une minorité de 500.000 personnes.

2. **Le monde irano-afghan** apparaît à l'inverse très diversifié, et, dans les frontières de l'Iran actuel, près de la moitié de la population n'est pas persanophone d'origine. On y compte des Turcs, des Arabes. Près du quart de la population d'Iran parle des langues turques, dont l'Azéri et le turkmène. L'Afghanistan est constitué d'une mosaïque de peuples : les Pachtouns, les Tadjiks (persanophones), les Hazaras, les Ouzbeks (turcophones), les Aimaks (personaphones), les Nouristanis.

3. **L'Orient arabe** enfin se décompose en trois sous-ensembles :

a. *la zone égypto-soudanaise*, sur l'axe du Nil ;

b. *le Croissant fertile*, qui étend ses complexités naturelles et humaines du littoral méditerranéen aux vallées mésopotamiennes ;

c. *la péninsule arabe*, que son centre désertique n'a jamais fermée aux influences extérieures.

Les Arabes constituent la très grande majorité de la région. Ils sont originaires de la Péninsule arabique et du désert syro-mésopotamien. Ils sont de souche sémitique, tout comme les Hébreux et les Berbères. Leur existence est attestée depuis le IXème siècle avant Jésus-Christ. Les Arabes se définissent d'abord par leur langue et par leur généalogie. Est Arabe celui qui descend d'un ancêtre venant de la péninsule arabique. Avec l'apparition de l'Islam, ils essaiment dans l'ensemble du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Les populations locales sont rapidement arabisées. Elles adoptent la langue arabe et se fabriquent des généalogies fictives. L'arabité, ou le sentiment d'être arabe, réunit donc tous les arabophones.

4. **Le peuple juif**. Sa présence, qui a toujours été attestée dans l'Orient Arabe a été renforcée par la création de l'Etat d'Israël en 1948.

N.B. Il convient de remarquer que cette présentation simplifie les réalités du peuplement régional. Chacun de ces trois premiers groupes humains prolonge son implantation au-delà des limites du Moyen-Orient : les turcophones dans le Caucase et les anciennes républiques soviétiques d'Asie centrale, les Arabes au Maghreb, les persanophones au Tadjikistan. Ces souvenirs d'empire sont susceptibles de nourrir des tentations hégémoniques. L'incontestable prépondérance de ces trois peuples n'épuise pas la richesse ethnique de la région, que l'on songe par exemple aux Kurdes et aux

Arméniens.

- **Les Kurdes** descendent de tribus de langue iranienne installées dans l'actuel Kurdistan depuis plusieurs siècles avant Jésus-Christ. Ils parlent une langue indo- européenne. Leur nombre varie entre 20 et 25 millions. Ils sont répartis sur cinq pays : la Turquie (12 millions), l'Iran (6 millions), l'Irak (4 millions), la Syrie (800.000) et l'Arménie (56.000). Ils sont en grande majorité musulmans sunnites.

- **Les Arméniens**. Ils seraient apparus autour du VIIème siècle avant Jésus-Christ. Leur origine est mal connue. Au début de l'ère chrétienne, ils habitent les régions anatoliennes entre la Mer Noire et les lacs de Van et d'Ourmia. Leur position géographique en fait une zone de passage des différentes invasions. Les Arméniens sont chrétiens et le premier royaume chrétien remonte au IVème siècle. Ils perdent leur indépendance à l'époque byzantine ou à la suite de la progression des Turcs vers le plateau anatolien. Au début du XXème siècle, ils tombent sous la domination ottomane. Le génocide de 1915, les oblige à fuir vers les régions arabes, essentiellement vers la Syrie et le Liban.

D. Les religions

1. La forte empreinte de l'Islam

A cette extrême variété ethnolinguistique, on peut opposer le puissant facteur unitaire que représente l'islam. Du Caire à Kaboul et d'Istanbul à Sanaa, le foisonnement des minarets, le dédale des *souks* et la grâce des arabesques témoignent assez de la forte empreinte historique de l'islamité. Dès ses débuts, l'Islam est divisé.

a. *Deux branches principales* :

- La branche sunnite est la plus nombreuse et la plus étendue. **L'Islam sunnite** se réclame de la *Sunna,* c'est-à-dire la tradition. La tradition est détenue par les textes sacrés, le Coran et les *hadith* (paroles rapportées) du prophète Mahomet.

- **La branche chiite**, minoritaire, n'est présente qu'en Iran, dans le Sud-Est de l'Irak, au Koweit, très ponctuellement sur la côte Est de l'Arabie, au Sud-Liban et au Yémen. Comme le sunnisme, le chi'isme respecte la tradition et les textes sacrés, mais il s'en écarte par sa conception du pouvoir. Il ne reconnaît de légitimité qu'à Ali, gendre et fils adoptif du prophète et à la lignée des *immans* qui lui ont succédé. C'est l'affrontement entre les partisans d'Ali et ceux de Mahomet a entraîné le schisme au VIIème et VIIIème siècle. Contrairement au sunnisme, le chi'isme possède un important clergé. Les chefs du clergé sont appelés ayatollah. A partir du XIXème siècle, ces derniers revendiquent progressivement des pouvoirs analogues à ceux des *immams*, en tant que délégués de ces derniers. Les lieux saints du chi'isme sont les villes de Nadjaf et de Kerbala en Irak, mais son centre d'impulsion est l'Iran. Dans ce pays, le chi'isme est religion d'Etat depuis le XVIème siècle

b. Des branches secondaires :

- **Le wahhabisme** : il est fondé dans la Péninsule arabique durant la seconde moitié du XVIIIème siècle par Muhammad ibn Abd el-Wahhab. C'est une forme radicale et puritaine du sunnisme. Le principe absolu du wahhabisme est l'unité divine. Aujourd'hui le wahhabisme est la doctrine religieuse officielle de l'Arabie saoudite et il est pratiqué au Qatar.

- **Les Alaouites** : il s'agit d'une secte hétérodoxe issue du chi'isme . On les trouve essentiellement en Syrie où il forme 10% de la population.

- **Les Druzes** : Il s'agit également d'une secte issue du chi'isme au XIème siècle. On y pratique un ésotérisme syncrétique inaccessible au non initié. Cette secte représentent 6% e la population libanaise et 3% de la population syrienne.

c. L'islam d'aujourd'hui, comme celui d'hier, n'est pas moins pluriel que les groupes qui s'en réclament : de l'islam réformiste et lettré des villes à l'islam populaire et mystique des confréries, en passant par cet islam idéologisé, devenu l'arme de toutes les protestations politiques.

Pour une présentation de l'Islam, on peut consulter : BRUNIN Jean-Luc, *L'Islam* (coll. Tout simplement), Editions de l'Atelier/ Editions ouvrières, Paris, 2003, p. 11-64 ; SFEIR Antoine, *L'islam en 50 clefs*, Bayard, 2006, p. 25-27.

2. Les minorités chrétiennes et juives

Les majorités musulmanes ne sauraient faire oublier l'existence de minorités chrétiennes et juives notamment concentrées dans le Croissant fertile. N'y voir que des communautés résiduelles sans incidence sur le destin de la région serait méconnaître le rôle stratégique qu'elles ont joué dans la confrontation entre le Moyen-Orient et l'Occident. Ce serait négliger aussi l'enjeu qu'elles représentent aujourd'hui dans le débat sur la loi et la citoyenneté qui agite la plupart des sociétés. Le statut légal autant que la place sociale des minorités confessionnelles apparaît comme l'un des principaux tests d'une véritable modernité politique. Par exemple en Iran il existe des minorités linguistiques qui forment des minorités religieuses : les Kurdes, les Baloutches et les Turkmènes.

.

E. Disparité et de l'inégalité économique des pays

1. Deux groupes de pays

a. Des pays qui connaissent une progression démographique importante qui va plus vite que celle de ses rentrées

b. Des pays qui ont un déficit de population par rapport à l'importance des rentrées financières ou, à tout le moins, maintiendrait un excédent de recettes par rapport aux coûts générés par l'augmentation de sa population.

2. Si cette perspective reste globalement vraie pour quelques pétromonarchies telles que le Qatar, Bahreïn, les Émirats arabes unis ou le Koweït, dont le produit intérieur brut (PIE) par habitant reste imposant avec respectivement 2 I 200, 15 390. 21 100 et 21 530

dollars, en parité de pouvoir d'achat (PPA), **les pays du Moyen-Orient ont largement entamé leur transition démographique.**

3. Le contraste reste frappant avec l'Égypte (3560 dollars), la Jordanie (3 880 dollars), Gaza et la Cisjordanie (1000 dollars, estimation) ou même la Turquie (5830 dollars) et l'Iran (5940 dollars).

a. ***Côté Méditerranée***, le voisinage n'en apparaît que plus accusé avec Israël qui, en dépit de ses difficultés dues aux dépenses pour sa sécurité, un accroissement des dépenses militaires et un chômage important (près de 10 %), demeure une économie ouverte et diversifiée, avec un PIS par habitant de 17550 dollars.

b. ***Côté Golfe***, les choix économiques du Qatar et surtout de Dubaï les placeraient presque sur une trajectoire différente, en connexion avec les marchés de l'Extrême-Orient et avec un développement sans précédent du réseau de télécommunications et de chaînes satellitaires dont, par ailleurs, l'influence sur l'opinion publique arabe est considérable.

F. Une confrontation avec l'Occident

S'il est vain de rechercher une quelconque unité intrinsèque du Moyen-Orient, il n'est pas douteux en revanche que le temps de sa confrontation avec l'Occident, aux XIX^{e} et XX^{e} siècles, imprime à la région une unité de destin qui justifie une approche globale

TITRE I : LE MOYEN-ORIENT AU XIXème SIECLE (1800-1914)

CHAPITRE I : LE POIDS DE LA PRESENCE DE L'OCCIDENT

I. LE MOYEN-ORIENT : LE LIEU D'UN DOUBLE AFFRONTEMENT DES PUISSANCES.

En Orient l'époque contemporaine commence dès la fin du XVIIIème siècle avec l'irruption de l'Europe et les rivalités entre les puissances qui accompagnent ces poussées impériales. Trois acteurs principaux, la France, le Royaume-Uni et la Russie entrent en conflit dans la région. On assiste d'une part à un affrontement franco-britannique pour le contrôle de la Méditerranée orientale et d'autre part à un affrontement anglo-russe autour de la ligne de fracture de l'Asie centrale. En outre, à la fin du XIXème siècle, un affrontement secondaire oppose les Anglais et les Allemands. De plus, il ne faut pas négliger l'action du sionisme politique qui commence à opposer le sionistes, venus d'Occident, et les Arabes de Palestine.

A. La France, en raison de ses intérêts économiques et culturels dans l'Empire ottoman, se pose en garante du maintien de l'intégrité de l'empire ottoman. Elle développe surtout ses centres d'intérêts vers les régions syriennes (Mont-Liban, les *vilayet* de Beyrouth, Damas et Alep, la région d'Alexandrette).

Refusant toute idée d'occupation, elle s'oppose systématiquement à toute velléité analogue de la part d'une autre puissance, notamment aux projets britanniques en direction de cette région.

De plus, depuis le XVIIIème siècle, elle a obtenu du Saint Siège, l'exclusivité de la protection consulaire de tous les religieux catholiques dans l'Empire ottoman à des fins missionnaires et elle tire prétexte de ce privilège pour étendre sa protection à tous les catholiques orientaux, théoriquement sujets de la Porte, les Maronites et les Melkites. Ce qui la met en opposition avec Anglais qui assurent la protection des protestants.

et également avec la Russie qui protège les orthodoxes.

B. La Grande-Bretagne. Ses stratégies sont guidées par la protection de son empire des Indes. Le Moyen-Orient constitue un espace-relais contrôlant qui contrôle ls routes vers cette colonie. Le monde ottoman, qui tient les détroits et oppose une barrière à la poussée russe vers le sud, en est la clé.

Pour les Britanniques l'empire ottoman est un mal nécessaire, et son intégrité territoriale, un impératif stratégique.

La Péninsule arabique est leur chasse gardée où ils interdisent ou entrave toute influence d'une puissance rivale. Ainsi la plupart des émirats côtiers du Golfe persique passent sous protectorat britannique. Les émirats se sont engagés à ne pas traiter avec

des étrangers sans l'autorisation du représentant britannique. En retour la Grand Bretagne ne s'ingère pas dans les affaires intérieures de ces pays, sauf dans deux régions qu'elle considère stratégiquement utiles, l'émirat du Koweït et celui de Muhammara à l'embouchure du Tigre et de l'Euphrate (*Shatt el-Arab*), dépendant théoriquement de la Perse. Pour contrôler la sortie de la Mer Rouge, Londres dispose d'une base maritime ans à Aden, dans le sud Yémen.

En Asie centrale, le Britanniques ont le souci d'assurer la protection avancée des frontières de l'Inde contre les ambitions russes qui se manifestent à partir du Nord. C'est l'équilibre conflictuel entre pressions anglaises et russes qui contribue à la fixation des frontières nord de l'Iran et de l'Afghanistan.

C. La Russie. Depuis des décennies, cherche à forcer le passage de détroits du Bosphore et des Dardanelles fin de pouvoir faire passer sa flotte de guerre en Méditerranée. La Russie convoite cette région qui abrite la capitale de l'Empire ottoman Ce qui inquiète la Grande Bretagne qui entend protéger la route des Indes. Championne de l'orthodoxie, la Russie aspirerait à restaurer cette religion dans l'ancienne capitale byzantine.

Depuis le début du XIXème siècle, l'Iran est l'objet de la convoitise entre Russes et Britanniques. Les Russes souhaitent, à travers l'Iran, atteindre le Golfe persique et contourner l'Empire ottoman ; les Britanniques entendent protéger la route des Indes et interdire la réalisation des projets tsaristes.

La guerre de Crimée (1854-55) oppose l'empire ottoman, la Grande Bretagne, la France à la Russie et se termine par la défaite de cette dernière. Origines de ce conflit : les ambitions rivales des Russes et des Anglais en Orient, la querelle sur la possession des Lieux saints entre la France et la Russie et le refus du sultan de reconnaître la protection russe sur les grecs-orthodoxes. Le trait de Paris (1856) met fin à cette guerre.

D. A partir de la fin du XIXème siècle, l'Allemagne et l'Italie, récemment unifiées, s'intéressent au Moyen-Orient

1. L'Allemagne, à la fin du XIXème siècle, se trouve en conflit avec la Grande Bretagne sur deux terrains : d'une part, devenue très influente à Constantinople, elle cherche à poursuivre sa marche vers l'Est et, à cause du projet du « Bagdad Bahn », elle inquiète fortement les Anglais, toujours soucieux de protéger leurs positions asiatiques ; d'autre part, la concurrence avec l'Angleterre surgit à propos de la recherche et l'exploitation de la nouvelle richesse du Proche-Orient, le pétrole, découvert depuis peu en Iran et en Irak. Enfin les Turcs ont fait appel à des officiers allemands pour réorganiser leur armée : le rapprochement turco-allemand est acquis lorsque se déclenche la Première Guerre mondiale.

2. L'Italie a des vues des vues sur les côtes méditerranéennes de l'Anatolie et s'empare de l'île de Rhodes en 1912.

II. LA PALESTINE : UN DOUBLE ENJEU

A. La présence des puissances européennes

1. **Chacune des puissances de l'époque ouvre un consulat à Jérusalem** : l'Angleterre (1838), la Prusse (1842), la France (1843), la Russie (1858). Les résidences consulaires jouissent d'un statut d'extraterritorialité et, soustraits au service militaire et à certains impôts, leurs ressortissants disposent de privilèges commerciaux.

2. **Ces nations protègent leurs coréligionnaires** : *la France* les catholiques (un patriarche latin est nommé en 1848), *la Russie* les grecs-orthodoxes (dès 1774, elle s'était autoproclamée protectrice de tous les orthodoxes du Levant ; en 1858, le patriarche orthodoxe, qui était à Constantinople, s'installe à Jérusalem), *l'Angleterre* les protestants (en 1841, est établi le siège de l'épiscopat anglo-prussien à Jérusalem ; en 1849, construction de la première cathédrale protestante).

Par ces actions, les puissances manifestent leur ambition que la Terre sainte devienne exclusivement chrétienne

3. **La France souhaite imposer son contrôle sur les Lieux saints et qu'affirmer sa protection des catholiques** au détriment de l'Italie, de l'Espagne et de l'Autriche. Les concurrents ne cèdent pas leur place et, par conséquent, missions, monastères et institutions dépendant des uns et des autres se multiplient. Cette prise de possession des Lieux saints se fait dans une grande confusion et dans le désordre. A défaut de pouvoir les renvoyer, les Ottomans joueront les puissances les unes contre les autre.

4. **La guerre de Crimée (1854-55) a des répercussions importantes en Palestine.** Après le Traité de Paris (1856), qui met fin au conflit, les missions étrangères en Palestine connaissent un développement important tant par l'accroissement de leurs effectifs que par la construction de nouveaux édifices (couvents, écoles). Cela alimente la prise de conscience des Palestiniens d'une pénétration européenne à marche forcée.

B. L'apparition du sionisme politique

1. Les circonstances de sa naissance

La naissance du sionisme obéit à un processus complexe, produit des transformations provoquées par les Lumières et l'apparition, au XIXème siècle, du mouvement des nationalités.

a. ***La Révolution française, inaugure un nouvel ordre politique et social, émancipe les juifs***, et du coup, supprime le ghetto. Emancipés, au nom de l'égalité entre les citoyens, les juifs peuvent donc s'intégrer dans la société française.

Si en Europe occidentale, l'émancipation des juifs se déroule sans trop de difficulté, il n'en va pas de même en Europe orientale, notamment dans l'Empire russe. L'ordre inégalitaire y est maintenu et la population juive, qui est fort nombreuse, continue à subir la discrimination. Existence d'une zone de résidence où les Juifs sont confinés.

b. ***La crise antisémite des années 80. Elle éclate simultanément à l'Ouest et à l'Est de l'Europe.***

- *A l'Ouest*, l'antisémitisme est un corollaire des nationalismes "authentitaires", c'est-à-dire des nouvelles idéologies qui rejettent au nom d'une authenticité imaginaire des composantes de la société qui seraient étrangères par la race à une nation ou un peuple existant depuis des siècles. Le Juif demeure, par nature, un étranger.

- *Dans l'empire russe*, la crise prend la forme de massacres, les *pogroms* qui frappent les communautés juives, puis se traduit dans l'empire russe par l'établissement d'une législation antisémite destinée à interdire une intégration à la société chrétienne sans passer par la conversion..

C'est alors qu'apparaissent les premières idées sionistes (retour à Sion). Une partie de Juifs fuyant les *pogroms* envisagent la constitution d'une nation, dotée d'un Etat et d'un territoire, sur la terre de leurs ancêtres. Ils veulent s'auto-émanciper. La Palestine est pour eux un refuge et une terre de liberté. La première vague d'émigration vers la Palestine qui a lieu entre 1880 et 1890 est le fait d'éléments assez peu organisés, appelés les "Amants de Sion". C'est la première *aliya* (montée). Le terme sionisme apparaît en 1890 sous la plume d'un journaliste viennois, d'origine juive, Nathan Birnbaum Il désigne la renaissance politique des juifs par leur réinstallation en Palestine

2. Le sionisme politique

A consulter :

- BENSOUSSAN Georges, *Une histoire intellectuelle et politique du sionisme, 1860-1940*, Fayard, Paris, 2002.

- HERZL Théodore, *Journal, 1895-1904, Le fondateur du sionisme parle*. Morceaux choisis et présentés par Roger Errera et Catherine Nicault, Calmann-Lévy (coll. Diaspora), Paris, 1990.

- LAQUEUR William, *Histoire du sionisme*, Calmann-Lévy, 1973.

- MANOR Yohannan, *Naissance du sionisme politique*, Gallimard/Julliard (coll. Archives), Paris, 1981.

- *Sionismes*, Textes fondamentaux réunis et présentés par Denis Charbit, Albin Michel (coll. Idées), Paris, 1998.

a. ***Ce mouvement prend toute sa force sous l'action de Théodore Herzl, un juif hongrois,*** qui a assisté à la dégradation du capitaine Dreyfus à Paris. Dans son livre *L'Etat des Juifs. Une solution moderne à la question juive*, publié en 1896, il préconise une "utopie" : l'exode organisé des juifs de tous les pays de la dispersion pour bâtir, sur une terre vierge, un société modèle de type socialiste.

b. ***En 1897, Théodore Herzl convoque un Congrès sioniste à Bâle.*** C'est l'acte de naissance du sionisme politique. L'assemblée adopte un programme politique (le but du sionisme est de créer pour le peuple juif un foyer en Palestine garanti par le droit public) et un plan d'action. Ce plan comporte la création de l'organisation sioniste mondiale et la réunion d'un Congrès sioniste annuel avec un bureau exécutif, sorte de gouvernement, et un président. Lors de ce Congrès, il est également décidé de collecter des dons pour l'achat des terres en Palestine et de favoriser l'émigration vers ce pays. Le Fonds national juif se voit fixer les directives suivantes : les terres seront acquises au nom d'une personne juridique morale qui est le peuple juif, et "aucune terre acquise ne pourra être retirée de la propriété du Fonds tout comme elle ne pourra être vendue à un particulier juif".

c. Ne voulant pas inquiéter les autorités ottomanes, le programme voté par le Congrès de Bâle ***ne parle que d'un "foyer reconnu et garanti par le droit public en Palestine"*** et il passe sous silence la revendication de la constitution d'un Etat pour les Juifs. Toutefois, dans son journal, Herzl affirme que l'objet secret du Congrès est bien la constitution d'un Etat pour les Juifs.

d. ***Une volonté de se faire reconnaître par les puissances***

Herzl entend obtenir des puissances concernées une charte internationale permettant le retour du peuple juif en Palestine. Malgré une activité politique fébrile et ininterrompue, il se heures à une fin de non-recevoir auprès du sultan, de l'empereur d'Allemagne, du Tsar, du roi d'Italie, du Pape Pie X et surtout auprès des membres du gouvernement anglais.

e. ***Le mouvement de retour vers la Palestine.***

Alors qu'il échoue auprès des riches Israélites que Herzl avait tenté de rallier à sa cause, il parvient à gagner à sa cause les masses juives d'Europe orientale pour qui il est le nouveau Moïse. Entre 1905 et 1914, 40.000 juifs venant d'Europe centrale et orientale s'installent en Palestine. C'est la deuxième *aliya.*

Cette deuxième vague d'émigrants est plus politisée, plus éduquée mais également plus turbulente que la première. Elle est en partie composée d'activistes socialistes fuyant autant les pogroms que la restauration autoritaire de la Russie après la révolution de 1905. Entre 1900 et 1914, la population juive de Palestine passe de 30.000 à 60.000. En 1914, quarante-six colonies de peuplement juif regroupent 85.000 personnes.

CHAPITRE II : LE MOYEN-ORIENT A L'ECOLE DE L'OCCIDENT

I. L'EMPIRE OTTOMAN A L'ERE DES TANZIMAT (1839-1876)

L'entrée du Moyen-Orient dans l'aire d'expansion de l'Occident s'accompagne d'une mutation sans précédent des sociétés locales. Si, par intérêt, les puissances européennes entendent protéger l'intégrité de l'empire ottoman qu'elles considèrent comme "l'homme malade du XIXème siècle", elles obligent l'empire à procéder à des réformes et à s'ouvrir à la modernité. Ces réformes portent les germes d'une instabilité:il n'y a pas d'accord possible entre un sultan qui veut garder le pouvoir absolu et une administration qui entend limiter ce pouvoir par des principes et des règles.

A. Les caractéristiques du régime

1. Une centralisation laborieuse

Le système administratif ottoman est celui d'un Etat centralisé autour d'un gouvernement appelé la Porte ou la Sublime Porte. Le gouvernement est nommé par le sultan, qui est le souverain de l'empire. Pour lui, le problème essentiel est celui de la distance géographique entre la capitale, Constantinople, et les provinces. Dans ces dernières, la Porte nomme des gouverneurs, mais elle doit constamment lutter contre les tendances autonomistes de ces gouverneurs.

2. Deux régions difficiles à contrôler

a. L'Egypte

- *une province autonome*

Un gouverneur énergique, d'origine albanaise, Muhammad Ali (1805-1849), s'impose par la force. Il entend se rendre maître de l'ensemble des régions arabes et entre donc en conflit avec l'autorité ottomane. L'épreuve de force s'achève par le traité de Londres de 1841 qui accorde à l'Egypte un statut de province autonome, tout en demeurant sous l'autorité formelle du sultan. Et le gouvernement du pays est reconnu héréditaire dans la famille de Muhammad Ali avec le titre de vice-roi. En 1866, la Porte accorde aux vice-rois le titre de Khédive qu'ils conservent jusqu'en 1914. Ce titre fait du gouverneur de l'Egypte l'un des premiers fonctionnaires de l'Empire ottoman.

- *Une région qui se modernise*

Méhémet-Ali emprunte à l'Occident les moyens de le combattre afin d'assurer la survie de la communauté musulmane : il fait venir des techniciens européens afin de mettre à niveau l'Etat, l'armée et l'économie ; il envoie des jeunes gens se former en Italie et en France. Il met au point un système fiscal stable et réforme le secteur militaire en instaurant la conscription. Par ces réformes, l'Egypte prend une avance considérable dans l'empire ottoman. Le projet le plus spectaculaire est le percement du canal de Suez en 1869.

b. La péninsule arabique.

- Depuis la conquête du XVIème siècle *les régions arabes de la péninsule demeurent largement insoumises aux Ottomans* à l'exception du Hedjaz, région située au nord-ouest de la péninsule où se trouvent les villes saintes de l'Islam, La Mecque et Médine. La région est confiée à un émir, le chérif de La Mecque.

- *A partir de la fin du XIXème siècle, la Porte parvient à établir plus solidement son autorité sur la Péninsule arabique* grâce à la construction des voies de communications modernes. L'ouverture du canal de Suez permet aux Ottomans d'envoyer des soldats dans la région ; au début du XXème siècle, la construction du chemin de fer du Hedjaz qui relie Constantinople à Médine via Damas complète le dispositif ottoman ; le chemin de fer de Constantinople à Bagdad permet d'atteindre rapidement la partie orientale de la péninsule. De la sorte, l'empire ottoman rétablit son autorité sur le Yémen même si, jusqu'en 1914, il y est l'objet d'une incessante guérilla. En échange de la reconnaissance de la souveraineté ottomane, les émirs locaux reçoivent le titre de gouverneurs. C'est le cas de l'émir du Koweït.

- *L'émergence de la dynastie saoudienne*

Au cours du XIXème siècle, la dynastie saoudienne décline et ses membres doivent se réfugier au Koweit. C'est de là que en 1901 le jeune Ibn Sa'ud, un des chefs de clan de la région, converti au wahhabisme, lance un raid contre les ennemis de son clan, les Ibn Rachid, et, en 1902, parvient à reprendre la ville de Ryad dont il fait sa capitale. Son ambition est de reconstituer l'ancien royaume des saoudiens. Pour parvenir à ses fins, il projette de s'allier avec les Britanniques mais ceux-ci demeurent réservés. En mars 1914, Ibn Saoud signe un accord avec le gouvernement ottoman, qui est obligé de le reconnaître comme gouverneur héréditaire de la province du Nejd. Les Ottomans continuent de soutenir les Ibn Rachid et les services anglais du Caire jouent la carte du chérif Husayn de La Mecque pour qu'il prenne la tête de la révolte arabe de 1916 contre les Ottomans.

3. Un respect minorités non musulmanes

Alors que les minorités musulmanes sont brimées et combattues, les religions concurrentes de l'Islam sont presque toujours admises par les pouvoirs sunnites. En vertu de la loi islamique (la *charia*), les Gens dits du Livre (la Bible) sont protégés par les autorités officielles. Cette protection s'appelle la *Dhimma*. En échange de cette protection, les musulmans imposent un impôt *per capita* aux chrétiens et aux juifs. Les *dhimmi* doivent porter un insigne et sont interdits de monter à cheval et de porter certains vêtements. Ils sont exemptés du service militaire. Une grande liberté d'action leur est laissée. Pour ce faire est instauré le système du *millet* (communauté autonome) : les chefs des communautés peuvent exercer un pouvoir autonome et gérer leurs affaires intérieures

B. La modernisation politique

1. Les acteurs

Les réformes sont conduites par une élite occidentalisée soucieuse de remédier au déclin des sociétés locales. Ils importent des techniques administratives et militaires considérées comme des instruments neutres de progrès. Leur but est de s'emparer du secret de la puissance européenne, qui a pour nom le libéralisme, afin de redevenir forts et en même temps d'établir un discours politique permettant de s'attirer les faveurs des puissances européennes.

2. Les étapes

a. La première vague de réformes (1839-1860)

- Profitant de l'arrivée au pouvoir d'un sultan à la personnalité effacée, les réformateurs lui font proclamer en novembre 1839, *un grand édit* (dit de Gülhane). L'Empire se dote d'un système d'administration plus moderne fondé sur la séparation des domaines administratifs, juridiques et militaires. Des ministères à l'européennes sont créés ainsi qu'un budget annuel et une réorganisation des taxes.

- *Un réseau d'écoles d'Etat* est mis en place et se substitue aux anciens établissements islamiques.

- Une des aspects importants de cette réforme est la *publication du Code foncier (1858)* grâce auquel est lancé un programme de cadastration et d'enregistrement des biens. Le but poursuivi est de favoriser le développement de l'agriculture en incitant à la mise en valeur des terres peu exploitées.

b. Le mouvement constitutionnaliste à partir de 1860.

- *Il a une double origine* : d'une part la nouvelle génération des réformateurs qui estime que l'oeuvre des *Tanzimat* doit aboutir à un système politique représentatif à l'européenne et, d'autre part, le début d'une reformulation de la conception islamique du pouvoir. Ce mouvement est le fait d'intellectuels issus des nouvelles institutions éducatives, de la presse et de l'édition mises en place par les premières réformes. Ce mouvement met fin au monopole de la réflexion politique et religieuse exercé jusque là par les *oulémas*.

- Pour ces réformateurs, qui prennent le nom de *"Jeunes-Otttomans"*, il est possible de combiner l'influence occidentale avec l'héritage islamique dans le cadre du principe de consultation. Selon eux, la consultation est le remède aux maux dont souffre l'Empire.

- *Un nouveau découpage administratif.* L'administration provinciale est restructurée par la loi des *vilayet* de 1864 qui adopte un système analogue à celui de l'administration départementale française. Les territoires sont réorganisés en *vilayet* (équivalent d'une préfecture), eux mêmes divisés en *sandjak*. Le découpage administratif est doublé d'un découpage militaire. Ainsi dans chaque *vilayet*, le gouverneur (appelé *vali*) est assisté d'un chef militaire (le *muchir*). Au début du XXème siècle, l'Orient arabe est organisé comme suit :

1. trois *vilayet* mésopotamiens : Mossoul, Bagdad, Bassorah
2. trois *vilayet* syriens : Alep, Damas, Beyrouth.

Deux régions ont un statut différent :

1. Le *sandjak* de Jérusalem : bien que sous-division administrative, il ne dépend d'aucun vilayet mais directement de la Porte. La situation d'exception a été mise en place au milieu du XIXème siècle à cause de la tension internationale qui s'est produite autour des Lieux Saints de la chrétienté.

2. *Le Mont Liban* qui possède un statut spécial d'autonomie mis en place sous la pression des Européens en 1861 pour protéger les chrétiens Maronites qui avaient subit persécution des Druzes. La région est administrée par un gouverneur (*mutassarif*) nommé directement par la Porte et obligatoirement de confession catholique. Il est assisté par un conseil administratif composé des représentants élus de toutes les confessions de la Montagne libanaise. Dans ce conseil, les chrétiens Maronites possèdent la majorité des sièges.

- *En décembre 1876, une Constitution est promulguée et un régime semi-parlementaire est mis en place.* La Constitution est à la fois l'aboutissement du mouvement des réformes et, en même temps, la recherche d'une unité nationale ottomane permettant de mettre fin aux interventions des puissances étrangères en prenant intégralement en charge leurs exigences en matière de droits des populations chrétiennes. La Constitution est de courte durée : en 1878, le sultan suspend la Constitution et exile les principaux réformateurs libéraux ou les nomme dans des postes provinciaux.

C. La modernisation socio-culturelle

Dans la seconde moitié du XIXème siècle, apparaissent une série de nouvelles techniques et de nouveaux lieux qui dispensent le savoir.

1. **L'imprimerie,** que le monde musulman avait refusé au XVIème siècle, devient d'un usage courant. Des maisons d'éditions privées font leur apparition après 1850. Les traductions d'ouvrages européens se multiplient.

2. La presse connaît la même évolution. Au milieu du siècle, une presse d'opinion et de vulgarisation fait son apparition. La diffusion de l'imprimé est liée à l'extension d'un réseau scolaire modernisé

3. En dehors du système officiel étatique, les **écoles étrangères des missionnaires** jouent un rôle de plus en plus déterminant et diffusent de nouvelles formes de savoir reprises par le monde de l'édition et par la presse.

d. Une fraction de plus en plus importante de la population accède à **la maîtrise de l'écrit**. La langue turque se simplifie et se rapproche du turc populaire et l'arabe classique s'épure.

II. LA PERSE DE LA DYNASTIE DES KADJARS (1786-1920)

A. Après avoir paru favorable à des réformes, Nasir al-din shah (1848-1896) se montre de plus en plus indifférent aux problèmes de ses sujets et accentue le caractère absolutiste de son pouvoir et laisse les puissances étrangères mettre la main sur l'économie du pays.

B. Sa politique provoque à la fois le mécontentement des tenants des traditions religieuses et sociales dont les oulémas sont les chefs, et celui des partisans des réformes profondes, qui ne constituent qu'une minorité.

C. La conjonction des mécontents aboutit à une révolution dont les résultats sont l'instauration d'un régime parlementaire (oct.1906) et la promulgation d'une constitution (oct.1907).

D. En juin 1908, le nouveau Shah rétablit l'absolutisme. A la suite de révoltes en de nombreux endroits, le shah est déposé un an plus tard, et est remplacé par son fils (1909-1925) qui est le dernier souverain de la dynastie des Kadjars. Profitant de la situation politique trouble, Anglais, Russes et Allemands accroissent leur influence.

CHAPITRE III : LES CONSEQUENCES NEFASTES DE L'OUVERTURE A L'OCCIDENT

I. LA DEPENDANCE ECONOMIQUE

A. L'empire ottoman

1. **Les dirigeants ottomans se montrent plus préoccupés d'assurer la consommation intérieure que de susciter des activités productives.** Un indice : la politique des capitulations, qui depuis le XVIème siècle étaient des traités octroyés aux étrangers par le sultan, se transforme au XIXe siècle en traités de commerce résolument libre-échangistes qui ruinent toute perspective de développement économique local et qui profitent aux puissances étrangères.

2. **Les seuls progrès notables sont l'œuvre de sociétés étrangères qui bénéficient de conditions très avantageuses et songent d'abord à leurs profits.** Le symbole le plus évident est la fondation de la Banque ottomane, en 1863, par les Français et les Anglais. Elle joue un rôle capital dans la politique financière et économique de l'Empire ottoman. Au début des années 80, l'Empire ottoman traverse une grave crise financière. Il ne peut assurer les services publics que grâce aux avances de la banque ottomane. Pour obliger gouvernement ottoman à s'acquitter de ses dettes, les grandes puissances créent l'administration de la Dette publique qui prend en monopole les principales ressources du pays. Sous le nom de Banque impériale ottomane, cette administration, en 1881, devient , en outre, la banque officielle de l'Etat, tout en demeurant société étrangère.

3. **À la fin XIXème siècle, l'Etat ottoman passe alors sous tutelle européenne.** De nombreuses entreprises anglaises, françaises, allemandes, autrichiennes, belges obtiennent la concession des principaux services, l'exploitation des ressources, la construction des routes et des voies ferrées, en bénéficiant en plus d'avantages exorbitants. Les Allemands obtiennent par exemple la concession du chemin de fer de Bagdad et de la participation aux recherches et à l'exploitation des gisements pétrolifères (*Turkish Petroleum Company*).

B. L'Egypte

Elle présente un cas semblable à celui de l'Empire ottoman dont il fait d'ailleurs partie.

1. A la fin des années 60, les grands travaux d'utilité publique et surtout le percement du canal de Suez (1869) dépassent les possibilités de financement local et contraignent le souverain à des emprunts qui vont bientôt permettre l'ingérence directe de l'Europe, plus particulièrement celle de l'Angleterre, dans les affaires nationales.

2. **Les puissances s'ingèrent dans les finances** : pour éviter une catastrophe financière, en 1874, le souverain vend les parts égyptiennes du canal de Suez (44%) à la

Grande-Bretagne. Deux ans plus tard, acculé à la faillite, le souverain est contraint d'accepter l'installation au Caire, d'un organisme chargé de contrôler les recettes du pays et leur affectation au remboursement des emprunts

C. L'Iran

Durant le XIXème siècle, les Britanniques et les Russes obtiennent des concessions extraordinaires.Les Britanniques contrôlent la recherche et l'exploitation du pétrole en Iran du Sud (1901) et il créent *l'Anglo-Persian Oil Company* (1909). A *l'Imperial Bank of Persia* (anglaise) s'oppose la Banque d'escompte de la Perse (russe). A cela s'ajoute la domination politique des Britanniques sur le sud du pays, celle des Russes sur le nord.

II. CONSEQUENCES SOCIO-POLITIQUES

A. UNE DESTABILISATION DES STRUCTURES DE L'EMPIRE OTTOMAN

Les réformes provoquent une grave distorsion dans la société : elles modernisent les institutions sans veiller au changement des sociétés.

1. **La société ottomane repose traditionnellement sur la dichotomie entre musulmans et non-musulmans.** Sous la pression des puissances et l'attrait exercé par les modèles de la Révolution française sur les élites réformatrices, l'État ottoman promulgue en 1856, une charte fondamentale qui instaure dans l'Empire une égalité civile nominale. Cela se traduit par la publication de nouveaux codes juridiques et par la création de tribunaux séculiers s'inscrivent dans la même logique. Malgré ces dispositions, les *millet* qui continuent à exister et laisse aux tribunaux communautaires la charge du statut personnel. La persistance des *millet*, conjuguée au principe de l'égalité civile crée un nouvel équilibre instable entre les communautés. Les majorités musulmanes voient dans les réformes de simples privilèges indûment reconnus aux minorités sous la pression de leurs tuteurs étrangers.

B. **Les structures d'empire sont constituées de nombreuses médiations qui assurent le lien entre le pouvoir politique et la société.** A cause de ces médiations, l'État n'entre pas directement en rapport avec l'individu mais avec le groupe de base, que ce soit le *millet,* la tribu, la guilde ou la confrérie. La modernisation de l'Etat remet en cause ces structures intermédiaires.

B. L'Egypte passe sous contrôle britannique

En 1877, constitution d'un Conseil des ministres formé de trois personnes, un Français, un Britannique et un Egyptien. Du fait de l'abstention de la France à partir de 1882, l'Egypte passe sous contrôle exclusif de la Grande Bretagne qui le traite comme une colonie. L'armée anglaise assure l'ordre et le consul anglais dirige souverainement le pays.

CHAPITRE IV : LES REACTIONS AUX INGERENCES EUROPEENNES

I. DANS L'EMPIRE OTTOMAN

A. Une neutralisation des concurrents.

1. A l'échelon de l'empire

Aux ingérences croissantes des Européens, les Ottomans répondent par l'internationalisation des crises. Lorsqu'une puissance tente de s'emparer d'une région de l'Empire, la Porte incite une autre à développer ses prétentions sur la même région, provoquant ainsi une crise qui finit par neutraliser les concurrents. Par exemple, en 1880, le Sultan éloigne la menace d'une mainmise de la Grande Bretagne sur la Syrie en incitant la France à y développer son action ; en 1876, le sultan Abdul-Hamid II trouve un soutien dans l'Allemagne de Bismarck et de Guillaume II, qui visent à étendre l'influence allemande vers l'Est, aux dépens des Russes et des Anglais.

2. A l'échelon régional

Les populations qui sont des clientèles protégées par la différentes puissances européennes se défendent de la domination de la Porte en s'appuyant sur ces puissances. Pour les populations arabes c'est une manière de se protéger des Ottomans. Mais cela ne signifie pas qu'elles souhaitent être dominées par une puissance européenne.

II. LA REPONSE DE L'ISLAM : LE REFORMISME MUSULMAN (*SALZFFIYYAH*).

A. Le panislamisme

1. L'appel initial à la défense du monde musulman contre la menace européenne vient des Indes et trouve un écho immédiat en Afghanistan et en Perse. C'est contre la domination britannique dans le sous-continent indien puis en Égypte que le penseur et activiste persan Djamal al-Din al-Afghani (1838-1897) théorise le panislamisme

2. **Ce courant est issu de la prise de conscience du retard du monde de l'Islam sur l'Europe.** Pour combler ce retard, il paraît nécessaire de réformer l'Islam. La réforme est conçue comme un retour aux sources de la religion musulmane, un retour à l'Islam des premiers temps, épuré de toutes les déviations qu'il a connues par la suite. Ce mouvement réformiste prend le nom de *Salafiyyah* ou réformisme musulman.

3. **Face à l'agression européenne, l'Islam doit être un instrument de combat.** Sur le plan intérieur, il doit être un moyen de transformation de la société. Les penseurs condamnent donc les emprunts à l'Occident. Seule une application de la loi islamique permettra un retour de la puissance du monde musulman. L'application de la loi islamique doit se fonder sur les textes fondamentaux de l'Islam, à commencer par le Coran.

B. Lien entre islamisme et arabisme

1. **C'est dans l'entourage du Syrien Rashid Rida, installé en Egypte en 1897 que le lien s'établit entre islamisme et arabisme** : prôner un retour à l'Islam des premiers temps revient à assurer la primauté des Arabes dans l'Islam. C'est par ce que des non-Arabes se sont convertis à l'Islam, notamment les Turcs, que la religion musulmane est entrée en décadence. Ce milieu condamne donc le pouvoir ottoman qu'il accuse d'être responsable du retard pris par le monde musulman sur l'Europe. La conduite du monde musulman devrait donc revenir logiquement aux Arabes, qui sont les dépositaires du Coran.

2. Les propositions

a. ***Ces réformistes proposent l'établissement du Califat à La Mecque.*** Descendant du prophète Mahomet, le Calife aurait l'autorité spirituelle sur l'ensemble du monde musulman mais serait dénué de tout pouvoir temporel. Le projet suppose la suppression du califat ottoman, qui est établi depuis le XVIème siècle ainsi que la cessation de la possession des villes saintes de l'Islam par les Ottomans.

b. ***La réaction du sultan Abdulhamid II : être le champion du panislamisme.***

Il utilise l'Islam à des fins politiques. Porté au pouvoir par le courant réformiste et libéral, il ne suit pas longtemps cette voie. Un peu pus d'un an après la promulgation de la Constitution, il la suspend et renvoie le Parlement *sine die*. Hostile aux novateurs et aigri par le concessions faites aux puissances occidental, il rétablit le pouvoir absolu et axe sa politique sur le panislamisme, dans l'espoir de regrouper autour de sa personne les musulmans de l'empire, en prenant comme boucs émissaires les minoritaires. Les Arméniens sont victimes de cette politique (massacres de 1894 et de 1896). Le sultan est déposé en 1909.

III. LES MATURATIONS NATIONALISTES

Alors que le panislamisme apporte aux mutations des sociétés une réponse issue de leur culture propre, le nationalisme apparaît à l'inverse comme un produit d'importation venu d'Europe. L'Europe, après avoir proposé un modèle d'État, exporte désormais ses passions nationalistes C'est une intelligentsia urbaine frottée d'idées nouvelles qui pense ces « communautés imaginées » dont les fondements ici peuvent être confessionnels autant qu'ethnolinguistiques.

A. Le nationalisme turc

1. Ses spécificités

a. Comme les islamistes, **les nationalistes entendent assurer la survie de l'Empire ottoman et trouver le moyen de rattraper l'Occident, mais ils ont une vision laïque de l'histoire**. De culture francophone, ils se sont tournés vers le positivisme d'Auguste Comte et proclame des idées force comme "ordre", "progrès" et "discipline".

b. Ils n'appartiennent pas à l'élite gouvernementale ottomane mais **proviennent des cadres intermédiaires de l'Etat**, en particulier les officiers de l'armée, issus des classes moyennes éduquées et produites par les transformations des *Tanzimat.*

2. Leurs actions

a. ***En 1889, ils fondent à Istanbul le Comité d'union et de progrès (CUP)***. A partir de ce moment, le mouvement se diffuse en cellules dans tout l'Empire, essentiellement dans l'administration et dans l'armée. De nombreux Arabes sont dans leurs rangs, notamment au sein de cellules fondées hors de l'empire ottoman. Progressivement *on prend l'habitude d'appeler ces militants les Jeunes-Turcs.* Ces derniers tiennent leur premier Congrès à Paris en 1902.

b. ***Très rapidement deux grandes thèses politiques s'opposent en leur sein*** :

- un courant décentralisateur qui estime que la survie de l'empire passe par l'initiative privée et la décentralisation du pouvoir politique pour désamorcer les conflits ethniques

- un courant centralisateur qui estime que la décentralisation provoquera le démembrement de l'Empire et qu'il faut, au contraire, s'appuyer sur l'élément turc, le plus avancé dans la voie du progrès.

c. ***En 1908, à la suite du soulèvement de l'armée de Macédoine, le CUP demande le rétablissement de la Constitution***. Le sultan Abdul Hamid II cède et annonce la tenue d'élections. Le scrutin donne le pouvoir aux Jeunes-Turcs qui sont partisans de la centralisation. En 1909, les Jeunes-Turcs déposent le sultan Abdul Hamid. Il le remplace par un autre sans autorité.

d. ***S'inspirant du jacobinisme de tradition française, le CUP cherche à centraliser, uniformiser, égaliser, rationaliser et dans une certaine mesure à laïciser***. Les Jeunes-Turcs imitent également le modèle japonais : la victoire récente du Japon sur la Russie est à leurs yeux l'annonce du réveil de l'Orient face à la domination coloniale. Ils considèrent que, pour les non-musulmans, l'égalité ne doit pas être entre les individus mais entre les *millet*, ce qui implique le maintien des autonomies culturelles des différentes composantes de la société ottomane. Les Jeunes-Turcs restent au pouvoir jusqu'en 1918.

B. Le nationalisme arabe

1. Suscité par l'onde de choc de la révolution jeune-turque, **le premier arabisme culturel fleurit dans les villes du Croissant fertile** connu sous le nom de *nahda.* Il est le fruit d'une intelligentsia chrétienne qui impose une nouvelle vision de l'arabité, fondée sur la langue et la culture et des intellectuels musulmans réformistes qui cherchent à rendre aux Arabes leur place centrale dans un islam épuré.

2. Si les Arabes de l'Empire ottoman ont salué avec enthousiasme l'arrivée au pouvoir des Jeunes-Turcs, **ils doivent rapidement déchanter.**

a. Les motifs

A cause de la volonté centralisatrice du nouveau régime, les Arabes qui avaient été nommés par l'ancien Sultan sont remplacés par des Turcs. Alors que, à l'époque du sultan Abdul Hamid, les Arabes ne ressentaient pas langue turque pratiquée dans l'administration, la justice et l'enseignement comme une volonté de "turquification", ils l'interprètent désormais comme une volonté des Ottomans de diminuer la place de l'arabe et des Arabes.

b. Les actions

- *L'opposition des Arabes aux Jeunes-Turcs prend un caractère religieux* : l'imposition du turc est interprété comme une volonté de supprimer la langue du prophète. Le laïcisme est considéré comme une suite de trahisons et d'attaques contre l'Islam. Aussi, dès les premières lois du nouveau régime, certains milieux arabes relancent l'idée du califat usurpé par les Ottomans. Les premières mesures d'interdiction d'organisations arabes comme les clubs littéraires, sont perçues comme des agressions. Aussi, dès 1909, Rachi Dida, dans un article d'*Al Manar,* marque son inquiétude face à la scission entre Arabes et Turcs.

- *A la veille de la première guerre mondiale, dans les milieux arabes de l'Empire ottoman, éclosent plusieurs associations clandestines de nature politique qui réclament l'autonomie* :

  +. **Le Parti de la décentralisation administrative ottoman**. Fondé au Caire par des émigrés syro-libanais. Son programme consiste en des réformes administratives pour la Syrie, proches de l'autonomie ou dans le cadre d'une fédération avec l'Egypte. Ils sont favorables à l'influence britannique.

  +. **Le Comité des réformes de Beyrouth**. Fondé en 1912 par des personnalités influentes au sein du vilayet de Beyrouth. Ce comité revendique la mise sur pied d'une assemblée composée de chrétiens et de musulmans qui siègeraient à égalité et qui aurait tous les pouvoir administratifs.

  +. **Le Syriens de Paris**. Groupe fondé dans les années 80 par des Arabes ayant fui le régime du sultan Abdul Hamid II. Ils revendiquent une Syrie autonome au sein de l'Empire et sont assez favorables à l'accroissement territorial du Liban.

Ils sont proches du parti colonial français entretiennent des relations étroites avec la diplomatie française. En 1917, ils fondent le *Comité central syrien.*

+. **Al-Fatat**. Société secrète fondée en 1911 à Paris par de jeunes étudiants arabes dont les parents ont été bloqués dans leur carrière par l'arrivée au pouvoir des Jeunes -Turcs. Leur programme vise à l'indépendance des pays arabes.

+. **Al -Qahtaniyya**. Société secrète fondée en 1910, à Constantinople, par des officiers originaires des pays arabes ayant joué un rôle dans la révolution de 1908. Son programme st la revendication d'un Empire ottoman arabo-turc sur le modèle de la monarchie autro-hongroise.

- En 1913, pour protester contre la politique ottomane des Jeunes-Turcs (CUP), les Syriens de Paris, le Parti de la décentralisation et le Comité des réformes de Beyrouth tiennent **un Congrès arabe à Paris.** Le lieu du Congrès est la Société de géographie, place forte du parti colonial français.

- **Des notables traditionnels**, marginalisés par les évolutions laïcisantes et centralisatrices du pouvoir jeune-turc, se convertissent au nationalisme pour réagir contre la perte de leur statut :

+ Les Hachémites du Hedjaz qui, en 1916, seront les leaders d'une révolte arabe anti-ottomane soutenue par la Grande-Bretagne.

+ Certains officiers modernistes d'origine arabe supportent de plus en plus mal leur subordination à l'état-major turc.

+ Pour de nouvelles couches sociales formées de journalistes, d'avocats ou de professeurs, le nationalisme apparaît comme l'expression privilégiée de leurs aspirations à la mobilité sociale et politique.

C. Les réactions arabes à la présence sioniste

1. Dès l'apparition du sionisme politique, les Arabes y perçoivent une réelle menace.

a. ***En 1902, le syrien Rachid Rida évoque le danger politique que représente le sionisme naissant*** : il ne s'agit pas d'une demande de population persécutée cherchant refuge dans l'Empire ottoman mais d'un mouvement cherchant à s'emparer de la souveraineté politique en Palestine en achetant les terres du pays. Par conséquent, Rida conseille aux Arabes de s'inspirer des méthodes d'organisation sioniste afin de bâtir une communauté fondée sur l'Islam et la consultation fraternelle.

b. ***Chez les Arabes palestiniens, les premiers à avoir ressenti le problème posé par le sionisme politique sont les membres des communautés chrétiennes.*** Leur antisémitisme traditionnel est ravivé par la contamination de l'antisémitisme européen. L'exemple le plus connu est celui du chrétien Negib Azoury dans son ouvrage *Réveil de la nation arabe*, publié en 1905. Après avoir affirmé que les

Hébreux n'ont jamais contrôlé l'ensemble de la Palestine et qu'il n'ont possédé que la rive occidentale du Jourdain (l'actuelle Cisjordanie), il montre que la colonisation sioniste obéit à une logique de stratégie territoriale fondée sur l'appropriation des frontières naturelles dans les régions de l'actuel Sud-Liban, de l'Hermon et du Golan, du canal de Suez et du Sinaï et le désert arabique à l'est. A partir de ces frontières, ils en contrôleront l'intérieur.

2. Les premiers heurts entre arabes et juifs

a. ***Ils commencent au temps de la deuxième aliya.*** Afin de renforcer les implantations juives, les colons socialistes réclament l'arrêt de l'emploi des ouvriers arabes dans les colonies. Sous l'impulsion du *Palestine Office,* on s'oriente plutôt vers une agriculture collectiviste et coopérative qui travaille en circuit fermé, et on se passe donc de la main-d'oeuvre arabe. C'est l'époque de la constitution des premiers kibboutz qui est la mise en pratique de plusieurs idées : le socialisme utopique et populiste importé de Russie, la rédemption du peuple juif par le travail de la terre, les nécessités économiques du pays qu'il s'agit de mettre en valeur. La mise en place du socialisme sioniste accentue la séparation entre Arabes et Juifs et on assiste à des heurts dans la région de Tibériade entre 1901 et 1904, puis à Afula en 1910-1911.

b. ***Les premiers appels au sursaut des Arabes émanent des élites citadines palestiniennes***. Elles réclament une réaction de la part des autorités ottomanes en leur rappelant leur devoir de veiller aux intérêts de tous leurs sujets et elles interpellent même les dirigeants sionistes pour les ramener à la raison.

c. ***Directement menacés par les acquisitions de terres, les paysans palestiniens passent à l'action***. Mais, ils sont malheureusement déforcés par l'attitude des grands propriétaires, originaires des pays arabes voisins, qui acceptent de vendre leurs terres aux sociétés juives. Dans vingt-deux journaux palestiniens, parus entre 1908 et 1914, on répertorie des centaines d'articles qui dénoncent les dangers du sionisme politique.

d. ***Parmi les mises en garde, des voix juives s'élèvent***: celle notamment d'Ahad Ha'am, chef de file du sionisme spirituel, opposé au sionisme politique de Herzl. Dès 1891, il écrit, en guise d'avertissement, dans *Vérité de la terre de Palestine* : " Nous avons l'habitude de penser que les Arabes sont des sauvages du désert, qu'ils ne voient pas ou ne réalisent pas ce qui se passe autour d'eux [...] Mais c'est une grande erreur. Les Arabes voient et réalisent ce que nous faisons et ce que nous rechercherons en Palestine [...]. Si jamais nous nous développons de sorte à empiéter sur l'espace vital de la population autochtone, elle ne nous cèdera pas facilement sa place".

D. Dans la Perse des Qadjar.

1. **Les mutations nationalistes sont plus lentes** car le pays n'a guère connu les expériences modernisatrices menées dans l'Empire ottoman, et particulièrement dans sa partie égyptienne. Ce n'est qu'à l'extrême fin du XIXe siècle, que le nationalisme se cristallise dans le rejet des concessions étrangères imposées à la dynastie affaiblie.

2. La protestation populaire atteint son apogée lors du boycott du tabac déclenché en 1891-1892 contre l'octroi du monopole de ce produit à une société britannique. Ces événements en annoncent d'autres Mais ces événements sont lourds d'autres évolutions qui marqueront la fin du XIXème siècle : en témoigne **l'alliance politique scellée entre les *oulémas* (religieux), les *bazaris* (commerçants du bazar) et les réformateurs sécularistes**, que l'on retrouve à l'œuvre à la fois lors de la révolution constitutionnelle de 1905 à 1907 et dans les protestations de 1907 contre la division du pays en zones d'influence. Il est à noter que c'est la même configuration politique qui sera aux origines de la révolution islamique de 1979.

3. **Dans cette alliance triangulaire, la hiérarchie des oulémas chiites détient un rôle spécifique, sans équivalent dans le monde musulman.**

Depuis que, au XVIe siècle, la dynastie des Safavides a converti le pays au chiisme grâce au prosélytisme de clercs venus du Liban, d'Irak ou de Bahrein, la Perse est dotée d'un véritable clergé. Au cours des deux siècles suivants, l'affaiblissement des Safavides et de leurs successeurs a permis aux *oulémas* de prendre leurs distances à l'égard du pouvoir d'État. L'autonomisation a été servie par l'indépendance économique du clergé, assurée par sa richesse foncière et le bénéfice des taxes religieuses qui lui sont directement versées. Tandis que se constituait une hiérarchie de clercs, le réveil de la pensée chiite ouvrait la voie à l'innovation religieuse, voire à l'activisme politique d'une fraction du clergé. C'est celle-là qui allait prendre, à plusieurs reprises au cours du XXe siècle, la tête des mouvements de protestation.

TITRE II : LE MOYEN-ORIENT DURANT LA GUERRE (1914-1918)

CHAPITRE I. : L'EMPIRE OTTOMAN ENTRE EN GUERRE AUX COTES DES EMPIRES CENTRAUX

I.. Le 2 août 1914, l'Empire ottoman et l'Allemagne signent un traité secret d'alliance, auquel adhère, deux jours plus tard, l'Autriche-Hongrie. Le 9 septembre, la Porte annonce la suppression unilatérale des Capitulations, mettant ainsi fin à l'état de sujétion dans lequel l'Europe le tenait depuis plus d'un siècle.

II. Le 29 octobre, la flotte ottomane, passée sous le commandement allemand depuis le 23 septembre, bombarde le port russe d'Odessa. A cet acte de guerre, la Triple Entente répond en déclarant la guerre à l'Empire ottoman, le 2 et 5 novembre 1914. En réaction, la Sublime Porte proclame la guerre sainte dans tout le monde musulman.

CHAPITRE II : LES DIFFERENTS FRONTS

I. EN ANATOLIE ORIENTALE

Dans cette région, les antagonismes entre Turcs et Arméniens aboutissent à des massacres réciproques dont les Arméniens paient le prix par leur élimination totale dans cette province (1915-1919). En mai 1915, le gouvernement ottoman ordonne le déplacement de tous les Arméniens d'Anatolie orientale. La progression militaire russe lui fait craindre un soulèvement des Arméniens. Les opérations se déroulent dans des conditions effroyables (pillages, incendies, massacres). Sous l'action de l'Organisation spéciale, les colonnes de déportés arméniens qui se fuient vers la Syrie et la Mésopotamie, sont décimées. Les pertes humaines sont estimées à environ 1 million. Seuls 120.000 survivants atteignent la Syrie et 200.000 l'Euphrate. A la faveur de l'occupation russe, environ 300.000 Arméniens gagnent le Caucase. Après le départ en Europe, il ne reste plus que 70.000 Arméniens au Moyen-Orient. Selon l'historiographie arménienne, reprise par de nombreux historiens, il s'agit là d'un génocide : une volonté patente et délibérée d'exterminer un peuple.

La révolution bolchevique de 1917 met fin à la menace russe dans cette région

II. EN PAYS ARABE : TROIS ACCORDS SUCCESSIFS

A voir :

- PICAUDOU Nadine, *La décennie qui ébranla le Moyen-Orient, 1914-1923*, Editions Complexe (coll. Questions aux XXème siècle), Bruxelles, 1992.

A. Les accords Hussein-Mac Mahon (1915)

1. Dès la fin de 1914, les Anglais pénètrent **en Irak**, mais ce n'est qu'en 1917 qu'ils occupent Bagdad.

2. **Dans la péninsule arabique**, ils appuient la révolte des Arabes auxquels, en octobre 1915, ils promettent la constitution d'un grand royaume (accords Mac Mahon-chérif Hussein de La Mecque).

a. Des tractations laborieuses

- La proposition du shérif Hussein

Le 14 juillet 1915, le chérif de la Mecque envoie une lettre au haut-commissaire britannique en Egypte, Mac-Mahon. Il propose de créer un mouvement d'insurrection contre les Ottomans dans la péninsule arabique. En échange, il réclame l'indépendance des pays arabes au sud d'un ligne allant de Mersine (Cilicie) à la frontière persane et à l'exclusion de la région d'Aden (Yémen) qui resterait aux mains de la Grande Bretagne. Il demande également la reconnaissance d'un califat arabe de l'Islam et l'abolition des privilèges étrangers. Il précise enfin que les intérêts économiques et stratégiques britanniques seront préservés dans les régions arabes indépendantes.

- La réponse de Mac Mahon

La Grande Bretagne accueille favorablement les demandes du chérif. C'est la possibilité d'ouvrir un front secondaire sur les arrières ottomans et ainsi protéger

Après avoir repoussé les propositions du chérif sur la question des futurs frontières l'Egypte. du royaume arabe, Mac Mahon précise les limites territoriales concédées par la Grande Bretagne aux Arabes : l'indépendance du futur Etat est reconnue sur l'ensemble des régions arabes à l'exclusion de la Mésopotamie où la Grande-Bretagne réclame une sorte de protectorat ou de zone d'influence, et du littoral syrien d'une allant d'Alep à la Mer Morte. Mac Mahon considère que cette dernière zone n'est pas purement arabe et donc doit être exclue des limites demandées. En avançant cet argument, la Grande Bretagne entend assurer la satisfaction des demandes françaises en Syrie, se réserver le sort de la Palestine et des Lieux saints et protéger les intérêts sionistes.

- La réaction de Hussein

Le chérif de la Mecque accepte les demandes britanniques en Mésopotamie mais il refuse les arguments avancés à propos du littoral syrien. Il estime que si Londres est

réservé sur cette question c'est parce cette région est fortement peuplée de chrétiens. Or, pour Hussein, chrétiens et musulmans sont ethniquement des Arabes. De plus, il est hostile à l'entreprise sioniste en Palestine.

- *La réponse évasive de Mac Mahon*

Craignant que la réserve mise par son pays ne provoque le refus du chérif de déclencher la révolte arabe, Mac Mahon fait mine d'accepter les restrictions du chérif et juge qu'il est nécessaire de s'entendre au plus vite avec la France sur l'avenir des régions de l'Orient arabe. Aussi la Grande-Bretagne informe-t-elle la France des négociations avec le chérif de La Mecque et entend profiter de celles-ci pour forcer son allié, jusque-là réticente, à abandonner sa politique ottomane pour discuter du partage de l'Orient arabe.

b. Les conséquences sur le terrain

De 1916 à 1918, grâce à l'action du prince Fayçal, fils d'Hussein, et du célèbre colonel Lawrence, les Arabes contraignent les Turcs à battre en retraite jusqu'en Anatolie.

B. Les accords Sykes-Picot (janvier 1916)

1. La promesse faite à Hussein de la constitution d'un grand royaume arabe est remise en question par les accords Sykes (député conservateur anglais) - Picot (ancien ambassadeur de France à Beyrouth)

2. Contenu des accords

Ils rédigent un mémorandum qui servira de cadre aux accords franco-britannique sur l'avenir de l'Orient arabe au lendemain de la première guerre.

a. La France et la Grande-Bretagne s'engagent à ***reconnaître et à protéger une "confédération d'Etats arabes" s'étendant de la péninsule arabique à la partie nord de l'Orient arabe***

b. ***Les restrictions sont les suivantes*** :

- *La France et la Grande Bretagne reçoivent un territoire en administration directe*, la première sur le littoral libanais (zone coloriée en bleu), la seconde sur la basse Mésopotamie (zone coloriée en rouge).

- *Les deux pays s'octroient également une zone d'influence dans la région* : la France sur le Syrie intérieure, entre Damas et Alep (zone A), la Grande Bretagne sur la région de Bagdad (zone B).

- Dans leurs zones respectives, les deux pays s'engagent à *fournir des conseillers et des administrateurs.*

- *La Palestine forme une zone internationale* (coloriée en brun) divisée en trois secteurs : le premier sous souveraineté française au nord (à l'exception des ports d'Haïfa et de Saint Jean d'Acre) qui passent sous contrôle britannique) ; le deuxième sous souveraineté britannique au sud ; le troisième sous régime international au centre, autour de Jérusalem. Le régime de cette ville associerait

d'autres puissances chrétiennes mais également le nouveau royaume arabe en raison de la présence de Lieux saints musulmans.

3. La communication des accords

En mars 1916, Sykes et Picot sont envoyés à Pétrograd pour obtenir l'accord de la Russie sur leur mémorandum. Si la Russie approuve la création du royaume arabe, elle s'inquiète des vues françaises sur Mossoul, région que le Russie convoite. Au prix de quelques rectifications géographiques, les protagonistes parviennent à se mettre d'accord : la Russie approuve l'internationalisation des Lieux saints et y réclame un libre usage pour les orthodoxes. L'accord est signé en mars et mai 1916. Après leur révolution, le gouvernement bolchevique dévoilera ces accords secrets aux Arabes.

C. La déclaration Balfour (novembre 1917)

Voir : ALEM Jean-Pierre, *La déclaration Balfour. Aux sources de l'Etat d'Israël*, Complexe (coll. La mémoire du siècle), Bruxelles, 1982.

1. Les motifs

En décembre 1916, le cabinet britannique dont Lord Balfour occupe le poste de ministre des affaires étrangères, estime qu'en cas d'occupation militaire de la Palestine, il ne saurait être question de la rétrocéder à une administration internationale, ainsi que le prévoit l'accord Sykes-Picot.

Londres plaide pour la création d'un protectorat britannique pour cette région. Dans cadre, les projets sionistes présentés par Chaïm Weizmann, président de la Fédération sioniste de Grande-Bretagne, intéressent Londres. Les projets justifieraient la mise en place d'un protectorat et permettraient à la Grande Bretagne de constituer en Palestine une zone-tampon entre la Syrie française et l'Egypte. En outre, par la culture biblique du protestantisme, les Anglo-Saxons sont portés à soutenir la cause sioniste.

2. Les tractations

a. En février 1917, Mark Sykes, secrétaire adjoint au cabinet de guerre, rencontre une délégation sioniste composée de James Rotschild, de Chaïm Weizmann, de Sokolow et d'Herbert Samuel. Il leur fait par de la sympathie de son pays pour une Palestine juive et obtient que Sokolov soit mandaté pour entrer en contact avec les gouvernements alliés. Sokolov rencontre des responsables français et italiens, ainsi que le Pape Benoît XV.

b. L'action des sionistes est renforcée par l'éclatement de la révolution russe. Les Alliés pensent qu'il faut favoriser les projets de sionistes pour maintenir la Russie dans la guerre car les juifs, qui ont joué un rôle important dans la révolution de février, peuvent avoir une influence déterminante sur les dirigeants russes.

c. En juillet 1917, Sokolov, avec d'autres dirigeants sionistes, rédige un projet de déclaration à soumettre au gouvernement britannique. Le gouvernement serait favorable à "un foyer national pour le peuple juif en Palestine", sous un protectorat à définir. L'immigration des Juifs y serait libre et l'autonomie de la nationalité juive garantie. Le projet est transmis par Lord Roschild à Sykes et au *Foreign Office*. Il est également transmis à Wilson, le président des U.S.A. Ce dernier se montre favorable au contenu du texte mais ne souhaite pas s'engager officiellement.

3. Le contenu

Le 2 novembre 1917, lord Balfour adresse à lord Rotschild une lettre dans laquelle il précise que le gouvernement britannique " envisage favorablement l'établissement en Palestine d'un foyer national juif et qu'il emploie tous ses efforts pour la réalisation de cet objectif, étant entendu que rien ne sera fait qui puisse porter atteinte aux droits civils et religieux des collectivités non juives existant en Palestine, soit aux droits et au statut politique dont les Juifs disposent dans tout autre pays".

Les deux derniers accords seront déterminants pour l'avenir du Moyen-Orient après la guerre.

4. Les réactions à la déclaration

a. Favorables.

Le mouvement sioniste salue cette déclaration avec enthousiasme. Le 14 février 1918, *le gouvernement français* envoie une lettre officielle à Sokolov dans laquelle il affirme que "l'entente est complète entre les gouvernements français et britannique en ce qui concerne la question d'un établissement juif en Palestine". Le 9 mai, *le gouvernement italien* adresse une lettre au même Sokolow. Il y parle de la formation en Palestine d'un "centre national israélite" et mentionne le respect des" droits politiques" des communautés non juives. *Le président Wilson* ne prend pas officiellement position car il désire arriver libre de tout engagement à la conférence de Paris qui clôture la première guerre mondiale.

b. Défavorables.

Les Arabes s'y montrent très hostiles. Outre l'affirmation officielle du projet de foyer national et sa proclamation de l'existence d'un peuple juif, cette déclaration fixe le statut des Palestiniens. Ils sont désormais définis comme " les communautés non-juives présentes en Palestine". En outre, la déclaration ne leur reconnaît pas de droits politiques alors que ceux-ci sont garantis aux Juifs.

En novembre 1918, l'annonce par la commission sioniste des célébrations du premier anniversaire de la déclaration provoque des manifestations à travers toute la Palstine. Accompagnés de toutes les communautés, le maire de Jérusalem remet une pétition dans laquelle il s'insurge contre la "présomption que le Palestine puisse être donnée à l'une des trois religions de ses habitants"

CHAPITRE III : L'OCCUPATION MILITAIRE DU MOYEN-ORIENT

I. LA CONVENTION DE MOUDROS (30 OCTOBRE 1918)

A. Elle impose la démobilisation immédiate de l'armée ottomane, la confiscation de la flotte de guerre, la reddition des forces encore actives dans les régions arabes (Syrie, Hedjaz, etc...) et l'évacuation de la Transcaucasie.

B. La circulation dans les détroits est libre et la région est occupée par les Alliés. Tous les moyens de communication des ottomans (ports, chemins de fer, véhicules) peuvent être utilisés par les Alliés.

C. L'article 7 prévoit que les vainqueurs peuvent occuper des points stratégiques de leur choix. Les forces alliées prennent possession de territoires ottomans : la France occupe la Cilicie, les Grecs, la Thrace orientale et Smyrne, les Italiens le sud-ouest de l'Anatolie.

D. Le 1er novembre 1918, les principaux dirigeants de l'Empire ottoman s'enfuient et se réfugient en Allemagne. Dans les jours suivants, le CUP s'autodissout et laisse les responsabilités politiques aux membres de l'Entente libérale.

II. L'OCCUPATION BRITANNIQUE DE LA MESOPOTAMIE

A. En mars 1917, les troupes britanniques de la Basse-Mésopotamie **s'emparent de Bagdad.**

B. A la fin de la guerre, **elles occupent la région de Mossoul**, en dépit du fait que cette dernière est dans la zone A de l'accord Sykes-Picot et doit donc revenir à la France. La volonté britannique d'occuper l'ensemble de la Mésopotamie est dictée par la richesse pétrolière de la région.

C. A la fin de l'année 1918, **les Britanniques optent pour un système d'administration directe.** Ils organisent une consultation populaire dont les questions sont très nettement dirigées en faveur de la constitution d'un Etat arabe sous contrôle britannique et dirigé par un émir. Pour occuper cette place, Londres songe à Abdallah, un des fils de Hussein, le chérif de La Mecque.

III. LE PARTAGE MILITAIRE DU LITTORAL MEDITERRANEEN

A. En octobre 1918, le général Allenby, qui a libéré la Palestine, **partage les régions syro-palestiniennes en trois zones militaires :**

une zone britannique en Palestine ; une zone arabe entre Damas et Alexandrette; une zone française sur le littoral de Beyrouth. Des conseillers et des agents britanniques sont présents dans les trois zones et Allenby demeure l'autorité suprême.

B. Les frictions entre Arabes et Français se multiplient, tant à Damas qu'à Beyrouth. Faysal, un des fils d'Hussein, tente d'instaurer un gouvernement arabe à Beyrouth mais il se heurte à l'une vivre hostilité française. Les Français obtiennent des Britanniques la possibilité de dépêcher une mission politico-militaire chargé d'établir des relations

avec le gouvernement arabe de Damas. Cette mission échoue.

CONCLUSION

A la fin de l'année 1918, la carte politique et territoriale du Moyen-Orient est totalement bouleversée. En dépit des velléités d'indépendance arabe et de leur révolte de 1916, le sort de la région demeure dans les mains de puissances européennes, notamment de la France et de l'Angleterre. Il se décidera lors de la conférence de Paris et par les traités qui seront signés par la suite.

TITRE III : LA BALKANISATION DU MOYEN-ORIENT ENTRE-LES-DEUX-GUERRES (1919-1939)

CHAPITRE I : LES DECISIONS OCCIDENTALES DE L'APRES-GUERRE

Introduction

L'effondrement de l'Empire ottoman, au lendemain de la Première Guerre mondiale, apparaît comme **l'aboutissement logique des processus dissolvants à l'oeuvre tout au long du XIXe siècle**. Il a été accéléré par la défaite militaire consécutive au choix de l'alliance allemande.

A partir de ce moment, les anciens pays qui soutenaient l'intégrité ottomane, **la France et l'Angleterre, deviennent les adversaires les plus acharnés des Ottomans puis des Turcs**. En l'absence de la Russie qui a basculé dans la révolution, le face-à-face franco-britannique façonne dès lors la carte territoriale du Proche-Orient telle qu'elle se présente aujourd'hui. Ils dessinent la carte au mépris des réseaux d'échange traditionnels et les nouvelles frontières atomisent le Croissant fertile. **On peut parler de balkanisation de la région**. Les nouveaux Etats s'ordonnent alors autour des groupes humains dont l'émancipation a pu bénéficier du soutien actif des puissances.

Après la guerre, le sort du Moyen-Orient, se décide en Europe lors d'une série de conférences diplomatiques. L'empire ottoman est démembré et, en dépit des nombreuses manifestations d'indépendance, **le Moyen-Orient arabe passe sous la domination occidentale, essentiellement de la Grande-Bretagne et de la France**

I. LE TRAITE DE SEVRES (août 1920)

Ce traité qui st imposé à l'empire ottoman prend les dispositions suivantes :

A. Le territoire, réduit au plateau anatolien, conserve sa capitale Constantinople.

B. Les détroits sont neutralisés et démilitarisés.

C. L'Empire doit livrer sa flotte de guerre et son armée est réduite à 50.000 hommes.

D. L'Empire est dépecé entre **la Grèce** (Thrace orientale et région de Smyrne), **l'Italie** (région d'Adalia), **la France** (Syrie et Cilicie) et **la Grande Bretagne** (Palestine et Irak).

E. Prévision d'un **Etat arménien**, sous mandat des U.S.A, en Anatolie orientale.

F. **Aux Kurdes**, le traité reconnaît une entité autonome réduite à une fraction de l'actuel Kurdistan de Turquie car la Grande-Bretagne ne peut envisager l'indépendance d'un Kurdistan méridional au sous-sol gorgé de pétrole.

II. LES MANDATS DE LA SOCIETE DES NATIONS

A. **Dans l'article 22 du Pacte de la S.D.N (avril 1919), il est décidé que les territoires possédés par les Etats vaincus seraient placés sous la tutelle de puissances mandataires, chargées de les conduire vers l'indépendance**. Une clause spéciale de cet article concerne l'ancien empire ottoman, tout spécialement le Moyen-Orient arabe. Il y est souligné que, puisque les peuples de cette région ont déjà atteint un fort degré de développement, ils pourront accéder rapidement à l'indépendance. Ce système convient parfaitement à la France et à la Grande-Bretagne car il propose un régime d'administration indirecte moins coûteux que le système colonial classique. Le Mandat prévoit en effet que les frais d'installation de la puissance mandataires seront pris en charge par le gouvernement local.

B. Le 25 avril, le Conseil suprême de la Conférence de la Paix, lors des accords de San Remo, attribue **les mandats à la France (Syrie et Liban) et à la Grande Bretagne (Irak et Palestine).** Sans le consentement de Arabes, le Conseil confirme que le mandat sur le Palestine est attribué à la Grande Bretagne. Les frontières de la Palestine mandataire y sont définies : elles s'étendent du nord de la Galilée au désert du Néguev et du littoral méditerranéen au Jourdain.

C. **Entre 1920 et 1922, la France et l'Angleterre prennent possession de leurs mandats.**

1. La France s'installe au Liban et en Syrie.
2. La Grande Bretagne en Palestine et en Irak. En 1921, la Grande Bretagne crée, entre ses deux possessions mandataires, un émirat de Transjordanie qu'il confie à Abdallah, un des fils du chérif Hussein. Ce nouvel émirat est étroitement contrôlé par l'armée britannique.

Conclusion

Par ces différentes décisions, la carte géopolitique du Moyen-Orient contemporain prend forme.

CHAPITRE II : LES EVOLUTIONS DECALEES DU MOYEN ORIENT DURANT L'ENTRE-DEUX-GUERRES

Les années 1920 infléchissent le destin du Moyen-Orient dans des sens divergents selon que l'on considère les États arabes, pour la plupart soumis à la tutelle étrangère, ou les pays non arabes (Turquie, Iran, Afghanistan) qui parviennent à imposer leur indépendance et choisissent la voie d'une modernisation autoritaire.

I. LES PAYS NON ARABES

A. La vigoureuse renaissance turque : l'installation de la république. .

1. Une lutte de libération

a. L'action de Mustapha Kémal.

- Le général Mustafa Kemal qui s'est illustré pendant la guerre, s'insurge contre le dépeçage de son pays. *Il refuse la signature du Traité de Sèvres* par le sultan Mehmed VI et, dès le 19 mai 1919, proclame la révolution nationale.

- Lorsque les Grecs débarquent en Asie Mineure, Mustafa Kémal déclenche *la guerre d'indépendance (août 1920*). Après deux ans de lutte, les Turcs chassent les Grecs, au prix de nombreux massacres de populations civiles.

- La Grande Bretagne tente de conserver le contrôle des Détroits mais la France et l'Italie en décident l'évacuation en septembre 1922.

- En octobre, *l'armistice de Moudania est signé* et les Turcs retrouvent la souveraineté sur leur capitale. Le 2 novembre Mustapha Kémal, abolit le sultanat.

b. *Le Traité de Lausanne (24 juillet 1923) remplace le traité de Sèvres.*

- *Ses clauses*

  + Il rend à la Turquie toute l'Asie mineure ainsi que la Thrace orientale.

  + Les Capitulations sont définitivement abolies.

  + Les Détroits restent démilitarisés.

- *Déception des Arméniens et des Kurdes*

Le repli politique américain intensifie la résistance du mouvement national turc et les aspirations anglaises ruinent les espérances des Arméniens et des Kurdes. La sympathie dont ***les Arméniens*** ont un moment bénéficié dans les opinions occidentales à la suite du génocide de 1915 n'a pas suffi à leur assurer un État. Répression et cooptation se conjuguent dans la république turque pour tenter de faire des ***Kurdes anatoliens*** les « Turcs des montagnes ». Les Anglais n'acceptent pas créer un Kurdistan au Nord de l'Irak gorgé de pétrole.

c. Le nouveau chef d'Etat, Mustapha Kémal, surnommé Atatürk (le père des Turcs) proclame la république le 29 octobre 1923.

d. Caractéristiques du nouveau régime

- Sources d'inspiration.

Mustafa Kemal a très vite renoncé à reconstituer l'Empire et refusé les fantasmes pantouraniens de ceux qui rêvaient d'unifier les populations turcophones d'Asie centrale. Le succès du kémalisme tient en partie au réalisme de ce choix. Il doit également beaucoup à l'héritage ottoman. Lorsqu'il adopte le slogan de Ziya Gökalp, « turquiser, moderniser, occidentaliser », Kemal se situe dans la lignée des Jeunes-Turcs, dont il est le disciple direct, et s'appuie sur une armée et sur un appareil d'État dont il hérite au sortir de la guerre.

- Appuis et alliances. Le kémalisme entend porter le changement au cœur même de la société, sur la base d'un système politique autoritaire et centralisé, dans lequel le règne du parti unique n'est tempéré que par le paternalisme charismatique d'Atatürk. Loin de choisir la voie d'une mobilisation de masse, le régime noue, à la faveur de la lutte nationale, une alliance avec la bourgeoisie terrienne et commerçante. Ce choix politique explique la timidité de la réforme agraire. Il ne se démentira pas au cours des années 1930, alors même que l'État intervient directement dans le champ économique et construit un puissant secteur public, fer de lance de l'industrialisation du pays.

- La laïcité. Si le régime entend préserver ses liens avec les vieilles élites économiques, il agit différemment avec les milieux religieux conservateurs, initialement mobilisés eux aussi dans la lutte contre l'envahisseur infidèle. La rupture avec les oulémas apparaît à la fois comme la cause et la conséquence d'une politique de laïcisation restée sans équivalent jusqu'à ce jour dans un État musulman.

La laïcisation se fait par étapes : en mars 1924, le califat est aboli ; aux termes de la Constitution de 1928, l'islam cesse d'être reconnu comme religion d'État ; en 1937, enfin, la laïcité est explicitement revendiquée comme l'un des fondements de la république de Turquie. Au-delà même du champ institutionnel, l'État kémaliste s'applique à restreindre l'influence sociale de l'islam par la suppression des *madrasa* en 1924, l'interdiction des confréries en 1925 et la laïcisation en 1926 du statut personnel, qui interdit la répudiation et la polygamie et introduit le mariage civil. Ces mesures s'accompagnent de la volonté de contrôler l'islam officiel en créant un « clergé républicain » peu susceptible de constituer un pôle d'opposition au pouvoir.

B. La Perse

Dans ce pays, les évolutions de l'entre-deux-guerres offre des différences fondamentales avec celle de la Turquie : l'indépendance y est concédée autant que conquise, et aucune véritable guerre de libération n'est venue y enraciner l'État dans la nation. A la différence de la république turque, la monarchie de Téhéran règne sur des sociétés ethniquement composites et socialement fragmentées. La prégnance des

structures tribales, très variable selon les régions, apparaît comme un obstacle majeur à l'extension de l'appareil d'État. Pour cet Etat, la formation d'une armée nationale et la diffusion d'un enseignement moderne sont donc au cœur des enjeux politiques

1. Présentation géographique

a. ***Ce pays est un haut plateau***, dont l'altitude varie le plus souvent de 800 à 1 500 mètres, incorporé à l'ensemble des chaînes plissées alpino-himalayennes, bordé au nord par le bourrelet montagneux des chaînes de l'Elbourz et du Khurasan, au sud par les chaînes du Zagros et du Baloutchistan, et incurvé en cuvettes dont les plus profondes (Grand Kavir, désert de Lout, à moins de 300 m d'altitude) ont subi une dégradation aride prononcée.

b. ***Les précipitations annuelles*** ne dépassent 400 mm que dans les chaînes septentrionales avec leur bordure caspienne, et dans la partie occidentale du Zagros, ainsi que sur quelques hauts reliefs isolés. En dehors de ces zones montagneuses, la culture pluviale des céréales n'est possible que dans la partie nord-occidentale du plateau (Azerbaïdjan), à l'exclusion même des bassins les plus abrités.

c. Le déboisement est quasi total, à l'exception de la frange humide de la Caspienne. ***Ainsi se dessine un double contraste naturel***, d'une part entre les bourrelets montagneux périphériques, plus arrosés, et le haut plateau central aride, d'autre part entre le Nord-Ouest et le Sud-Est.

2. Situation politique.

a. La Perse doit son émancipation à l'effacement de la Russie au lendemain de la révolution bolchevique, alors même que la Grande-Bretagne, affaiblie par la guerre, ne parvient plus à contrôler l'ensemble du Moyen-Orient. Dans ce pays où le mouvement national reste minoritaire et fragmenté, les Anglais favorisent en 1921 la prise de pouvoir par les Cosaques de Reza Khan, le futur Reza Shah.

b. Devenue l'Iran en 1934, la Perse amorce, à l'exemple de la Turquie, une politique d'industrialisation menée par l'État et financée par les royalties du pétrole. La volonté modernisatrice du régime se manifeste par quelques mesures symboliques, dont le dévoilement des femmes, sans qu'on puisse parler ici de véritable tentative de sécularisation de la société ni de laïcisation des institutions. La politique du shah pose les bases d'un dualisme culturel qui s'aggravera sous le règne de Mohamed Reza pour exploser au moment de la révolution islamique de 1979.

II. LES PAYS ARABES

La tutelle mandataire occidentale sur ces pays accentue le décalage avec la Turquie voisine. Après l'acquisition de leur indépendance, la plupart des États arabes connaissent des évolutions économiques et politiques très comparables à celles de la Turquie kémaliste. La Grande-Bretagne et la France gèrent leur mandat de manière très différente.

A. Les pays sous mandat britannique

Les Britanniques associent les élites locales à la gestion politique interne, tout en conservant un contrôle direct sur la défense, les affaires étrangères et en assurant la protection de leurs intérêts économiques.

1. L'Irak

a. Présentation géographique

- *Sa superficie*. 438 446 kilomètres carrés (France 550.000 km²),. Le pays est essentiellement constitué d'un large couloir alluvionnaire encaissé entre les massifs montagneux irano-anatoliens (au nord et à l'est) culminant à 3.607 mètres et un plateau désertique de 200 à 1 000 mètres s'élevant en pente douce de la rive occidentale, de l'Euphrate à la Syrie. La partie fertile de ce couloir, ne dépassant nulle part 100 à 150 kilomètres de largeur. Les eaux du Tigre et de l'Euphrate, réunies exactement non loin de Kurna, forment une large voie d'eau, le Chatt al-Arab (Shatt al-'Arab), longue de 180 km, aboutissant à Fao; sur son cours le port de Basrah, la «Venise de l'Orient», à quelque 150 km à l'intérieur des terres, accueille les navires de haute mer.

- *Les frontières*. A l'exception de la frontière orientale, qui date du XVIIème siècle (accord entre l'empire ottoman et empire perse) et dont le tracé a été confirmé en 1921, les autres frontières ont été tracées suivant les intérêts des puissances de l'époque

* **Au Nord** (la Turquie) : les contreforts des chaînes du Kurdistan. La ligne de front est dessinée là où s'arrête l'avance des troupes britanniques contre l'empire ottoman. Les intérêts pétroliers dominent : les Anglais occupent Kirkouk et Mossoul (gisements pétroliers connus avant 1914) et les premiers contreforts montagneux où d'autres gisements pourraient être découverts.

* **A l'Ouest** (avec la Syrie et la Jordanie). La frontière, qui traverse des régions désertiques, a été le fruit d'une longue négociation.

* **Au Sud.** La frontière est le résultat de la poussée des Saoudiens vers le Nord. Ces derniers considèrent que la limite de leur expansion est l'Euphrate. Ils sont dissuadés militairement par les Britanniques. Cela explique la pointe du territoire saoudien qui réduit en son milieu le territoire jordanien.

A la frontière sud : **le cas particulier du Koweit**. Convoité par les Saoudiens qui estiment que ce territoire qui était protectorat officiel britannique depuis 1914, leur appartient.. Le Koweit est un objet de litige avec les Irakiens. Il prive

volontairement l'Irak de son débouché naturel vers le Golfe arabo-persique. Le débouché sur le Golfe se réduit à 50 km de côte formé de marais. Les embouchures des fleuves se perdent dans une zone marécageuse défavorable à des installations portuaires.

Conclusion

Le découpage des frontières de ce pays ne tient pas compte des groupes ethniques et des appartenances religieuses. L'Irak présente une mosaïque de peuples, de langues et de religions.

b. Les groupes socio-religieux

-. Les ethnies.

Les Arabes : la majorité des Irakiens sont des Arabes (plus de 70 p. 100). Leur sédentarisation n'a pas totalement effacé leur sentiment d'appartenir à une tribu ou à un clan. Il arrive que quelques grandes familles se reconnaissent autour d'un nom qui est parfois aussi celui de leur village.

Le second groupe ethnique en importance est constitué par les **Kurdes**. Ce sont des Indo-Européens. Leur nombre est estimé à 28 p. 100 de la population totale. Ils dominent dans le Nord montagneux où ils ont sauvegardé leur caractère propre et l'usage de leur langue.

- Les religions.

Les musulmans se répartissent en deux groupes, **les shiites**, qui représenteraient 57 p. 100 de la population, et les sunnites qui sont environ 43 p. 100%. *Les shiites*, qui dans leur immense majorité sont arabes (on compte cependant quelques Kurdes et Turkmènes), sont localisés dans le Sud, entre Bagdad et Bassora. Ils constituent une branche (plutôt qu'une secte). Le shiisme possède en Irak ses principaux lieux saints: Koufa, Nadjaf et surtout Kerbala où a eu lieu le martyre de Hussein. Le particularisme de cette communauté au sein de l'Islam, longtemps défavorisée et parfois même exclue des responsabilités politiques, et son homogénéité ont toujours suscité des inquiétudes au sein du pouvoir.

Les sunnites sont en majorité non arabes puisque les Kurdes, sunnites, constitueraient 28 p. 100 de la population. Les Arabes sunnites habitent les villes, le Centre et l'Ouest. *Les chrétiens* Ils sont minoritaires (3 p. 100 de la population). Les chrétiens habitent surtout le Nord, autour de Mossoul qui reste un haut lieu du christianisme d'Orient, Bagdad et Bassora, sur le Golfe.

c. Situation socio-politique

Le pays connaît une histoire mouvementée et empreinte d'autoritarisme et de violence qui a été en croissant.

- Les Britanniques contrôlent le pays

Ils installent un royaume d'Irak à la tête duquel ils placent en 1921 un des fils du Shérif de La Mecque, Faycal qui a été chassé du trône de Syrie par les Français.

Ils ignorent les revendications de Kurdes qui en 1920 réclamaient la création d'un Kurdistan.

Ils sont particulièrement attentifs à protéger leurs intérêts pétroliers : en 1928, Anglais, Français et Américains constituent un compagnie internationale, *l'Irak Petroleum Company*, dont le capital est divisé en quatre parties de 24,75 % chacune : une pour la Shell, une pour l'Anglo Iranian Co, une pour la Compagnie financière des pétroles, une pour la Standard Oil et Mobil.

En 1930, les Anglais renoncent à leur mandat et accordent l'indépendance au pays et remplacent le haut-commissaire britannique par un ambassadeur. En compensation est signé un protocole sur l'exploitation et le transport du pétrole irakien vers la Méditerranée. Les négociations qui comportent la cession du sous-sol irakien aux Compagnies occidentales sont menées du côté irakien par le premier ministre. Par les accords de 1930, l'armée et la police sont étroitement liées aux forces britanniques restées stationnées dans le pays pour protéger les compagnies pétrolières

L'Irak paye ainsi son indépendance d'une certaine diminution de souveraineté. Dès lors la reconquête de cette souveraineté est inscrite au programme de ses partis politiques

Au cours des négociations menées de 1929 à 1938, l'Irak Petroleum Company se fait concéder une surface de 418 000 km^2, soit la quasi-totalité du territoire irakien (446 713 km^2), et cela jusqu'à l'an 2000. Les redevances à verser au trésor irakien sont calculées à partir d'un forfait maximal annuel de 400 000 livres-or. Un double pipe-line est construit en direction de la Méditerranée. En 1934, le premier pétrole irakien est embarqué au terminal de Tripoli (Liban) et à Haïfa (Palestine).

- *Le gouvernement autoritaire de la dynastie hachémite*

La monarchie hachémite détient non seulement l'exécutif et le législatif mais également le judiciaire puisque les libertés constitutionnelles sont suspendues presque en permanence par la loi martiale (seize fois décrétée). Durant les trente sept ans de monarchie, l'Irak ne connaît pas d'autre statut que celui de l'état d'exception. La ligne générale de la politique de la monarchie, alliée à la diplomatie du *Foreign Office*, paraît avoir consisté à soustraire l'Irak à l'attraction arabe pour l'attacher à la Turquie et à l'Iran, et par delà, à une politique exclusivement européenne.

Les partis d'opposition, en revanche, qui recherchent selon l'occasion l'Alliance avec l'Allemagne du troisième Reich ou avec l'Europe socialiste, s'entendent pour rejoindre le camp arabe.

2. La Palestine

A voir

- SEGEV Tom, *C'était en Palestine au temps des coquelicots*, Liana Levi,Paris, 2000.
- STERNHELL Zeev, *Aux origines d'Israël. Entre nationalisme et socialisme*, Fayard, (coll. L'espace du politique), Paris, 1996.

La Grande Bretagne encourage à la fois le sionisme, désireux d'obtenir la création en Palestine d'un Foyer national juif, et le nationalisme arabe, aristocratique et militaire, incarné par le mouvement hachémite. Il sème ainsi les germes d'un conflit qui domine l'histoire contemporaine de la région.

a. La valse-hésitation des Britanniques

- L'accord Weizmann-Fayçal (janvier 1919).

Les Britanniques tentent de conclure une entente entre Faysal et les sionistes. Les termes de cet accord sont très ambigus. Il prévoit un Etat arabe en Palestine mais en même temps il affirme que le statut de cette dernière doit être défini selon les termes de la Déclaration Balfour. L'immigration des juifs sera libre et l'Organisation sioniste aidera au développement de l'Etat arabe.

A cet accord, Faysal ajoute un post-scriptum : il conditionne son accord par la satisfaction des demandes d'indépendance qu'il a exposées à la Conférence de la Paix qui se tient à Paris. Dans un mémorandum, il a proposé la constitution d'une confédération d'Etats arabes sous la direction de son père. Elle serait composée de la Syrie, de l'Irak, de la Palestine, du Hedjaz et du Yémen, En Syrie et en Irak, Faysal demandait l'appui de conseillers étrangers sans préciser leur nationalité. En Palestine, il estime que les conflits potentiels entre Arabes et juifs sionistes nécessitent une tutelle étrangère directe qui, selon lui, doit être la Grande Bretagne.

Le refus de ses demandes entraîne la caducité de l'accord.

A partir de l'été 1919, Faysal revendique la Palestine comme partie méridionale du royaume arabe. Ce qui ne manque pas d'inquiéter les Britanniques.

- **Le 30 juin 1920, les Britanniques nomment un haut-commissaire civil en Palestine**. Cette nomination marque la fin de l'administration militaire. La personne nommée est Sir Herbert Samuel, un britannique de confession juive et favorable à la cause sioniste. Il convient de rassurer les Juifs de Palestine. Herbert Samuel, estime que si la puissance publique ne doit pas intervenir pour financer le foyer national juif mais il doit néanmoins créer les conditions de son développement. C'est pourquoi il octroie des terres et des concessions industrielles aux sionistes et il délivre des certificats d'émigration aux Juifs qui fuient la Russie bolchevique. D'autre part, en août 1920, il amnistie les personnalités arabes condamnées à la suite des émeutes d'avril.

- En août 1921, à la délégation arabe palestinienne envoyée à Londres pour exposer sa crainte de voir se constituer un Etat juif en Palestine. Wiston Churchill, qui est ministre de la guerre, conseille, pour apaiser les inquiétudes de ses membres, de rencontrer Weizman. Ce dernier refuse de déclarer que le projet sioniste n'est pas à terme la formation d'un Etat.

- **En juin 1922, Londres publie un Livre Blanc** dans lequel il est affirmé qu'il n'y aura pas d'Etat juif en Palestine mais seulement le développement d'une communauté juive avec ses propres institutions. L'autorité britannique mettra en place des institutions auxquelles participeront Juifs et Arabes. Ces derniers ne seront associés à la politique mandataire que s'ils reconnaissent la déclaration Balfour. Les Arabes refusant de reconnaître la Déclaration Balfour, décident de boycotter les institutions mandataires prévues par la Charte. Ainsi il n'existe pas d'Agence arabe correspondant à l'Agence juive, par laquelle les sionistes collaborent avec la puissance mandataire.

- **Le 4 juillet 1922, la Charte du Mandat**, sur la base du Livre Blanc, est adoptée par la Chambre des Communes. Dans son préambule, la Charte reprend les termes de la Déclaration Balfour et manifeste ainsi, dans un document à caractère officiel, son soutien au projet sioniste. Cette Charte est ratifiée par la S.D.N. le 24 juillet 1922.

Conséquences de la ratification du Mandat

+ *Pour les Arabes*

La seule organisation institutionnelle des Arabes de Palestine est de nature religieuse. La proclamation de la fin du califat par Mustapha Kémal en 1924 confère aue mufti de Jérusalem, qui est le chef religieux des Lieux saints musulmans de Palestine, une place prédominante dans le monde arabe et musulman.

Au début des années 20, c'est Hajj Amin al-Husseini qui occupe la fonction de mufti. Les Britanniques lui confient la gestion des fondations pieuses et de toutes les affaires relevant de la religion sunnite en Palestine. De la sorte les musulmans s'organisent en communautés, sur le mode confessionnel en vigueur jusque là pour les non-musulmans.

+ *Pour les Juifs*

Constitués en entité autonome, ils refusent de collaborer avec les Arabes. Ils se définissent selon des critères à la fois ethniques (le peuple) et religieux (le judaïsme). Conséquence : le développement séparé de deux communautés empêche la formation d'une citoyenneté palestinienne ou l'émergence d'une identité régionale qui associerait Juifs et Arabes. Cet état de choses justifie le maintien de la tutelle britannique sur la Palestine.

- **Suite aux événements de 1929,** qui ont opposé violemment les juifs sionistes aux Arabes palestiniens à la suite d'une querelle à propos de la propriété du Mur occidental du Temple de Jérusalem (ces affrontements ont fait 133 victimes chez les Juifs et 116 chez les Arabes), le gouvernement de Londres envoie en Palestine une commission d'enquête pour étudier les causes de ces affrontements. Les conclusions de la commission sont reprises, en partie, dans **le Livre Blanc d'octobre 1930**. Les sionistes doivent faire des concessions sur la question de l'immigration et sur celle des acquisitions de terres. En retour, les Arabes doivent accepter la présence sioniste en Palestine et coopérer avec-elle. De plus, il est proposé d'élire un conseil arabe dont les fonctions ne seraient que consultatives. Le rééquilibrage de la politique britannique en Palestine déplaît aux sionistes. Aussi, grâce à une active propagande d'opinion, ils obtiennent en février 1931, la levée des restrictions à l'immigration et à l'achat de terres. Lors des événements de 1929, les dirigeants sionistes ont pris conscience de l'existence d'un mouvement national arabe en Palestine.

A partir de 1933, la Palestine enregistre une arrivée massive de Juifs fuyant l'Allemagne nazie (60.000 personnes en 1935). Cet accroissement inquiète fortement les Arabes palestiniens qui craignent un renversement de la tendance démographique au profit des Juifs.

En octobre 1933, une manifestation arabe, dirigée contre les Britanniques fait une trentaine de morts.

- **La grande grève de 1936**

En 1935, un chef religieux, Izz ad-Din-al-Qassam, favorable au déclenchement de la révolte, est abattu par l'armée britannique, avec une douzaine de compagnon. Il devient un martyr de la cause arabe palestinienne et un emblème de la cause palestinienne.

Un an plus tard (1936), les Palestiniens déclenchent spontanément une grève générale en Palestine. Elle est soutenue par les principaux partis politiques qui créent un Comité suprême arabe, sous la présidence du mufti de Jérusalem. La grève est très populaire dans l'ensemble du monde arabe et musulman. A partir du mois de mai, la violence urbaine s'étend aux campagnes. Des bandes rurales attaquent les Britanniques et les sionistes.

- **Le Livre Blanc de 1937**. Suite à cette grève violente, Londres promet l'envoi d'une commission d'enquête et accepte la médiation des gouvernements arabes, notamment de l'Arabie Saoudite, de l'Irak et de la Transjordanie. En juillet 1937, après un séjour de plusieurs mois en Palestine, la Commission dirigée par lord Peel remet son rapport. La commission constate que la coexistence entre Arabes et Juifs dans une même entité nationale est impossible. Elle préconise donc un partage du pays. La plus grande partie du littoral et la Galilée reviendrait aux Juifs. Au centre, un corridor reliant Jérusalem et Bethléem à la mer resterait sous domination britannique afin d'assurer la protection des Lieux saints. Tout le reste

du pays formerait un Etat arabe qui fusionnerait avec la Transjordanie. Puisque les ressources économiques les plus importantes du pays seront attribuées aux Juifs, il est stipulé que les Juifs devront payer une indemnité compensatoire à l'Etat arabe. De plus, comme la partie arabe est pratiquement vide de Juifs et que la zone dévolue aux Juifs comporte une importante population arabe, il est prévu un transfert de populations vers le futur Etat arabe.

Les réactions à ce plan.

Le plan de partage est catégoriquement *refusé par les Arabes*. Ils en refusent le principe. Leur Etat serait amputé de la région la plus riche du pays. Le Comité suprême est intransigeant : il réclame l'indépendance immédiate et l'arrêt total de l'immigration.

Du côté sioniste, les avis sont partagés. Pour David Ben Gourion, secrétaire général du Parti social démocrate (le *Mapaï*), le plan Peel accorde aux sionistes ce qu'ils n'espéraient plus : un Etat juif avec une totale liberté d'immigration et un territoire destiné à devenir ethniquement homogène. En retour, les sionistes doivent abandonner provisoirement leurs revendications sur l'ensemble de la Palestine et adopter une politique "par étapes". De nombreux sionistes s'opposent à cette stratégie pragmatique et protestent contre le plan Peel. Ils sont majoritaires lors du Congrès sionistes de 1937.

- **A partir du plan Peel (1937), les efforts arabes contre le sionisme s'intensifient.** Les éléments les plus radicaux demandent la constitution immédiate d'un Etat arabe palestinien avec garantie de la protection de la minorité juive. En septembre 1937, les nationalistes de tous les pays arabes se réunissent en congrès à Blutan, en Syrie, afin de coordonner leur action antisioniste. Face à l'agitation arabe en Palestine, les Britanniques durcissent le ton. Ils dissolvent le Comité suprême arabe, relève le mufti de toutes ses fonctions officielles et arrêtent les agitateurs. Le mufti s'enfuit au Liban où il est mis en résidence surveillée.

- A la fin de 1937, la révolte arabe qui dure près d'un an, s'étend à tout le pays. La répression britannique est très vigoureuse : ils établissent la loi martiale, ils exilent dans leurs possessions impériales les notables qui n'acceptent pas collaborer avec eux, il exécutent les révoltés, ils détruisent les maisons suspectes. Dans leur action, ils utilisent des forces sionistes : des commandos issus de la *Hagannah*, armée clandestine sioniste, sont entraînées par des officiers britanniques et utilisés pour les opérations de nuit. De leur côté, les membres de l'*Irgoun*, organisent des attentats à la bombe contre les civils arabes.

Les Britanniques, qui cherchent une solution politique à cette grave crise, désignent une nouvelle commission d'enquête chargée d'étudier les conditions d'application du plan Peel. La Commission juge que le plan de partage est inapplicable et qu'il est donc nécessaire d'arriver à un accord entre Juifs et

Arabes. Les sionistes tentent de réagir à la remise en cause de ce plan par une active campagne d'opinion aux Etats-Unis mais le président Roosevelt refuse d'intervenir dans ce dossier. La seule issue est donc d'organiser une conférence.

- La Conférence de Saint James (février 1939).

La Conférence se tient à Londres en février 1939. Elle réunit les représentants de l'Egypte, de la Transjordanie, de l'Arabie saoudite et de l'Irak et une délégation palestinienne composée de partisans du mufti et rappelés d'exil. Ce sont des rencontres bilatérales entre Arabes et Britanniques et entre Britanniques et sionistes. Ont lieu de manière officieuse des rencontres entre Arabes et sionistes mais sans présence palestinienne. Durant les entretiens les Britaniques proposent la solution suivante : les Arabes disposeront d'un droit de veto et les Juifs d'un droit de veto sur l'indépendance de la Palestine Alors que Londres pense être parvenu à un accord - chacune des parties détenant un pouvoir sur ce que l'autre souhaite - mais celles-ci refusent et la conférence est ajournée.

- Le Livre blanc de 1939 : un revirement de la politique britannique.

+ Le gouvernement de Londres décide alors de publier un nouveau Livre Blanc pour expliquer les nouvelles obligations britanniques. Il dit que la Grande Bretagne n'a jamais eu l'intention de faire de la Palestine un Etat pour les Juifs contre la volonté de la population arabe. Pour les Juifs, il ne peut s'agit que d'un développement communautaire. La Palestine ne doit donc pas être partagée. Est de nouveau proposée la solution du double veto qui devrait aboutir à la mise en place d'institutions arabo-juives de *self-gouvernment* et à l'établissement d'un Etat palestinien indépendant. Dans le livre blanc d'autres mesures importantes sont prises. Pour la première fois l'immigration juive est limitée, à raison de 75.000 certificats d'immigration pour les cinq années à venir. Au-delà de cette échéance, l'approbation des Arabes sera nécessaire. De plus, une législation des transferts des terres limitera les ventes de terres arabes aux Juifs.

+ Les réactions.

* *Pour les Arabes palestiniens et les Etats arabes de la région c'est un succès considérable*. Toutefois le mufti de Jérusalem et ses partisans rejettent ce plan car le projet britannique retarde l'indépendance d'au moins dix ans. De plus, les membres du Comité suprême sont maintenus en exil et la répression continue de plus belle (6.000 Arabes sont emprisonnés en 1939).

+ De leur côté *les sionistes* rejettent catégoriquement le Livre blanc et se lancent dans une politique d'émigration clandestine et de création de nouvelles implantations, en dépit de l'interdiction des autorités britanniques. Non seulement L'*Irgoun* poursuit ses attentats contre les Arabes mais cette fois il vise les Britanniques.

b. Le renforcement de l'identité sioniste et palestinienne

- *Les sionistes*

Sur le plan politique, ils se dotent d'une armature institutionnelle solide où se dessinent les structures du futur Etat.

+ En décembre 1920, les partis socialistes juifs forment un syndicat confédéré, *l'Hisdrahut,* qui devient rapidement le premier employeur de la population juive de Palestine.

+ En octobre 1920, les Britanniques favorisent la formation d'un Conseil national élu qui est chargé de la gestion interne de la communauté juive.

+ En 1929, la politique sioniste est administrée par le gouvernement de la communauté locale, l'Agence juive de Jérusalem, qui devient à proprement parler un Etat dans l'Etat.. Son comité exécutif est présidé par David Ben Gourion qui deviendra le premier ministre de l'Etat d'Israël, en 1948.

+ Après la flambée de violence de 1929, les sionistes développent encore l'expansion juive sur le territoire palestinien ainsi que l'immigration en Palestine. L'argent provenant des investissements juifs étrangers en Palestine permet aux sionistes de prospérer et d'acquérir davantage de terres. Pour David Ben Gourion, la terre est l'alpha et l'oméga : c'est la ressource qui permet aux jeunes juifs de s'installer et de se former pour devenir des soldats, des ouvriers et des fermiers. La montée du nazisme et fascisme en Europe pousse de plus en plus de Juifs à émigrer vers la Palestine et durcit la volonté sioniste à l'égard des positions arabes et britannique.

Conclusion

La communauté sioniste sort de la grande révolte palestinienne plus déterminée que jamais. Ses chefs sont fascinés par l'efficacité de la force armée. Et le solutions militaires aux problèmes de la Palestine prennent le pas sur les solutions négociées.

- *L'identité palestinienne*

Voir :

- CARRE Olivier, *Le mouvement national palestinien*, Gallimard/Julliard (coll. Archives), Paris, 1977.

- KHALIDI Walid, *Avant leur dispora. Une histoire des Palestiniens par la photographie, 1876-1948*, Editions de la Revue d'Etudes palestiniennes, Beyrouth, 1986.

- PICAUDOU Nadine, *Les Palestiniens. Un siècle d'histoire. le drame inachevé*, Editions Complexe (coll. Questions au XXème siècle), Bruxelles, 1997.

- SANBAR Elias, *Figures du Palestiniens. Identité des origines, identité de devenir*, Gallimard (coll. Essais), Paris, 2004.

+ En 1918, fondation par de jeunes Palestiniens, issus de familles de notables, de l'Association chrétienne-musulmane, qui est le premier parti politique de Palestine. Ce parti s'oppose au sionisme.

+ Pronfondément déçus à cause des espérances nourries par les promesses de la Grande Bretagne et blessés par la Déclaration Balfour, les nationalistes arabes palestiniens opposent une résistance à l'autorité britannique et à l'immigration juive :

* En mars avril 1920 et 1921, ont lieu des manifestations violentes à Naplouse, à Nazareth, à Tibériade, à Hébron et à Jaffa.

* De 1920 à 1928, se sont organisés des Congrès arabes palestiniens à Jérusalem. Un exécutif arabe fait pendant de l'exécutif sioniste devant l'autorité britannique. Deux partis politiques voient le jour, l'un se réclame du clan des Nashashibi, le plus modéré envers les Anglais, l'autre du clan des Husayni, plus extrémiste. Durant les années 30, un Congrès de la jeunesse s'efforce de conjurer les antiques rivalités familiales.

* C'est durant la grève générale de 1936 et la révolte armée de 1936-1939 que culmine la protestation nationale palestinienne. Les partis, les Congrès, les clans propres à la société palestinienne doivent affronter une révolte de grande ampleur. Les solutions politiques sont dépassées par cette révolte qui est exploitée par le mufti Amin Al-Husayni. La rébéllion contre la puissance mandataire prend l'allure d'une guerre civile entre Arabes et Juifs mais également entre Arabes palestiniens eux-mêmes. Durant ces années, apparaît une littérature populaire qui prend les accents d'une épopée nationale dans laquelle émerge la figure du cheik Qassam.

3. La Transjordanie

a. Présentation géographique

- *Les frontières* qui la séparent, au nord-est et à l'est, de la Syrie et de l'Arabie Saoudite, sont tracées entre 1920 et 1925. Grâce à un arrangement obtenu en 1925 avec Riyad, la fenêtre jordanienne sur la mer Rouge, indispensable ouverture directe sur l'extérieur, est passée de six à vingt-cinq kilomètres. Du côté irakien, la frontière est fixée en 1932. Enfin, vers l'ouest si disputé, on peut parler de frontières provisoires dans la mesure où la ligne d'armistice fixée, après la guerre de Palestine, le 3 avril 1949, ne comporte aucune attribution territoriale à Israël ni à la Jordanie.

Enserrée entre l'Arabie Saoudite, la Syrie, l'Irak et Israël, disposant d'un petit accès au golfe d'Akaba, la Jordanie a une superficie totale de 95 396 kilomètres carrés, dont 88 866 pour la rive orientale, seule attachée, juridiquement, à la Couronne hachémite. La dépression du Jourdain (*al-Urdun* « celui qui descend »), prolongée par la mer Morte et le wadi Araba, unit les riches plateaux de la rive occidentale et ceux de la rive orientale qui se perdent, eux, très à l'Est, dans des zones désertiques.

Trois grandes régions géographiques peuvent être distinguées :

+ *Le fossé du Jourdain* est né d'une série de glissements. De l'extrémité sud du lac de Galilée (208 m au-dessous du niveau de la Méditerranée), la vallée du Jourdain, longue de cent kilomètres et large de deux à vingt kilomètres, s'abaisse rapidement vers le sud pour arriver à la mer Morte (394 m), dont le plus grand fond se trouve à 793 mètres au-dessous du niveau de la Méditerranée. Dans la mer Morte, les six milliards de mètres cubes d'eau apportés par le Jourdain s'évaporent, laissant des solitudes salines que prolonge, vers le sud, la dépression sableuse du *wadi Araba*. Cette courte vallée du Jourdain dont le partage des eaux fut un constant sujet de querelle entre Arabes et Israéliens est la principale région agricole de la Jordanie.

+ Les plateaux de Transjordanie, entaillés de profonds canyons (ainsi le *wadi Majib et le wadi al-Hasa*), dominent de leurs 1 500 mètres des vallées, arrosées par les sources toute l'année, relativement fraîches et donc propices à l'agriculture. Les vents très secs venus d'Afrique et une pluie rare à cause de l'écran formé par ces hauts plateaux ne favorisent pas ces massifs qui s'inclinent doucement vers les cuvettes arides d'al-Azzak, au nord, et d'al-Jafr plus au sud. Mais dès que l'eau leur est donnée, les sables des plateaux de la rive orientale se couvrent de végétation. À l'est d'Akaba, toujours couvert de brumes légères, le désert de *Ram*, décrit par Lawrence d'Arabie dans *Les Sept Piliers de la sagesse*, montre la plus ancienne strate connue de l'écorce terrestre.

- La plus grande partie de la Jordanie (72 000 km^2, soit 87 p. 100 du territoire) est abandonnée à *la steppe désertique*, terrain de parcours de nomades bédouins et de leurs troupeaux.

Conclusion

La Jordanie est une terre de contrastes où alternent les collines douces et parfumées de Palestine, le ruban vert du Jourdain, les grès rouges de Pétra, les grès de Nubie bruns, rouges ou gris-vert, les roches violettes et noires des plateaux et les sables dorés, le tout dans un ciel éclatant de luminosité.

b. Situation politique

- Après une réunion tenue à Jérusalem (20 mars 1921) avec Winston Churchill, alors secrétaire aux Colonies, l'émir Abdallah, deuxième fils du chérif Hussein, consent à exercer, sous tutelle britannique, son autorité sur une Transjordanie désormais bien distincte de la Palestine proprement dite. Du même coup, il renonce à ses droits sur l'Irak (des notables irakiens l'en avaient nommé roi, en 1920), lequel sera finalement dévolu à son frère Fayçal.

- Le 16 septembre 1922, l'émirat est officiellement placé, par la Société des Nations, sous mandat britannique mais garde une administration propre.

- En mai 1923, le haut commissaire britannique à Jérusalem reconnaît l'indépendance administrative de la Transjordanie, c'est-à-dire son établissement en entité étatique à vocation internationale distincte.

- Le premier souci de Londres est de donner à l'émir une force armée capable de faire face aux pressions extérieures – celles wahabites, d'Abdelaziz ibn Saoud, qui avait chassé le chérif Hussein de La Mecque, sont manifestes –, et de maintenir l'ordre intérieur : c'est la Légion arabe mise sur pied par le capitaine Peake (*Peake Pacha*) en 1923 et devenue célèbre, en mars 1939, lorsque le major John Bagot (Glubb Pacha) en reçoit le commandement.

- Progressivement, l'émirat prend plus de consistance politique.

  + Le 20 février 1925, un plan constitutionnel régularise ses relations économiques et militaires avec la Grande-Bretagne : Abdallah détient désormais des pouvoirs de législation et d'administration qu'il exerce à travers un gouvernement constitutionnel. Le contrôle britannique reste cependant étroit en ce qui concerne les politiques étrangère, financière et de défense.

  + Une nouvelle étape est franchie lorsque, le 16 avril 1928, est proclamée une Loi organique qui tient lieu de Constitution. L'émirat y est déclaré héréditaire : l'émir, chef de l'État, nomme et révoque le Premier ministre, fixe les dates des élections, convoque et dissout le Conseil législatif. Les membres de ce premier conseil, élus en février 1929, ratifient l'accord avec la Grande-Bretagne (4 juin 1929). Avec prudence mais obstination et intelligence, l'émir Abdallah s'efforce de se libérer sans secousses de l'emprise britannique. Il obtient de nouvelles satisfactions (des représentations consulaires dans les pays arabes) en juin 1934 et, en mai 1939, il est admis que son Conseil exécutif se transforme en Conseil des ministres. Il devient le commandant en chef de son armée. Le souverain renforce ainsi, par des concessions de plus en plus grandes, l'édifice politique, somme toute très artificiel, qu'est la Transjordanie.

B. Les pays sous mandats français

Introduction

1. Une double prétention

Lors des réunions de la Société des Nations, la France émet des prétentions sur la Syrie, à la fois au nom de sa protection traditionnelle des catholiques d'Orient et selon sa logique d'expansion impériale qui voit dans le Proche-Orient le prolongement naturel de ses possessions maghrébines.

2. Les hypothèques qui pèsent sur sa politique au Moyen-Orient

a. *La France éprouve de la difficulté à concilier le patronage de ses clientèles chrétiennes et le rapprochement avec les majorités musulmanes.* La France ne considère pas les nationalistes arabes comme des interlocuteurs crédibles, soit qu'elle

les assimile à l'islam sunnite, soit qu'elle n'y voie que l'instrument des ambitions territoriales britanniques sur le Proche-Orient. Cette politique favorise la naissance d'un Liban indépendant, territorialement élargi sous la pression du "libanisme" maronite et, par conséquent, l'éclatement de la Syrie en quatre entités distinctes.

b. *Les officiers et des administrateurs venus du Maghreb cherchent à imposer une domination directe sur les sociétés locales en méconnaissant trop souvent leurs complexités de la région.* Leur confrontation avec les forces nationalistes incite une fraction de l'élite urbaine à refuser toute coopération avec la France. La France choisit alors de s'appuyer sur les campagnes contre les villes et sur les minorités confessionnelles contre la majorité sunnite.

1. La Syrie

a. Présentation géographique

- Le relief.

La région naturelle qui porte le nom de Syrie s'étend sur environ 300 000 km^2. Elle est constituée par un vaste plateau, prolongement septentrional de la plate-forme d'Arabie, mais que recouvrent par endroit des sédiments plus jeunes : minces couches de limons tertiaire, jurassique et crétacé. À l'ouest, la plaine côtière est séparée du reste du pays par une double chaîne de montagnes : montagne des Ansarieh (*Ansariya*), Liban, monts de Judée d'abord, Anti-Liban, Hermon, monts de Moab ensuite. Les deux chaînes enserrent un tronçon du vaste fossé nord-sud qui s'étend de l'*Amanus* à la mer Rouge : la *Beqaa*, entre Liban et Anti-Liban, puis la vallée du Jourdain, la mer Morte et le *Wadi al-'Araba*. Le massif volcanique du *djebel Druze*, ainsi que trois petits chaînons orientés de Damas vers Palmyre complètent la structure orographique de la Syrie.

Le système hydrographique est constitué par l'Euphrate, qui prend sa source en Anatolie orientale ; il reçoit sur sa rive gauche le *Khabur* qui arrose la plaine fertile de Djézireh. L'Oronte et le Litani, du toit central de la *Beqaa*, coulent, l'un vers le nord, l'autre vers le sud, jusqu'à la Méditerranée. Le *Barada* arrose l'oasis de Damas, tandis que le Jourdain se perd dans la mer Morte après avoir traversé le lac de Tibériade (tous deux naissant sur les pentes de l'Hermon).

- *Le climat* soumis à un climat chaud et sec, le plateau syrien est couvert de déserts pierreux au sud et à l'est, de steppes au nord et à l'ouest. Les régions les plus propices à la vie et les plus peuplées sont la plaine côtière, la zone de jonction des montagnes et du plateau oriental, les plaines de Djézireh (*al-Djazira*) et du Haourân (*Hawran*), ainsi que la Palestine.

b. La situation politique

- En mars 1920, Faysal, s'appuyant sur les promesses faites par les Anglais à son père d'un « grand royaume arabe » (accords Hussein/Mac-Mahon) s'étendant à toutes les possessions arabes de l'Empire ottoman, réunit à Damas un congrès général syrien. Les participants, venus de toutes les parties de la Syrie traditionnelle – sauf du Liban, que les Français occupent – *proclament « l'indépendance de la Syrie dans ses limites naturelles, y compris la Palestine », et l'élisent roi.*

C'est oublier que, après avoir promis le grand royaume arabe au chérif de La Mecque, l'Angleterre avait passé avec la France des accords répartissant ce même domaine en zones d'influence. *La Syrie et le Liban seraient zones françaises (accord Sykes-Picot, 1916).*

La conférence de San Remo, en 1920, entérine les accord Sykes-Picot : les pays arabes ex-ottomans étaient placés sous mandat français (Liban, Syrie) ou anglais (Irak, Transjordanie, Palestine).

- *La réaction de Faysal*

Alors que les Libanais accueillent les Français en libérateurs, la déception est grande chez les chérifiens de Damas. Non seulement Faysal ne reconnaît pas l'autorité des Français mais, en guise de représailles, il fait couper la voie ferrée Rayak-Alep, utilisée pour le ravitaillement des troupes françaises qui combattent encore les Turcs en Cilicie.

- *La réponse de la France*

+ Le général Gouraud, haut-commissaire à Beyrouth, occupe Alep, Homs et Hama en juillet 1920. Un corps français bat l'armée chérifienne à Khan Meissalun le 24 juillet et entre le 25 à Damas. Faysal quitte la Syrie où les Français établissent une administration mandataire.

+ Séparée d'un Liban élargi, la Syrie est divisée en quatre États : Damas, Alep, le territoire des 'Alawites, le djebel Druze, qui forment une confédération. Damas et Alep sont réunies en 1924.

+ En 1925, une insurrection prend naissance dans le djebel Druze, et s'étend à Damas ; elle est réduite par les troupes françaises en juillet 1926 après de sanglants combats. La révolte manifeste l'ampleur de l'échec français en ce qu'elle est à la fois et nationaliste syrienne et druze traditionnelle contre les empiétements de l'État mandataire, laïque et centralisateur.

- *Une indépendance qui se fait attendre*

+ En 1930, le haut-commissaire français promulgue une Constitution, des élections ont lieu en 1932 et un traité franco-syrien, inspiré du traité anglo-iraquien, est élaboré, mais, par suite de considérations de politique intérieure, il n'est pas proposé à la ratification du Parlement français. Le gouvernement du

front populaire promet l'indépendance. Mais la promesse n'est pas tenue. Il faudra attendre la fin de la Seconde Guerre mondiale et les pressions britanniques sur l'allié français pour voir le Liban et la Syrie accéder à l'indépendance.

2. Le Liban

a. Présentation géographique

- Le relief

La montagne est essentielle pour comprendre les spécificités de la géographie et de l'histoire du Liban. Le mot Liban, avant d'être appliqué à un État, désigne d'abord une chaîne de montagnes.

La disposition générale du relief libanais est très simple : quatre unités topographiques disposées parallèlement à la côte se succèdent d'Ouest en Est.

+ **La plaine littorale étroite et discontinue**. Il s'agit d'un chapelet de petites plaines séparées les unes des autres par des caps et des promontoires rocheux. Cette plaine, qui s'étire sur environ 250 km, s'élargit à ses deux extrémités : au nord avec la plaine du Akkar, au sud à partir de Saïda et jusqu'au-delà de Tyr.

+ Dominant le littoral, **le mont Liban** est une puissante muraille calcaire, dont le point culminant atteint 3. 083 m au *Qornet es Saouda*, près de Bcharré dans la partie septentrionale de la chaîne. La proximité de la mer a entraîné une profonde dissection de cette masse montagneuse, car les rivières orientées est-ouest ont creusé des gorges profondes, enfoncées parfois de plus de 1 000 m, comme la Qadischa ou le Nahr Ibrahim. Ce cloisonnement du relief, où chaque vallée constituait une unité facile à défendre, a contribué à faire du mont Liban une « montagne refuge », véritable citadelle retombant de façon vertigineuse à l'est sur la plaine intérieure de la Beqaa.

+ **La plaine intérieure de la Bekaa.** Cette dépression d'une platitude parfaite atteint 1 100 m près de Baalbek, mais seulement 900 m dans sa partie méridionale. Elle est parcourue par deux fleuves : l'Oronte (ou *Nahr el-Assi*) qui coule au nord vers la Syrie, et le Litani qui draine l'essentiel de la Beqaa avant de rejoindre la Méditerranée près de Tyr.

+ Une seconde chaîne montagneuse, **l'Anti-Liban**, domine à l'est la Beqaa. Cette montagne orientale se prolonge au sud par le massif de l'Hermon qui culmine à 2 814 m.

- Le climat

Le relief explique les contrastes climatiques. Partout règne une longue saison sèche, de la fin d'avril à la fin d'octobre, mais l'analyse des précipitations et des températures révèle dans ce petit pays d'énormes différences. Le *caza*

(district) du Hermel dans le nord de la Beqaa est déjà désertique avec un total pluviométrique annuel de 200 mm, alors qu'à quelques kilomètres le versant occidental du mont Liban totalise des moyennes pluviométriques annuelles de l'ordre de 1 300 mm, qui atteignent encore 900 mm à Beyrouth.

De même, pour les températures, les oppositions régionales sont considérables : par exemple, le gel est inconnu le long du littoral, alors que le nombre de jours de gel est très élevé dans la Beqaa (59 à Baalbek, 49 à Rayak), où existent de très fortes amplitudes thermiques annuelles et journalières. Au climat méditerranéen humide du littoral s'oppose donc un climat méditerranéen continental de la Beqaa, déjà steppique au nord, plus arrosée au sud. Enfin, un climat méditerranéen humide de montagne caractérise le mont Liban avec d'importantes nuances selon l'altitude. La montagne libanaise, par rapport au reste de l'Orient arabe marqué de l'empreinte de l'aridité, est une sorte de château d'eau, et d'une manière générale le Liban apparaît particulièrement favorisé au point de vue climatique. Ce privilège permet à la fois les cultures tempérées et subtropicales. Le climat a aussi favorisé la vocation touristique du Liban. En effet, la fraîcheur de la montagne libanaise en été attire un grand nombre de touristes, venus des pays arabes voisins.

b. La situation politique

- *La proclamation du Grand Liban*

Après avoir défait les nationalistes syriens à Maysaloun le 24 juillet 1920, le général Gouraud, le 1er septembre de la même année, proclame l'État du Grand-Liban et en fixe les frontières. Au Mont-Liban maronito-druze, il annexe le littoral, de Tripoli à Tyr ainsi que la plaine intérieure de la Beqaa, deux zones où les musulmans sont amplement majoritaires.

Si, de la sorte, la surface cultivable double, l'économie du nouvel État accuse un profond déséquilibre entre, d'une part, Beyrouth et le Liban central qui prennent un nouvel essor grâce au dynamisme des échanges extérieurs et, de l'autre, les régions périphériques qui vivent d'une agriculture de subsistance.

Le pays compte alors 600 000 habitants dont 55% de chrétiens –, dont les loyautés diverses sont d'abord familiales et locales, ensuite régionales, tournées soit vers la Montagne, soit vers la Syrie ou la Palestine. À partir de cette nouvelle donne, il faut construire un État libanais, le doter d'un régime politique et, surtout, forger une nation.

- Une fois que la révolte du Jabal Druze et ses prolongements au Chouf et au Liban Sud sont matés en 1925, le haut-commissaire français a pour tâche principale la mise au point d'une Constitution préparée par un Conseil représentatif élu.

- *Par la Constitution, qui est proclamée le 23 mai 1926*, le Liban devient une république. La Constitution entérine l'appartenance de chaque Libanais à une

communauté religieuse dotée d'un droit et de tribunaux spécifiques, conformément à la tradition ottomane des *millet* (« nations ») chrétiens et juifs. Surtout, elle institue le « communautarisme politique », système par lequel les communautés sont représentées « équitablement » (art. 9, 10 et 95) au sein de l'État par des députés élus suivant un double critère, confessionnel et régional, sur la base des équilibres démographiques qui seront officialisés par le recensement de 1932. Dans chaque circonscription, le député est l'élu de toutes les communautés et représente toute la nation. À la tête de cette construction complexe, le président, élu pour six ans par les députés, n'est pas responsable devant la Chambre (art. 60), alors qu'il dispose des pouvoirs exécutifs et d'une compétence législative d'urgence (art. 58).

- *Le chemin laborieux vers l'indépendance.*

+ Une minorité qui habite Beyrouth s'épanouit, toutes communautés confondues, dans le cadre du Grand Liban. Par contre, les habitants des petites villes et des régions périphériques récemment annexées – musulmans en majorité mais pas exclusivement – récusent le découpage territorial et donc le mandat, boycottent les institutions et manifestent dans la rue pour réclamer leur rattachement à Damas.

+ Les nationalistes libanais collaborer assez volontiers avec l'administration française qu'ils considèrent comme un rempart face aux ambitions de leurs voisins, syriens et sionistes et comme gage de prospérité et de démocratie.

+ Le refus de la France de ratifier le traité franco-libanais du 13 novembre 1936, aggravé par la suspension de la Constitution à la suite de troubles, réconcilie entre eux les Libanais qui deviennent unanimes à réclamer l'indépendance.

C. L'Arabie saoudite

1. Présentation géographique

Grand comme quatre fois la France, le royaume saoudien occupe plus des quatre cinquièmes de la péninsule arabique (Jazirat al-'Arab), charnière entre l'Afrique et l'Asie. Il est dépositaire de près de la moitié des réserves mondiales de pétrole.

a. Le relief

- La province centrale de la péninsule, le *Najd* est une plate-forme peu élevée, traversée du nord au sud par la chaîne de Touaiq, d'où partent des *wadis* (cours d'eau non permanents) qui se dirigent vers le golfe Arabo-Persique, comme le wadi Hanifa au sud de Riyadh, ou vers l'ouest, comme le grand wadi Ar-Rummah. Le Najd est ponctué par de nombreuses oasis, souvent nourries par des nappes d'eaux souterraines, notamment dans le Qasim, autour de la ville de Buraydah, plus loin dans le 'Arid, où s'étend la capitale du pays, Ar-Riyadh, et autour de l'oasis de Kharj. Le Najd est isolé du Croissant fertile par les déserts d'An-Nafoud et d'Ad-Dahna' et n'a pas d'accès direct à la mer, ce qui explique

son isolement relatif par rapport aux grands empires qui se sont succédé dans la région.

- À l'ouest du Najd s'étend la grande province du Hijaz, tout au long de la mer Rouge. Cette province, où se trouvent les hauts lieux de l'islam (La Mecque et Médine), tient son nom du *hijaz* (barrière) formé par une partie de la chaîne de montagnes qui s'étend sur plus de 2 000 kilomètres du port d''Aqaba, en Jordanie, jusqu'au Yémen.

- La plaine côtière, appelée Tihama, est marquée de ports souvent très anciens, le plus important étant celui de Djeddah, accès maritime traditionnel des pèlerins de La Mecque.

- À l'est du Najd s'étend la province pétrolifère du Hassa, sur 550 kilomètres le long du Golfe. Mieux pourvu en eau, le Hassa a toujours connu une certaine activité agricole, notamment autour de Hofouf et de Qatif, deux oasis marquées par une vieille présence chiite. Contrairement au Najd, où le climat est très sec, les côtes du Hijaz, comme celles du Hassa, connaissent souvent un taux d'humidité étouffant.

- Le Rub' al-Khali (ou Ar-Ramla) est le grand « Quart vide », un immense désert, particulièrement aride, souvent privé de la moindre goutte de pluie pendant plusieurs années de suite, qui sépare le royaume saoudien au sud des montagnes de l'Oman et du Yémen. Le premier Européen à le traverser fut Bertram Thomas en 1930, les nomades ne fréquentant que ses lisières. Aujourd'hui, il est le théâtre d'une intense activité de prospection pétrolière.

b. Le climat

- ***Le pays est aride***. Jusqu'à nos jours, lorsque les précipitations se font rares Mais avant que des barrages ne fussent construits à partir des années 1960, nombreuses étaient les oasis en bordure ou en aval des wadis qui étaient subitement prises sous les flots d'une précipitation soudaine. Certains bourgs devaient alors être entièrement reconstruits. Seule la région du 'Assir, en bordure du Yémen, bénéficie des moussons saisonnières venues de l'océan Indien (250 mm d'eau en moyenne annuelle). À Riyadh, la température atteint souvent 45 ^{0}C en été, et peut tomber à 0 ^{0}C en janvier.

- L'aridité explique pourquoi seulement 0,2 p. 100 du territoire souadien est effectivement cultivé. Dans les oasis, où le palmier-dattier était roi, les cultures se limitaient au blé, au millet et à quelques légumes courants. Le dromadaire, familier du désert, était l'animal domestique le plus apprécié. Le fameux cheval arabe était élevé surtout dans les oasis du Qasim, d'où il était souvent exporté par les ports du Golfe et de Bahreïn. b. Le peuplement

- La péninsule arabique est majoritairement peuplée de bédouins nomades à qui les notions d'État moderne, d'allégeance à un unique souverain et de frontière politique sont généralement étrangères. La frontière n'est qu'une ligne

imaginaire dans le désert, et seule l'autorité des cheikhs, chefs tribaux, est reconnue. Par ailleurs, ces bédouins ne sont pas les seuls à habiter la péninsule. La population des villes de la côte ouest, dont La Mecque et Médine, est marchande et sédentaire depuis des siècles. Le nouveau roi Abd el-Aziz Ibn Saoud veut substituer la loyauté à l'égard du nouvel État et de la famille Al-Saoud à l'allégeance traditionnelle envers les cheikhs. Pour y parvenir, Abd el-Aziz Ibn Saoud s'appuie sur les *ikhwân* et multiplie les alliances avec les différentes tribus ; il aurait eu 17 épouses officielles et plus de 100 enfants, dont une quarantaine de fils légitimes. Après les liens du sang, c'est l'argument financier qui vient jouer avec les aides de la Grande-Bretagne, les revenus du pèlerinage et du pétrole.

2. La situation politique

a. L'expansionnisme saoudien.

L'Arabie Saoudite est un royaume de formation récente, né de la lutte de guerriers contre l'hégémonie ottomane et de la volonté conquérante d'un homme, Abd el-Aziz Ibn Saoud. Dès le XIX^{e} siècle, une tribu du Najd, celle des Al-Saoud, étroitement liée au « wahhabisme », « unitarisme » ou encore « salafisme » musulman, tente de conquérir la péninsule arabique. Il lui faudra néanmoins s'y reprendre à trois fois pour imposer son autorité.

- Le **premier État saoudite** (1744-1818) naît de l'alliance, en 1744, entre Mohamed Ibn Saoud, émir de Diriyah et de Lahsa, et un prédicateur musulman, Mohamed Ibn Abd el-Wahhab.

+ À sa mort en 1765, Mohamed Ibn Saoud laisse à son fils, Abd el-Aziz ben Mohamed Ibn Saoud, une autorité sur une grande partie du Najd. Dès les années 1790, les forces « wahhabites » atteignent la côte Est de la péninsule, le long de la côte des Pirates, la péninsule du Qatar et l'Île de Bahreïn.

+ Le fils d'Abd el-Aziz, Saoud dit *al-Kabir*, « le Grand » en arabe, qui règne de 1803 à 1814, se montre plus ambitieux encore. Saoud-le-Grand étend ses conquêtes vers l'Ouest et atteint le Hijaz, l'Assir, le désert de Syrie et l'Irak méridional. Saoud-le-Grand réussit à substituer à la société patriarcale traditionnelle du Najd un véritable État centralisé, autour de la ville de Diriyah.

+. En mars 1802, les troupes « wahhabites » saccagent la ville sainte chiite de Kerbala et marchent sur La Mecque en 1803 et sur Médine en 1805. Tout monument n'étant pas en accord avec la doctrine « wahhabite », notamment la tombe du Prophète, est systématiquement détruit.

+ Devant cette intransigeance religieuse et la menace politico-militaire que représentent les hommes de Saoud-le-Grand, la Sublime-Porte dépêche les forces de Mehmet Ali, pacha d'Égypte. Les 60.000 guerriers égyptiens reprennent

Médine en octobre 1812, et Diriyah, la capitale des Al-Saoud, est pillée et brûlée au mois de mars 1818. Abdallah Ibn Saoud, qui avait remplacé son père Saoud-le-Grand en 1814, est fait prisonnier puis décapité à Constantinople en 1819.

C'est la fin du premier « royaume » saoudite.

-. Le **deuxième État saoudite** (1824-1891) naît des cendres du premier, mais il est miné par les dissensions entre les descendants Al-Saoud et par la force d'autres tribus présentes dans la région.

+ En 1823, le cousin de Saoud-le-Grand, Turki Ibn Abdallah, expulse les garnisons ottomanes de Ryad et impose son autorité sur le Nadj et Hassa.

+ En 1818, les Ottomans laissent la région dans un vide politique que Turki s'empresse de remplir. Turki meurt assassiné en 1834 et son fils Faysal le remplace.

+ En 1843, reprend le Hadj puis règne sur le Hassa jusqu'en 1865. Son fils, Abdallah ben Faysal, doit affronter luttes intestines entre les tribus de la région. Ces difficultés d'organisation réduisent notamment leur influence et celle du « wahhabisme » dans la région.

+ L'État saoudite, réduit à la nouvelle capitale Riyad et à ses environs, tombe en 1880 sous la férule d'une tribu alliée aux Ottomans, les Al-Rachid. Abdallah ben Faysal meurt en 1889, et Riyad est détruite en 1892.

+ Le descendant des Al-Saoud et frère d'Abdallah, Abd el-Rahman ben Faysal, ainsi que sa famille sont contraints de se réfugier dans le désert du Rub'al-Khali, puis au Koweït en 1891. Les Ottomans occupent presque l'ensemble de péninsule, les Britanniques se réservant les côtes du golfe Persique et de l'océan Indien.

c. Le troisième Etat saoudite

+ Né au mois de février 1881, **Abd el-Aziz Ibn Abd el-Rahman Ibn Saoud** – plus connu en Occident sous le nom d'Ibn Saoud, mais sous celui d'Abd el-Aziz en Arabie Saoudite –, est le fondateur du royaume actuel. En fin stratège, Ibn Saoud a su profiter des différents rapports de force présents sur la péninsule arabique pour s'y imposer. Les conquêtes territoriales du roi Abd el-Aziz Ibn Saoud ont mené à l'unification du territoire de 1902 à 1934. Ibn Saoud ne connaît pas encore les richesses que recèle la péninsule.

+ Ses conquêtes

* Parti avec une cinquantaine de compagnons de son exil à Koweït, Ibn Saoud en 1902 reprend Riyadh et s'y installe comme héritier du pouvoir de ses ancêtres.

* Pendant trois décennies, le prince (généralement appelé Ibn Saoud en Occident) va s'atteler à reconquérir « toute portion de terre sur laquelle le

drapeau de [ses] ancêtres avait flotté ». Pour ses conqêtes, il utilise la redoutable hardiesse des guerriers wahhabites, les *ikhwan* (les frères).

* En 1918, 'Abd al-'Aziz est à la tête d'un émirat redevenu autonome au Najd. L'expansion se fait ensuite aux dépens d'autres coalitions tribales locales (comme celle des Chammar, défaite en 1921), d'États quasi autonomes comme le royaume chérifien du Hijaz (annexé en 1923-1925) ou la principauté Idrissi du 'Assir, au sud-ouest de la péninsule (dont le chef accepte la tutelle des Saoud en 1920).

* En annexant la province du Hijaz, où se trouvent La Mecque et Médine, les Saoud se sont dotés d'un rôle prestigieux, celui de gardiens des Lieux saints (il est à noter que, à partir de 1985, le roi utilise ce titre de préférence à tous ses autres).

* Le Quart vide est annexé en 1925.

* Les conquérants poussent même au-delà des frontières du royaume : dans les territoires actuels de la Syrie, de la Jordanie, de l'Irak et du Yémen. Ils menacent l'existence des protectorats britanniques sur le Golfe. Au mois de janvier 1930, Ibn Saoud se résout à éliminer, à nouveau avec l'aide des Britanniques, ces *ikhwân* devenus incontrôlables.

+ **Le 18 septembre 1932, Ibn Saoud se fait proclamer roi d'Arabie Saoudite. Cinq jours plus tard, le 23 septembre 1932 – jour de la fête nationale –, l'union du Hijaz et du Najd aboutit à l'unification du royaume.** Le royaume d'Arabie Saoudite est né, avec l'arabe comme langue officielle et le Coran et la *Sunna* comme Constitution. L'Arabie Saoudite est un royaume musulman arabe et présente une caractéristique unique au monde puisqu'elle porte le nom de la famille qui l'a créé et qui le dirige.

+ L'Arabie Saoudite s'installe dans sa géographie actuelle en 1934 quand Ibn Saoud annexe les provinces yéménites de l'Assir, de Jizan et de Najran. Le roi Abd el-Aziz Ibn Saoud règne jusqu'à sa mort, le 9 novembre 1953. La naissance du royaume est un acte politique fondamental.

b. ***L'expansionnisme saoudien déstabilise l'ordre que la Grande-Bretagne tente d'établir dans la région.***

- Les prétentions de Ibn Saoud sur le Hedjaz, qu'il harcèle depuis 1919, contrarient le projet des Britanniques d'installer les fils du chérif Husayn en Irak et en Transjordanie. On aboutit à une situation explosive entre les Saoudiens et les Britanniques d'autant plus que les forces saoudiennes poussent vers le Nord et vers l'Euphrate et s'attaquent au Koweït, un protectorat britannique de fait depuis depuis 1899. Les Britanniques se résignent à abandonner le Hedjaz et La Mecque à Ibn Saoud, escomptant limiter ainsi la poussée de celui-ci vers le Nord et préserver leur contrôle sur les émirats du golfe arabo-persique.

- Lors de la conférence d'Uqair, en novembre-décembre 1922, qui réunit Ibn Saoud et les Britanniques, ces derniers pour s'assurer une frontière située suffisamment loin de l'Euphrate cédent à Ibn Saoud les deux tiers du territoire koweitien.

- Lorsqu'en 1924-1925, Ibn Saoud se lance à la conquête du Hedjaz, les Britanniques interviennent pour l'empêcher de prendre le port d'Aqqaba à leur protégé de Transjordanie.

- Tout au long des années 20, les guerriers saoudiens, cherchant toujours à atteindre l'Euphrate, attaquent au-delà de la frontière nord la Transjordanie et l'Irak, jusqu'à ce que Ibn Saoud accepte en 1928 d'éliminer les *ikhwan.*

- La porte est alors ouverte à la création d'un État qui, sans renier sa structure tribale ni ses origines religieuses, s'ouvre au monde moderne. Celui-ci est proclamé en 1932, sous le nom de « Royaume arabe saoudite ».

c. La rivalité anglo-américaine à propos du pétrole

- *L'aide des U.S.A.*

Ibn Saoud doit sans doute ses conquêtes à ses qualités de stratège et à la valeur de ses guerriers Toutefois pour contrôler et organiser un aussi vaste territoire, il eu besoin du soutien financier accordé par les sociétés pétrolières nord-américaines. Ces dernières ont l'intention de briser le monopole des compagnies pétrolières britanniques. La présence du pétrole a été découverte au début des années 30. Mais son exploitation commerciale ne commencera véritablement qu'àprsèla seconde guerre mopndiale.

- *Les intérêts pétroliers*

Le 29 mai 1933, l'Arabian American Oil Company (ARAMCO) qui regroupe le Standard Oil, Caltex et Mobil, obtient la concession pour toute la partie orientale de l'Arabie Saoudite. La California Arabian Standard Oil Company (CASOC) est le consortium chargé de prospecter en Arabie Saoudite au terme de cet accord.

- *Les frictions avec la Grande-Bretagne*

Pareille concession pose la question des frontières orientales de l'Arabie Saoudite et de la validité de la " ligne bleue", ligne qui est d'emblée contestée par Ibn Saoud. De compromis en compromis, les Britanniques reculent vers l'intérieur mais entendent préserver les côtes du Golfe persique.

- A partir de la seconde guerre mondiale, les U.S.A. manifestent ouvertement leur intérêt stratégique pour l'Arabie Saoudite dont le pétrole est la principale ressource.

d. Un gouvernement absolu

- *Officiellement, le royaume n'a pas de Constitution écrite* ; ses dirigeants disent s'inspirer du Coran et de la *sunna* (orthodoxie islamique) pour gouverner.

- *Au niveau formel, le royaume est organisé en une monarchie où le roi dispose de pouvoirs très larges*, en l'absence de toute assemblée élue, de partis politiques organisés ou de syndicats. Ce monarchisme tient des pouvoirs étendus du chef tribal. Il s'inspire surtout de l'exemple d'Abd al-Aziz, qui a dirigé d'une manière très autoritaire, pratiquement autocratique, un royaume qu'il avait su faire renaître de ses cendres, et ce pendant plus d'un demi-siècle (1902-1953).

- *La structure monarchique se transforme en une organisation du pouvoir complexe ou plusieurs facteurs interviennent* : tout d'abord, la persistance de l'influence des tenants de la Doctrine (à commencer par Al Ach-Chaikh, la descendance d'Abd al-Wahhab), ensuite, l'influence des chefs de tribus ralliées ; enfin et surtout la montée en puissance des fils les plus influents du fondateur. Si, sous l'autorité charismatique et quasi absolue d'ʻAbd al-ʻAziz, la question du partage du pouvoir était impensable, tel n'est plus le cas après sa disparition. Le pouvoir connaît donc une diffusion progressive, partiellement prévue par le fondateur lui-même, qui a instauré un Conseil des ministres quelques semaines avant sa mort. Par là il a voulu manifester son souci de ne pas léguer l'ensemble de ses prérogatives à un seul de ses fils aux dépens de tous les autres.

D. L'émirat du Koweït

1. Présentation géographique

D'une configuration territoriale triangulaire, ce pays est enserré entre l'Irak, l'ArabieSaoudite et le golfe arabo-persique. Il regroupe actuellement 1,6 millions d'habitants sur 17.800 km². C'est la position géographique du Koweït qui a attiré ses premiers habitants, plus que ses ressources en eau ou en pâturage presque nulle.

Le pays est désertique et le climat est marqué par une chaleur étouffante, entre avril et novembre et par de violents tempêtes de sable.

2. L'enjeu pétrolier

a. Au début de la Première guerre mondiale, la Grande-Bretagne avait proclamé officiellement son protectorat sur le Koweït où les premières explorations pétrolières réalisées en automne 1913 sont suffisamment concluantes. Des troupes anglaises et indiennes y débarquèrent pour combattre les Turcs.

b. Dés la fin de la Première guerre mondiale, le Koweït est convoité par Ibn Saoud qui y avait passé sa jeunesse avant de se lancer à la conquête de l'Arabie. Une attaque saoudienne est arrêtée en 1920 avec de fortes pertes du côté koweitien.

c. Lors de la conférence d'Uqair en novembre-décembre 1922, les Britanniques, soucieux de limiter la poussée des Saoudiens vers l'Euphrate et de fixer la frontière entre l'Irak et l'Arabie, cèdent à Ibn Saoud, en l'absence des représentants koweitiens, les deux tiers du territoire du Koweït.

d. Un compromis est dès lors établi pour établir une zone neutre le long de la côte où l'Irak et l'Arabie Saoudite pourraient se partager d'éventuelles productions pétrolières. En réaction, l'émir du Koweït refuse de signer une concession à l'Anglo-Persian Oil Company. Après de longues négociations qui se prolongent jusqu'en 1934, la concession est finalement accordée à un consortium anglo-américain composé de la Gulf Oil américaine et de l'Anglo-Iranian Company, cette dernière sera rebaptisée British Petroleum après la nationalisation du pétrole iranien.

E. Les émirats arabes

1. Les sept émirats qui se partagent l'ancienne côte des pirates depuis la péninsule du Quatar (Abu Dhabi, Dubayy, Chjadja, Adjman, Umm al Quaywayn, Ra'sal-Khayma, Kalba), sont protégés par la Grande Bretagne en vertu des traités personnels signés par chacun des sept cheikhs.

2. Une laborieuse définition des frontières

Les émirats entrent sur le scène internationale lorsque la California Arabian Standard Oil Company (CASOC), le consortium chargé de prospecter en Arabie Saoudite au terme de l'accord signé en mai 1933, demande au gouvernement britannique quelles sont les frontières orientales de l'Etat saoudien afin de délimiter les frontières de la prospection. D'après Londres, la frontière est délimitée par la "ligne bleue" qui avait été fixée par l'accord signé en juillet 1913 entre l'Empire ottoman et la Grande-Bretagne. L'accord garantissait les aires d'influences respectives de ces deux Etats. Cette ligne partait de l'île de Zakhnouniyah, à l'ouest de la péninsule du Qatar, et descendait en direction du sud vers le Rub'al-Khali ("le Quartier vide"), partageant l'aire d'influence ottomane (dont le domaine saoudien) à l'est de l'aire d'influence britannique (dont le Quatar, les Emirats et le Sultanat d'Oman) jusqu'au détroit d'Ormuz.

3. Le refus d'Ibn Saoud, soutenu par les Américains, de reconnaître la " ligne bleue" entraîne de longues discussions avec Londres, et le gouvernement britannique se voit dans l'obligation de structurer le vide situé à l'Est de la ligne de façon s'opposer aux revendications saoudiennes qui souhaitent un accès à la mer à l'Est de la péninsule du Qatar, dans la région de Liwa au Sud d'Abu Dhabi.

4. La structuration aboutit à une concession accordée par les sept cheikhs à l'Anglo-Persian Oil Company - la future Anglo-Iranian puis British Petroleum -, concession

doublée d'un accord politique garantissant les intérêts stratégiques britanniques.

5. Après de longs marchandages, les cheikhs, ruinés par les perles de cultures japonaises, acceptent de signer ces documents entre 1937 et 1939. Entre-temps, le gouvernement britannique, tout en concédant une large poche aux Saoudiens à l'Est de la" ligne bleue" dans le Rub'al-Khali, refuse de céder à leurs revendications principales qui leur permettaient d'avoir un accès à la mer.

F. EMIRAT DU BAHREÏN

1. **Le Bahreïn est le plus petit des États de la péninsule arabe.** Située près de la côte occidentale du golfe Arabo-Persique, l'île de Bahreïn (ce qui veut dire « les deux mers »), d'une superficie de 678 km^2, se trouve au milieu d'un golfe délimité par la côte d'Arabie et par la presqu'île de Qatar dont elle est séparée par un chenal d'une quarantaine de kilomètres..

Sa capitale est Al-Manâmah et en 1981, il compte 530 000 habitants

2. **C'est l'Etat qui a le plus d'affinités avec l'Iran, aussi bien par sa population, aux deux tiers chiite, que par son histoire.** Occupé par l'Iran au XVIII^e siècle, le Bahreïn est en effet de nouveau revendiqué par le régime Pahlavi à partir des années 20. L'éclipse du pouvoir iranien dans le Golfe à partir de la fin du XVIII^e siècle donne naissance à un ensemble d'émirats arabes. Celui du Bahreïn, gouverné par la famille Al-Khalifa, devient l'un des plus importants d'entre eux en raison du commerce des perles. Réfutant les prétentions de suzeraineté de la Porte ottomane, la Grande-Bretagne signe dès 1861 un accord avec l'émir du Bahreïn, lui accordant sa protection. Les Saoudiens cherchent évidemment à étendre leur influence à cet émirat, mais la position insulaire de celui-ci et l'obédience religieuse de la majorité de ses habitants contribuent à diminuer leur pression.

3. Le premier pétrole de la péninsule arabique

À une époque où les géologues exprimaient encore des doutes sur la présence de pétrole dans la péninsule arabe, un aventurier néo-zélandais, Frank Holmes, signe le 2 décembre 1925 une concession pétrolière avec l'émir du Bahreïn, concession qu'il vend aux compagnies américaines.

L'action de ces dernières auprès de Londres ouvre une brèche dans le monopole que la Grande-Bretagne entend exercer sur ses protectorats. Des puits forés par la Standard Oil Company of California au Bahreïn jaillit le 31 mai 1932 le premier pétrole de la péninsule arabique (ce gisement initial est presque épuisé aujourd'hui).

Le développement des recherches pétrolières offshore après la Seconde Guerre mondiale entraîne des litiges entre le Bahreïn et l'Arabie Saoudite en 1949-1951, mais des négociations bilatérales aboutissent à un accord. La situation reste plus délicate avec le Qatar à cause de la présence des îles appartenant au Bahreïn, très proches des

champs pétrolifères de son voisin.

4. Malgré une production pétrolière limitée, le Bahreïn est l'un des endroits les plus actifs du golfe, et sa capitale, Al-Manâmah, devient un centre financier mondial. Le plus ancien des pays pétroliers du Golfe, le Bahreïn est en effet aussi le premier à entrer dans l'ère de l'« après-pétrole » en diversifiant son économie et en s'industrialisant. Cependant, diversification veut aussi dire fragilisation, et chaque événement dans la région fait fuir capitaux et investissements : les banques offshore d'Al-Manâmah, qui étaient soixante-dix-sept en 1986, ne sont plus que cinquante et une en 1991.

G. Emirat du Qatar

1. **État pétrolier de la péninsule arabique, sur la côte du golfe Arabo-Persique**, le territoire du Qatar, d'une superficie de 11000 km^2 forme une péninsule de faible altitude, limitée au sud-ouest par une frontière plus ou moins contestée avec l'Arabie saoudite et au sud-est par une frontière avec les Émirats arabes unis. Les exploitations pétrolières offshore posent des problèmes de délimitation de l'espace marin avec ses voisins, notamment avec le Bahreïn. Sa capitale est Doha et en 1981 le nombre de ses habitants était de 510.000 en 1986.

2. Son histoire

a. Cet État, dont la population musulmane sunnite adhère à la doctrine wahhabite, est celui qui subit le plus fortement l'influence saoudienne. Avant de devenir le centre d'un pouvoir, le Qatar était une marche partagée entre l'aire d'influence du Bahreïn et celle d'Abû Dhabi, situation dont les traces sont encore visibles. Si les eaux territoriales sont aujourd'hui disputées pour le pétrole, elles l'étaient autrefois pour la pêche des perles. Ce sont les fortunes amassées par cette activité qui ont façonné les pouvoirs en place. Ainsi Muhammad Âl-Thânî, négociant en perles, s'est-il installé au milieu du XIX^e siècle à Doha, l'actuelle capitale, pour fonder une dynastie autour de laquelle s'est critallisé un État, grâce aux Britanniques.

b. Les Britanniques, craignant aussi bien l'anarchie que les États trop forts, ont signé dès 1868 un traité avec le cheikh, confirmant ainsi son pouvoir. Ce qui n'a pas empêché le cheikh du Qatar de demander la protection des Ottomans quand ceux-ci ont récupéré en 1870 le littoral du Hasa. L'accord anglo-ottoman du 29 juillet 1913, qui a arrêté l'influence turque à l'ouest du Qatar, affirmé définitivement l'influence britannique, mais son but principal, face à l'occupation du Hasa trois mois plus tôt par 'Abd al-'Azîz III ibn Sa'ûd, a été d'éviter l'absorption de l'émirat par celui-ci.

c. L'accord a été suivi le 3 novembre 1916 d'un traité entre la Grande-Bretagne et le cheikh Abdullah ibn Qasim du Qatar. Ce dernier s'engageait à n'accorder aucune concession pétrolière sans le consentement du gouvernement britannique, lequel promettait de son côté de lui accorder ses bons offices s'il était attaqué par voie terrestre, clause visant évidemment Ibn Sa 'ûd.

d. Le conflit rebondit avec le développement des exploitations pétrolières. Deux mois après le jaillissement du premier pétrole de la péninsule arabique au Bahreïn le 31 mai 1932, l'Anglo-Persian Oil Company (APOC) signe une option d'exploration de deux ans avec le cheikh Abdullah, tandis que la Standard Oil Company of California (SOCAL) américaine obtient le 29 mai 1933 d'Ibn Sa'ûd la concession pour la région du Hasa. La question de la délimitation de la frontière du Qatar a été alors liée à celle des limites des

deux concessions pétrolières, mais également à celle d'un accès à la mer que réclamait l'Arabie Saoudite à l'est de la péninsule du Qatar. Ainsi le port d'Al'-Udeid a-t-il été revendiqué aussi bien par les Saoudiens que par le Qatar et par Abû Dhabî. De même, l'exploration pétrolière au Qatar à proximité de l'île de Huwar, qui appartient au Bahreïn, sur la côte occidentale ranime les tensions entre les deux émirats, d'autant que le pétrole du Bahreïn est exploité par une filiale de la SOCAL ; des affrontements se sont produits ainsi en août 1937.

Un accord sur les frontières a été signé entre l'Arabie Saoudite et le Qatar en 1965, qui laissait Al'-Udeid au sud de la ligne comme objet de contestation entre les Saoudiens et Abû Dhabî. Le Qatar et Abû Dhabî se sont partagés de même l'espace maritime où se trouve la majorité de leur production pétrolière respective. Reste enfin le plus vieux des conflits, celui avec le Bahreïn, ravivé en 1986 par l'occupation de l'îlot de Facht al-Dibel par les forces du Qatar et en 1991 à propos de l'île de Huwar et des hauts fonds environnants.

e. Aujourd'hui, le Qatar fonde en grande partie sa richesse sur le gisement de gaz naturel de North Field, situé au nord-est de la péninsule, y compris sur les fonds marins appartenant à l'Iran.

F. Le sultanat d'Oman

1. En 1798, la Compagnie anglaise des Indes orientales a signé un traité avec le sultan et installé un de ses agents à Masacate, la capitale du sultanat.

2. En 1808, la France a fait de même. En 1862, ces deux pays ont garanti l'indépendance d'Oman.

3. Durant le XIXème siècle, la rivalité entre Anglais et Français a été vive dans ce pays. L'ouverture du canal de Suez (1869) et la généralisation de la navigation à vapeur ont diminué l'importance d'Oman et mis fin à la suprématie d'Oman et le sultan avait du se soumettre à l'influence britannique. Toutefois les interventions britanniques ont provoqué la révolte des tribus de l'intérieur qui finissent par rétablir l'imamat en 1913.

4. A partir de cette date et jusqu'à l'extinction de la dernière révolte en 1957, le pays vit en crise permanente. Cette crise est aggravée par les revendications saoudiennes sur les abords orientaux du " Quartier vide", endroit où se localisent les recherches pétrolières depuis la signature, en 1937, d'une concession de septante cinq ans entre le sultan et la *Petroleum Development*, filiale de *l'Iraq Petroleum Company*. L'exploitation ne commencera qu'en 1962.

G. Le Yémen

1. A la disparition de la puissance ottomane, en 1918, l'imam, resté indépendant, accentue ses revendications sur le Sud. Il entre en conflit avec Ibn Saoud à propos de la zone

intermédiaire de l'Asir lorsque ce dernier entreprend la conquête du Hedjaz.

2. En 1926, l'imam doit finalement accepter le protectorat saoudien sur l'Asir.

3. A la même époque, il entre en conflit avec les Britanniques à propos d'Aden où les Britanniques étaient installés depuis 1839. Aden avait acquis une importance stratégique sur la route Indes depuis l'ouverture du canal de Suez. Les tensions se terminent par une guerre durant laquelle les Britanniques utilisent leurs forces aériennes en bombardant Saana, la capitale. Cette guerre affaiblit l'imam à tel point qu'il doit accepter que les Saoudiens s'emparent de l'Asir en 1930.

4. La montée en puissance des Saoudiens finit par concilier les adversaires : un traité anglo-yéménite est signé en 1934 ; en mars de la même année, lorsque Ibn Saoud, prenant prétexte d'une révolte dans l'Asir, envahit le Yémen, les Anglais débarquent pour protéger leurs ressortissants et livrent des armes à l'imam. Ibn Saoud doit arrêter son offensive. En juin 1934, un traité fixe la frontière entre l'Asir et le Yémen, accordant aux Saoudiens le Najran, la région la plus fertile du Yémen. Il laisse entière la question de l'hinterland.

CHAPITRE III : LES MATURATIONS DU NATIONALISME ARABE

A. Héritier du premier arabisme politique, *le nationalisme arabe connaît une double évolution* : d'une part, il élargit ses bases sociales en pénétrant dans les couches nouvelles de la petite et moyenne bourgeoisie urbaine ; d'autre part, il fait l'objet d'une théorisation plus achevée dans des cercles d'intellectuels syriens occidentalisés.

B. Le philosophe alaouite Zaki al-Arsuzi et, plus tard, les damascains Aflaq et Bitar réfléchissent au destin de la nation arabe et *posent les bases idéologiques de ce qui deviendra, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, le Parti de la résurrection arabe, le Baas.*

C. La nation, dont ils reconstruisent le passé prestigieux et qu'ils projettent dans l'utopie d'un avenir glorieux, repose sur une véritable mystique de la langue, conçue comme le fondement culturel, mais aussi spirituel, d'un destin historique commun. L'héritage de l'islam trouve sa place au sein du patrimoine culturel dans la mesure où il est défini comme la manifestation la plus haute de la pensée arabe.

D. Dans l'élaboration de sa pensée, le philosophe Arsuzi a été directement influencé par conception idéaliste du nationalisme allemand qui aboutit à une vision organique et totalisante de la nation. Il s'agit d'une configuration socio-historique dans laquelle l'aspiration nationale n'a été précédée ni par la construction de l'État ni par une pleine émancipation de l'individu. La collectivité nationale réduit alors son projet politique à l'affirmation d'une identité culturelle érigée en absolu.

CHAPITRE IV : UNE REISLAMISATION DES SOCIETES

Au cours des années 30, la mobilisation politique revêt la forme d'une réislamisation populiste des sociétés.

I. UN EVENEMENT FONDATEUR : L'ASSOCIATION DES FRERES MUSULMANS D'HASSAN AL-BANNA

A. L'association est fondée en Egypte en 1928.

L'impulsion initiale vient du sous-continent indien : Hassan Al-Banna et ses partisans empruntent l'essentiel de leur thématique à des penseurs indiens comme Mawdudi ou Nadvi. Le mouvement est né d'une contestation du processus d'occidentalisation du pays. Il est bien organisé et centralisé autour de son fondateur, Hassan al-Banna.

Son but est double : islamiser la société afin d'établir un Etat islamique et lutter contre l'Islam populaire. Les principes de l'Etat islamique sont les suivants : responsabilité du gouvernement, unité de la communauté, respect du volonté de cette communauté. En principe, un système représentatif est accepté mais sans constitution de partis car ceux-ci divisent la communauté. L'originalité de cette société est de se doter d'un programme économique et social, reposant sur un Etat fort et interventionniste.

Les Frères musulmans reconnaissent la valeur de la propriété individuelle à condition qu'elle soit honnêtement acquise. Il proclament le droit de tous au travail, condamnent les sources malhonnêtes de profit et luttent contre les richesses excessives en comblant les

écarts sociaux. Ils préconisent un système de sécurité sociale et d'assurance pour tous. La Société s'intéresse de près à la question de la Palestine. Depuis 1936, elle manifeste une solidarité avec les la solidarité avec les Musulmans de Palestine et la lutte contre le sionisme est un des axes majeurs de son action. L'unité arabe lui apparaît comme la première étape vers l'unité des Musulmans.

B. En mettant l'accent sur le caractère totalisant d'une religion qui porte en elle un système global d'organisation sociale, les Frères musulmans posent explicitement la question de l'État. Leur réflexion s'ordonne autour de la figure de l'émir, chef unique de la communauté, dont les modalités de désignation restent mal définies. Si l'émir n s'impose pas de lui-même, il pourra être choisi par une élection conçue comme la forme moderne du consensus de la communauté (*ijma'*). Il sera soumis au devoir de consultation (*shura*) selon l'injonction du Coran lui-même, sans qu'il soit clairement précisé qui devra être consulté : les *oulémas*, l'ensemble des notables ou les seuls militants islamistes ?

II. LA PROGRESSION DE CES IDEES

A. **Initialement, la progression du mouvemente répond au pourrissement de la domination anglaise en Égypte.**

B. **Toutefois, sa véritable impulsion est donnée par la dégradation de la situation en Palestine, au lendemain des émeutes judéo-arabes de 1929.** Les affrontements, qui éclatent symboliquement au pied du Mur des lamentations, ont un profond retentissement dans l'ensemble du Proche-Orient arabe.

C. **En Palestine, les réactions aux progrès de l'implantation sioniste se teintent d'islam.**

Le mufti de Jérusalem, Haj Amin al-Husseini, orchestre la mobilisation autour de la défense des Lieux saints dont il fait l'ordre du jour du Congrès islamique de 1931. Figure emblématique de l'establishment urbain traditionnel, sa personnalité domine la grande révolte de 1936 dont l'échec ruine le premier mouvement national. L'insurrection plonge ses racines dans la mobilisation populiste conduite dans les campagnes de Galilée par le cheikh al-Qassam.

Qu'il fût urbain ou rural, élitiste ou populaire, l'islamo-nationalisme palestinien mène un combat de défense communautaire contre une communauté juive de Palestine (*yichouv*) qui, au même moment, se structure comme un quasi-État.

TITRE IV : LE MOYEN-ORIENT DURANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE (1939-1944)

CHAPITRE I : LES CONSEQUENCES DE LA DEFAITE FRANCAISE

I. UNE SITUATION DIFFICILE EN SYRIE ET AU LIBAN

A. Les mandats Français sur la Syrie et le Liban passent sous le régime de Vichy, allié de l'Allemagne. La situation inquiète la Grande Bretagne : la Syrie et le Liban pourraient devenir une base arrière de l'Axe menaçant directement le canal de Suez et les approvisionnements en pétrole.

B. La Grande-Bretagne décide donc d'intervenir militairement : l'opération est menée par des forces australiennes, indiennes, transjordaniennes et juives avec le soutien de forces de la France libre. Au terme de rudes combats, la France de Vichy accepte un armistice en juillet 1941 et évacue ses forces de la Syrie et du Liban.

II. RETICENCES FRANCAISES ET APPUIS BRITANNIQUES

A. Même si à ce moment elles acceptent le principe de l'indépendance de la Syrie et du Liban, **les autorités de la France libre, invoquant les nécessités de la guerre, maintiennent une politique autoritariste sur ces deux pays. .**

B. **En mars 1943, les Britanniques forcent les Français d'accepter le rétablissement des régimes constitutionnels et à organiser des élections. Comme il était prévisible, les indépendantistes l'emportent largement dans les deux pays.**

1. *En Syrie*, le chef nationaliste est élu président de la république.

2. *Au Liban, même scénario*. En octobre 1943, la déclaration ministérielle donne la formule du "confessionnalisme libanais", ce que l'on appellera **"le pacte national libanais".** Les Maronites abandonnent la protection étrangère et reconnaissent "l'arabité" du Liban tandis que les musulmans acceptent l'existence d'un Etat libanais complètement distinct de la Syrie. De plus, est fixée une répartition confessionnelle des trois présidences : présidence de la république, présidence du Conseil, présidence du Parlement.

Un conflit éclate immédiatement entre les nouveaux gouvernements et les autorités françaises.

III. VERS L'INDEPENDANCE

Finalement la France accepte de reconnaître l'indépendance politique des deux pays. Néanmois, jusqu'à la fin de la guerre, elle conserve le contrôle des troupes spéciales du Levant et conditionne l'indépendance de ces deux pays à la conclusion d'un traité.

CHAPITRE II : LES DIFFICULTES BRITANNIQUES AU MOYEN-ORIENT

I. LA GUERRE DES BRITANNIQUES EN ORIENT

A. **L'Egypte refuse de déclarer la guerre à l'Allemagne et proclame sa neutralité.** En vertu du traité de 1936, l'état de siège est proclamé et les troupes britanniques sont déployées dans le pays.

B. **Durant l'hiver 1941, les Britanniques s'emparent de la Cyrénaïque qui est contrôlée par les troupes de Mussolini.** L'Allemagne réagit en envoyant *l'Afrikakorps,* commandé par le général Rommel et l'aviation allemande parvient à rendre inutilisable le canal de Suez.

C. En octobre 1941, les Britanniques repoussent les forces de l'Axe et pénètrent de nouveau en Cyrénaïque.

D. **Durant l'année 1941, la Grande-Bretagne est parvenue à assurer ses arrières** : outre les mandats français sur la Syrie et le Liban, l'armée britannique occupe, en septembre, l'Iran avec l'U.R.S.S, elle achève la libération de l'Ethiopie et occupe les Somalies italienne et française.

Désormais, l'ensemble de la zone qui comprend le Moyen-Orient arabe, l'Egypte, la Libye, la corne de l'Afrique et les Balkans, est appelée " théâtre Moyen-Orient" par l'état-major britannique.

II. FACE A LA REVOLTE IRAKIENNE

A. Le nouveau gouvernement de l'Irak refuse de rompre ses relations diplomatiques avec l'Italie pour marquer l'indépendance du pays. Et après la défaite de la France, l'Irak recherche un accord avec l'Allemagne.

B. Les Britanniques obtiennent le renvoi du chef du gouvernement au profit d'un homme plus modéré. Mais ce dernier est renversé au profit d'un nationaliste. Britanniques et Américains refusent de le reconnaître et les troupes britanniques débarquent à Bassorah. Le chef du gouvernement, Rashid Ali, s'enfuit en Iran et l'armée irakienne signe un armistice. La situation ne se calme pas : des émeutes éclatent à Bagdad au cours desquelles les communautés juives sont visées.

C. **Jusqu'en 1945, l'Irak demeure sous régime d'occupation militaire.** Ce qui provoque la colère des nationalistes arabes qui ne pardonnent pas au gouvernement l'épuration politique et les exécutions dont il est responsable. Ces événements portent un coup irrémédiable à la légitimité du pouvoir monarchique en Irak.

III. LE COUP DE FORCE BRITANNIQUE EN EGYPTE

A. Premières pressions britanniques

1. Au printemps 1941, alors que la Grande-Bretagne est dans une situation critique du point de vue politique et militaire, une partie de la classe politique égyptienne prend contact avec l'Allemagne et l'Italie afin d'obtenir l'indépendance.

2. Les Britanniques font pression sur le roi Farouk pour qu'il chasse les Italiens qui sont nombreux dans son entourage mais il s'y refuse. La situation s'apaise durant le second semestre de 1941 lorsque les Britanniques engagent une contre-offensive en Cyrénaïque et repoussent les Allemands.

B. Nouvelles pressions britanniques.

1. Lorsque, au début de 1942, avance de nouveau vers l'Egypte les Britanniques exigent que l'Egypte rompe ses relations diplomatiques avec la France de Vichy.

2. Sans consulter le roi, le gouvernement cède. Le conflit entre le palais et le gouvernement aboutit, en février 1942, à la démission du gouvernement. L'ambassadeur britannique exige alors la formation d'un gouvernement wafdiste. Le roi propose la constitution d'un gouvernement d'union nationale. En réaction, les troupes britanniques encerclent le palais royal et adressent ultimatum au roi. Finalement, le roi accepte la proposition des Britanniques.

C. Lourdes conséquences des événements de février 1942 pour l'avenir de l'Egypte.

1. Le roi Farouk décide de se venger de l'humiliation que le Wafd lui a fait subir et la classe dirigeante est divisée.

2. En dépit de ses dénégations de collusion avec les Britanniques, le parti nationaliste est déconsidéré et laisse place à des mouvements plus radicaux. Le corps des officiers estime que toute cette affaire est une insulte à la nation égyptienne : l'armée n'est pas parvenue à défendre le roi, symbole de l'unité de la nation.

3. De cette exigence de dignité nationale, naît un mouvement clandestin qui s'intitule les "officiers libres"(parmi lesquels se trouve Gamal Abdel Nasser, futur chef d'Etat égyptien) dont le but est de combattre les Britanniques dans le cadre d'une monarchie renforcée.

D. Une victoire décisive des Britanniques : Al Alamein (novembre 1942)

1. En juin 1942, l'*Afrikakorps* entre en Egypte et en juillet, les troupes allemandes prennent position à Al-Alamein, à cent kilomètres d'Alexandrie. L'Allemagne et l'Italie, dont le but est de libérer le Moyen-Orient de la domination britannique, promettent de respecter la souveraineté égyptienne et d'accorder l'indépendance au pays.

2. La victoire britannique sur l'*Afrikakorps* à Al-Alamein en novembre 1942 écarte définitivement la menace de l'Axe qui pesait sur l'Egypte et, par conséquent, sur le Moyen-Orient. Le gouvernement égyptien continue donc de collaborer avec les Britanniques

IV L'EVOLUTION DE LA QUESTION PALESTINIENNE

A. L'attitude du gouvernement britannique : une application adoucie du Livre blanc

Au moment de l'entrée en guerre, les Britanniques sont décidés à s'en tenir à la politique définie par le Livre blanc de 1939. Mais l'arrivée de Churchill au pouvoir en 1940 modifie la politique britannique en Palestine. On aboutit à un assouplissement : l'immigration juive ainsi que les transferts de terres arabes continuent à être limités. En revanche, aucun

transfert de pouvoir n'est opéré en faveur des Arabes palestiniens.

B. Attitude sioniste

1. David Ben Gourion, le premier ministre, mène une politique définie par la formule suivante : " Nous nous battrons contre les nazis comme s'il n'y avait pas le Livre blanc, nous nous battrons contre le Livre blanc comme s'il n'y avait pas les nazis". Ce qui se traduit de la manière suivante :

   a. Les sionistes encouragent la population juive de Palestine à s'engager dans l'armée britannique. Ce qui leur permettra après la guerre d'avoir des cadres formés aux techniques modernes du combat et de s'attirer les sympathies de puissances alliées.

   b. Dans le même temps l'Agence juive organise des réseaux d'immigration clandestine. Les tentatives de sauver les Juifs d'Europe se traduisent dans certains cas par de terribles drames : des bateaux chargés de réfugiés sont refoulés par les autorités turques à la demande des Britanniques et sont coulés en pleine mer.

C. Attitude des arabes palestiniens

De leur côté, les Arabes palestiniens restent calmes durant toutes ces années de guerre en dépit des appels du mufti de Jérusalem. Un grand nombre d'entre eux s'engagent dans l'armée britannique, mais ils sont utilisés dans des formations non-combattantes, en particulier dan la logistique.

D. Le renversement d'alliance des sionistes : la recherche de l'appui des U.S.A.

1. **Convaincus qu'ils ne peuvent plus rien attendre des Britanniques pour appuyer leur mouvement, les sionistes se tournent résolument vers les Etats-Unis.** Il s'agit de faire basculer le judaïsme américain du côté des partisans de l'Etat juif. Les premières informations sur le sort des juifs d'Europe qui filtrent à partir de juin 1942 leur facilitent la tâche.

2. **Un premier Congrès national des sionistes américains se tient à l'hôtel Biltmore à New York**, et sous l'impulsion de David Ben Gourion, définit un programme qui vaut pour l'ensemble du mouvement. "La conférence insiste pour que les portes de la Palestine soient ouvertes, que l'Agence juive soit investie du contrôle de l'immigration avec l'autorité nécessaire pour développer le pays, incluant la mise en valeur des terres inoccupées et incultes et que la Palestine devienne un Commonwealth juif intégré dans la nouvelle structure du monde démocratique". L'utilsation du terme *commonwealth* cache mal le fait que la revendication est bien la constitution de l'Etat juif.

E. Le double combat de David Ben Gourion

1. Le premier ministre lutte contre deux tendances à l'intérieur du sionisme.

   a. Une opposition d'extrême gauche qui prône la constitution d'un Etat binational arabo-juif en Palestine.

   b. Surtout, la droite du mouvement sioniste.

   Au début de la guerre, une fraction de l'*Irgoun*, le groupe *Stern* (du nom de son fondateur Abraham *Stern*) ou *Lehi*, fait scission. Elle décide de lancer la lutte armée contre les Britanniques et de proposer une alliance avec l'Axe si ce dernier consent à la constitution

d'un Etat juif (les Nazis ne répondront pas à cette proposition). En février 1942, le chef du groupe *Stern* est abattu par la police britannique. En février 1943, le leader des révisionnistes de Pologne, Menahem Begin (qui devient deviendra premier ministre d'Israël en 1977), prend la direction de l'*Irgoun* et prépare à son tour la lutte armée qui devient effective en mars 1944. Au même moment, le groupe *Stern* se réorganise sous une direction de trois membres dont Yitzhak Shamir (qui succèdera à Begin comme premier ministre d'Israël) et combat les autorités britanniques. En novembre 1944, un commando de cette organisation assassine au Caire le ministre résident britannique pour le Moyen-Orient, lord Moyne.

Inquiet des réactions à ces attentats, Ben Gourion coopère avec la police britannique pour éliminer les organisations révisionnistes.

F. Des plans anglo-saxons qui restent sans suite

1. Le plan imaginé par Philby, un aventurier britannique qui avait séduit Churchill en 1941, prévoit de mettre le monarque saoudien à la tête d'une confédération du Proche-Orient intégrée au *Commonwealth* britannique et contre un payement de 20 millions de livres sterling, ce monarque accepterait le "transfert" des Arabes palestiniens dans ses Etats. Le monarque saoudien s'est absolument opposé à ce plan.

2. **Après l'échec du plan Philby, le président Roosevelt envisage de faire de la Palestine un banc d'essai de sa politique de tutelle des anciennes colonies européennes.** Sur ses instructions, le département d'Etat élabore le projet d'une Palestine internationalisée et dirigée par un organe de contrôle où seraient présents les représentants des trois grandes religions monothéistes.

3. De leur côté, **les Britanniques reprennent leur projet de partage de la Palestine envisagé en 1937** ; la partie arabe fusionnerait avec la Transjordanie pour devenir la Syrie du Sud. Tout ce projet est bloqué après l'assassinat de lord Moyne.

CHAPITRE III : LES INTERVENTIONS DES U.S.A.

I. AVANT LEUR ENTREE EN GUERRE

A. Fin 1940, le président Roosevelt engage son pays du côté des Britanniques.

Il soutient leurs interventions en Irak, en Syrie et en Egypte. En avril 1941, il accepte d'envoyer au Moyen-Orient une partie de l'aide accordée à la Grande-Bretagne et il accorde une aide financière à l'Arabie saoudite afin de la maintenir dans le camp allié alors que les autres pays arabes semblent basculer du côté de l'Axe.

B. En juin 1941, il délègue son envoyé spécial pour étudier la situation sur le terrain. Cette mission, qui coïncide avec l'invasion de l'Union soviétique par l'Allemagne, permet de constituer un corridor à travers la Perse afin de ravitailler les troupes soviétiques à partir des ports du Golfe persique. Plus de 20.000 soldats américains sont alors envoyés dans la région pour organiser la logistique.

C. En septembre, un commandement spécial américain du Golfe persique est mis sur pied. La présence des Américains dans le Golfe manifeste l'intérêt des U.S.A. pour l'Arabie saoudite.

II. APRES LEUR ENTREE EN GUERRE

A. En décembre 1941, les territoires sous mandat britannique ainsi que l'Egypte sont déclarés vitaux pour la défense des U.S.A.

B. En mai 1942, les U.S.A. entrent dans le *Middle East Supply Center* qui centralise, sous direction britannique, la gestion des ressources et des approvisionnements du Moyen-Orient. Ils décident de diminuer provisoirement l'aide apportée à la Chine et à la Russie afin de disposer du maximum de moyens dans la bataille du Moyen-Orient.

C. En 1942, les experts américains prennent conscience d'un risque d'épuisement à moyen terme des ressources pétrolières de l'hémisphère occidental (les deux Amériques). Comme une compagnie américaine, la CASOC, dispose déjà en Arabie saoudite de concessions à propos des réserves de pétrole les plus importantes du Moyen-Orient. Washington décide d'intensifier sa présence dans le pays. En janvier 1944, la CASOC prend le nom d'Arabian Oil Company (ARAMCO). En mettant le qualificatif "arabe" en premier lieu, les US.A. se différencient des Britanniques qui placent toujours le noms des autochtones en second lieu.

D. Parallèlement, les U.S.A. se donnent une mission de développement économique et social. Ils se lancent dans d'ambitieux programmes de création d'infrastructures (transports, irrigation et construction de dispensaires et d'écoles).

Ces actions sont dictées dictée par une philosophie politique. Roosevelt considère que les Européens exploitent les peuples colonisés sans leur apporter le bien-être. Selon lui, il faut donc profiter de la guerre pour mettre sous tutelle les colonies afin de libérer les populations de la rapacité européenne. Les peuples arabes étant les plus avancés dans la voie de la civilisation, il sera possible de leur accorder une véritable indépendance.

III. LA REACTION SAOUDIENNE

A. **Dans sa conduite envers les U.S.A., Ibn Sa'oud applique les règles de la politique du désert.** Il attise adroitement les méfiances des deux alliés. D'une part, il laisse entendre aux Américains que les Britanniques veulent s'emparer de leurs concessions pétrolières, d'autre part, il suggère aux Britanniques que les Américains cherchent à les éliminer de son royaume. De la sorte, il accroît son importance auprès des deux grandes puissances.

B. Par là même occasion, il entend se faire le porte-parole des Arabes auprès des Américains dans la question palestinienne, tout en demandant à ces deniers des garanties contre les projets expansionnistes des Hachémites qui ont lancé l'idée d'unité arabe.

CHAPITRE IV : A LA RECHERCHE DE L'UNITE ARABE

I. LE FOYER IRAKIEN

A. Un premier projet soutenu par l'Axe

1. Au début de la guerre, avec l'arrivée du mufti de Jérusalem à Bagdad suivie de celle des réfugiés syriens fuyant la répression française, l'Irak devient le centre du mouvement nationaliste arabe. Le mufti se présente comme le représentant du mouvement national arabe. C'est par son entremise que les nationalistes arabes entrent en contact avec l'Axe durant l'été 1940. Berlin ne répond que de manière vague à leurs demandes.

2. Après l'échec de la révolte de 1941, Rashid Ali, le premier ministre irakien, tente d'ouvrir des pourparlers avec les puissances de l'Axe : il veut obtenir de l'Allemagne et de l'Italie un engagement en faveur de l'indépendance du Moyen-Orient arabe et contre l'installation d'un foyer national juif en Palestine.

3. Comment s'explique le rapprochement des nationalistes arabes avec l'Allemagne ?

a. Durant les années 30, les interlocuteurs allemands des nationalistes arabes étaient des anciens de l'alliance germano-ottomane scellée à la fin du XIXème siècle. La politique de rapprochement avec les nationalistes arabes est davantage le fait des anciens de l'Allemagne impériale, en particulier du représentant du Reich à Bagdad que d'une

volonté des responsables nazis Même si ces nationalistes étaient conservateurs, ils n'avaient cependant pas adopté pour autant l'idéologie nazie qui d'ailleurs leur est assez peu connue. Ils avaient été frappés par la mobilisation populaire et les réussites politiques et économiques du régime hitlérien. Ils considèrent avant tout le régime hitlérien comme une réussite parfaite du nationalisme Un élément de cette idéologie nazie avait été cependant bien accueilli : l'antisémitisme. Pour ces nationalistes, les Juifs étaient un ennemi commun.

b. Il convient de noter que le IIIème Reich n'a pas d'ambition méditerranéenne : son programme est centré sur une expansion en Europe continentale

4. Durant le conflit mondial, les nationalistes voient dans l'Allemagne hitlérienne une possibilité de faire pièce à la domination franco-britannique sur le Moyen-Orient. On peut donc affirmer donc que ce sont des Arabes qui ont fait les premiers pas vers l'Allemagne.
5. Après le débarquement des Alliés en Afrique du Nord, Hitler fait savoir que l'Allemagne n'a aucune ambition dans le monde arabe mais qu'il soutient la libération des pays arabes de la mainmise britannique et appuie leur droit à l'autodétermination

B. Un second projet soutenu par les Britanniques

De son côté, Nuri Sa'id, revenu au pouvoir avec l'appui des Britanniques, entend faire avancer ses projets d'unité arabe. Il appuie l'idée d'une union de la Syrie et de l'Irak. Ses appels reçoivent un certain écho en Syrie.

II. L'ACTION DU MUFTI DE JERUSALEM

A. En Allemagne

1. Après l'échec de la révolte irakienne, le mufti et ses compagnons se réfugient en Iran. Après l'occupation de ce pays par les forces anglo-soviétiques, le mufti se réfugie en Turquie, puis dans les pays de l'Axe.

2. D'Italie, il passe en Allemagne où il obtient une entrevue avec Hitler en novembre 1941. Le mufti y déclare que les Arabes et les Allemands ont les mêmes ennemis : les Juifs, les Britanniques et les communistes. Il propose à l'Allemagne une coopération militaire et politique dont le premier acte serait la création d'une Légion arabe, composée en partie de prisonniers nord-africains de l'armée française. Hitler lui répond que la position de l'Allemagne est "une guerre sans compromis" contre les Juifs et, qu'en conséquence, il est opposé au Foyer national juif en Palestine. De façon détournée, il évoque l'extension de la "solution finale" aux territoires non-européens. Il promet une aide matérielle aux Arabes tout en excluant une intervention militaire au Moyen-Orient car sa priorité est le front de l'Est et le Caucase.

B. En Palestine

En dépit des appels du mufti, les Arabes de Palestine refusent de se révolter contre la présence britannique et, à partir de 1942, les nationalistes restés sur place se tournent vers les Etats-Unis. Le mufti agit auprès des autorités allemandes pour interdire toute immigration juive vers la Palestine. La question de savoir s'il a eu une claire conscience du

processus d'extermination nazi reste controversée.

III. APPROFONDISSEMENT DES COURANTS IDEOLOGIQUES

A. Durant les années de guerre, l'évolution doctrinale du nationalisme arabe continue. **Le groupe le plus important est le parti *Ba'th* (résurrection) qui aurait été fondé en 1934 par l'intellectuel alouite Zaki al Arsouzi.**

B. En 1940, il aurait relancé son projet de *Ba'th* et aurait été rejoint par deux autres intellectuels et enseignants syriens, ayant fait, eux aussi, leurs études en France. Le grec orthodoxe Michel Aflak et le sunnite Salah Bitar. Ces deux derniers lui auraient confisqué le mouvement.

B. **Au fil du temps, le contenu intellectuel de ce mouvement se précise.** Il s'agit d'une doctrine volontariste qui préconise une refonte totale de la société lui permettant de retrouver les valeurs originales de l'arabité en abolissant de toutes les aliénations dues aux Ottomans et aux Occidentaux. Le chrétien Michel Aflak, dans un texte célèbre de 1943, intitulé "Commémoration du Prophète arabe" définit l'Islam comme la plus grande création de la culture arabe. Son but est de dépasser les clivages confessionnels par la conception d'une nouvelle création culturelle arabe.

IV. LE PROTOCOLE D'ALEXANDRIE (OCTOBRE 1944) : VERS LA CREATION DE LA LIGUE DES ETATS ARABES

A. En février 1943, une déclaration parlementaire britannique laisse entendre que le Grande-Bretagne serait favorable à une certaine forme d'unité arabe. Saisissant l'occasion, le gouvernement égyptien invite les gouvernements arabes à envoyer au Caire des représentants pour traiter de la question.

B. Après beaucoup de consultations laborieuses, le comité préparatoire se réunit à Alexandrie en septembre 1944 et rédige un protocole en octobre. **Il est décidé de créer une Ligue des Etats arabes.**

1. Cette Ligue sera formée de tous les Etats arabes indépendants qui souhaitent y adhérer.
2. Un Conseil de la Ligue représentera sur pied d'égalité les Etats membres.
3. Les décisions du Conseil seront exécutoires et obligatoires.
4. Le recours à la force sera proscrit entre les pays de la Ligue et le Conseil assurera la médiation dans tout différend.
5. Deux décisions particulières sont prises pour le Liban et la Palestine. La souveraineté et l'indépendance du premier, dans ses frontières de 1944, sont rappelées par le comité. Pour la Palestine, le comité rappelle son soutien à la cause de l'indépendance des populations arabes et demande à la Grande-Bretagne le maintien de l'arrêt de l'immigration juive ainsi que la protection des terres arabes.

C. **La Ligue des Etats arabes sera officiellement proclamée le 22 mars 1945.** Son siège est fixé au Caire.

TITRE V : LE MOYEN-ORIENT DE 1945 A 1989

CHAPITRE I : LE MOYEN-ORIENT AU SORTIR DE LA GUERRE

I. En 1945, le Moyen-Orient offre le visage d'une région largement émancipée des puissances européennes. Toutefois les deux grandes puissances sorties victorieuses de l'après-guerre, U.S.A. et U.R.S.S, ne s'y manifestent pas encore.

A. La Syrie et le Liban accèdent à l'indépendance complète. **L'Irak et l'Egypte**, bien que demeurant sous influence britannique, peuvent être considérés comme affranchis de la domination occidentale. **L'Arabie saoudite** est un Etat souverain.

B. Seules la Palestine et la Transjordanie demeurent sous la tutelle de la Grande Bretagne.

II. L'émancipation précoce, au regard des autres continents, explique le rôle que certains pays arabes joueront dans l'émergence politique du Tiers-Monde et dans les mouvements de décolonisation. En 1945, à l'exception de la Palestine, les principaux Etats arabes entrent à l'ONU et ils s'organisent sur le plan régional avec la création de la Ligue des Etats arabes.

III. Toutefois l'unité de façade du Moyen-Orient est fragilisée par la résistance des souverainetés étatiques et la lutte qui commence pour prendre le *leadership* de la région. Dès 1945, comme le montre la charte de la Ligue des Etats arabes, le seul thème réellement fédérateur des pays arabes est la question palestinienne. Les succès et les défaites arabes dans ce domaine explosif influenceront donc la vie politique intérieure des différents Etats et ce d'autant plus que les nouvelles forces politiques et sociales demandent des comptes au sujet de la question palestinienne.

I. LE DEBUT DES TENSIONS

En 1947, le Moyen-Orient bascule dans la guerre froide. Sa longue frontière commune avec l'U.R.S.S. et l'importance des ressources pétrolières indispensables à la reconstruction de l'Europe et aux Etats-Unis suffisent à l'expliquer.

A. En Iran

1. **La guerre froide commence en Iran lorsque les Soviétiques refusent de se retirer du pays et soutiennent les demandes d'autonomie des Azéris et des Kurdes.** Elle se prolonge autour de l'enjeu pétrolier lorsque en 1951 le gouvernement de Front national du docteur Mossadegh, au terme d'infructueuses négociations avec l'Anglo-Iranian Petroleum Company (A.I.O.C.) sur le partage des profits, décide la nationalisation du pétrole iranien. Dans l'épreuve de force qui l'oppose à la communauté internationale, le régime bénéficie dans un premier temps d'un large soutien dans les forces politiques du pays et celui de la fraction du clergé regroupée derrière l'ayatollah Kashani. Le pouvoir politique autant que l'opinion publique espèrent encore être en mesure de compter sur l'appui américain.

2. **Toutefois, en août 1953, lorsque le général Zahedi renverse le gouvernement de Mossadegh , avec l'aide de la C.I.A., le doute n'est plus permis sur la position des États-Unis qui se modifie par l'arrivée à la Maison-Blanche du tandem Eisenhower-Foster Dulles.** Après son voyage au Moyen-Orient en mai 1953, John Foster Dulles, le secrétaire d'Etat des U.S.A., arrive aux conclusions suivantes : le prestige des puissances occidentales dans cette région a diminué, les U.S.A. souffrent d'être confondus avec les impérialismes français et anglais ; il est donc possible de gagner de l'influence sur place mais le malheur vient de l'intérêt exclusif des Etats arabes pour leurs problèmes locaux. A cause de cela, les Etats arabes négligent la menace soviétique dans la région alors que les U.S.A. la considèrent comme une priorité absolue.

3. **Après le coup d'Etat, le shah d'Iran, qui s'était opposé à Mossadegh, revient sur le trône.** Un nouvel accord est trouvé en 1954 : l'exploitation du pétrole reste nationalisée mais un consortium de compagnies pétrolières dans lequel l'AIOC conserve 40% des parts (5 compagnies américaines ont chacune 8%, la Royal Dutch Shell 14% et la Compagnie française des pétroles 6%) et se charge de la commercialisation. Si Financièrement l'accord reste intéressant pour l'AIOC qui reçoit de larges compensations avec un prolongement du contrat bien au-delà de la date limite de la concession pétrolière, c'est aussi un grand pas en avant pour les pays pétroliers dans la prise de contrôle de leurs ressources naturelles.

B. L'intégration du Moyen Orient au système de défense contre l'U.R.S.S.

1. En dépit de la politique de neutralité menée par Ismet Inönü durant la guerre, **la Turquie, après le conflit, choisit le camp occidental dès 1945.**

En 1947, Ankara adhère à la doctrine du *containment* annoncée par le président Truman en mars 1947. Par cette doctrine , les U.S.A. soutiennent les peuples libres qui subissent les

assauts de minorités armées ou des pressions extérieures. L'action des U.S.A. se traduit par une substantielle aide économique et financière dont la Grèce et Turquie sont les premières bénéficiaires. En retour, la Turquie accorde des bases militaires aux États-Unis.

2. **Par son entrée dans l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.), en 1951, la Turquie devient une pièce maîtresse du dispositif occidental** qui sera complété, en 1955, par la signature du pacte de Bagdad, traité de défense commune qui regroupe, autour de la Grande-Bretagne, la Turquie, l'Irak, l'Iran et le Pakistan. Les Etats-Unis soucieux de ne apparaître trop liés aux puissances coloniales n'entrent pas dans ce pacte. Pour la Grande-Bretagne, l'Irak est le pivot de l'alliance et si ce pays s'engage, il entraînera d'autres Etats arabes à y adhérer. En outre, le pacte de Bagdad assure à l'Irak une protection contre toute menace israélienne.

Le pacte de Bagdad assure la continuité entre l'O.T.A.N. et l'Organisation du traité de l'Asie du Sud-Est (O.T.A.S.E.) pour être un rempart de protection contre l'U.R.S.S.

3. **La persistance de la présence britannique en Jordanie**. Par le traité de mars 1946, l'émirat est transformé en royaume. En dépit du traité d'indépendance, les troupes britanniques restent stationnées dans le pays et la Légion arabe demeure sous l'autorité d'un officier britannique, Glubb Pacha qui a été nommé en 1945. De plus la moitié des fonctions de commandement est confiée à des officiers britanniques. Ce qui provoque le mécontentement des cadres militaires jordaniens.

II. L'ONDE DE CHOC PROVOQUEE PAR LA NAISSANCE DE L'ETAT D'ISRAËL

A voir :

- GRESH Alain, VIDAL Dominique, *Palestine 47. Un partage avorté*, Editions Complexe (coll. Historiques), Bruxelles, 1998.

- PAPPE Ilan, *La guerre de 1948 en Palestine. Aux origines du conflit israélo-arabe*, Editions La fabrique, Paris, 2000.

- SEGEV Tom, *Les premiers Israéliens*, Calmann-Lévy, Paris, 1998.

- VIDAL Dominique , ALGAZY Joseph, *Le péché originel d'Israël. L'expulsion des Palestiniens revisitée par " les nouveaux historiens"israéliens*, Les Editions de l'Atelier/Les Editions ouvrières, Paris, 1998.

A. La naissance de l'Etat d'Israël (mai 1948)

1. La marche des sionistes vers la proclamation de l'indépendance

a. Les difficultés de la Grande Bretagne

- Au sortir de la guerre, les problèmes palestiniens qui avaient provoqué des graves troubles à partir de 1936 ressurgissent.

- Devant la situation, Londres maintient une domination de type colonial. Or la situation

des Juifs s'est considérablement modifiée par la révélation du génocide des juifs d'Europe par les nazis. Si les gouvernements cherchent une solution pour l'avenir des Juifs d'Europe qui sont désormais des réfugiés, en revanche celui de Londres reste fidèle au Livre Blanc de 1939. Elle sait qu'en cas de perte du canal de Suez, la Palestine constitue l'unique zone de déploiement de ses troupes au Moyen-Orient. De même en cas d'expansion de l'U.R.S.S. dans la région, le soutien et le concours des Etats arabes lui est indispensable. Toutefois la Grande Bretagne n'a plus les moyens de mener une politique indépendante. Elle est tributaire de son principal allié et bailleur de fonds, les Etats-Unis.

b. Les tensions entre Londres et Washington

- En juillet 1945, Truman demande à la Grande Bretagne de délivrer immédiatement 100.000 certificats d'immigration en Palestine pour les Juifs d'Europe. Devant le refus de Londres, Truman porte la question sur la place publique et Londres propose de former une commission d'enquête anglo-américaine sur le sort des Juifs d'Europe.

- La commission rend ses conclusions en mai 1946 : le maintien du Mandat ou la mise en place d'une tutelle de l'O.N.U. ; l'annulation des principales résolutions du Livre blanc de 1939 dont les quotas d'immigration ; le développement économique de la Palestine afin que les Arabes rattrapent le niveau de vie des Juifs.

- Le rapport est rejeté par les deux parties. La tension monte entre Washington et Londres en raison du refus britannique de favoriser l'immigration des Juifs.

c. Les Britanniques pris pour cible par les sionistes

- Les organisations sionistes passent à l'action. En juillet 1946, l'*Irgoun* fait sauter une partie du quartier général de l'armée britannique à l'hôtel King David de Jérusalem. La violence s'installe entre les soldats britanniques et la population juive.

- Devant les difficultés rencontrées par un nouveau plan de partage élaboré par son gouvernement, Bevin, le ministre des Affaires étrangères de la Grande-Bretagne, propose une solution en février 1947 : liberté d'immigration juive contre une Palestine unitaire qui serait indépendante dans un délai de cinq ans.

- Compte tenu de l'opposition des Juifs et des Arabes, Londres décide alors de transmettre la gestion du dossier palestinien aux Nations Unies. Le transfert du dossier aux Nations Unies augmente la tension en Palestine. Les organisations sionistes multiplient les attentats meurtriers et spectaculaires contre les Britanniques, désavoués officiellement par les institutions sionistes qui refusent de coopérer avec les autorités mandataires contre l'extrême droite dissidente (l'*Irgoun* et le groupe *Stern*).

d. Le plan de partage de la Palestine par l'Assemblée générale des Nations-Unies

- En avril 1947, une assemblée générale extraordinaire de l'ONU décide de créer une commission d'enquête sur le terrain (l'UNSCOP) chargée d'élaborer un rapport en vue du vote des Etats membres sur la question de la Palestine. En août de la même année la commission remet son rapport. A l'unanimité elle propose l'abolition du mandat et elle suggère le partage de la Palestine en trois Etats : un Etat arabe et un Etat juif (55 % du territoire de la Palestine mandataire) qui accèderaient à l'indépendance dans un

délai de deux ans, et un Etat de Jérusalem sous tutelle internationale. Elle demande une immigration juive immédiate de 150.000 personnes. Elle propose la conclusion d'un traité d'union économique entre l'Etat juif et l'Etat arabe qui inscriraient dans leur constitution des dispositions pour les droits des minorités.

- Suite à ce rapport la Grande Bretagne décide le 20 septembre d'évacuer unilatéralement la Palestine sans procédure de transfert de pouvoirs. Elle prévoit son retrait définitif pour le 15 mai 1948. L'Agence juive fait savoir qu'elle accepte le plan de partage alors que les Arabes palestiniens, soutenus par la Ligue des Etats arabes, le refusent. En octobre, les U.S.A. et l'U.R.S.S. cautionnent le plan tandis que la France s'abstient.

- La majorité de deux tiers qui est requise pour ce vote n'étant pas assurée, les Etats-Unis exercent des pressions économiques sur les Etats d'Amérique latine et sur les Etats Européens qui dépendent d'eux pour leur reconstruction d'après guerre.

- Le 29 novembre 1947, le plan de partage est approuvé à la majorité requise par l'Assemblée générale des Nations Unies (recommandation n°181).

e. Les réactions au plan de partage

- Favorables au plan de partage, les sionistes ne sont pas satisfaits de la solution proposée car l'Etat juif restera majoritairement peuplé d'Arabes et ces derniers demeureront les principaux propriétaires terriens. Ben Gourion déclare que tant que la population de l'Etat juif ne sera pas constituée de plus de 60% de Juifs , il n'y aura pas de pouvoir fort et stable dans l'Etat juif. Des solutions sont envisagées pour remédier à cette situation.

- Pour les Arabes palestiniens, le partage est ressenti comme une véritable injustice et une comme une violation du droit à l'autodétermination. Toutefois, la majorité accepte ce plan comme un fait accompli. L'absence d'organisations politiques structurées provoque la multiplication d'accords locaux de non-agression entre agglomérations arabes et juives, entre villages et *kibboutzim*.

- Toutefois dès l'annonce du vote, les violences éclatent, notamment dans la région de Jérusalem. La grève générale est décrétée par les Arabes et les quartiers juifs sont attaqués, entraînant des représailles. Les autorités britanniques refusent de s'interposer et de maintenir l'ordre. Dès lors le pays s'enfonce dans la guerre civile.

f. La guerre civile en Palestine

- *La période allant de fin novembre 47 à la proclamation de l'indépendance de l'Etat d'Israël est une période particulièrement meurtrière*. Le attentats se multiplient des deux côtés (par exemple massacre de Deïr Yassin par l'Irgoun, attaque du convoi sanitaire du Mont-Scopus par des troupes arabes).

- *L'essentiel des forces arabes palestiniennes* est concentré dans la région de Jérusalem. En janvier 1948, une force auxiliaire de volontaires, dépendant de la Ligue des Etats arabes, prend position dans le Nord de la Palestine. Toutefois, il n'y a pas de coordination entre ces forces. Au total, les forces arabes sont au nombre de 8.000 combattants. Leur stratégie consiste à rompre les communications entre les implantations juives par le terrorisme urbain et la guérilla paysanne.

- *Les forces sionistes* sont deux fois plus nombreuses, mieux équipées et mieux organisées. Rompues aux actions de guérillas, elles peuvent compter sur les éléments de la Légion juive, formée durant la guerre, et sur la *Haganah*, force régulière juive en Palestine. Cette dernière préside officiellement aux choix stratégiques.

Dès février 1948, les sionistes prennent l'avantage dans les principales villes du littoral et les populations arabes fuient les zones de combats. Comme une intervention des pays arabes paraît inévitable après le départ des Britanniques, les sionistes doivent assurer la sécurité des zones d'implantations juives. Ils mettent donc au point le plan *Dalet* qui prévoit l'élimination des forces hostiles présentes dans la partie juive ainsi que dans les zones qui pourraient être annexées. Le plan implique la destruction de nombreux villages arabes, l'annulation des accords de non-belligérance et l'expulsion des populations arabes.

L'application du plan *Dalet* débute en avril 1948. Il est appliqué en plusieurs étapes, au fur et à mesure du départ des forces britanniques (prise d'Haïfa en avril , prise de Jaffa en mai, attaque de la Galilée, nettoyage de la route de Tel-Aviv-Jérusalem). La fin de l'ordre public mandataire, la fuite des élites arabes, l'effondrement économique des villes accélèrent le départ des Arabes. La fuite est condamnée et combattue par les responsables arabes mais sans succès. A la mi-mai 1948 on estime à 200-300.000 le nombre d'Arabes palestiniens ayant abandonné leurs foyers.

2. La proclamation de l'indépendance de l'Etat d'Israël

a. ***Le 14 mai 1948, l'Etat d'Israël est officiellement proclamé par David Ben Gourion dans la salle du musée de Tel Aviv.*** Dans cette déclaration, il n'est fait mention d'aucune limite territoriale au nouvel Etat. Toutefois le représentant du gouvernement provisoire israélien à Washington a fait savoir au président Truman que les frontières seraient celles du plan de partage. Le 13 mai, dans une circulaire adressée aux ambassades américaines au Proche-Orient, le secrétaire d'Etat Marshall, avait fait une analyse des conditions dans lesquelles allait se dérouler le conflit israélo-arabe.

b. Le 15 mai, les Etats-Unis reconnaissent l'indépendance de l'Etat d'Israël, ; deux jours plus tard l'U.R.S.S. fait de même.

3. La première guerre israélo-arabe (1948-1949)

a. *Dès le 15 mai 1948, l'Egypte, la Syrie, la Jordanie, le Liban et l'Irak déclarent la guerre à Israël.*

- Au début, les forces arabes comptent 24.000 hommes. Leur faiblesse vient de l'absence totale de coordination et des méfiances envers les intentions des uns et des autres. Les Israéliens, qui considère ce conflit comme une "guerre d'indépendance" sont au nombre de 30.000. Ils sont mieux équipés et mieux entraînés que les forces Arabes.

- Par la suite les forces arabes atteignent 35.000 hommes tandis que les forces israéliennes unifiées sous le signe de la nouvelle armée nationale *Tsahal*, comptent

60.000 hommes. La supériorité israélienne est désormais écrasante, en terme de matériel, notamment avec l'apparition de l'aviation. Durant ce conflit Israël parvient à agrandir le territoire qui lui avait été attribué en 1947 par l'Assemblée générale des Nations Unies.

b. Le temps des armistices (1949)

- *Les négociations d'armistice débutent à Rhodes durant l'automne 1948 sous la direction du médiateur de l'O.N.U.* Quatre armistices sont finalement conclus : israélo-égyptien (février 1949) ; israélo-libanais (mars 1949) ; israélo-jordanien (avril 1949) : israélo-syrien (juillet 1949). Aucun armistice n'est conclu avec l'Irak.

- Israël déclare que son territoire est désormais celui du plan de partage, agrandi des conquêtes faites durant la guerre. Selon lui, les lignes d'armistice doivent donc être considérées comme des frontières internationales.

- En mai 1950, les U.S.A., la Grande-Bretagne et la France signent une déclaration tripartite dans laquelle ils s'engagent à garantir les limites territoriales issues de la guerre. Si cette déclaration protège les Etats arabes de tout nouvel expansionnisme d'Israël, les opinions publiques arabes la considèrent comme une reconnaissance des annexions territoriales israéliennes.

- *Ces lignes d'armistice sont immédiatement des lieux de conflits* : les réfugiés palestiniens tentent de les franchir pour revenir dans leurs foyers et l'armée israélienne les en empêche.

- *La Jordanie a profité de la guerre pour agrandir son territoire.* En décembre 1948, Abdallah organise un congrès de notables palestiniens à Jéricho qui vote l'union entre la Jordanie et la Cisjordanie. La décision est entérinée en avril 1950 par un vote du Parlement jordanien. L'annexion, qui reçoit la bénédiction de la Grande-Bretagne, est reconnue de facto par la Ligue de Etats arabes qui considère que la Cisjordanie est une sorte de dépôt à restituer dès que la Palestine sera libérée. Les Palestiniens de Jérusalem-est et de Cisjordanie deviennent donc des citoyens jordaniens.

c. La nature du conflit

Dans ce premier conflit israélo-arabe se dessinent déjà les caractères originaux des conflits qui suivront.

- La brièveté. Quelle que soit l'ampleur des forces en présence et du matériel utilisé, le choc des armées ne dure que quelques jours, suivi d'une longues période de cessez-le-feu, généralement enfreint par des petites opérations destinées à assurer un avantage territorial.

- La dissymétrie entre les parties. Les armées arabes ont le plus souvent le dessous lors des chocs frontaux, en raison de leur difficulté à improviser, au contraire de l'armée israélienne qui compte sur sa grande capacité d'initiative à tous les niveaux de commandement. En revanche, les forces arabes peuvent tenir longtemps des positions alors que la mobilisation israélienne impose un poids considérable à l'économie du pays si elle dure longtemps. Les Israéliens sont ainsi conduits à choisir la solution de force et le mouvement tandis que les Arabes privilégient l'impasse politique et l'usure de leur adversaire.

- La complexité des motivations israéliennes.

+ La proximité du souvenir du génocide qui a eu lieu durant la deuxième guerre mondiale permet de comprendre le choix de l'hypothèse du pire c'est-à-dire la crainte de l'extermination. La considération sécuritaire est donc déterminante.

+ Toutefois cette logique sécuritaire se traduit toujours par une progression territoriale et non sur la volonté de protéger le territoire existant.

+ L'irrédentisme fondé sur des droits historiques revendiqués au nom de la Bible et la nécessité de s'assurer le maximum d'espace dans le cadre de la reprise d'une émigration l'emporte sur la stricte logique sécuritaire. Dans ce cas la logique sécuritaire devient un prétexte. Légitimation au nom des droits historiques, volonté de disposer d'un maximum d'espace dans une région de toute petite dimension, et impératifs sécuritaires convergent dès lors dans une affirmation unique : "libérer la terre d'Israël"

4. Pour le peuple palestinien : la nakbah (la catastrophe)

a. Leur situation

Durant le conflit le nombre d'exilés augmente considérablement. Dés le début de la guerre, 100.000 Palestiniens sont expulsés par l'armée israélienne. L'offensive d'octobre 1948 provoque une nouvelle vague d'exilés (environ 130.000) qui se dirige vers la bande Gaza. La conquête de la Galilée entraîne l'exode de quelques dizaines de milliers de personnes vers le Liban.

Au total, on estime entre 600.000 et 700.000 le nombre d'exilés pour la période 1948-1949.

b. Les solutions.

- *En décembre 1948, l'Assemblée générale des Nations Unies adopte la résolution 194* qui affirme que tout réfugié a le droit de retourner chez lui et qu'une indemnité compensation doit être versée par Israël à ceux qui refusent de revenir sur leurs terres. La Commission de conciliation, qui est composée de représentants de la France, de la Turquie et des Etats-Unis, est chargée d'appliquer la résolution mais elle se heurte au refus de Ben Gourion qui s'oppose absolument à tout retour des Palestiniens.

- La Commission décide de réunir une conférence à Lausanne (avril 1949- septembre 1949). La conférence échoue à cause du refus israélien de tout compromis territorial et de tout règlement de la question des réfugiés. Les pays arabes se disent prêts à accueillir ces réfugiés à condition qu'Israël accepte le plan de partage voté par l'O.N.U et la réinstallation de 200.000 réfugiés sur son territoire. Israël refuse ces conditions et propose une réinstallation de 100.00 réfugiés. Ce qui est refusé par les pays arabes. En même temps, cette conférence préserve l'avenir, elle ne reconnaît pas la légitimité de l'annexion d'une partie de la Cisjordanie par Israël ni celle de l'occupation de la bande de Gaza.

- *La création de l'UNRWA (décembre 1949)*

Soutenue par les Etats-Unis, la Commission de conciliation propose une solution

économique fondée sur une mise en valeur des ressources de la région par une politique de grands travaux basée sur l'emploi de la main d'oeuvre des réfugiés. La mission, conduite par un américain, aboutit à la création, en décembre 1949, de l'UNRWA (*United Nation of Relief and Works Agency*). L'Agence serait chargée à la fois d'apporter des secours d'urgence aux réfugiés et de programmer des grands travaux régionaux. Toutefois, l'UNRWA se rend rapidement compte qu'Israël et les pays arabes ne collaboreront jamais en vue de grandes réalisations communes et que les réfugiés défendront leur identité et refuseront toute réinstallation sur des territoires autres que le leur. Les réfugiés qui sont en réalité des exilés se constituent en quartiers autonomes dans les villes ou dans des camps, à la périphérie des agglomérations. L'Agence se contente d'apporter de l'aide, d'assurer la scolarisation des enfants et l'encadrement médical. Les U.S.A. acceptent de financer l'Agence.

Pendant des années, la question palestinienne ne sera abordée que sous l'angle des réfugiés. Dans les textes internationaux, est mentionné le droit des réfugiés au retour sans évoquer l'existence du peuple palestinien. L'absence de définition politique pèsera lourd sur l'avenir du mouvement palestinien et il faut attendre les années 60 pour que les Palestiniens enregistrent les premiers mouvements de reconnaissance politique.

- *Avis de deux historiens sur la nakbah*

+ un historien arabe : "Catastrophe, la *nakbah* l'est surtout parce qu'elle signifie aux Arabes, en tout cas ceux du *Machrek*, que la domination étrangère, qui semblait en partance à la suite de la Seconde guerre mondiale, reste à demeure chez eux et que face à cette menace, ils restent démunis comme ils l'avaient été au sortir de la Grade guerre, D'autant plus qu'une fois vainqueur le nouvel Etat d'Israël refuse à son tour les compromis et le retour au plan de partage qu'avec retard les Arabes se disent prêts à accepter lors de la Conférence de Lausanne. Le fat est qu'avec ce foyer permanent de crise le déséquilibre du rapport de forces va marquer toute la vie politique au Proche-Orient" : KASSIR Samir, *Considérations sur le malheur arabe*, Actes Sud/Sindbad, 2004, p. 83.

+ Un historien israélien" : La tragédie palestinienne allait rester dans la mémoire collective nationale sous le nom de *Nakbah* (catastrophe), attisant le feu qui rassemblerait les Palestiniens au sein d'un mouvement national. Elle laisserait l'image d'une population indigène conduite par un mouvement de guérilléros désireux, mais en vain, de revenir en arrière. La mémoire collective israélienne dépeindrait cette guerre comme celle d'un mouvement de libération nationale combattant à la fois le colonialisme anglais et l'hostilité arabe et remportant la victoire contre tous. La perte de 1% de la population ternirait évidement la joie d'avoir conquis l'indépendance, mais n'atténuerait pas la volonté et la résolution de judaïser la Palestine et de la transformer en un futur paradis pour la communauté juive mondiale, au lendemain de l'Holocauste " : PAPPE Ilan, *Une terre pour deux peuples. Histoire de la Palestine moderne*, Fayard, 2004, p. 153-154.

B. L'onde de choc dans le monde arabe

1. Les effets de la "guerre d'indépendance" sur le Proche-Orient arabe.

La défaite des armées arabes en Palestine jette le discrédit sur les élites au pouvoir, et des militaires nationalistes profitent des tensions régionales pour renverser les oligarchies en place.

*a. **La Syrie connaît trois coups d'État au cours de la seule année 1949.***

Lorsque le conflit éclate avec Israël, l'état d'impréparation militaire du pays est flagrant. La Syrie n'est entrée en guerre que sous la pression de son opinion et en raison de sa méfiance envers les prétentions jordaniennes sur la Palestine

La défaite militaire laisse dans le pays un profond sentiment anti-américain et le gouvernement n'hésite pas à prendre des sanctions envers les Etats-Unis. Ces derniers craignant une alliance de la Syrie avec l'U.R.S.S. dépêche la CIA dans le pays afin de prendre contact avec le chef d'état-major de l'armée syrienne.

Le premier coup d'Etat qui a lieu en mars 1949 est encouragé par la CIA. Le troisième a lieu en décembre 1949. Il débouche sur un gouvernement de militaires. Le régime devient rapidement autoritaire avec la dissolution des partis et la fondation, en mai 1952, du parti unique de la Syrie, le Mouvement de libération arabe, d'inspiration nettement arabiste.

*b. **En Égypte***, le roi et les partis qui le soutiennent sont déconsidérés par la défaite. L'amertume est surtout forte chez les officiers de l'armée qui estiment que les causes de la défaite sont à chercher en Egypte même.

- L'échec en Palestine, mal compensé par l'occupation de la bande de Gaza, vient exacerber les vieilles frustrations nationales. La défaite augmente le mécontentement populaire.

- Attaquée sur son territoire, l'Egypte n'a été sauvée que par la menace d'une intervention britannique en cas de non évacuation du Sinaï par l'armée d'Israël. C'est donc une nouvelle humiliation au moment même où l'Egypte négocie le retrait des forces britanniques de son territoire.

- A la fin de 1948, le chef du gouvernement qui décide de dissoudre l'organisation des Frères musulmans, est assassiné par un des membres de l'organisation. En réaction, le guide suprême de cette organisation, est arrêté et exécuté.

- *La confrontation avec les Britanniques atteint son point culminant en 1952.* Des manifestations de protestation contre la présence britannique éclatent dans la capitale et s'en prennent à tous les symboles de cette présence. En réponse, le gouvernement décrète la loi martiale et réprime ces mouvements. Le roi, qui retourne à un exercice personnel du pouvoir, se déconsidère aux yeux du peuple.

- En juillet 1952, les membres du Comité des Officiers libres par un coup d'Etat, renversent la monarchie et prennent le pouvoir. Ils sont divisés sur la politique à suivre. Nasser et l'aile gauche proposent un retour à la démocratie et la restauration du Parlement tandis que l'aile autoritaire s'y oppose. Finalement, les institutions démocratiques sont rétablies et des élections législatives sont organisées. .

b. **La Transjordanie.**

- L'annexion de la Cisjordanie en 1950 provoque des profonds bouleversements dans le pays car la Cisjordanie est plus développée que la Jordanie. De plus, l'arrivée massive de Palestiniens dans le jeune royaume modifie sensiblement l'équilibre démographique du pays. L'égalité des droits est proclamée mais les Palestiniens sont davantage tournés vers les mouvements politiques radicaux et rejettent le régime conservateur jordanien. L'Etat jordanien, qui est économiquement faible, est incapable d'aider les Palestiniens qui se sont installés dans les camps.

- Le 20 juillet 1951, alors qu'une réunion devait avoir lieu à Jérusalem entre Jordaniens et Israéliens, le roi Abdallah est assassiné par un nationaliste palestinien dans la mosquée al-Aksa. Ce qui met fin aux contacts entre Israéliens et les Arabes.

- La succession du royaume échoit à son fils Talal, dont la santé est fragile. En 1952, ce dernier octroit une nouvelle Constitution au pays dans laquelle le gouvernement est responsable devant le Parlement.

- Les dirigeants jordaniens et les membres la famille royale s'inquiètent de ces réformes et décident de déposer Talal pour raison de santé. Son fils Hussein prend alors le pouvoir en août 1952. Proche des milieux de l'armée, le nouveau roi est sensible aux revendications de ses officiers en faveur d'une réduction de la présence britannique sur le territoire.

2. Un commun dénominateur de la politique des pays arabes : le rejet d'Israël

a. ***L'opposition au jeune Etat d'Israël devient un élément central de la politique arabe,*** celle des élites comme celle des opinions publiques. Le nouvel État n'est pas perçu dans sa dimension nationale, mais comme une insupportable greffe étrangère sur le sol de la patrie arabe et comme l'ultime séquelle de l'impérialisme occidental au Proche-Orient.

b Alors que la priorité des gouvernements arabes reste la lutte contre Israël, ***la grande peur des Occidentaux est provoquée par l'expansionnisme soviétique*** dont les objectifs principaux sont l'établissement de régimes amis et le passage de sa flotte de guerre en méditerranée. L'assimilation abusive entre radicalisation nationaliste et menace communiste contribue à jeter les régimes arabes dans les bras de Moscou à l'heure où les Soviétiques, réévaluant leur stratégie, choisissent de soutenir les petites bourgeoisies nationalistes dans le monde arabe au détriment des Partis communistes locaux.

III. LA CRISE DE SUEZ (1956) : LA DERNIERE MANIFESTATION DE PUISSANCE DE LA FRANCE ET DE LA GRANDE BRETAGNE AU MOYEN-ORIENT

A. Les décisions de l'Egypte

1. Arrivé au pouvoir Nasser en 1954, soucieux de donner rapidement l'indépendance économique à son pays, entreprend d'achever le contrôle et la régulation du Nil en construisant un immense barrage à Assouan. Il demande l'aide financière des Etats-

Unis. Après de longues tergiversations, ces derniers refusent en juillet 1956.

2. En réaction, Nasser, prend la décision de nationaliser la Compagnie du canal de Suez. Les revenus lui permettront de financer le barrage. L'annonce officielle de cette nationalisation est faite par Nasser le 26 juillet 1956 au cours d'un discours à Alexandrie. Il annonce que les forces égyptiennes viennent de s'emparer de la zone du canal et que celui-ci est désormais aux mains des Egyptiens. Nasser devient alors le héros de la nation.

B. "L'opération mousquetaire" : la réaction anglo-française.

1. Les Britanniques n'ayant pas les moyens de d'intervenir seuls, décident d'organiser une opération militaire conjointe avec la France.

2. L'opération devrait leur permettre de dessiner une nouvelle carte de l'Orient arabe. Outre l'établissement d'un régime ami en Egypte, le Liban serait solidement maintenu dans le giron occidental et un gouvernement ami serait établi en Syrie. Au fil du temps, les Français parviennent à impliquer Israël dans l'opération. Les Français s'opposent à Nasser parce qu'il soutient le FNL en Algérie. Contre l'assurance française d'une couverture aérienne et navale, Israël accepte de s'engager dans cette opération militaire contre l'Egypte.

3. En octobre 1956, un accord est conclu entre ces trois pays. Les forces israéliennes attaqueraient les premières et ensuite les troupes anglaises et françaises débarqueraient dans la zone du canal. L'attaque israélienne débute le 29 octobre 1956 dans la péninsule du Sinaï et le 31, les forces franco-britanniques attaquent l'Egypte qui résiste mal à ce double assaut.

C. Une vigoureuse réaction des U.S.A. et de l'U.R.S.S.

1. Le 2 novembre 1956, l'Assemblée générale de l'O.N.U. adopte la résolution américaine recommandant le cessez-le-feu immédiat en Egypte et le retrait des forces israéliennes du Sinaï.

2. Le 5 novembre, après le parachutage franco-britannique sur Port-Saïd, le maréchal soviétique Nicolas Boulganine met en demeure le France et la Grande-Bretagne et la Grande-Bretagne d'arrêter leurs opérations militaires en Egypte et fait savoir que son pays s'emploiera à mettre fin à l'intervention, y compris par l'utilisation de l'arme nucléaire. Le Conseil de sécurité rejette une proposition soviétique d'intervention soviéto-américaine en Egypte.

3. Le 6 novembre c'est l'échec de l'opération "mousquetaire" : le gouvernement britannique ordonne le cessez-le-feu et le gouvernement français est forcé de suivre.

4. Le 10 novembre, l'U.R.S.S. propose à l'Egypte l'envoi de volontaires si la France et la Grande-Bretagne ne retirent pas leurs troupes. L'Egypte accepte une police internationale sous réserve du respect de sa souveraineté.

5. Le 24 novembre L'Assemblée générale de l'O.N.U. réitère sa demande d'évacuation immédiate du territoire égyptien à la France et à la Grande Bretagne. Ces dernières obtempèrent le 22 décembre.

6. Le 21 janvier 1957, l'Assemblée générale de l'O.N.U. adopte la résolution afro-asiatique sur l'évacuation des troupes israéliennes du Sinaï et de la bande de Gaza et la constitution d'une force d'interposition entre Israël et l'Egypte.

7. Le 4 mars, David Ben Gourion, premier ministre d'Israël, donne l'ordre aux troupes israéliennes d'évacuer le Sinaï et Gaza.

4. Les conséquences de la crise de Suez

a. Une confrontation directe entre les deux Grands

- La crise de Suez est le chant du cygne de la présence franco-britannique dans l'Orient Arabe. Leur échec diplomatique permet la montée en force de la politique américaine dans la région et la percée de l'U.R.S.S. Le Moyen-Orient devient un lieu de confrontation directe entre les deux superpuissances.
- Les Etats-Unis considèrent que l'échec franco-britannique a créé au Moyen-Orient un vide dont pourrait profiter l'U.R.S.S Dès lors, en mars 1957, ils adoptent une nouvelle ligne de conduite qui va devenir l'essentiel de leur politique au Moyen-Orient, celle de la protection des "intérêt vitaux". Ils identifient intérêts vitaux : la protection des Lieux saints contre la mainmise d'une puissance athée, l'emplacement stratégique de la région dans la lutte contre l'U.R.S.S., les ressources pétrolières. Pour protéger ces intérêts, Eisenhower, le président américain, adopte la doctrine qui porte son nom : fournir des aides économiques et financières ; utiliser la force armée pour protéger tout pays qui subirait une agression du communisme international. Des pays arabes se rallient à la " doctrine Eisenhower" : l'Arabie saoudite, les pays du pacte de Bagdad, le Liban, la Jordanie. Seules l'Egypte et la Syrie refusent d'y adhérer.
- En 1957, l'U.R.S.S réplique à la "doctrine Eisenhower". Elle prévoit la résolution pacifique des conflits dans la région, la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats arabes, la suppression des alliances militaires et des livraisons d'armes. Elle propose une neutralisation de la région en ménageant une zone d'influence soviétique reconnue par les Etats-Unis. Ces derniers refusent.

  Pour lutter contre le pacte de Bagdad, l'U.R.S.S renforce ses livraisons d'armes à la Syrie et, en août 1957, conclut avec ce pays un accord de coopération économique et technique.

b. Nasser devient le leader charismatique d'une nation arabe

- Pour Nasser, la crise de Suez débouche sur une victoire politique. En janvier 1957, il dénonce le traité d'alliance avec la Grande-Bretagne et, par conséquent, il libère son pays de cette tutelle. Il devient le leader charismatique d'une nation arabe en marche vers l'unité et la libération.
- Deux manifestations de cette marche vers l'unité et la libération.

  + L'union syro-égyptienne, scellée en février 1958, prend le nom de République Arabe Unie (RAU) dont Nasser devient le président.

  La RAU a pour but d'appliquer les théories du socialisme arabe : refus de la lutte des

classes et de la dictature du prolétariat ; souci de favoriser l'union nationale par l'application de la justice sociale et l'égalité des citoyens. L'Etat n'est pas totalitaire mais régulateur et redistributeur, mais il peut utiliser la répression.

+ En juillet 1958, la monarchie hachémite est renversée en Irak. L'armée s'empare du pouvoir et exécute les membres de la famille royale. Le nouveau régime s'appuie sur les forces nationalistes irakienne (chi'ites et Kurdes) et sur les organisations de gauche, surtout le parti communiste. Dans l'opposition on trouve les forces politiques panarabes, les pronassériens et le *Ba'th* irakien.

- L'irrésistible radicalisation arabiste non seulement inquiète l'Occident mais provoque une fracture idéologique entre progressistes et conservateurs qui provoque une « guerre froide interarabe ».

+ Au Liban

La création de la RAU galvanise l'opinion arabiste libanaise. En mai 1958, éclate une insurrection contre le pouvoir. Le nord du pays, tant chrétien que musulman, se soulève contre le président. Ce dernier craint un complot de la RAU contre son pays et réclame l'application de "la doctrine Eisenhower". En juillet 1958, les troupes américaines débarquent à Beyrouth tandis que des commandos britanniques débarquent à Amman. Le chef de l'armée qui arrive au pouvoir forme un gouvernement d'union nationale et mène une politique de rééquilibrage économique et social en faveur des communautés les plus démunies du pays, tels les chi'ites. Sur le plan extérieur, il revient à une politique plus arabiste et entend respecter le " pacte national".

+ En 1961, c'est l'échec de la RAU. Il est causé en partie par une divergence idéologique entre Nasser et le *Ba'th* sur le sens de l'unité arabe.

* Selon Nasser, l'unité arabe doit être essentiellement une unité d'action contre la domination étrangère, contrôlée par l'Egypte. La propagande arabiste constitue une arme politique mais pas un but en soi. Dans tous les cas, l'union doit maintenir une hégémonie égyptienne sur la Syrie.

* Le *Ba'th* recherche une fusion complète entre les deux pays. Selon lui, il n'y aura pas d'unité arabe sans l'Egypte. Toutefois, le *Ba'th* voit dans l'union le moyen de convertir l'Egypte aux thèses arabistes.

IV. LE RETOUR EN FORCE DE LA QUESTION PALESTIENNE A PARTIR DES ANNES 60

La défense de la cause palestinienne apparaît comme le principal test de légitimité politique pour les régimes arabes nationalistes et le conflit devient un lieu de confrontation majeur entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. Chacun des grands ayant ses protégés dans la région.

A. Les préludes à la guerre israélo-arabe de juin 1967

1. La création de l'Organisation de libération de la Palestine

a. Dès 1959, le leader irakien, le colonel Qassem, suggère la proclamation d'une république palestinienne sur l'intégralité de la Palestine mandataire et la formation d'une

Armée de libération de la Palestine. Cela signifie la suppression de l'administration égyptienne de Gaza et le détachement de la Cisjordanie de la Jordanie. En Irak, Qassem forme une Armée de libération de la Palestine sur le modèle algérien. En réponse, la RAU forme une Union nationale palestinienne

b. Les surenchères suscitées par l'initiative irakienne conduisent à la création, sous le patronage nassérien, d'une première Organisation de Libération de la Palestine (O.L.P.) lors du premier sommet arabe du Caire en 1964.

c. *En 1964, le premier Congrès national palestinien, qui l'acte fondateur de l'O.L.P.*, se tient à Jérusalem-est. Il est composé de participants palestiniens venus de tous les pays arabes, notamment de la Jordanie. Le Congrès décide de créer une Armée de Libération de la Palestine, formée des contingents militaires palestiniens intégrés dans les armées régulières arabes.

Le Congrès adopte la première charte palestinienne qui, dans son article premier affirme que " La Palestine est une terre arabe unie par des liens nationaux étroits aux autres pays arabes. Ensemble, ils forment la nation arabe". L'orientation de cette organisation est donc nettement arabiste et proche de Nasser. Elle s'oppose à celle du *Fath* qui a été créée en 1959.

2. La fondation du Fath

a. La génération montante qui se trouve dans les camps de réfugiés refuse les solutions institutionnelles et ***veut reprendre la lutte contre Israël***. Ces jeunes, universitaires pour la plupart, se détachant du panarabisme et du nassérisme revendiquent la formation d'un mouvement proprement palestinien.

b. ***Parmi ces jeunes, se détache Yasser Arafat***, qui a été étudiant en Egypte où il fut responsable de l'Organisation des étudiants palestiniens. En 1959, il fonde à Koweit, ***le Mouvement de libération de la Palestine*** dont les initiales inversées en arabe donnent le *Fath* (ouverture). Ce mouvement est principalement composé des membres de la diaspora palestinienne. Le *Fath* est proche du projet de Palestine indépendante proposé par le régime irakien. Son slogan est " l'unité arabe passe par la libération de la Palestine". Slogan inverse de celui du *Ba'th*.

3. La guérilla palestinienne contre Israël

a. ***Elle est le fait de mouvements révolutionnaires***. Le mouvement national arabe (MNA) condamne la formation de l'O.LP. à cause de son caractère antirévolutionnaire et entame des actions militaires contre Israël. De même, *al-Asifa* (la tempête), organisation créée à Beyrouth, comme branche militaire du *Fath*, mène dès 1964 des opérations de commandos contre Israël.

b. ***La radicalisation d'une partie de la population palestinienne contraint les Etats arabes à durcir leur position contre Israël***. Ainsi l'O.L.P. appelle à la destruction de l'Etat hébreu, à l'expulsion de la population juive et se montre critique envers certains Etats arabes. En 1966, l'O.L.P. tente de s'implanter en Cisjordanie, au grand mécontentement de la Jordanie, qui rompt ses relations avec l'Organisation.

4. L'action des deux grandes puissances

a. A partir de l'automne 1962, les U.S.A. se rapprochent d'Israël. Pour la première fois, les U.S.A. livrent des armes à Israël ; en mai 1964, le président Johnson reçoit le président du Conseil israélien et lui promet que les U.S.A. défendront l'intégrité du territoire israélien. ; en mars 1965, il déclare que les Etats-Unis sont prêts à armer massivement Israël en cas de course aux armements.

b. Cette politique en faveur d'Israël a pour conséquence d'éloigner l'Egypte de Washington et de la rendre plus dépendante de l'aide soviétique. En février 1966, l'Egypte signe un accord avec l'U.R.S.S. qui permet la visite de navires soviétiques dans les ports égyptiens. Mais en même temps pour bien manifester sa volonté d'indépendance, elle accorde les mêmes droits à la Turquie, à la France et aux Etats-Unis

5. Le durcissement de la Syrie envers Israël

a. Pour la Syrie, le combat contre Israël est associé à celui contre l'impérialisme occidental et contre les régimes arabes conservateurs, tels ceux de la Jordanie et d'Arabie saoudite. Le *Néo-Ba'th* prône la guerre populaire, à l'image de ce qui se passe au Vietnam. Par ce biais, le régime entend faire l'unité de la nation arabe. La Syrie propose donc une rupture de toutes le lignes d'armistice décidées en 1949.

b. La radicalisation des positions syriennes inquiète Israël qui multiplie les opérations de représailles en réponse aux actions des commandos palestiniens derrière lequel Israël voit la main de la Syrie.

6. L'épreuve de force israélo-égytienne et les débuts de la guerre

a. En mai 1967, l'Egypte demande et obtient le retrait des forces d'interposition de l'ON.U. de la bande de Gaza et de la région du Golfe d'Aqaba.

b. Par la suite, Nasser ferme le détroit de Tiran à la navigation israélienne. Cette fermeture est considérée par Israël comme un casus belli.

c. Au début juin, sous la pression populaire des Palestiniens qui sont dans le royaume, la Jordanie accepte de signer un pacte de défense commune avec l'Egypte et disloque ainsi l'alliance des régimes arabes conservateurs formée autour de l'Arabie saoudite. Le 4 juin, l'Irak se joint à ce pacte de défense.

d. Face à ces diverses alliances militaires, l'inquiétude d'Israël grandit. Si le chef du gouvernement espère apaiser la tension par la voie diplomatique, les militaires (Allon et Rabin) soutenus par des ministres (Ben Gourion, Shimon Pérès et Moshé Dayan) sont partisans d'une solution militaire pour desserrer l'étau. C'est la solution qui est finalement adoptée avec le soutien U.S.A. Le 5 juin 1967, la guerre commence. C'est Israël qui prend l'initiative.

B. La guerre de juin 1967 et ses conséquences

Voir : HAZAN Pierre, *La guerre des six jours. La victoire empoisonnée*, Complexe (coll. La mémoire du siècle), Bruxelles, 1989.

Le conflit est terminé en six jours par une cinglante défaite des armées arabes et une victoire de *Tsahal*. La guerre enferme l'affrontement israélo-arabe dans les rigidités de la guerre

froide : Israël, devenu le principal allié stratégique des États-Unis dans la région, a écrasé les armées arabes clientes de l'U.R.S.S.

1. Dans les territoires conquis par Israël

Voir : CHAGNOLLAUD Jean-Paul, *Israël et les territoires occupés. La confrontation silencieuse,* L'Harmattan, (coll. Racines du présent), Paris, 1986.

Durant la guerre, *Tsahal* a conquis la Cisjordanie en ce compris Jérusalem-est, le plateau du Golan, la bande de Gaza et le Sinaï.

Dans ces territoires occupés mène une triple stratégie :

a. La stratégie militaire

Elle concerne l'espace physique dans sa dimension verticale (relief) et horizontale (étendue, frontières).

Mise en application du plan Allon (ministre du Travail) adopté par le gouvernement en juillet 1967. Les pourtours de l'État sont garnis d'une couverture ininterrompue d'implantations qui a pour but d'éloigner la menace militaire et terroriste.

b. La stratégie démographique

Elle concerne l'espace humain, c'est-à-dire la répartition des hommes sur les territoires occupés.

- *En Cisjordanie*. Une stratégie de "l'insertion" surtout dans la vallée du Jourdain, où l'exode des Palestiniens a été massif. Etablissement de deux lignes de colonies.

- *Sur le plateau du Golan*, stratégie de l'insertion dans un territoire déserté à 90% par ses habitants.

Entre 1967 et 1973 seront érigés 17 points de peuplement (+/- 1.800 habitants).

- *A Gaza*, qui compte à l'époque 350.000 habitants, stratégie de "l'évitement" en raison de la densité de la population arabe qui laisse un champ réduit à la colonisation méthodique. Etablissement d'une présence restreinte.

Conclusion : La politique du gouvernement est prudente. La confrontation directe avec les Palestiniens est délibérément évitée par le comblement des zones dépeuplées ou le jalonnement discret des zones peuplées.

c. La stratégie économique

Elle concerne la distribution et la localisation des diverses activités économiques.

-. Dans les années 1968-1973, l'économie israélienne est en croissance.

-. Dans les territoires, on observe une évolution : une réduction de l'agriculture comme tuteur économique des implantations à cause de deux problèmes:

+ d'ordre financier: coût élevé du développement de l'agriculture dans certaines régions, notamment la vallée du Jourdain.

+ d'ordre technique: la rareté de l'eau. L'eau, un enjeu vital pour Israël.

Importance du Golan (château d'eau d'Israël) et de la vallée du Jourdain.

Les autorités d'occupation prennent des mesures envers les Palestiniens: limitation du pompage de l'eau, refus d'accorder des permis pour le forage de nouveaux puits.

d. La stratégie symbolique

Elle concerne l'enjeu idéologique, c'est-à-dire les endroits associés à la mémoire mythique, historique et religieuse. On assiste à un second souffle du sionisme religieux. Voir l'article d'Alain DIECKHOFF, *Les interprétations religieuses du sionisme*, dans *Universalia 1990*, p. 280-283.

-. A Jérusalem

+ En juin 1967, la Knesset étend la souveraineté israélienne sur Jérusalem Est et élargit le territoire de la municipalité sur 72 km². La municipalité arabe de Jérusalem ne contrôlait que 6 km².

+ Organisation de l'espace sacré

* Aménagement d'une esplanade devant le Mur occidental du Temple (ultime vestige du Temple d'Hérode)

* Restauration du quartier juif de la vieille ville.

+ Une politique de peuplement. Notamment à partir des années 70, construction de quartiers résidentiels qui enserrent la cité aux quatre points cardinaux.

-. En Judée et en Samarie

+ En septembre 1967, installation avec la permission du gouvernement travailliste d'un groupe d'activistes religieux affiliés au Parti national religieux à Kfar Etzion, au sud de Bethléem. Ce groupe est à l'origine de la création du *Goush Emounim* (Bloc de la foi) au printemps 1974.

+ En avril 1968, des activistes religieux, menés par le rabbin Moshe Levinger, s'installent au Park Hotel de Hébron, puis, en 1970, se replient sur un nouveau quartier - Kyriat Arba - aménagé aux abords de la ville.

N.B. Ce type d'implantation idéologique ouvre une brèche dans la stratégie territoriale du travailliste qui est surtout basée sur la stratégie militaire. La victoire "miraculeuse" de juin 1967 a fait naître dans une fraction de la société israélienne l'idée qu'elle est d'abord le résultat d'une action divine et que les temps de l'accomplissement messianiques sont accomplis. Le sionisme pragmatique et socialisant des fondateurs de l'Etat perd alors progressivement de son contenu tandis que les nouvelles expressions du nationalisme prennent une valeur essentiellement religieuse.

2. Les réactions des pays arabes

a. Une tentative d'embargo sur le pétrole

Dans les pays pétroliers éclatent de violentes manifestations antiaméricaines qui contraignent les régimes en place à adopter une position plus radicale envers Israël. Dès

le premier jour de la guerre de la guerre, les ministres du pétrole des Etats arabes décident de mettre un embargo sur les livraisons de pétrole aux Etats qui soutiennent l'attaque israélienne.

b. Le sommet de Khartoum (août 1967) : une position intransigeante.

Avant ce sommet, les régimes arabes progressistes rompent leurs relations diplomatiques avec les Etats-Unis. Durant le sommet, les ministres des Affaires étrangères arabes, à l'exception de celui de la Syrie, répondent par l'intransigeance à l'intransigeance d'Israël. Ils réaffirment l'unité d'action des Arabes et insistent sur le fait que les territoires occupés par Israël sont arabes et tout Etat arabe a le devoir de les récupérer. Ils formulent officiellement un triple non : pas de réconciliation avec Israël, pas de reconnaissance de cet Etat, pas de négociation avec lui. Toutefois des négociations secrètes sont autorisées.

c. Les contrecoups de la défaite de 1967 dans différents pays arabes

- *En Egypte*

+ Les dernières années de Nasser sont marquées par les conséquences de la défaite de 1967. En février 1968, des manifestations populaires éclatent contre le régime accusé de modération envers les responsables de la défaite militaire. Nasser réagit en faisant son autocritique. Il condamne la nouvelle classe de militaires politiciens qui a confisqué la révolution et s'est emparée du pouvoir. En mars de la même année, il présente un programme de réformes. Malgré tout, le régime continue à être mise en cause, surtout par les milieux étudiants.

+ Une guerre d'usure contre Israël.

Dès 1968, Nasser entreprend le réarmement de son armée avec du matériel soviétique et il accueille un plus grand nombre de conseillers soviétiques. A partir de mars 1969, il met en place le plan "granit" qui se traduit par une "guerre d'usure" contre Israël, dans la région du canal de Suez. Selon lui, cette guerre doit déboucher sur une guerre totale en vue de récupérer la péninsule du Sinaï.

+ La défaite égyptienne provoque le reflux du nationalisme arabe, qui sera encore accentué par la mort de Nasser en septembre 1970.

- *En Syrie.*

+ La défaite de 1967 renforce l'impopularité du régime ba'thiste. Hafez el-Assad se fait le porte-parole de la contestation. Selon lui, la Syrie a eu le tort de laisser les Palestiniens adopter un discours guerrier radical. Ministre de la guerre, il prend ses distances à l'égard des conceptions révolutionnaires de ses collègues et il place ses proches aux postes clés de l'armée. Dès février 1969, il procède à une première élimination de ses adversaires politiques. Comme la mort de Nasser affaiblit les organisations arabistes de gauche, Hafez el-Assad accentue sa lutte contre elles et, en novembre 1970, il s'empare du pouvoir. Il exile ou arrête ses principaux adversaires politiques et il épure la police. En 1972, une nouvelle constitution est

adoptée. Le personnel politique est rassemblé au sein du Front national progressiste et regroupe arabistes, communistes et indépendants, sous le contrôle du *B'ath*. Toute opposition au régime est réprimée.

+ Si le nouveau régime renforce ses liens avec Moscou, il entend néanmoins son indépendance : il refuse de signer un traité d'amitié et de coopération avec l'U.R.S.S. Sur le plan régional, il cherche à mettre fin à l'isolement consécutif à la guerre de 1967 en se rapprochant de l'Egypte.

- *En Irak*

La guerre de 1967 provoque une nouvelle vague de contestation populaire et une radicalisation du régime. A l'exception de la France qui renoue des liens commerciaux avec le régime, notamment dans le domaine pétrolier, l'Occident est fustigé dans ces manifestations. En juillet 1968, une coalition de militaires et de ba'thistes prennent le pouvoir. Les ba'thistes qui sont majoritaires confisquent le pouvoir. Le recrutement du *Ba'th* irakien est essentiellement sunnite et ses dirigeants sont originaires de Tikrit, comme Saddam Hussein et Hassan al-Bakr. Ils font régner un climat de terreur pour renforcer l'Etat et mettre fin à la faiblesse du régime. Ils éliminent les forces d'opposition (pro-nassériens, communistes). Parmi eux, un homme fort se détache : Saddam Hussein.

- *Le Liban*

+ Après la guerre de 1967, la question palestinienne devient un enjeu politique majeur avec l'essor des mouvements de résistance palestinienne dans le pays. Elle divise chrétiens et musulmans. En 1968, d'importantes manifestations en faveur de la cause palestinienne ont lieu dans les principales villes du pays. Le Palestiniens établissent des représentations à Beyrouth et les communiqués revendiquant les actions terroristes sont envoyés de la capitale libanaise.

+ Dès 1969, les groupes palestiniens installent des bases militaires dans le Sud Liban d'où sont menées des opérations de commandos contre Israël qui provoquent des actions de représailles de en territoire libanais. L'armée libanaise qui tente d'empêcher les actions des Palestiniens se heurte à la résistance palestinienne, soutenue par les Libanais musulmans du sud. A partir de 1969, comme la question palestinienne divise de plus le monde politique, Nasser propose une médiation qui aboutit à l'accord du Caire en novembre 1969. Par cet accord demeuré secret, le Liban accepte la présence armée dans les camps palestiniens et autorise les opération de guérilla contre Israël dans le sud Liban. Ce compromis est favorable aux Palestiniens il renforce la légitimité de leur présence dans le pays. Et le Sud Liban devient la cible des représailles israéliennes.

3. Les réactions internationales

a. La position des U.S.A.

- Les Etats-Unis sont disposés à provoquer un retrait israélien des territoires occupés mais dans le cadre d'un règlement global assurant une paix durable. Le 19 juin 1967, ils définissent leur position : la responsabilité de la guerre est attribuée à la fermeture

du Golfe d'Akaba par Nasser, les Etats-Unis n'exercent donc aucune pression sur Israël en dehors du cadre d'un règlement général de la question.

- Ce règlement repose sur cinq principes : droit de reconnaissance de l'existence de toutes les nations de la région, justice pour les réfugiés, libre circulation sur les voies maritimes internationales, limitation de la course aux armements, indépendance et intégrité nationales de toutes les parties.

- En 1968, le président américain livre à Israël des avions de chasse très perfectionnés. En retour, il demande à Israël de signer le traité de non-prolifération des armes nucléaires mais il se heurte à un refus.

- Le lobby juif américain encourage la poursuite de l'aide financière et militaire des U.S.A. Son argument principal : Israël constitue le rempart le plus solide contre la menace soviétique et les intérêts des U.S.A. coïncident avec ceux d'Israël.

b. La position de la France

Le Général de Gaulle, qui a désapprouvé l'action préventive d'Israël lors de la guerre prend ses distances et se rapproche du monde arabe.

c. La position de l'O.N.U. : la résolution 242 du Conseil de sécurité.

- En septembre 1967, la question est portée devant le Conseil de sécurité des Nations Unies. L'U.R.S. propose une résolution demandant le retrait d'Israël de "tous les territoires occupés". Les U.S.A. refusent. Finalement, c'est le projet britannique qui est accepté le 22 novembre.

- Le texte de la résolution est *un habile compromis* entre les demandes des uns et des autres : le principe du retrait est mis sur le même plan que celui du droit de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues ; la liberté de navigation se trouve placée à côté du juste règlement du problème des réfugiés ; la nomination d'un médiateur de l'O.N.U. est à mi-chemin entre les deux positions extrêmes annoncées officiellement , le refus de négocier et l'exigence de rapports strictement bilatéraux.

- L'Egypte, la Jordanie et le Liban acceptent la résolution tandis que la Syrie et les Palestiniens la refusent. Ces derniers ne tolèrent pas que leur sort soit réduit à une simple question de réfugiés. Israël, sans accepter explicitement la résolution, avance sa propre interprétation du texte en s'appuyant sur la version anglaise de la résolution (*from territories occupied in the recent conflict*) qui peut être traduit par "de territoires", c'est-à-dire pas de l'ensemble des territoires.

- Il convient de remarquer que la cohérence interne de la résolution insiste sur l'inadmissibilité d'acquisition de territoires par la guerre, rappelée ensuite par le renvoi à l'article 2 de la charte des Nations Unies. La thèse israélienne s'appuie sur la notion de "frontières sûres et reconnues", ce qui laisse entendre des possibles modifications de frontières. Les ambiguïtés du texte paraissent voulues afin de permettre plusieurs lectures et ainsi de rendre possible l'acceptation par les parties concernées.

4. L'avenir des Palestiniens

a. La gestion israélienne des territoires occupés

- *Les territoires occupés par l'armée lors de la guerre (Cisjordanie, Gaza et le plateau du Golan) sont peuplés d'un peu plus d'un million d'Arabes* dont la moitié sont de réfugiés de 1948. L'exode de la population arabe vers la Cisjordanie se chiffre à environ 200.000 personnes. Dès lors le nombre total de réfugiés palestiniens passe entre 1950 et 1967 de 960.000 à 1.300.000. La plupart sont installés en Jordanie (environ 600.000).

- *La politique israélienne dans les territoires occupés est relativement libérale*. Elle autorise le regroupement des familles séparées par l'exode de 1967, et elle accepte la circulation des personnes et des marchandises de part et d'autre du Jourdain. L'Etat d'Israël confie une part de la gestion des affaires publiques de Cisjordanie à la Jordanie. Il favorise l'intégration économique des territoires occupés : les produits israéliens sont exportés vers ceux-ci et la main d'oeuvre arabe est autorisée à travailler en Israël.

- *Du point de vue militaire, les territoires occupés sont conçus comme des zones tampon*. Dans ces territoires, les régions périphériques sont consolidées pour empêcher toute agression : la vallée du Jourdain, la côte méditerranéenne jusqu'a El-Arich, une partie de la côté du golfe d'Akaba, le plateau du Golan. Y sont construites des installations militaires. Au nom des impératifs de sécurité, des propriétés palestiniennes sont confisquées. Progressivement, des populations civiles s'installent dans ces territoires. C'est le début de la colonisation.

b. La radicalisation de la résistance palestinienne

- *En Cisjordanie*

La résistance palestinienne cherche à s'implanter dans les territoires occupés par Israël. Arafat et ses hommes s'infiltrent en Cisjordanie et tentent de constituer des réseaux de résistance dont le centre est à Naplouse, ville au passé nationaliste très actif. Leur but est de préparer la guerre populaire contre l'occupant selon le modèle vietnamien ou algérien. Israël réplique par des arrestations, des couvre-feux, des destructions de maisons des familles de suspects.

En 1968, la résistance palestinienne est obligée de réfugier en Jordanie où elle éprouve des difficultés : il faut créer une infrastructure à partir de rien ; elle doit éviter de provoquer des tensions avec les autorités jordaniennes.

- *A Gaza*, région surpeuplée, l'implantation de la résistance est plus aisée. Elle est surtout le fait de l'aile gauche du mouvement, en particulier le Front populaire de libération de la Palestine. Cette situation s'explique par le fait que l'implantation politique de la résistance est antérieure à l'occupation par l'armée d'Israël : Nasser avait autorisé la présence la présence du Mouvement national arabe (MNA), lors de l'administration égyptienne ; l'ALP y avait stationné avant juin 1967. En outre la population qui avait déjà fait une première expérience de l'occupation israélienne en 1956-1957 avait récupéré d'importants stocks d'armes individuelles. Dans la bande de

Gaza les attentats sont réguliers contre les forces d'occupation. Durant l'été 1971, à la suite d'une dure répression menée par Ariel Sharon (destruction de 1.800 maisons, ouverture de larges voies de communication à coup de bulldozer, réimplantation autoritaire d'une partie des réfugiés en dehors des camps, voire à El-Arish, dans le Sinaï), l'armée élimine la résistance palestinienne pour un temps. Les autorités israéliennes nomment un notable de la région comme maire de Gaza. Ce dernier cherche à améliorer les conditions de vie de ses compatriotes et à trouver une solution politique avec la Jordanie. L'expérience d'administration civile est de courte durée: en octobre 1972 l'administration militaire est rétablie sur la région.

- *Les mouvements de résistance recrutent essentiellement dans les camps de réfugiés des pays voisins d'Israël.* Ils apparaissent comme des facteurs de cohésion sociale pour des populations qui ont perdu leurs repères. De nombreux Arabes palestiniens ou non, s'engagent dans ces mouvements qui se répartissent en plusieurs organisations :

+ Le *Fath* : l'organisation la plus importante, représentante du nationalisme arabe dont le but est la libération de la Palestine. Le 1er janvier 1969, le *Fath* définit sa conception de l'Etat palestinien démocratique et indépendant dont tous les citoyens, quelle que soit leur religion, jouiront des droits égaux. Il rejette catégoriquement la résolution 242 " qui ignore les droits nationaux du peuple palestinien et elle ne mentionne pas l'existence de ce peuple"

+ *Le FPLP* : mouvement plus révolutionnaire qui mêle la libération de la Palestine et le combat contre l'impérialisme. En 1968, il se scinde en trois mouvements dont les deux premiers sont plus radicaux : le Font populaire de la Palestine-Commandement général d'Ahmad Jibril, le Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP) de Nayef Hawatmeh et le FPLP.

+ La *Sa'iqa* (foudre) : la branche militaire du Ba'th syrien, créé après la guerre de 1967. Selon cette organisation, qui est soutenue par Damas, la libération de la Palestine doit s'effectuer dans le cadre de la "Grande Syrie".

+ Le Front de libération arabe (FLA): créé par le Ba'th iranien en avril 1969. Cette organisation demeure marginale car il n'y a pas de camps de réfugiés en Irak.

+ *Al-Ansar* (organisation des partisans) : issue des partis communistes, elle est bien implantée au Liban.

c. Les transformations de l'O.L.P.

- La première O.L.P est discréditée par la défaite de 1967. En 1968, les organisations de résistance entrent dans l'O.L.P. et acquièrent la majorité au Conseil national palestinien. Le *Fath* qui a décidé de respecter le pluralisme politique des différentes organisations, rejette l'idée d'un mouvement uni et monolithique.

- En juillet 1968, *le quatrième Conseil national palestinien amende la Charte de 1964 en la radicalisant* : priorité est donnée à la lutte armée pour la libération de la Palestine, définie comme un combat anti-impérialiste qui n'admet aucun compromis; le sionisme y est défini comme un mouvement " fanatique et raciste et ses méthodes sont qualifiées de " fascistes et nazies".

- En février 1969, Yasser Arafat devient président de l'O.LP. Sous son impulsion, l'organisation développe un ensemble de services civils (santé, enseignements, édition, finances). Des pensions sont versées aux familles des combattants défunts. L'O.L.P. qui se transforme en un quasi-Etat est financée par les palestiniens de la diaspora et par les monarchies pétrolières du Golfe.

d. Réactions internationales

A la fin de 1969, l'U.R.S.S. et les pays du Pacte de Varsovie reconnaissent la légitimité de la lutte du peuple palestinien et en décembre 1969, l'Assemblée générale de l'ONU dans sa résolution 2.535B mentionne pour la première fois " les droits inaliénables du peuple palestinien" , abandonnant le terme "réfugiés" utilisé depuis 1948.

e. La confrontation armée palestino-jordanienne de septembre 1970 (Septembre noir)

Voir : CARRE Olivier, *Septembre noir. Refus arabe de la résistance palestinienne*, Complexe (coll. La mémoire du siècle), Bruxelles, 1980.

- Au long de l'année 1970, le F.P.L.P., par sa force croissante sur le terrain en Jordanie et par des prises d'otages en juin dans des hôtels d'Amman et en septembre dans des avions de ligne près de Zarka, s'impose à l'O.L.P. et au *Fath*. Durant le septième Congrès Conseil national palestinien, fin mai-début juin 1970 au Caire, est adopté le programme politique élaboré en mai par Habache, avec le soutien de Hawatmeh. Il donne à la lutte nationale palestinienne un contenu de révolution sociale armée qui implique la lutte contre les régimes arabes réactionnaires en place. S'ensuivent de graves combats jordano-palestiniens à Amman, préludes à ceux de septembre.

- *La confrontation majeure à lieu en septembre 1970*. Elle connaît deux phases. Du 1er au 15 septembre, avec le détournement d'avions de ligne avec leurs passagers gardés en otages « dans des conditions de vie de réfugiés palestiniens ordinaires », selon les termes du F.P.L.P., sur un aéroport désaffecté baptisé alors « zone libérée » en Transjordanie. Du 15 au 28 septembre, c'est la confrontation systématique entre l'armée jordanienne et les *fedayin* à Amman et dans le nord du pays, avec un cessez-le-feu préparé dès le 23 par un groupe d'États arabes, Égypte et Arabie Saoudite principalement. Aux termes de cet accord, apparemment, c'est la résistance qui s'en sort honorablement. En réalité, ce mois de septembre a marqué le deuil de la résistance, même si c'est en janvier, avril et juillet 1971 que les fedayin sont proprement expulsés un à un du territoire jordanien, sous l'effet d'une guerre d'usure intérieure. Le groupe terroriste constitué en juillet 1971 pour venger les martyrs palestiniens de Jordanie s'intitule lui-même "Septembre noir", marquant par là que c'est en septembre 1970 que tout s'est décidé en Jordanie. En fait, tout s'est décidé lorsque, réuni en session extraordinaire les 27 et 28 août à Amman même (et non au Caire comme à l'ordinaire), le Conseil national palestinien déclare « rejeter sans équivoque et catégoriquement la conspiration américaine dénommée plan Rogers ». Évitant Le Caire, où trône Nasser qui engage le monde arabe dans cette négociation Rogers, la résistance tient ses assises à Amman, dans l'un des quartiers qu'elle contrôle totalement par ses propres forces. Il

est important de signaler que les instances supérieures de la résistance ont bien conscience de se poser contre les États arabes modérés, contre Nasser autant que contre Hussein.

- *Résultats de la confrontation*

De 600 à 3 400 tués en septembre et de 1 200 à 10 800 blessés graves selon les évaluations minimales ou maximales finales. Surtout, toutes les unités palestiniennes armées sont systématiquement expulsées du territoire jordanien jusqu'en juillet 1971. Elles se replient en majorité au Liban et aussi en Syrie. Ces événements jordaniens, désignés en général du nom de "Septembre noir", suivis d'événements de même ordre au Liban dès mai 1973, amènent l'O.L.P. à modérer sensiblement ses programmes.

V. LA GUERRE DE 1973, LE DERNIER AFFRONTEMENT CONVENTIONNEL ENTRE ARABES ET ISRAELIENS ET SES CONSEQUENCES.

A. Une initiative de du président égyptien

Après la mort de Nasser, son successeur, Sadate, qui s'est rapproché des U.S.A., s'employe à reconstituer l'armée pour tenter une percée militaire permettant de débloquer la situation. C'est l'origine du plan qui mènera à la guerre du Kippour (6 oct. 1973). L'idée est de surprendre Israël au moment où la vie y est complètement arrêtée. Le calcul repose surtout sur le fait que les Israéliens ne s'attendent pas à une offensive arabe. Le plan réussit en partie. Durant près d'une semaine, l'attaque syro-égyptienne met l'État juif en difficulté. Les troupes israéliennes parviennent à retourner la situation, mais le mythe de l'invincibilité de *Tashal* a vécu.

B. Les conséquences

1. **Les négociations sur le cessez-le-feu** débouchent sur un dégagement de troupes. Israël commence à restituer une petite partie du Sinaï à l'Égypte (en particulier la zone du Canal, puis les puits de pétrole). Même sur le Golan, Israël cède quelques kilomètres.

2. La normalisation des relations avec l'Egypte.

a. Ce processus provoque une amélioration du climat qui permet le voyage de Sadate à Jérusalem (nov. 1977) puis les accords de Camp David entre Jimmy Carter, Yasser Arafat et Menahem Begin qui débouche sur un accord-cadre pour la paix au Moyen-Orient (sept. 1978).

b. L'accord prévoit sur la question palestinienne, d'une part, une autonomie administrative de la Cisjordanie et de la bande de Gaza pour une durée intérimaire de cinq ans « dans le but d'assurer pacifiquement et dans l'ordre le transfert d'autorité ». Dès la troisième année de la période intérimaire, seront engagées des négociations entre Israël, l'Égypte, la Jordanie et « des représentants palestiniens » qui auront pour tâche de définir « le statut définitif de la rive Ouest et de Gaza », statut qui sera ensuite

soumis au vote de représentants élus de ces deux territoires. D'autre part, cet accord prévoit l'arrêt de la création de nouvelles colonies juives en Cisjordanie et à Gaza. En outre, il prévoit le départ définitif de l'armée israélienne du Sinaï sur une période de deux à trois ans.

c. ***L'O.L.P. s'oppose à cet accord pour deux motifs.*** D'abord, elle n'est pas mentionnée expressément comme représentant des Palestiniens de Gaza et Cisjordanie. Ensuite, elle n'accepte pas l'instauration d'une « force de police locale » en liaison avec des forces israéliennes, égyptiennes et (en principe) jordaniennes chargées d'assurer la sécurité pendant les cinq années intérimaires. Le « transfert de l'autorité » militaire et civile israélienne, qui doit être remplacée par celle du Conseil administratif palestinien élu, est en effet compensée, aux termes de l'accord-cadre, par un « redéploiement des forces israéliennes restantes sur des points spécifiés de sécurité ». Et l'autodétermination palestinienne est, certes, annoncée dans le préambule de Camp David, qui ne mentionne pas ultérieurement de souveraineté palestinienne sur Gaza et la Cisjordanie, car, en effet, Israël en revendique aussi la souveraineté. Le refus de Camp David par l'O.L.P. fait l'affaire à la fois de Begin en Israël et de Assad à Damas. Collusion « objective » d'intérêts : elle va jusqu'à la collusion concertée par l'intermédiaire des États-Unis en mars 1978 et en juin 1982.

d. En mars 1979, est signé le premier traité de paix entre Israël et l'Egypte.

- Les relations avec l'Egypte sont alors normalisées : des ambassades sont ouvertes et les voyages deviennent possibles entre les deux pays. En outre le traité assure la liberté de navigation sur la canal de Suez et la neutralisation militaire de l'Egypte. En échange, Israël renonce à ses prétentions sur le Sinaï et s'engage à évacuer ses troupes en trois ans sous control de l'ONU.

- L'Egypte paie cher son rapprochement avec Israël. En novembre 1978, lors du neuvième sommet arabe de novembre à Bagdad, il avait été décidé de prévoir des sanctions contre l'Egypte si celle-ci signait un traité bilatéral avec Israël. L'Egypte st donc mise au ban de la Ligue des Etats arabes et ces Etats boycottent les organisations égyptiennes. En outre, le 6 octobre 1981, lors d'un défilé militaire au Caire, la président Sadate est assassiné par des islamistes qui lui reprochent sa politique d'ouverture avec Israël.

3. **Les tensions avec la Syrie.** Si Israël a conclu une paix, la scène politique moyen-orientale ne retrouve pas le calme. Le conflit de légitimité continue, au moins avec la Syrie. Le conflit se double d'ailleurs d'un conflit territorial, dans la mesure où Israël décide d'annexer purement et simplement le Golan (déc. 1981).

4. La situation ambivalente des Palestiniens

a. Une reconnaissance

- En juin 1974, le Conseil national palestinien adopte une position modérée : l'OL.P. est prête a instaurer " une autorité nationale indépendante " sur " toute portion de territoire libéré" et elle accepte de participer à une conférence internationale pour négocier la paix avec Israël," de manière autonome et sur un pied d'égalité". Elle accepte un "Etat national indépendant" de Gaza-Cisjordanie en bon voisinage avec Israël.

- A partir de 1974, l'O.L.P. est admise à part entière par la Ligue des États arabes et le sommet arabe de Rabat, en octobre 1974, reconnaît l'O.L.P. comme « le seul représentant légitime du peuple palestinien sur tout territoire palestinien libéré ».

- En novembre 1974, Arafat est convié à l'Assemblée générale de l'O.N.U., et l'O.L.P. reçoit alors le statut d'observateur. Les « droits palestiniens à l'autodétermination sans interférence extérieure » et « à l'indépendance et à la souveraineté nationales » sont aussi inscrits dans une résolution et contrôlés par un comité ad hoc permanent créé en 1976. Une autre conséquence de ce tournant vers la modération, c'est un rapprochement entre les Palestiniens de Cisjordanie-Gaza et ceux de l'extérieur, ceux de l'O.L.P. institutionnelle. Même les Palestiniens israéliens (les « Arabes d'Israël » restés après 1948) se rapprochent de leurs « cousins » cisjordaniens et gaziotes, et aussi de l'O.L.P. extérieure. Ainsi se forme une espèce de front palestinien émanant des « Palestiniens de l'intérieur », qui compense un peu la perte des bases palestiniennes de Jordanie depuis 1970-1971 et le contrôle étroit des bases palestiniennes du Liban par la Syrie. En Israël même des mouvements juifs en faveur de la négociation avec les Palestiniens et de la reconnaissance des droits nationaux palestiniens se forment et sont crédibles du fait de la nouvelle modération palestinienne.

- Toutefois cette modération provoque une scission sans précédent dans l'O.L.P., scission qui, en 1975, entraîne les Palestiniens, contre leur intérêt propre, dans la guerre civile libanaise, aux côtés du camp des partis libanais de gauche et avec l'aide irakienne. Au sein du *Fath* lui-même, un groupe *Fath*-Conseil révolutionnaire de Abou Nidal, soutenu par l'Irak, fait sécession du Fath et de l'O.L.P. lui-même. Il est proche du F.P.L.P., qui groupe autour de lui, à partir de 1974, une coalition désignée sous le nom du Front du refus. Cette coalition refuse toute idée de solution négociée avec Israël dans le cadre de la conférence de Genève qui succède à la guerre d'octobre 1973, et il s'oppose à l'État palestinien de Cisjordanie-Gaza.

b. Sur le terrain : le rejet de l'autonomie pour les Palestiniens.

Lors des accords de Camp David, Sadate avait plaidé la cause des Palestiniens. Un des volets de l'accord prévoyait la mise en place d'une structure d'autonomie, par ailleurs mal définie. La Jordanie devait d'ailleurs être associée au processus de mise en place du système, mais elle a refusé. De plus, la conception étroite de l'autonomie que présente Menahem Begin, le premier ministre d'Israël depuis 1977, fait échouer le projet. Il préconise la solution de l'autonomie personnelle. Très rapidement, les négociations sont interrompues. Le gouvernement de Menahem Begin poursuit imperturbablement son dessein : coloniser la Cisjordanie rebaptisée (Judée -Samarie), assurer la protection de la

Galilée, mais aussi briser l'O.L.P.

VI. LA PREMIERE CONFRONTATION ISRAELO-PALESTINIENNE : LA GUERRE DU LIBAN (1982)

A. Les opérations militaires

1. Les préliminaires

a. L'opération israélienne du 15 mars-13 juin 1978 jusqu'au fleuve Litani a déjà permis la création d'enclaves maronites extrémistes armées à l'extrême sud du Liban, qui deviennent l'armée du Liban-Sud (A.L.S.), rebelle à l'armée libanaise et soumise à l'armée israélienne qui l'équipe. Cette A.L.S. règnè sur une « ceinture de sécurité » (israélienne), et le retrait israélien s'est accompagné de l'installation d'une force onusienne (F.I.N.U.L.) entre la ceinture de sécurité et la zone sous contrôle palestinien, aux termes de la résolution 425 de l'O.N.U. Un cessez-le-feu a été assuré mais l'évacuation israélienne totale du Sud-Liban, demandée par cette résolution n'a pas été suivie d'effet.

b. Des opérations palestiniennes, sous la forme de très graves attentats anti-israéliens ou antijuifs à travers l'Europe, ont eu lieu du fait, semble-t-il, du groupe dissident d'Abou Nidal (Fath-Conseil révolutionnaire), ennemi juré d'Arafat, de l'O.L.P. et du cessez-le-feu israélo-palestinien au Liban de 1978. Il attente aussi à la vie de plusieurs représentants de l'O.L.P. en Europe. L'aspect antisémite de ces actions (en particulier à Vienne, Rome, Paris) at ému profondément l'opinion occidentale, et mobilisé une partie de l'opinion israélienne en faveur d'une action militaire au Sud Liban.

2. L'opération "Paix en Galilée" (1982)

a. ***L'offensive israélienne baptisée "Paix en Galilée" débute le 6 juin***. Le ministre de la défense est à ce moment Ariel Sharon. D'emblée *Tsahal* s'avance jusqu'au fleuve Litani. Cinq jours plus tard, la totalité du sud Liban est envahie et occupée par l'armée israélienne jusqu'aux abords de la route Beyrouth-Damas, et jusqu'à l'intérieur même des faubourgs sud-ouest de la capitale. Toutes les bases palestiniennes sont démantelées. Les forces syriennes résistent dans la Bekaa mais quittent Beyrouth.

b. ***La bataille contre les Palestiniens se concentre aux abords de Saïda et surtout dans Beyrouth où les fedayin se sont repliés autour d'Arafat***. Ces derniers résistent jusqu'au 20 août face aux forces israéliennes et à l'A.L.S.. Du 21 août au 1er septembre 1982, ils sont évacués sous la protection d'une force multinationale dépêchée à Beyrouth (américaine, française, italienne, anglaise) vers la Tunisie, siège de la Ligue arabe depuis 1979, et vers la Syrie, le Soudan, le Yémen. La moitié, environ dix mille hommes, rejoint les unités syriennes de la Bekaa (Liban-Est et Nord-Est).

c. En riposte à l'assassinat du nouveau président libanais Bechir Gemayel, ***les camps de réfugiés palestiniens de Sabra et Chatila à Beyrouth sont victimes, dans la nuit du 16 au 17 septembre, d'un épouvantable massacre*** de quelque huit cents vieillards, enfants, femmes, Palestiniens pour la plupart. C'est l'œuvre des hommes de l'A.L.S. et des

Forces libanaises (phalangistes, maronites extrémistes) de Beyrouth avec la protection, ou du moins la passivité de l'armée israélienne. La nouvelle de ce massacre alerte l'opinion mondiale. La situation d'Israël devient alors délicate. Isolé diplomatiquement, l'État hébreu s'appuie avant tout sur les États-Unis qui, de façon très marquée, se sont montrés de plus en plus hostiles à la politique menée par Menahem Begin au Liban.

B. Les conséquences de la guerre

1. Les tensions au sein de l'O.L.P.

a. A partir de mai 1983, l'armée d'Israël commence à se retirer du Liban sud. Elle achève son retrait en juillet 1985, à l'exclusion de la « ceinture de sécurité ».

b. Entre-temps, la Syrie arme les milices chiites qui prennent le contrôle de Beyrouth-Ouest (aux dépens des populations et des milices sunnites) et s'efforcent de rallier les camps de réfugiés palestiniens. Au cours de 1983, Damas suscite la dissidence de Abou Moussa, contre Arafat au sein même du *Fath*, à laquelle se rallient un temps le F.P.L.P. (Habache) et même le F.D.L.P. (Hawatmeh). dans un Front de salut national (F.S.N.).

c. En riposte, Arafat et des unités armées loyalistes, revenus clandestinement au Liban-Nord, suscitent un mouvement islamique (sunnite) pro-iranien et antisyrien à Tripoli, capitale du Liban-Nord. Ce mouvement assure la protection du *Fath* et de l'O.L.P. loyaliste face aux offensives syriennes directes à Tripoli à la fin de 1983.

d. Ainsi, l'opération israélienne « paix en Galilée » est relayée immédiatement et continûment par les opérations syriennes directes ou indirectes contre les forces palestiniennes autonomes. Le dix-huitième Conseil national palestinien d'avril 1987 scelle une réunification laborieuse de l'O.L.P. ; Arafat en garde la direction : l'unité reste précaire dans les rangs palestiniens.

2. Des chances pour la paix

Les lendemains de la guerre « paix pour la Galilée » redonnent une chance au processus de paix israélo-arabe.

a. Une succession de plans

Le sommet arabe de Fès (sept. 1982) adopte, en dépit de la Syrie, les termes du plan Fahd d'abord rejeté en 1981. Ce plan est très proche d'une proposition Reagan et d'une déclaration Brejnev : la représentation palestinienne est à nouveau envisagée au sein d'une délégation jordanienne.

b. ***Des essais de réconciliation de l'O.L.P.***

- *En février 1983, le seizième Conseil national palestinien adopte le projet d'une future Confédération jordano-palestinienne.* Un accord jordano-palestinien est fin signé en février 1985 à Amman mais au prix d'une non-participation du Front du salut national (FSN) opposé à Arafat. L'opposition syrienne, et palestinienne radicale, jointe à l'extrémisme en Israël et à une position américaine anti-O.L.P. intransigeante, rejette Arafat un an plus tard, en février 1986, dans un refus de la mise

en œuvre de cet accord d'Amman. Dès lors les autorités jordaniennes, une fois de plus, ferment les bureaux de l'O.L.P. en Jordanie. Une faction projordanienne voit le jour dans le *Fath,* à Amman, en 1986, et rencontre un soutien assez notable dans les territoires, contre les tendances prosyriennes ou islamistes.

- Un plan quinquennal (qui ne sera pas appliqué) pour 1986-1991 d'aide et de développement économique de la Cisjordanie et de Gaza par la Jordanie est décidé, avec un financement international, en accord tacite avec les autorités israéliennes, et contre l'avis de l'O.L.P., mais non contre celui des maires ou représentants palestiniens de Cisjordanie et de Gaza. En 1987, Israël accepte qu'une aide une aide de la C.E.E. soit accordée aux « territoires » et que les habitants des territoires puissent exporter leurs produits vers la C.E.E. C'est l'ébauche d'une autonomie palestinienne sous domination israélienne en liaison organique avec la Jordanie. Dans cette perspective, en février 1987, Arafat et la Jordanie reprennent leurs relations. Mais une rupture institutionnelle aura lieu le 31 juillet 1988 quand le roi Hussein renoncera solennellement à ses prétentions sur la Cisjordanie. Le plan quinquennal jordanien pour les territoires est alors annulé.

- L'O.L.P. reste marginalisée par les voisins arabes : ni la Jordanie, ni la Syrie, ni l'Égypte ne peuvent, ne veulent recevoir l'O.L.P. en armes. Ils entendent protéger leurs intérêts et la sécurité de leurs populations. Ainsi, malgré leurs années de lutte et les milliers de victimes (en majorité civiles) en Jordanie et au Liban, les Palestiniens, en dépit de la remarquable infrastructure militaire qu'ils avaient construite au Liban, restent à la merci des intérêts concurrents de Damas, de Amman, du Caire et de Riyad.

VII. LA PREMIERE INTIFADA : "LA GUERRE DES PIERRES"

A. Les causes

1. **Chez les Palestiniens de "l'intérieur" le sentiment de la perte croissante de la terre elle-même et de toute perspective d'autonomie réelle et de souveraineté sur cette terre.** Ce sentiment est encore plus fort pour la jeune génération qui n'a connu que l'occupation depuis 1967 et qui la supporte de plus en plus mal.

2. **La déception des Palestiniens de "l'intérieur"** : d'une part à l'égard du Conseil national palestinien d'Alger (avril 1987) qui a appuyé la convocation d'un conférence internationale sur le paix au Proche-Orient sous les auspices de l'O.N. U. et, d'autre part, à l'égard de la Ligue arabe qui lors de son sommet de novembre 1987, a traité le conflit israélo-palestinien comme une question secondaire par rapport à la guerre Iran-Irak.

3. **Les mesures de l'Etat d'Israël dans les territoires occupés.**

a. Son interprétation des décisions de l'O.N.U.

- La « doctrine Begin » sur les territoires cisjordaniens et de Gaza comporte un préalable juridique selon lequel la résolution 242 de l'O.N.U. ne s'applique pas à Israël en ce qui touche la notion de territoire occupé. Outre les justifications mystiques concernant « Eretz Israël », cette doctrine estime que, juridiquement,

d'une part la Cisjordanie n'appartient légalement à aucun État, et donc qu'elle n'est pas « occupée » par Israël depuis 1967, et que, d'autre part, elle n'est concernée par aucune des résolutions de l'O.N.U. antérieures à la résolution 242 puisque les Arabes ont rejeté et la résolution de partage (181, nov. 1947) qui prévoyait un État arabe palestinien, et la résolution du retour des réfugiés (194, déc. 1948). Conséquences : tout d'abord, la Convention de Genève sur les territoires occupés ne s'applique pas en ce cas, ensuite la résolution 242 n'implique ni l'évacuation ni le respect d'une entité palestinienne, enfin le peuplement juif et les colonies agricoles en Cisjordanie (Judée-Samarie) sont légaux, même après Camp David.

- L'accroissement des implantations en Cisjordanie, à Gaza et au Golan

Depuis 1977, il s'est accru considérablement et il est particulièrement important dans la Jérusalem-Est et ses environs immédiats, où il s'agit vraiment, depuis l'été de 1967, de la mise en place d'un peuplement urbain juif. En outre se poursuit non seulement de la confiscation de terres domaniales de l'État jordanien, mais aussi celui de terres de propriétaires arabes absents depuis la conquête de 1967. A cela il convient d'ajouter les expropriations pour raisons militaires ou de sécurité ou d'intérêt public. En outre le Bloc de la foi (Gush Emunim) créé en 1976 et la Ligue de défense juive du rabbin Meïr Kahana fondée en 1977 ont procédé à des « implantations sauvages », illégales jusqu'à l'arrivée au pouvoir du gouvernement de Begin en 1977.

4. La solidarité des Palestiniens qui sont citoyens d'Israël.

La fraction du peuple palestinien restée en Israël après 1948, se soude à nouveau à la fraction de Cisjordanie et aussi, dans une moindre mesure, de Gaza (anciens habitants de l'agglomération de Jaffa pour beaucoup d'entre eux).

B. La « guerre des pierres »

1. Un mouvement spontané

a. Le 8 décembre 1987, un accident de circulation se produit dans le camp de Jabâlya (bande de Gaza), entre un camion israélien et un taxi collectif palestinien causant plusieurs décès. Une rumeur dénonce un attentat anti-arabe. S'ensuivent des affrontements meurtriers entre de jeunes Palestiniens et les soldats israéliens. ***C'est le début de l'Intifada.***

b. ***La spirale de la violence s'enclenche et gagne la bande de Gaza et la Cisjordanie.*** L'Intifada est d'abord un phénomène spontané. Le soulèvement, qui est un mouvement classique contre une occupation, est conduit par des jeunes gens de toutes les classes, d'abord indépendamment des maires et conseillers municipaux, des intellectuels et du Conseil islamique. Ces jeunes jouent adroitement le jeu de l'appareil démocratique israélien (la presse notamment et la télévision) d'une part, de l'administration militaire et des Règlements d'urgence, d'autre part. Ils savent qu'une répression massive, sanglante et non discriminée comme au Liban en 1983 et 1986-1988, en Syrie en 1982 et en Irak depuis 1980 ne sera pas admise en Israël du fait des médias et des exigences des mouvements de défense des droits de l'homme. La violence est limitée (avec des

pierres puis des bouteilles incendiaires artisanales, sans armes à feu, et sans volonté de tuer, sauf incidemment). L'Intifada ramène la Palestine chez elle et , à terme, elle obligera Israël , à entrer dans un processus de négociation.

2. L'Intifada se fortifie

a. ***A partir de janvier 1988, l'action s'organise.*** Les différentes composantes de l'O.L.P. entrent en jeu grâce à leur infrastructure clandestine. Dès le 4 janvier 1988, apparaît la direction patriotique unifiée du soulèvement qui lance sa première proclamation appelant à l'intensification de la lutte jusqu'à la fin de l'occupation et l'édification de l'Etat palestinien indépendant. Le mouvement connaît une forte capacité d'organisation. Assez rapidement se produisent des actions de résistance passive : refus d'acheter des produits israéliens et de payer les taxes et les impôts, grèves quasi générales des 100 000 travailleurs des « territoires » journaliers en Israël et des commerces, grèves et même démissions (provisoires) de policiers et d'autres fonctionnaires palestiniens de l'administration israélienne d'occupation, incendies de champs ou de forêts, etc. Parallèlement s'organisent localement l'approvisionnement, la sécurité et l'action revendicative en marge des dispositifs habituels grippés par les grèves et par les mesures répressives, notamment les couvre-feux prolongés. Des assassinats d'agents palestiniens locaux du pouvoir israélien ont lieu à partir de mars 1988 et iront en s'accentuant.

b. ***Fondation du Hamas et du Jihad.*** En décembre 1987, la branche palestinienne des Frères musulmans, dirigée par le cheik Yassine, fonde à Gaza le Hamas (Mouvement de la résistance islamique). Ce mouvement entend récupérer à son profit le soulèvement populaire de l'Intifada et concurrencer l'OL..P laïque de Yasser Arafat. Pour le *Hamas*, il ne faut rien attendre de l'étranger, sources permanente de complots croisés, francs-maçons, communistes ou juifs. Les Etats arabes sont complices de toutes les entreprises maléfiques venant de l'étranger. La tendance d'inspiration islamique extrême intervient en concurrence avec la Direction unifiée du Soulèvement lance des communiqués de grève (les 8-9 septembre 1989 par exemple) ou d'action différents de ceux de la Direction unifiée. Un groupe *Jihad* se déclare, aussi, plus violent

c. ***Intervention des Arabes d'Israël.*** Ils se « palestinisent » (selon l'expression populaire israélienne) en manifestant leur soutien dès janvier 1988 à Nazareth, en décrétant des grèves générales, en provoquant des incendies de forêts en juillet, en intervenant au Parlement israélien contre les excès de la répression et pour une solution politique négociée avec l'O.L.P. A Jérusalem-Est (annexée depuis juillet 1967) ont lieu de vives et nombreuses protestations autour des deux prestigieuses mosquées de l'esplanade Al-Aqsa, en particulier en avril, juin et juillet 1988.

3. La réponse musclée de l'Etat d'Israël

a. ***L'administration militaire et civile israélienne réagit vigoureusement*** par des arrestations administratives de plusieurs mois (1.000 d'un coup le 24 décembre 1987, quelque 5 000 au total à la mi-avril 1988), de très jeunes gens souvent, avec tortures

attestées ; couvre-feux très largement appliqués à partir du 13 janvier, dynamitage ou mise sous scellés de maisons suspectées d'héberger des « terroristes », expulsion de quelques suspects, amendes, fermeture d'écoles et de centres universitaires dès le 24 décembre, renouvellement obligatoire des cartes d'identité à Gaza en avril ; ripostes armées quotidiennes entraînant la mort (250 morts les huit premiers mois). Rabin, qui est Ministre de la Défense, veut mettre fin au Soulèvement "en brisant les os des manifestants", métaphore qui est prise à la lettre par certains membres de l'armée.

b. Le 16 avril 1988, sur décision gouvernementale, les services secrets israéliens Mossad) assassinent à Tunis Abu Jihad, le numéro deux de l'O.L.P. qui est responsable de l'action dans les territoires occupés. Cet assassinat accentue la force du soulèvement.

C. L'impact de l'Intifada

1. Une réaction internationale.

Le Conseil de sécurité des Nations Unies par sa résolution 605, votée grâce à l'abstention des U.S.A., déplore "les politiques et les pratiques d'Israël qui violent les droits du peuple palestinien dans les territoires occupés". La résolution du 5 janvier 1988 enjoint Israël de respecter la convention de Genève de 1949 et de ne pas expulser de Palestiniens hors des territoires. Mais le le 1er février, les U.S.A. mettent leur veto sur une nouvelle résolution.

2. En Israël : un gouvernement divisé

a. Israël déclare publiquement que la situation est nouvelle de manière irréversible ; quelques rares partis et mouvements d'opinion prennent une position ultranationaliste d'annexion des territoires, voire d'expulsion massive de tous les Palestiniens ; d'autres courants manifestent au contraire pour l'urgence d'une solution négociée, voire avec l'O.L.P. elle-même, sur la base de l'évacuation des territoires occupés.

b. Le plan Allon de 1976 réapparaît, qui comporte la restitution d'une Cisjordanie entourée d'une ceinture de sécurité annexée, plan qui suppose le démantèlement des autres implantations que celles qui assurent cette ceinture de sécurité.

c. Le gouvernement d'union nationale se trouve fortement divisé sur ce point, et les élections de novembre 1988 ont pour enjeu principal, pour la première fois depuis 1967, la politique palestinienne d'Israël.

d. Au début 1989, Shamir, le premier ministre, propose un plan qui prévoit de prochaines élections municipales palestiniennes à fonctions politiques ultérieures en Cisjordanie et à Gaza en vue de négociations sur le statut définitif de ces territoires, sans pourparlers directs avec l'O.L.P. ni reconnaissance préalable d'un État palestinien distinct de la Jordanie. Le plan de Shamir est repris par le plan du secrétaire d'État américain Baker qui insiste sur les modalités des élections palestiniennes. Le plan de Baker n'est accepté par le Soulèvement et par l'O.L.P. que dans le cadre d'une conférence internationale de l'O.N.U. qui avait auparavant été proposée par l'U.R.S.S.

4. Des pas importants de l'OL.P. vers la reconnaissance d'Israël

a. ***Le 31 juillet 1988, le roi Hussein de Jordanie renonce à sa souveraineté sur la Cisjordanie.*** Malgré les conséquences économiques et financières immédiates très négatives de cette mesure, la Direction unifiée du Soulèvement y voit l'occasion de s'imposer comme l'interlocuteur unique d'Israël

b. L'O.L.P.; lors d'une session extraordinaire du Conseil national palestinien du 15 au 20 novembre 1988 à Alger, proclame la Cisjordanie et Gaza « État indépendant de Palestine » et reconnaît les résolutions 181 (de « partition » en 1947), 242 et 338 du Conseil de sécurité (de « frontières sûres et reconnues » d'Israël, en 1967 et 1973).

c. En décembre 1988, après des déclarations plus précises d'Arafat à Stockholm reconnaissant Israël et renonçant au terrorisme, les États-Unis nouent avec l'O.L.P. des relations suivies à Tunis puis à Washington jusqu'en juin 1990.

d. Le 3 mai 1989, à Paris, Arafat déclare « caduque » la Charte nationale palestinienne de 1968, qui excluait la partition de novembre 1947, et donc l'existence même de l'État israélien.

e. Le Soulèvement de Cisjordanie et Gaza représente ainsi une nouvelle phase du conflit séculaire israélo-palestinien, qui désormais se distingue beaucoup plus nettement du conflit israélo-arabe et qui achemine l'O.L.P. vers la seule solution politique acceptable par Israël.

CHAPITRE III : PERCEES SAOUDIENNES

I. SON ENTREE SUR LA SCENE DU MOYEN-ORIENT.

Le coup fatal porté à l'Égypte par la défaite de juin 1967 ouvre la voie à l'accession de l'Arabie Saoudite au rang de puissance régionale. Au nationalisme arabe prôné par Nasser les souverains saoudiens opposent un islam conservateur qui s'organise à partir de 1969 dans une Ligue des États islamiques.

II. SES ATOUTS

A. Economiques

1. Le quadruplement du prix du baril en 1974, à la suite de la guerre du Kippour, fait de l'Arabie Saoudite un colosse financier et l'un des piliers de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (O.P.E.P.) qui a été créée en 1960. Lors du second choc pétrolier de 1978-1979, le baril atteint 40 dollars (contre 2 dollars en 1970). Toutefois le contre-choc pétrolier de 1986 stabilise les prix autour de 15 dollars. Les revenus des pays producteurs de la péninsule, qui dépassaient 130 milliards de dollars au début des années 1980, sont ainsi ramenés à quelque 40 milliards dans les années 1990.

2. Une véritable économie régionale du pétrole se developpe, qui déborde les frontières des

pays producteurs de pétrole. Elle est alimentée par les transferts financiers des nombreux migrants attirés par les hauts salaires de la péninsule ; ils sont de 5 à 6 millions au milieu des années 1980, mais sont remplacés par des immigrés asiatiques jugés politiquement moins subversifs.

3. Les retombées de l'or noir ne contribuent guère à l'intégration des économies régionales, en dépit des espérances initiales de complémentarité entre les pays fournisseurs de main-d'œuvre et ceux qui détiennent les capitaux. Le commerce interrégional lui-même, qui ne représente que de 8 à 9 p. 100 du commerce global du Moyen-Orient en 1970, est tombé à moins de 5 p. 100 au cours des années 1980. Les écarts enfin ne font que se creuser entre les économies : en 1990, le revenu annuel par habitant n'était que de 700 dollars en Égypte et de 1 000 dollars en Syrie, contre 7 000 dollars en Arabie Saoudite où il avait atteint 12 000 dollars au début de la décennie 1980.

B. Politiques

1. La puissance financière du pays lui confère un nouveau poids politique au Moyen-Orient. Dès le sommet de Khartoum en 1967, Riyadh instaure un partage durable des tâches selon les termes duquel les États pétroliers financent les « pays du champ de bataille », contribuant ainsi à la défense commune contre Israël. Des régimes monarchiques aux bases sociales étroites peuvent y trouver l'assurance d'une certaine stabilité tant régionale qu'intérieure
2. La guerre d'octobre 1973, qui coïncide avec l'augmentation des prix du pétrole, ouvre l'ère des grandes manœuvres saoudiennes au Proche-Orient. Ce conflit, voulu par Sadate pour sortir de l'impasse et préparer la paix, se termine par une semi-victoire arabe bientôt relayée par un embargo pétrolier. Si la mesure reste sans effet durable sur l'approvisionnement occidental, sa signification politique locale n'est pas négligeable. Elle permet aux États arabes, regroupés derrière le meneur de jeu saoudien, de se préparer à d'éventuelles négociations en position de force. De fait, l'Arabie Saoudite et l'Égypte cherchent à neutraliser les extrémistes palestiniens du Front du refus, ceux qui récusent le programme de 1974 et l'évolution des États de la région vers une « paix américaine ». Lorsque l'Égypte signe la paix avec l'État hébreu en mars 1979, c'est une page décisive de l'histoire contemporaine du Proche-Orient qui se tourne. L'évacuation des combattants palestiniens du Liban après la guerre israélo-palestnienne de 1982 marque sans doute aussi le triomphe des raisons d'État sur la fuite en avant de l'utopie arabiste. Les pays arabes, dont l'Arabie saoudite, sont restés muets durant cette guerre.

CHAPITRE IV : L'EBRANLEMENT IRANIEN

I. UNE MODERNISATION A MARCHE FORCEE

A. **Depuis son accession au pouvoir en 1941, Mohamed Reza Pahlavi poursuit la modernisation autoritaire de l'Iran entreprise par son père.** Un capitalisme d'État nourri par la rente pétrolière assure un développement économique à marches forcées, qui donne la priorité à l'industrie lourde et aux grands projets d'équipement.

1. Si la croissance globale permet de faire passer le revenu moyen par habitant de 200 dollars en 1963 à 1 000 dollars en 1970, elle n'en exacerbe pas moins les inégalités sociales, symbolisées par l'enrichissement d'une bourgeoisie affairiste souvent proche du Palais.

2. En dépit de son attachement aux projets industriels de prestige, l'État ne néglige pas le développement rural, si l'on en croit le programme de « révolution blanche » lancé en 1962-1963. Il prévoit une réforme agraire, au demeurant modérée et progressive, accorde le droit de vote aux femmes, crée enfin une « armée du savoir » chargée d'alphabétiser les campagnes.

3. Le pouvoir entend ainsi désamorcer tout risque de révolution, qu'il s'agisse de révolution rouge (communiste) ou de révolution noire, celle du clergé, toutes deux également redoutées du souverain.

B. **Malgré cet effort, la double opposition se renforce au cours des années 1970.**

1. Elle rejette la dépendance accrue de l'Iran à l'égard des États-Unis, car le shah, personnellement très attaché à la modernisation de l'armée, a fait de l'Iran l'un des piliers de la stratégie américaine au Moyen-Orient.

2. Elle se mobilise également contre la dictature politique, incarnée par la *Savak*, la police secrète du régime, contre le développement inégal et la corruption, contre l'aliénation culturelle enfin, qui déstabilise en profondeur la société iranienne.

La crise économique que traverse le pays favorise la conjonction des oppositions.

C. **L'alliance entre les *bazaris* et le clergé assure le triomphe final de la révolution,** en utilisant le potentiel émotionnel du chiisme pour mobiliser les masses urbaines. Il convient d'ajouter que la singularité de la révolution islamique iranienne réside également dans l'alliance entre une intelligentsia islamo-marxiste très imprégnée de tiers-mondisme et un clergé lui-même très divisé entre le libéralisme, le fondamentalisme et l'activisme d'un Khomeyni.

II. LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE (1979)

A. La constitution de la république islamique instaure un régime parlementaire présidentialiste dans lequel les religieux forment une manière de conseil constitutionnel chargé de vérifier la conformité des lois avec la *charia*.

B. **Le guide de la révolution, l'ayatollah Khomeyni, apparaît plus comme l'arbitre suprême que comme le chef politique du pays.** Si le texte constitutionnel fait de la *charia* la loi de l'État, les applications concrètes en sont très variables selon les domaines. Par exemple, les sanctions pénales prévues par la loi de l'islam, comme l'amputation de la main des voleurs ou la lapidation des coupables d'adultère, sont réintroduites. Par contre, les femmes bénéficient des mêmes droits que les hommes, même si la mixité est refusée, et aucune discrimination légale ne frappe les minorités religieuses.

C. Au moment où se constitue la république islamique les U.S.A. renforcent leur confiance dans l'Etat d'Israël qu'ils considèrent comme un point d'appui solide dans ce Moyen-Orient instable.

III. LA GUERRE CONTRE L'IRAK (1980-1988)

À peine consolidé, le nouveau régime iranien entre dans un long conflit avec son voisin irakien.

A. Les causes

Les différends sont nombreux entre les deux pays : litige territorial sur la frontière du Chatt el-Arab, antagonisme traditionnel entre nationalisme arabe et nationalisme persan, ambitions hégémoniques rivales sur le Golfe. Mais c'est dans l'affrontement entre le modèle iranien d'État islamique et l'arabisme laïcisé du Ba'th que réside le véritable enjeu des combats. Saddam Hussein dénonce l'accord d'Alger de 1975 qui réglait le contentieux territorial entre les deux pays

B. Le déroulement des hostilités

Saddam Hussein entend mener une guerre éclair qui déstabiliserait le nouveau régime de Téhéran Ce fut en réalité une longue guerre de position qui a épuisé les deux belligérants et a bouleversé les données de la géopolitique régionale.

C. L'impact de la guerre : une recomposition des forces internes du Moyen-Orient

L'affrontement déplace vers le Golfe le centre de gravité des conflits locaux et marginalise pour un temps la question israélo-arabe. Il recompose aussi les rapports de forces internes au Moyen-Orient.

1. L'Irak obtient le soutien financier massif des monarchies de la péninsule, inquiètes du prosélytisme iranien et regroupées depuis 1981 dans un Conseil de coopération du Golfe dont la vocation paraît avant tout sécuritaire. L'Arabie Saoudite fait figure de cible privilégiée pour les activistes de Téhéran qui remettent en cause sa légitimité de gardien des Lieux saints de l'islam et suscitent divers incidents à l'occasion du pèlerinage. Ceux de 1987 feront plus de quatre cents morts.

2. **La Syrie, à l'inverse, se rapproche de l'Iran au mépris de toute solidarité arabe.** Une telle alliance n'a rien qui doive surprendre, et il n'est nul besoin pour l'expliquer d'avoir recours à une quelconque connexion chiite qui rapprocherait Iraniens et Alaouites

syriens. Les facteurs stratégiques suffisent. L'alliance iranienne s'impose à Damas pour tenter de prolonger la conjoncture singulière qui fait de la Syrie des années 1980 une véritable puissance régionale, en l'absence de l'Égypte, exclue de la scène arabe depuis 1979, et de l'Irak, enlisé dans la guerre.

3. La recomposition des forces locales est facilitée par l'ambivalence des positions adoptées par les grandes puissances. Car la guerre irako-iranienne, à la différence du conflit israélo-arabe, ne s'inscrit pas dans une stricte logique bipolaire, et il faudra les menaces directes pesant sur la circulation pétrolière dans le Golfe pour que l'Occident intervienne et impose la paix aux deux pays épuisés.

IV. LA CONTAGION DE LA REVOLUTION ISLAMISTE

A. Revers et succès

Dans les communautés chiites, le prosélytisme de Téhéran obtient des résultats ambivalents

1. La révolution a très vite marqué le pas là où grands propriétaires et chefs tribaux conservent le pouvoir, que ce soit dans les campagnes du bas-Euphrate ou chez les Hazaras d'Afghanistan.

2. La poussée du chiisme révolutionnaire a le plus souvent précédé l'instauration de la république islamique en Iran ; il faut l'imputer à des clercs activistes formés à Najaf en Irak dans les années 1960, comme Mohamad Baqr al-Sadr en Irak, Sayyad Balkhi en Afghanistan ou Moussa Sadr au Liban. La mobilisation islamiste touche les groupes déstructurés par le changement social, singulièrement les nouveaux urbains paupérisés des banlieues de Beyrouth ou de Bagdad. C'est au Liban que la stratégie iranienne a remporté ses succès les plus significatifs, contribuant à la naissance du *Hezbollah* à côté du mouvement *Amal*, allié des Syriens. Si *Amal* choisit l'intégration politique des chiites dans le cadre libanais, contre les tentations de la subversion régionale, le *Hezbollah* semble devoir emprunter une voie comparable, comme en témoigne sa participation aux élections législatives de 1992, même s'il milite officiellement pour l'instauration d'une république islamique et continue d'incarner au Sud Liban la légitimité du combat islamique contre Israël.

3. Durant la guerre contre l'Iran, les chiites irakiens font la preuve de leur loyauté nationale sans que l'on puisse imputer cette attitude à la seule crainte de la répression. L'« intifada chiite » de mars 1991 est apparue comme une stratégie proprement nationale d'opposition à la dictature de Saddam Hussein, mais sur une base communautaire chiite.

B. Les liens avec l'invasion soviétique en Afghanistan

1. L'instauration de la république islamique en Iran précipite l'invasion soviétique de l'Afghanistan en 1979. Lorsque les troupes de Moscou franchissent les frontières, les deux tiers du pays sont déjà passés à la dissidence contre les communistes afghans, au pouvoir depuis avril 1978.

2. Ces révoltes sont dirigées moins contre le communisme que contre l'extension de

l'appareil d'État ; elles opposent les hommes à turban aux fonctionnaires à toque d'astrakan. Les soulèvements ne présentent guère d'unité : il en est de traditionnels, qui s'organisent sur la base du *qawm* (la tribu ou le clan en zone tribale, la communauté villageoise ou le groupe de parenté partout ailleurs), et beaucoup sont liés aux réseaux de confréries, indissociables de l'islam afghan. Mais il en est de radicaux, conduits par les islamistes.

3. L'islam politique pénètre en Afghanistan au début des années 1960, lorsque des professeurs de retour d'Al-Azhar, influencés par les Frères musulmans, ont fondé le mouvement culturel de la *Jamiat-i islami*, devenu plus tard un groupe politique. La scission qu'il connaît en 1976-1977 oppose les deux grandes tendances de l'islamisme afghan contemporain: d'une part un islam politique mêlé à une forte culture persanophone classique mâtinée de soufisme qui favorise l'union politique la plus large, fût-ce avec les notables ou le clergé traditionnel; d'autre part, un islam politique radical, influencé par la phraséologie iranienne, qui rêve de contrôler seul le pouvoir. Installée à Peshawar, la résistance afghane bénéficie très vite de l'aide financière occidentale et saoudienne, tandis que des volontaires arabes s'engagent aux côtés des *mujahidin*.

4. Le Pakistan, qui abrite les mouvements de résistance ainsi que 3 ou 4 millions de civils réfugiés, est inquiet. À l'intérieur, il redoute une éventuelle "palestinisation" de la résistance ; à l'extérieur, il craint une alliance entre Kaboul et New Delhi. Ainsi l'aide qu'il apporte aux combattants se fonde-t-elle moins sur des affinités idéologiques que sur des calculs d'intérêt stratégique.

5. Après l'accord pakistano-afghan conclu en l'absence des *mujahidin*, les Soviétiques quittent le pays en février 1989, et l'Alliance de Peshawar, parvenue au pouvoir à Kaboul, s'installe dans une longue guerre civile qui continue d'opposer le président Rabbani au Premier ministre Hekmatyar, tandis que nombre de provinces ont retrouvé des modes de gestion traditionnels.

CHAPITRE V : L'ENGAGEMENT EUROPEEN AU MOYEN-ORIENT

I. LES PREMIERS PAS DE LA DIPLOMATIE COMMUNE AU PROCHE-ORIENT

A. Le rapport Davignon (1970)

La mise au point d'une diplomatie commune est une ambition intermittente des États européens depuis les débuts de la construction européenne. Cette ambition s'est matérialisée pour la première fois en 1970, dans le rapport Davignon, texte fondateur de la coopération politique européenne (CPE), qui fournit un cadre de concertation régulier sur les sujets de politique étrangère. Le Proche-Orient figure d'emblée sur l'agenda de la CPE et c'est face au conflit israélo-arabe qu'une volonté de positionnement commun se manifeste d'abord de façon convaincante et durable.

B. La guerre du Kippour (1973): un premier test d'envergure

1. Des divergences

Des différences d'appréciation importantes émergent immédiatement : dans la continuité gaullienne, la position officielle de la France est assez sensible aux revendications arabes, alors que d'autres pays (Allemagne, Pays-Bas) y sont plutôt hostiles.

2. Une stratégie collective minimale

Divisés sur la stratégie à adopter, les Européens s'engagent malgré tout à cette époque à définir une « stratégie collective minimale » face au conflit, fondée sur un dénominateur commun acceptable par tous les États membres.

3. Deux principes directeurs

L'ouverture des négociations israélo-égyptiennes en 1979 contribue de façon décisive à la maturation de la position européenne, autour de la question de l'autonomie palestinienne. Première tentative de différenciation par rapport à l'approche américaine et premier coup d'éclat européen, la déclaration de Venise (13 juin 1980) fixe définitivement les bases de la doctrine européenne sur le conflit, selon deux principes directeurs : le droit à l'existence et à la sécurité pour tous les États de la région, y compris Israël, d'une part ; la justice pour tous les peuples, ce qui implique la reconnaissance des « droits légitimes du peuple palestinien », d'autre part.

II. L'AMORCE D'UN DIALOGUE LE DIALOGUE EURO-ARABE

Autre sous-produit du conflit israélo-palestinien, le dialogue euro-arabe représente un type d'expérience diplomatique original et sans suite.

A. Il débute en 1973, lorsque les États arabes décident d'imposer un embargo sur les livraisons de pétrole afin de rallier les Européens à la cause palestinienne.

Prenant acte des revendications arabes, le ministre français des Affaires étrangères, Michel Jobert, appelle, en décembre 1973, à une concertation régulière entre la Communauté économique européenne (CEE) et les États membres de la Ligue arabe.

B. Les difficultés

Coupant court aux ambitions des États arabes et de certains États européens – comme la France – d'ouvrir un dialogue politique sur le fond, la Commission européenne insiste pour limiter les échanges à des questions commerciales, financières et techniques. La mécanique se grippe dès que la Ligue arabe pose la participation de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) comme condition de la poursuite des travaux ; des Palestiniens seront finalement admis au sein des diverses commissions, sans aboutir à une reconnaissance officielle du rôle de l'OLP. Le manque chronique de coordination gêne ensuite le déroulement des sessions et l'intérêt des protagonistes s'émousse.

C. La rupture

L'expulsion de l'Égypte de la Ligue arabe en 1979 porte un coup fatal au dialogue euro-arabe, qui n'a rien produit de concluant et entre alors dans une phase d'hibernation à partir de 1981.

III. LA « POLITIQUE MÉDITERRANÉENNE » : UNE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE DE PLUS EN PLUS POLITISÉE

Un autre canal d'intervention a été très tôt expérimenté par les Européens dans la région : la coopération économique et commerciale, outil traditionnel d'action extérieure de la CEE. Elle acquiert progressivement un rôle politique dans le contexte méditerranéen.

A. Dans les années 60, des accords commerciaux bilatéraux, assortis d'une coopération technique et financière, ont été signés avec la plupart des pays du bassin méditerranéene.

B. En 1972, une « politique méditerranéenne globale » est définie pour harmoniser ces accords et esquisser la perspective d'une zone de libre-échange euro-méditerranéenne.

Ensuite, l'option méditerranéenne est pratiquement abandonnée jusqu'à la fin de la guerre froide.

TITRE IV LE MOYEN ORIENT DANS LA TOURMENTE (1989-2006)

CHAPITRE I : LA "GUERRE DU GOLFE" (janvier - février 1991) : UNE DEMONSTRATION DE LA SUPREMATIE DES U.S.A.

I. La cause

Le 2 août 1990, L'Irak envahit le Koweit, qu'il revendique comme une des ses provinces. . Aussitôt le Conseil de sécurité des Nations Unies exige le retrait des forces irakiennes, puis instaure un embargo commercial, financier et militaire (opération bouclier du désert) qui se transforme en blocus. Le 29 novembre une nouvelle résolution du Conseil de sécurité autorise les Etats membres à recourir à la force à partir du 15 janvier 1991, si les troupes irakiennes ne s'étaient pas retirées du Koweit.

II. Les opérations militaires

Le 17 janvier, la coalition anti-irakienne, basée en Arabie Saoudite et composée des Etats-Unis, de la France, de la Grande-Bretagne et d'une vingtaine d'armées alliées engage l'opération "Tempête du désert", sous commandement américain, bombardant des objectifs militaires irakiens et koweitiens. Au total 750.000 hommes dont 510.000 soldats américains. Une offensive terrestre victorieuse, du 24 au 28 février, en direction de la ville de Koweit, met fin au conflit sur le terrain. Les pertes humaines se sont élevées à plusieurs dizaines de milliers de civils et militaires pour l'Irak, contre moins de deux cent tués pour les coalisés. Les deux tiers du potentiel militaire irakien ont été détruits.

L'OLP.

III. Les conditions sévères de cessez-le-feu.

Elles sont définies par le Conseil de sécurité de l'O.N.U. (notamment la destruction par l'Irak de ses armes chimiques et biologiques et de ses missiles à longue et à moyenne portée, création de zones d'exclusion aérienne imposée par les U.S.A. et le Royaume-Uni). Ces conditions ayant été acceptées par Saddam Hussein, la guerre prend officiellement fin le 11 avril 1991.

IV. En Irak la coalition encourage les opposants à se soulever conte le régime de Saddam Hussein (insurrections des chiites au sud et des Kurdes au nord). Ces révoltes sont sévèrement réprimées (notamment gazage de villages kurdes) . Les Etats-Unis profitent de cette guerre pour intensifier leur présence dans la région, notamment en gardant des troupes en Arabie Saoudite.

I. L'AMBITION DE FONDER NOUVEL ORDRE MONDIAL

A.. Dès le début de la guerre du Golfe, le président Bush affirme que « la juste guerre » contre l'Irak devait conduire à l'avènement « d'un nouvel ordre mondial, d'un monde où le règne de la loi et non celui de la jungle, gouverne la conduite des nations ».

B. Au lendemain de la victoire sur l'Irak, il déclare devant le Congrès américain : « Deux fois au cours de ce siècle, l'espoir d'une paix d'une paix durable est sorti des horreurs de la guerre. Deux fois auparavant, il est apparu que ces espoirs étaient un rêve lointain, hors de portée de l'homme. (...) Maintenant, nous pouvons voir un nouveau monde venir sous nos yeux ».

Sa volonté d'instaurer un nouvel ordre mondial sous l'égide des U.S.A. est bien exprimée dans un rapport confidentiel du Pentagone publié en mars 1992 par le *New York Times.* Ce document affirme que les U.S.A. doivent être en mesure d'agir seuls lorsqu'une action collective est impossible ; il faut donc « convaincre leurs rivaux potentiels qu'il n'est pas besoin pour eux d'aspirer à jouer un plus grand rôle ou de prendre des positions plus agressives pour protéger leurs intérêts légitimes ». Une telle mission suppose que les U.S.A. » prennent suffisamment en compte les intérêts des nations industrialisées avancées pour les décourager de contester leur suprématie ou de chercher à renverser l'ordre politique et économique établi ».

C. Les réactions. Les démocrates américains la critiquent. Les grandes capitales s'y opposent. Engagé dans la campagne pour sa réélection, le président Bush se garde ailleurs de reprendre ces ambitions à son compte. La popularité que lui avait valu sa victoire sur l'Irak est retombée. Ayant négligé les problèmes intérieurs de son pays, notamment la situation économique, en novembre 1992 il perd les élections au profit du candidat démocrate Bill Clinton.

II. UNE VOLONTE DE REGLER LE CONFLIT ISRAELO-PALESTINIEN

A. La Conférence de paix israélo-arabe (Madrid, novembre 1991)

Auréolés de leur victoire dans la guerre du Golfe, les Etats-Unis conjointement à l'U.R.S.S. organisent une conférence où, pour la première fois depuis 1948 sont réunis Israël et tous ses voisins arabes (Palestiniens, Jordaniens, Egyptiens, Syriens, Libanais). Lors de son discours d'ouverture, le président Bush déclare que " des compromis territoriaux sont essentiels à la pais" tout en demandant aux pays arabes de prouver leur changement d'attitude De son côté, Mikhaïl Gorbatchev appelle à la " réalisation " et "au respect du droit des Palestiniens".

Cette grande conférence doit être suivie par des négociations bilatérales entre Israël et ses voisins arabes puis par des discussions multilatérales sur certains sujets d'intérêts communs.

Des négociations, commencées à Madrid, se poursuivent a Washington, de décembre 1991à juin 1992.

B. L'accord-cadre de Washington (13 septembre 1993)

1. Les antécédents : les accords d'Oslo (été 1993)

Établissement de négociations parallèles et secrètes avec l'assentiment de Rabin, premier ministre, et de Pérès, ministre des affaires étrangères. Commencées à Oslo dès les lois de mars 1993, elles aboutissent à un accord en été.

2. Les principes de l'accord-cadre

a. ***La reconnaissance mutuelle*** : elle est asymétrique comme le prouve l'échange de lettres entre Rabin et Arafat, le 9 septembre 1993

b. ***Le consensualisme*** : succession d'engagement partiels destinés tant à tester les bonnes volontés que la pertinence et la solidité des mesures décidées. Chaque étape fera l'objet d'un consensus.

c. ***Le gradualisme*** : on procèdera pas étapes.

Ces trois principes sont commandés par une logique unique : la « paix probatoire » selon laquelle Israël garde la haute main sur le processus de négociation. Israël est maître du calendrier.

3. La méthode

A la fin d'une période intérimaire de cinq ans (qui se terminerait en mai 1999) le statut définitif des territoires palestiniens serait arrêté. Il est prévu que trois ans après le début des négociations, soit engagée la discussion autour des points fondamentaux qui structureraient et fixeraient le statut final des territoires palestiniens. Ces points de discussion sont importants : le statut de Jérusalem, le sort des réfugiés, le devenir des implantations israéliennes, la configuration du futur Etat palestinien.

4. Les réactions

a. Une acceptation difficile et prudente

- *En Israël.* Débat houleux à la Knesset du 21 au 23 septembre (67 voix pour; 50 voix contre; 8 abstentions; 1 absent).

- *L'O.L.P.* Le Conseil National palestinien : 63 voix pour, 8 contre, 11 abstentions; 25 absents.

- *Quelques pays arabes* : Tunisie, Maroc, Égypte, États du Golfe, Arabie Saoudite, Jordanie

b. Une opposition

- *L'opposition palestinienne*

+. De la part de personnalités représentatives

+. De la part de groupes qui font partie de l'O.L.P. (Le FPLP, le FDLP) et des mouvements islamistes palestiniens (Hamas et Djihad islamique). Leurs critiques à l'accord.

- *L'opposition des États arabes*

  +. Irak et Soudan

  +. Liban et Syrie

- *L'opposition islamiste*

  +.L'Iran

  +.Les partis politiques fondamentalistes d'Algérie, de Tunisie, d'Égypte et du Liban.

C. L'application laborieuse de l'Accord

1. Une période de stagnation (septembre 1993 - avril 1994)

a. En Israël : la fronde des colons dits "messianiques". C'est dans ce contexte qu'il faut interpréter l'assassinat d'une cinquantaine de Palestiniens dans le Caveau des Patriarches à Hébron par Baruch Goldstein, un colon juif de Kyriat Arba, membre d'un parti extrémiste (25.2.1994).

b. Dans les territoires occupés, progrès du Hamas et du Jihad islamique qui riposte à l'attentat d'Hébron (attentat d'Afoula 7 avril), et d'Hadera (13 avril) qui ont fait 13 morts et 40 blessés.

Durant cette période de stagnation, un pas important est néanmoins franchi : le 9 février 1994, au Caire, Arafat et Pérès s'accordent sur les questions de sécurité.

2. Une accélération du processus (à partir d'avril 1994).

a. Le 28 avril, au Caire, Shimon Pérès et Y. Arafat décident de signer le 4 mai l'accord sur ***la mise en application de l'autonomie palestinienne à Gaza et à Jéricho.***

b. ***Le 1er juillet 1994, Yasser Arafat entre à Gaza, après 27 ans d'exil.*** Ce retour est une forme d'intronisation politique. Arafat abandonne son statut de chef d'une guerre de libération nationale pour devenir une sorte de gouverneur d'enclaves libérées (Gaza et Jéricho).

c. ***L'accord d'Oslo II (septembre 1995)***

Le 28 septembre 1995, Yasser Arafat et Itzak Rabin signent à Washington, un accord intérimaire (dit de Taba – parce que l'accord intérimaire a été paraphé à Taba, le 24 septembre 1995 – ou encore Oslo II) entre l'OLP, représentant le peuple palestinien, et le gouvernement d'Israël sur l'extension de l'autonomie à la Cisjordanie.

L'accord comprend quatre chapitres : le Conseil; redéploiement et arrangements de sécurité; les questions légales; la coopération; des dispositions diverses. Il définit trois zones (A, B, C) pour lesquelles il fixe un calendrier de retrait de l'armée d'Israël. Sept villes de Cisjordanie – Tulkarem, Jenine, Kalkiliya, Naplouse, Ramallah, Bethléem, Hébron – seront confiées à l'administration palestinienne.

Les témoins de cet accord sont : les Etats-Unis d'Amérique, la République arabe d'Egypte et le Royaume de Norvège pour le gouvernement d'Israël; la Fédération de Russie et l'Union européenne pour l'OLP.

Cet accord, même s'il est très compliqué, accentue de nouveau de la visibilité du pouvoir palestinien.

h. ***Le traité israélo-jordanien (26 octobre 1994).***

3. L'assassinat de Rabin, premier ministre d'Israël (4 novembre 1995) et ses conséquences

a. En Israël, opposition violente à la politique gouvernementale

Emergence d'un sionisme influencé par des théologies politiques d'extrême droite. Ils s'opposent à toute rétrocession d'une partie *d'Eretz-Israël*. Même s'ils sont minoritaires, ces courants extrémistes ont un impact sur une partie de la population qui est insécurisée par la politique de grignotage d'autorité de leur ennemi devenu partenaire. La Droite profite de ce sentiment pour manifester son opposition à la politique gouvernementale. Manifestations violentes envers la politique d'Itzhak Rabin, premier ministre, dénoncé comme un traître à son pays.

b. ***Le 4 novembre 1995 : assassinat d'Itzhak Rabin par Ygal Amir, un étudiant d'extrême-droite.*** Léa Rabin rend responsable de l'assassinat de son mari un cercle plus large que celui des partis de la mouvance extrémiste. Benjamin Natanyahou fait partie des personnalités dénoncées. Shimon Pérès, le ministre des affaires étrangères, assure l'intérim.

c. ***Novembre-décembre 1995 : l'armée d'Israël achève le retrait de ses troupes de six villes palestiniennes sauf Hébron.*** Dans cette ville, prétextant la montée de l'insécurité du fait des attentats islamistes, Israël retarde le « redéploiement » de son armée. Quatre cent cinquante colons israéliens vivent sous la protection de l'armée israélienne au cœur d'une ville palestinienne de cent vingt mille habitants. Le cas d'Hébron est un exemple des difficultés causées par la colonisation et le partage des lieux saints communs au judaïsme et à l'Islam.

d. La poursuite du processus de colonisation :

Depuis les accords de Washington, le gouvernement travailliste avait fait une distinction entre « colonies politiques » peuplées de militants du Grand Israël et « colonies de sécurité », installées dans la vallée du Jourdain ou dans le périmètre du Grand Jérusalem. Les travaillistes entendent geler l'extension des « colonies politiques » tout en assurant le développement des « colonies de sécurité ». Ainsi, entre juin 1992 et mai 1996, 50.000 nouveaux colons se sont installés en Cisjordanie, dont 33.000 dans la seule périphérie de Jérusalem. Les seules mesures prises sont la suppression des avantages financiers pour les colons : aides au logement, avantages fiscaux pour les entreprises.

e. Vague de terrorisme et de contre-terrorisme (janvier-mai 1996)

- Janvier : assassinat de Yehia Yache, l'« ingénieur » du Hamas, par les services secrets israéliens.

- Février : Début d'une vague d'attentats à Jérusalem, Tel Aviv et Achkelon organisés par le Hamas. Le gouvernement israélien reporte *sine die* le retrait des forces israéliennes à Hébron et décide le bouclage des territoires palestiniens. Cette mesure empêche les Palestiniens d'aller travailler en Israël.

- 18 avril : Déclenchement de l'opération « Raisins de la colère » au sud du Liban par le gouvernement israélien à la suite de tir de roquettes contre le nord d'Israël. Au cours de

cette opération, deux cents civils libanais réfugiés dans le camp de l'ONU à Cana périssent sous les bombes israéliennes. Le 27 avril est signé un accord de cessez-le-feu au Liban sud.

f. Un geste de la part des Palestiniens. Le 24 avril : le Conseil national palestinien, en vertu de l'accord de Taba, élimine de sa charte de 1968 tous les articles mettant en cause l'existence de l'Etat d'Israël.

4. Le blocage du processus de paix à partir de mai 1996

a. ***Le 29 mai 1996, les élections législatives sont remportées par une coalition de droite et d'extrême droite emmenée par Benjamin Natanyahou qui devient premier ministre.*** Cette victoire laisse prévoir que la négociation entamée à Oslo devra se dérouler sur des nouvelles bases où l'impératif sécuritaire sera déterminant. Il modifie radicalement les bases de la négociation fixées lors de l'Accord de Washington

a. *Le principe de « la paix contre les territoires » est remplacé par celui de « la paix contre la paix »*. La période intérimaire de cinq ans est considérée comme une mise à l'épreuve de la partie palestinienne de donner des gages de sa bonne volonté, notamment dans sa manière de faire régner le calme dans les territoires. Ainsi, l'OLP, se substituant à *Tsahal*, est chargée de la répression. Dans ce contexte sécuritaire, au nom de l'intérêt national, le gouvernement intensifie la colonisation.

b. Raidissement sur des points qui étaient à négocier :

- **Jérusalem** : aucune possibilité de compromis politique n'est envisageable. En septembre 1996, décision d'ouvrir le tunnel du Temple près de l'esplanade des mosquées. Cette décision est présentée par le premier ministre comme « l'expression du libre service, exercice de la souveraineté israélienne sur Jérusalem ».

En mars 1997, décision de construire un nouveau quartier de colonisation juive (*Har Homa*) à Jérusalem-Est qui se trouve désormais encerclée par des implantations israéliennes.

Depuis février 1997, les Palestiniens de Jérusalem, qui étaient bénéficiaires d'un statut spécial de résidents permanents qui les distinguait à la fois des citoyens israéliens et des habitants des territoires, doivent prouver qu'ils sont en droit de le détenir. Tous n'obtiennent pas cette reconnaissance. Ainsi d'anciens habitants de Jérusalem sont contraints de s'installer hors des limites municipales de l'agglomération. Cette mesure vise à réduire la population palestinienne aux dimensions d'une enclave minoritaire dans une ville sous souveraineté exclusive d'Israël.

- **Le retour des réfugiés**. Par l'accord-cadre de Washington, le gouvernement travailliste s'était engagé à examiner la question du retour des réfugiés palestiniens à Gaza et en Cisjordanie, en provenance des camps de réfugiés de pays avoisinants. Le nouveau gouvernement élimine cette question de l'agenda.

Conclusion : en mai 1997, après une série de rencontres infructueuses entre Arafat, Natanyahou, Hussein de Jordanie et Moubarak, l'ambassadeur américain à Tel Aviv reconnaît que « le cœur d'Oslo est cassé ».

b. ***Les tensions au sein de l'Autorité palestinienne***

- *A propos de l'attitude à observer à l'égard d'Israël*

+ **Une certaine neutralité**

Lors des élections au Conseil législatif de janvier 1996. Yasser Arafat est élu président de l'Autorité. Importance du taux de participation : de 70 à 80 % en Cisjordanie; plus de 80 % à Gaza. Quatre islamistes de Gaza entrent au Conseil législatif et un transfuge du Hamas devient membre de l'exécutif palestinien.

Le mouvement Hamas, qui n'a pas participé au scrutin, n'a pas fait appel au boycottage des élections. Ce mouvement est divisé entre militaires et politiques, entre radicaux, le plus souvent basés à l'extérieur des territoires, et pragmatiques de l'intérieur, soucieux de ne pas se couper d'une opinion qui ne pouvait rester insensible à la portée symbolique de la première consultation nationale.

+ **La tentation de la violence**. Le blocage progressif du processus de paix par le gouvernement de Natanyahou ranime la violence. Témoins : la vague d'attentats durant les mois de mars, juillet et septembre 1997.

La violence du désespoir ne peut que grandir dans les territoires tant que l'on s'en tiendra à dénoncer le terrorisme sans voir qu'il se nourrit de l'asphyxie économique et de l'impasse politique. A plusieurs reprises, Arafat laisse planer la menace de la reprise de l'Intifada.

-. *Une lutte interne qui oppose les élites de l'extérieur à celle des territoires.*

Les dirigeants de l'appareil extérieur de l'OLP, pour la plupart membres du *Fatah,* occupent des places privilégiées autour du président de l'Autorité.

Le fragile équilibre des clientèles, produit de la greffe de l'OLP sur la société des territoires, demeure très marqué par l'héritage d'une bureaucratie militaire divisée en factions qui s'est structurée dans le champ clos du mouvement de libération, sans lien avec l'évolution des forces sociales de l'intérieur.

Le Conseil législatif, entré en fonction au printemps 1996, dénonce les atteintes répétées aux droits de l'homme et accuse de corruption certains membres de l'entourage d'Arafat jusqu'à demander la démission du gouvernement en juillet 1997.

c. Les répercussions sur les négociations israélo-arabes

-. **Avec la Jordanie** : en octobre 1994, le roi Hussein signe un traité de paix avec Israël.

- **Avec la Syrie**. Les Syriens affirment que la paix avec Israël ne peut être conclue que si Israël se retire totalement du Golan; Israël subordonne son retrait à des arrangements de sécurité, mais aussi à des réductions des effectifs de l'armée syrienne qui le mettraient à l'abri d'une menace de Damas.

c. **Avec le Liban**. Dans ce conflit, le Liban est le seul perdant. Maintenu sous la botte de la Syrie, il doit accepter la présence des milices du Hezbollah sur son territoire et ainsi subir régulièrement les représailles israéliennes sur son sol.

Conclusion : la politique de blocage de Benjamin Natanyahou donne une chance inespérée à la Syrie de voir se confirmer ses thèses les plus pessimistes sur le processus

de paix. En outre, il permet aux Arabes, mêmes les plus modérés, de refaire leur unité contre Israël. Un indice significatif : le 22 juin 1996 s'est tenu au Caire le premier sommet arabe depuis la guerre du Golfe. Ces pays ont rappelé au premier ministre israélien qu'ils s'en tiennent aux termes initiaux de la négociation.

d. ***Les U.S.A. font pression sur Israël pour reprendre le processus de paix***

-. En octobre 1998 : *Accord de Wye Plantation (Etats-Unis) aboutit à un compromis* :

Israël promet de se retirer dans les trois mois de 13,1 % supplémentaires de la Cisjordanie (1 % en zone A; 10 % en zone B; 2 % transformés en réserve naturelle); en échange l'Autorité palestinienne s'engage à réprimer plus vigoureusement les mouvements terroristes avec l'aide de la CIA.

Un calendrier est également prévu pour les deux autres retraits d'Israël et pour les trois questions contenues dans Oslo II : construction du port et de l'aéroport de Gaza (qui sera ouvert en novembre 1999); création d'un passage protégé entre Gaza et la Cisjordanie; libération de prisonniers palestiniens.

- Le 4 mai 1999 est la fin de la période d'autonomie palestinienne prévue par la Déclaration du 13 septembre 1993. *Le président Clinton s'engage auprès d'Arafat pour que les négociations sur le statut final de la Cisjordanie et de la bande de Gaza aboutissent dans un délai d'un an.* Le Conseil central de l'OLP accepte de reporter la proclamation de l'Etat palestinien indépendant.

5. Une reprise hésitante et laborieuse du processus de paix (1999-2000)

a. Un espoir : 17 mai 1999, Barak est élu premier ministre.

En septembre 1999 : Memorandum de Charm el Cheikh (Egypte) sur l'application de Wye Plantation est élaboré par Arafat et Barak.

Il est prévu un redéploiement supplémentaire de 11 % par l'armée israélienne qui permettront à l'Autorité palestinienne de contrôler 42 % de territoire de la Cisjordanie. De plus sont prévus : la construction du port et de l'aéroport de Gaza; l'ouverture de deux routes directes de Gaza à la Cisjordanie et la libération de prisonniers palestiniens.

Avec la signature de ce document, la phase finale des négociations paraît entamée : l'accord de paix définitif devant être théoriquement conclu d'ici le 13 septembre 2000. L'échéance paraît courte étant donné l'importance des enjeux : statut de Jérusalem, sort des implantations juives, devenir des réfugiés, arrangements de sécurité et frontières entre Israël et l'entité palestinienne.

b. Déceptions lors de l'application de l'Accord

- Un certain succès : deux premiers retraits israéliens; libération de prisonniers palestiniens, ouverture d'un passage protégé vers le sud (route entre la Cisjordanie et la bande de Gaza)
- Des blocages : le troisième retrait israélien; l'accord cadre pour les autres questions essentielles : statut de Jérusalem, devenir des réfugiés et le sort des implantations

juives. En 1999, 165 500 colons dans les territoires occupés – Cisjordanie 1,5 de Palestiniens, 1 million à Gaza – A Gaza, les 17 colonies juives occupent 30 % des terres. Sous le gouvernement Barak, trois fois plus de logements ont été construits que sous celui de Natanayou. La Palestine occupée compte 200 000 colons israéliens en Cisjordanie et dans la bande Gaza – soit deux fois plus qu'au début du processus d'Oslo, mais surtout plus de trois millions de Palestiniens.

c. Une décision lourde de conséquences : le retrait du Sud-Liban (mai 2000)

Abandonnant ses alliés locaux de l'Armée du Liban Sud, Tashal se retire précipitamment du Sud-Liban. Ce retrait, promis par Barak, était prévu pour juillet 2000 (en application de la résolution 425 de l'ONU du 19 mars 1978).

Le retrait est interprété par le Hezbollah et une partie de l'opinion publique arabe et palestinienne comme une grande victoire militaire, la première en un demi-siècle d'affrontements israélo-arabes. Les Palestiniens constatent que la démonstration que la force des armes peut obtenir ce que la négociation ne pouvait atteindre, l'évacuation des terres arabes.

d. Le sommet israélo-palestinien à Camp David (du 11 au 25 juillet 2000) : le blocage.

-. Le président américain, Bill Clinton, convoque Arafat et Barak pour un sommet à Camp David afin de débattre du statut final.

-. *Réserve et exigences des Palestiniens*

Alors qu'il estime que le sommet n'est pas bien préparé, Arafat est forcé de s'y rendre. Echaudés par les constantes violations perpétrées par les autorités israéliennes et le retard dans le respect du calendrier des retraits, les Palestiniens ne sont plus disposés à accepter des nouvelles concessions en particulier sur Jérusalem-Est dont ils ont l'intention de faire leur capitale. Ils estiment avoir le droit international pour eux (résolution 242 des Nations Unies contraint Israël à se retirer des frontières d'avant 1967). Ils acceptent toutefois d'abandonner en pleine souveraineté le quartier juif de la vieille ville et le mur occidental. Ils refusent d'abandonner leur droit au retour reconnu par l'ONU.

-. *Le contenu du plan*

+ Les Israéliens proposent à Arafat de recouvrer 87% de la Cisjordanie. En réalité il s'agit de moins que cela puisque n'est pas prise en compte la région de Jérusalem annexée par Israël et que l'Etat d'Israël avait décidé de garder « à bail » pour une durée de vingt ans de vastes régions de la vallée du Jourdain.

+ Trois grands blocs de colonies israéliennes devaient être annexées à Israël. Ces blocs englobent 69 implantations dans lesquelles vivent 85% de l'ensemble de colons. En compensation, Barak proposait pour chaque km², 100m² dans la région du Néguev.

- En ce qui concerne les exilés, il proposait le retour de 5.000 en une seule fois ou bien 10.000 qui gagneraient Israël par petits groupes en dix ans.

- A Jérusalem, les Palestiniens pourraient disposer d'une autorité administrative dans les quartiers de la ville ce qui exclut une souveraineté politique.

- Les Palestiniens continueraient à gérer la partie supérieure de l'esplanade du temple tandis que la partie inférieure serait confiée aux Israéliens.

Lors de ce sommet Barak a laissé faire tout le travail à Clinton. Barak n'a pas discuté une seule fois en tête à tête avec Arafat.

- *Le refus des négociateurs palestiniens*

Ils rejettent le plan pour trois motifs :

- il divise l'Etat palestinien en trois cantons séparés et divisés par les routes réservées aux Juifs ou réservées aux Arabes, mettant ainsi en danger la viabilité du futur Etat ;

- il divise la Jérusalem palestinienne en un certain nombre d'îlots déconnectés les uns des autres comme du reste de la Palestine ;

- il contraint des Palestiniens à abandonner le droit au retour des exilés. Situation des exilés (3,5 à 4 millions de Palestiniens). Une minorité vit dans les camps, au Liban (210 715), en Syrie (11 712), en Jordanie (280 191), en Cisjordanie (157 676) et à Gaza (451 186). Certains se sont installés en Egypte ou en Irak (9 000), dans le Golfe (Koweit, 2. 200) ou même aux Etats-Unis.

Mais les Palestiniens ne proposent pas de plan de rechange.

-. *L'attribution des responsabilités de l'échec.*

Ce sommet donne lieu à une campagne de désinformation visant à faire porter la responsabilité de l'échec de cette rencontre sur Arafat « qui aurait refusé des propositions aussi généreuses ». Il ajoutait que le leader palestinien « n'était plus un partenaire pour faire la paix ». Il faut toutefois faire remarquer que ce projet d'accord suscite de l'opposition dans les deux camps.

Voir à ce sujet : HANIYYE A., *Ce qui s'est réellement passé à Camp David (11-25 juillet 2000)*, Institut d'Etudes palestiniennes, (coll. Documents), janvier 2001et les réactions de MALLEY Robert, ancien conseiller du président Clinton pour les questions du Proche-Orient. Elles ont été publiées dans *Le Monde* du 17 juillet 2001. Un an après l'échec de la négociation de Camp David, Robert Malley publie avec l'universitaire Hussein Agha un article dans la *New York Review of Books* où il décrit comme fausse et dangereuse l'idée répandue selon laquelle cet échec est imputable à Yasser Arafat. Selon Malley, il n'y a pas eu d' « offre israélienne » sur les dossiers centraux du conflit. Barak aurait brisé tous les tabous mais n'a rien formulé de concret, se situant dans une perspective du tout ou rien. Ainsi Barak n'aurait offert qu'une alternative aux Palestiniens : les contraindre à accepter la formule israélienne ou les obliger à la confrontation. Selon Malley les Palestiniens n'ont su ni formuler de contre-propositions ni accepter les idées américaines, mais, en exigeant des accords clairs, ils se sont montrés disposés à négocier les modalités d'application de leurs droits concernant les réfugiés. Malley estime que les négociateurs américains ont manqué de neutralité.

Selon lui, les négociations de Taba, en janvier 2001, plus respectueuses du droit international, indiquent en creux que les propositions israéliennes ne constituaient pas « une offre généreuse ».

D. La seconde Intifada (Al Aksa) à partir de septembre 2000

1. Les causes

a. Immédiates

La « provocation » de Sharon. Le 28 septembre 2000, Ariel Sharon, chef du Likoud, accompagné de plusieurs députés de son parti, se rend sur l'esplanade des Mosquées sous la protection de soldats. Il entend réaffirmer la présence israélienne sur cet endroit sacré de l'Islam. Des jeunes Arabes manifestent leur colère en jetant des pierres sur le visiteur et sa suite. Ce qui provoque des tirs à balles réelles de la police israélienne. Le lendemain, les tirs contre les manifestants s'intensifient. A la fin de la troisième journée, les émeutes s'étendent à tous les territoires occupés, Durant ces affrontements, on compte trente morts et quelques 500 blessés chez les Palestiniens.

b. Profondes

Si cette « visite » a mis le feu aux poudres, c'est qu'une énorme quantité d'explosifs s'était accumulée :

- *C'est le résultat naturel de sept ans de processus de paix qui n'aboutit pas.* Le processus d'Oslo était vicié au point de départ : le fait d'étaler dans le temps la rétrocession des territoires et de renvoyer à la fin de négociations les questions cruciales n'a fait qu'amonceler les obstacles vers la paix.

- *La bombe à retardement que constituent les colonies de peuplement dans les territoires occupés.* La poursuite de leur construction a exaspéré les Palestiniens. Amira Hass, la correspondante du journal *Haaretz* en Palestine, décrit la situation sept ans après Oslo : « Israël contrôle 61,2 % de la Cisjordanie, ce qui lui a permis en dix ans de doubler le nombre de colons, d'élargir les implantations, de continuer sa politique discriminatoire en matière d'eau. (...) 200 000 Juifs jouissent d'une totale liberté de mouvement, tandis que trois millions de Palestiniens sont bouclés dans leurs bantoustans ».

- Le rôle du médiateur américain, faussement neutre mais en réalité complaisant envers Israël. Il a provoqué un déséquilibre entre les deux parties. A l'ombre de cette médiation, la négociation a pris un tour dangereux vers une « paix probatoire » probatoire où Israël s'est instauré comme juge et partie.

2. Sa nature : la militarisation

Ce n'est plus une « révolte des pierres ». D'emblée les armes sont utilisées. De plus, à l'inverse de la première Intifada, les violences ne sont pas encadrées par un commandement unifié et structuré. Elles sont le fruit d'initiatives en majorité locales et souvent individuelles, même si des groupes comme les jeunesses du Fath et même certains éléments des forces de sécurité se sont mobilisés.

3. La riposte d'Israël

Dans l'ensemble elle est disproportionnée : tirs de chars, bombardement par hélicoptères Apache et bombardiers F 16 contre des objectifs sécuritaires et civils palestiniens. En outre sont prises les mesures habituelles : bouclage des territoires et instauration du couvre-feu. En octobre, un événement grave : à Nazareth *Tsahal* tue treize Israéliens palestiniens qui manifestaient leur sympathie à l'égard des Palestiniens des territoires occupés. Une commission d'enquête gouvernementale est créée sous la pression d'organisations israéliennes de défense des droits d e l'homme.

4. Ultimes efforts du président de Clinton pour relancer le processus de paix

a. Son plan (21 décembre 2000)

Aux Palestiniens il promet :

- La souveraineté sur les quartiers arabes de Jérusalem-Est et sur l'esplanade des Mosquées ;

- 94 à 96 % de la Cisjordanie et 100 % de la bande de Gaza, en échange Israël donne 1 à 3% de son territoire et un passage permanent entre la Cisjordanie et Gaza ;

- Le maintien de 80% des colons juifs dans trois blocs d'implantations annexés par Israël (sans compter la région de Jérusalem) ;

- Pour les « réfugiés » palestiniens, « le principe de base est que l'Etat palestinien soit le point focal pour ceux qui décident de revenir dans la région, sans écarter qu'Israël puisse accueillir certains de ces réfugiés » ;

- Du point de vue de la sécurité, présence israélienne sur des positions fixes dans la vallée du Jourdain, sous l'autorité d'une force internationale durant une période modifiable, de trente-six mois ;

- La mise en œuvre de l'accord mettrait un terme à toute revendication palestinienne.

La Maison Blanche indique que le but du président Clinton est de convoquer un sommet Arafat-Barak pour le 10 janvier 2001.

Alors que le plan Clinton est discuté séparément par les Palestiniens et les Israéliens, sur le terrain, la violence reprend son cycle infernal

b. Le 7 janvier 2001, échec d'une réunion sécuritaire israélo-palestinienne au Caire, en présence du directeur de la CIA et de responsables égyptiens. Organisée, à la demande de Clinton, elle avait pour but de décider des mesures de rétablissement de l'ordre, pour préparer la reprise de négociations politiques.

5. Une réunion de la dernière chance à Taba (21-28 janvier 2001)

a. Des sérieuses avancées mais pas d'accord

Les discussions se déroulent en l'absence des U.S.A. (le 13 décembre G.W. Bush est consacré *de facto* président des U.S.A. par la Cour suprême et il a décidé de rester en retrait dans ce conflit) mais en présence du représentant de l'Union européenne, Miguel Moratinos.

Après une interruption de trois jours, les négociations reprennent le 26 janvier sur les bases du plan Clinton. S'engage une course contre la montre, sous la pression des

Israéliens, qui espèrent parvenir à une sorte d'accord, sous forme de déclaration de principe, avant les élections. On aborde les points suivants : les frontières des deux Etats, Jérusalem, les exilés, la sécurité.

Le 28 janvier, lors de la clôture des pourparlers, est publiée une déclaration conjointe qui fait état « de progrès très substantiels sur tous les sujets » imputant l'absence d'accord aux « circonstances » et aux contraintes du calendrier ». « Les deux parties déclarent quelles n'ont jamais été aussi proches d'un accord. Elles sont toutes deux convaincues que les divergences qui demeurent seront comblées lorsque les négociations reprendront, après les élections ».

b. Les motifs de l'absence de conclusion

- *Côté israélien* : les élections sont déjà jouées : Barak est déclaré perdant contre Sharon, le candidat du Likoud. Les accords n'auraient aucune chance d'être ratifiés par la Knesset où Barak est en minorité. Sharon affirme une fois de plus qu'il ne se sentira nullement lié par le résultat de ces négociations.

- *Coté palestinien* : Ils n'ont pas voulu signer un document qui intégrait des concessions faites sur Jérusalem et sur les réfugiés alors qu'ils savent que Sharon ne les respecterait pas.

- Coté des U.S.A. On est en pleine transition présidentielle. Une semaine avant son départ de la Maison Blanche, Clinton n'espère plus obtenir un accord définitif. Il émet publiquement l'espoir que le processus se poursuivra sur la base des ses paramètres mais il précise que son successeur « ne sera lié en aucune manière » par ses propositions.

c. Intérêt de ces négociations

Même si les négociateurs n'ont pas abouti à un accord, on peut estimer qu'ils ont tracé les grandes lignes d'une solution acceptable qui mettrait un terme à ce conflit séculaire. Ils ont pu élucider les points fondamentaux autour desquels devra se construire la paix.

E. L'intensification de la violence à partir de février 2001.

1. La politique du gouvernement d'Ariel Sharon

a. Sharon a fait sa campagne électorale en présentant une image de « grand père rassurant ». Il rappelle que seul le Likoud et Begin ont pu signer la paix avec l'Egypte et ***il exploite la peur des Israéliens en leur disant que lui seul peut apporter la paix comme il a su faire la guerre.***

Le 6 février 2001, Sharon est élu premier ministre avec 62,5% des voix. Barak ne recueille que 37,5%. L'abstention a atteint un taux record (41% des inscrits). Comme annoncé, les Palestiniens d'Israël on boycotté le scrutin pour sanctionner Barak. Sharon invite les travaillistes à participer à un gouvernement d'union nationale. Ils acceptent le 15 février. Excluant toute reprise des négociations de paix sur la base des pourparlers de Taba ou de ceux de Camp David, il pose comme condition préalable « l'arrêt de la terreur et de la violence ».

Le 7 mars, vote d'investiture du gouvernement d'union nationale à la Knesset. Cette coalition comprend huit partis. Elle est soutenue de l'extérieur par quatre partis.

b. *Les principes*

- *Une politique sécuritaire*. A l'exigence de faire précéder toute reprise des négociations d'une semaine d'arrêt de violences, Sharon ajoute deux nouvelles armes pour riposter aux attentats :

  + bombardements des zones palestiniennes et incursions de *Tsahal* dans les villes contrôlées par l'Autorités israéliennes

  + pratique systématique des « attentats ciblés », c'est-à-dire assassinats de dirigeants ou de responsables de la sécurité de mouvements islamistes ou même de responsables de la sécurité palestinienne accusés de collusion avec eux.

- *Favoriser le néosionisme.* Sharon veut rendre impossible l'orientation d'Israël vers le postsionisme. Il entend continuer le combat commencé en 1948, au moment de la guerre d'indépendance. Selon lui, « la guerre d'indépendance n'est pas terminée » et donc la colonisation doit continuer : « La où se trouve une colonie, là se trouve Eretz-Israël ». (entre février et octobre 2001, 26 nouvelles colonies ont été créées). Sharon s'inscrit dans la ligne de Jabotinsky et de Begin.

- *Affaiblir l'Autorité palestinienne et donc de Yasser Arafat.*

  + Ayant refusé les accords d'Oslo, il entend les vider de leur substance. A terme, il vise à réduire à néant les chances d'une entité politique palestinienne cohérente et indépendante. La pleine restitution des territoires de la Cisjordanie et de Gaza aux Palestiniens est exclue. Dans le meilleur des cas, elle serait partielle et porterait sur 40%, à l'exclusion de Jérusalem.

  + Sharon « décrédibilise » Yasser Arafat. Dès qu'un attentat est perpétré, le responsable désigné n'est jamais le Jihad ou le Hamas mais toujours Yasser Arafat. Une telle stratégie consiste à faire croire que Yasser Arafat n'est plus un interlocuteur crédible. En faisant d'Arafat un « menteur » ou un autre Ben Laden (après l'attentat du 11 septembre 2001), Sharon tend à déplacer son différend personnel avec Arafat du plan des principes régulateurs de la paix vers la personnalité même d'Arafat. Le blocage des pourparlers tiendrait alors à la seule psychologie d'Arafat.

  En refusant de reconnaître Arafat comme interlocuteur, Sharon « oublie » que le chef de l'Autorité palestinienne, démocratiquement élu, est un des signataires des accords d'Oslo. Pour lui c'est une manière de vider ces accords de leur substance. On peut se demander si son objectif ultime n'est pas de créer un vide institutionnel pour constater l'absence de partenaire et ainsi arrêter toute négociation qui mènerait à la paix.

- *Une méfiance à l'égard de l'Europe*. Le 19 janvier 2003, en pleine campagne électorale, Sharon, qui est candidat à sa succession au poste de premier ministre, s'est expliqué à ce propos : « Nous sommes absolument d'accord avec les Américains en ce qui concerne les recommandations du président Bush [énoncées le

24 juin 2002, elles prévoient la création d'un Etat palestinien en trois ans, à condition d'écarter Yasser Arafat]. Ce n'est pas toujours le cas avec les autres membres du quartet [le groupe informel des diplomates américains, européens, russes et des Nations Unies qui, depuis l'été 2002, travaillent à un règlement du conflit]. Je ne sous-estime pas l'Europe et j'aimerais qu'elle soit plus impliquée dans le règlement du conflit. Mais cela ne peut se faire qu'à une condition : qu'elle ait une attitude plus équilibrée. Or les relations des Européens envers Israël et les Palestiniens ne sont pas équilibrées ».

- *Rejet des actions diplomatiques des pays arabes.*

En mars 2002, la Ligue des pays arabes réunie à Beyrouth, sur proposition de l'Arabie saoudite, propose une normalisation totale des relations avec Israël en échange du retrait de tous les territoires palestiniens et arabes occupés. Israël repousse cette offre en la considérant comme une manœuvre. Par ailleurs, Sharon empêche Arafat de se rendre à cette réunion.

c. Action militaire

- Malgré les moyens mis en œuvre, sa stratégie s'avère inefficace pour endiguer les attentats-suicides surtout contre les civils.

- A partir du 29 mars 2002, date de l'attentat suicide de Natanya lors de la Pâque juive, modification de la stratégie. Opération « Mur de protection »(29 mars 2002) qui consiste à envahir les six grandes villes palestiniennes de la zone A, 3% du territoire). Stratégie symbolique d'enfermement de Yasser Arafat à Ramallah.

- En juin 2002, l'armée d'Israël occupe la quasi-totalité de la Cisjordanie sans se fixer de date de retrait. Début de la construction du mur, le long de « la ligne verte », pour se protéger des attentats. La construction d'une clôture de 70 kilomètres avait déjà été annoncée le 25 décembre 2000.

d. Les options

- Cachée. La Jordanie est la patrie des Palestiniens (60% des Jordaniens sont d'origine palestinienne). Cela inclut l'idée du transfert des Palestiniens.

- Explicite. La destruction des accords d'Oslo. « Municipalisation » de la Cisjordanie et de Gaza, les réduisant en autant de districts urbains ou ruraux gouvernés par des maires sous tutelle israélienne. Ce serait revenir au type d'administration déjà tenté par les Israéliens dans les années 70. Système qui a été un échec.

- Manifeste. Retarder la convocation d'une conférence internationale (U.S.A., Union Européenne, ONU, pays arabes) qui imposerait une longue trêve, la présence des observateurs et la négociation d'accords intérimaires. Sharon refuse d'internationaliser le conflit.

2. Les résistances à la politique gouvernementale

a. ***Le parti travailliste est pris au piège.*** Affaiblis par leur cinglante défaite de février 2001, les travaillistes se sont embarqués dans un gouvernement de coalition, sans avoir pris le temps de réfléchir à la manière de se remettre d'un tel échec. Aucun

leader ne s'est imposé pour reprendre les rênes de la formation. Ben Eliezer, représentant l'aile droite du parti, qui est ministre de la défense, l'a emporté et, du même coup, a plongé les militants plus à gauche dans le plus profond désarroi. Ben Eliezer s'illustre surtout par sa capacité à entériner les choix militaires et sécuritaires du premier ministre. Shimon Pérès, qui a accepté le portefeuille de ministre des affaires étrangères dans l'espoir de garder le contact avec les Palestiniens, sert de paravent à la politique agressive de Sharon.

Manquant cruellement d'un programme lisible, le parti travailliste ne propose aucune alternative politique sur les questions sociales ou les sujets de société.

Près de trois-quart des militants du parti travailliste défendent le maintien de leur formation au sein du gouvernement au sein du gouvernement de Sharon car ils estiment que le départ des travaillistes provoquerait un basculement du gouvernement vers la droite la plus dure et les partis ultra-orthodoxes.

b. Création d'une coalition pour la paix. Elle apparaît après l'élection d'Ariel Sharon pour faire pièce au gouvernement d'union nationale. Elle s'appuie sur trois forces ; le parti Meretz, les parlementaires travaillistes opposés à l'adhésion de leur parti au gouvernement d'union nationale, une fraction des nouveaux immigrés de l'ancienne URSS. Elle inclut nombre de personnalités connues et des mouvements pacifistes extra-parlementaires.

En juillet 2001, une réunion a lieu entre les représentants de cette coalition et un groupe semblable du côté palestinien. Une déclaration commune a été adoptée, qui reconnaît les souffrances de l'autre et qui souligne le besoin d'un arrêt immédiat des violences et d'un retour à la table de négociation. Elle évoque les lignes générales d'un accord sur le statut final de la Palestine dans le droit fil du Sommet de Camp David, du plan Clinton et des rencontres de Taba.

c. Des militaires refusent de servir dans les territoires. Le 25 janvier 2002, 52 soldats et officiers de réserve, publient une pétition dans le quotidien Haaretz. Cette pétition fait tache d'huile. A la mi-février 2002, elle rassemble 230 signataires. Depuis le début de l'Intifada, près de 500 réservistes ont refusé de servir dans les territoires occupés. Et 46 réservistes ou soldats objecteurs ont fait de la prison. En outre, 200 ont comparu devant les Comité de conscience de l'armée. Ce mouvement du refus provoque des remous dans l'armée et dans la société israélienne et déclenche un vaste débat jusqu'au sein de la Knesset.

d. Quelques mouvements pacifistes

+*Yesh Gul* (Il y a une limite) fondé en 1982, lors de la première Intifada, autour d'un groupe de soldats et de jeunes officiers réservistes. Ces hommes refusent de servir au-delà de la « ligne verte »

+ *Shalom Achsav* (Peace now) créé 1978 pour promouvoir une réponse positive à l'initiative de paix d'Anouar El Sadate.

+ *Dor Shalom* (La génération de la paix). Fondé après l'assassinat de Rabin. Ce mouvement st préoccupé à la fois par les fractures de la société juive et des enjeux de la coexistence entre Juifs et Arabes.

+ *Nashim beShahor* (Les femmes en noir). Ces femmes manifestent silencieusement chaque semaine dans des lieux publics d'Israël.

+ *Bat Shalom* (Fille de la paix) étroitement uni à une organisation palestinienne sœur "The Jerusalem Center of Women".

+ *Gush Shalom* (Bloc de la paix) fondé par Uri Avneri, un vétéran de la paix. Il se distingue par une proximité particulière avec les Palestiniens. Il entend répondre à l'idéologie religieuse du grand Israël développée par le *Gush Emounim* (Bloc de la foi).

+ *Oz veShalom* (la résolution et la paix) né en 1975 dans les milieux de l'Université religieuse de Bar Ilan (Tel Aviv). En 1984, ce mouvement est rejoint dans ses options par le *Netivot Shalom* (Les sentiers de la paix), qui est né après la guerre du Liban à partir d'une protestation de rabbins de premier plan.

3. L'attitude des Palestiniens

a. La politique d'Arafat

-. *Une unité fragile*

Depuis qu'il est devenu chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat a réussi à tant bien que mal a maintenir l'unité du peuple palestinien. Malgré les tensions parfois très fortes entre les opposants aux Accords d'Oslo favorables à la continuation de la lutte armée, comme le Djihad et le Hamas et les partisans d'une stratégie de la négociation, Arafat demeure le symbole de l'unité de son peuple.

Toutefois pour que son autorité soit solidement établie, il eût été nécessaire qu'il gagne deux paris sur le plan politique. Ce qu'il n'a pas réussi pour des raisons internes et externes.

+ La paix.

Au terme de huit ans de négociations, l'Autorité palestinienne contrôle à peine 40% du territoire de la Cisjordanie (seulement les villes palestiniennes en pleine souveraineté) et deux tiers de la bande de Gaza. Le troisième retrait de 11% prévu le 4 septembre 1999 n'a pas eu lieu. De plus près de 200 barrages découpent et morcellent l'espace palestinien, faisant de ce dernier une juxtaposition de territoires.

A partir de 29 mars 2002, date de déclenchement de l'opération « Mur de protection », l'ensemble de la Cisjordanie est réoccupé. Et Yasser Arafat est confiné dans son quartier général de Ramallah, sous stricte surveillance de l'armée israélienne.

+ L'Etat palestinien

Après l'échec de Camp David, le déclenchement de la seconde Intifada prend l'allure *d'une guerre d'indépendance*.

Dans la construction du futur Etat, l'Autorité palestinienne ne s'est pas montrée à la hauteur : services administratifs peu respectueux du droit, échec de l'organisation d'une économie sociale et de solidarité, gabegie et conception

patrimonial de la politique, concentration du pouvoir dans les mains d'Arafat, caractère formel des institutions et corruption. L'ensemble de ces éléments érodent le pouvoir de l'Autorité palestinienne et réduisent sa marge de manœuvre.

Arafat devient otage et stratège du mouvement islamiste. L'otage. Face à la répression israélienne, le mouvement palestinien des Frères musulmans (le Hamas), qui, depuis les années 80, s'était lancé dans l'action politique, prend de la force. Le Hamas choisit l'option de la guerre avec Israël et refuse donc de s'engager dans une option de paix. Arafat est leur otage dans la mesure où il doit tenir compte de ce mouvement qui jouit d'une légitimité très grande du fait de son enracinement dans les couches populaires et grâce aux services sociaux qu'il assure. Arafat en est aussi le stratège. Il joue la carte islamiste comme d'un levier pour accompagner des demandes politiques ou mettre une pression sur Israël.

Menant cette politique ambiguë, Arafat est écartelé. Il aurait eu intérêt à se montrer plus ferme et en respectant l'engagement pris lors de la signature de Wye River, en octobre 1998, à réprimer « les mouvements hostiles à la paix. Lors de déclenchement de l'Intifada en septembre 2000, Arafat libère les militants islamistes et, suite à cela, des attentats meurtriers sont revendiqués par les groupes islamistes. Depuis lors, Arafat se montre plus sévère envers les islamistes : le 13 décembre 2001, il prend la décision de fermer les bureaux du Hamas et du Djihad après avoir assigné à résidence le cheick Yassine, le chef spirituel du Hamas. En agissant de la sorte, il se met en porte-à-faux par rapport aux sentiments et aux attentes de la base populaire palestinienne.

- *Les mesures à prendre en vue de la construction du futur Etat.*

S'éloigner de l'arbitraire et de la corruption, assurer la sécurité et le règne de la loi sur tout territoire contrôlé, lever toute ambiguïté concernant les forces de l'Autorité et celles propres du Fatah de Yasser Arafat.

Les circonstances ne sont pas favorables. D'une part, il existe un climat de luttes internes pour remplacer Yasser Arafat vieillissant et autoritaire. D'autre part, les appuis internationaux manquent. Alors qu'ils devraient fortifier l'autorité d'Arafat, les instances internationales, notamment les U.S.A., oblige cet homme affaibli à un surcroît de fermeté et à plus de répression au moment même où ses possibilités et ses moyens réels de gouverner n'existent quasiment plus. En outre, les U.S.A., comme Israël, franchissent un pas supplémentaire : ne reconnaissant plus Arafat comme interlocuteur, ils appellent à un changement de direction de l'Autorité palestinienne.

b. La situation économique et sociale.

Après dix-huit mois d'Intifada, la situation est catastrophique sur le plan économique et social.

a. Depuis décembre 2000, le nombre de Palestiniens vivant au-dessous du seuil de la pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 2,27 euros par jour, a doublé pour atteindre 50% de la population. Le chômage a triplé et frôle 30% des actifs. Les dégâts matériels provoqués par le conflit sont évalués à 347 millions d'euros. Dans le même temps, la baisse du produit intérieur brut atteint 2,7 milliards d'euros. La collecte des impôts

par l'Autorité palestinienne est tombée à moins de 22,7 millions d'euros par mois contre 99,9 millions en moyenne au troisième trimestre 2000.

b. A la totale désorganisation de l'économie, s'ajoute un situation dramatique sur le plan humanitaire provoqué par le blocus et les destructions en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Un nombre élevé de morts et de blessés. Le nombre d'enfants à poids faible à la naissance a augmenté de 10,4% et, dans la bande de Gaza, le nombre d'enfants mort-nés a augmenté de 52%. L'insécurité alimentaire affecte des milliers de personnes. La FAO souligne la disparité en ce qui concerne les ressources en eau : à Gaza et en Cisjordanie, 112 mètres cubes par personne et par an ; en Israël, 377 mètres cubes.

4. Le rôle hésitant des Etats-Unis

a. Un désengagement à l'égard du processus de paix tout en continuant à protéger Israël

Au début de son mandat G.W. Bush décide de ne pas intervenir dans ce conflit.

Le 27 mars 2001, les U.S.A. opposent leur veto à une résolution du Conseil de sécurité d'envoyer des observateurs internationaux dans les territoires palestiniens.

b. Un début d'engagement

a. Le 21 mai 2001, les US.A. donnent leur aval au rapport de la commission internationale présidée par le sénateur américain George Mitchell(avril 2001) et patronnée par les U.S.A.. Cette commission invite les Palestiniens à maîtriser la sécurité et Israël à « geler toute activité de colonisation, y compris la croissance naturelle des colonies existantes ».

b. Le 11 juin 2001, publication du rapport Tenet, du nom du directeur de la CIA. Il propose « la reprise immédiate des la coopération sécuritaire » entre les deux parties. L'Autorité palestinienne est invitée à « arrêter, interroger, et incarcérer les terroristes » et Israël à ne pas mener d'opérations « proactives » dans les zones de souveraineté palestinienne.

c. Le lundi 20 août 2001, les U.S.A. s'opposent à un projet de résolution que les Palestiniens souhaitent voir soumis au Conseil de sécurité. Ce projet demande la présence d'observateurs pour assister Palestiniens et Israéliens dans la mise en application des recommandations du rapport Mitchell. Les quatre autres membres permanents ne débattent pas du projet palestinien, mais ils expriment leur soutien aux recommandations du rapport Mitchell.

d. Le 10 novembre 2001, le président Bush dans son discours à l'O.N.U. déclare qu'il y a une place pour un second Etat appelé Palestine.

b. Un soutien à la politique du gouvernement de Sharon

Après le déclenchement de la guerre contre les talibans en Afghanistan (7octobre 2001), Washington approuve la politique sécuritaire du gouvernement d'Israël. Bush qualifie Sharon « d'homme de paix »

c. Une volonté de garder la maîtrise des négociations

-. La résolution 1397 du Conseil de sécurité (13 mars 2002)

Rédigée par les Etats-Unis, la résolution préconise l'existence d'un Etat palestinien à côté d'Israël. La résolution proclame l'attachement du Conseil de sécurité « à la vision d'une

région dans laquelle deux États, Israël et la Palestine, vivent côte à côte, à l'intérieur de frontières reconnues et sûres ». C'est la première fois que le Conseil fait ainsi mention de la création d'un État palestinien. Le 29 novembre 1947, l'Assemblée générale des Nations unies, dans sa résolution 181, s'était prononcée pour la création de deux États, juif et arabe, en Palestine

La résolution est approuvée par tous les membres du Conseil de sécurité à l'exception de la Syrie parce que la résolution « était faible » et qu'elle « ne mentionnait pas la question de l'occupation israélienne ».

-. *Dans un discours du 24 juin 2002*, le président américain déclare que rien ne peut être envisagé à l'avenir sans une « nouvelle direction « à la tête de l'Autorité palestinienne. Il demande le retrait d'Israël des territoires de l'Autorité palestinienne et se prononce contre la continuation de l'occupation de la Cisjordanie et de Gaza. En ce qui concerne l'Etat palestinien, il demande de passer par l'étape d'un Etat « provisoire » durant trois ans.

A l'inverse de la résolution 1397 du Conseil de sécurité qui prévoyait la participation d'autres parties dans le règlement de la crise, le président américain n'y fait plus aucune référence : exit la conférence internationale, l'ONU, l'Europe et la Russie. Aucune allusion au plan de paix adopté par la Ligue arabe, en mars 2002, au sommet de Beyrouth. Sur cette volonté de ne pas internationaliser la négociation, les U.S.A. rejoignent le gouvernement israélien. La « déclaration de Beyrouth » en date du 28 mars 2002 correspond au communiqué final du sommet de la Ligue des États arabes, qui tenait au Liban sa 14e session ordinaire. La « déclaration » prennait acte de l'initiative du prince héritier Abdallah d'Arabie Saoudite, « appelant au retrait total d'Israël de tous les territoires arabes occupés depuis juin 1967 » en application des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité sur la base du principe de « la terre contre la paix ». Ils appellaient à « l'acceptation par Israël d'un État palestinien indépendant sur les territoires occupés depuis juin 1967 en Cisjordanie et à Gaza, ayant Jérusalem-Est pour capitale, et ce, en échange de l'établissement par les pays arabes de relations normales avec Israël dans le cadre d'une paix globale ». Le Conseil de la Ligue arabe demandait également à Israël de parvenir à une « solution équitable » du problème des réfugiés et de se retirer des autres territoires arabes qu'il occupe en Syrie et au Liban. Dans ces conditions, les pays arabes « considéreraient clos le conflit israélo-arabe et s'engageraient dans un accord de paix avec Israël ».

- *La feuille de route.*(30 avril 2003)

La « feuille de route » (*roadmap*), rédigée en décembre 2002, mais rendue publique seulement le 30 avril 2003 par les États-Unis, se présente comme le nouvel agenda de règlement du conflit israélo-palestinien. Elle est l'œuvre du « Quartet » formé des États-Unis, de l'Union européenne, de l'ONU et de la Russie. Elle a pour objectif, d'ici 2005, d'établir la paix grâce à la création d'un État palestinien, en conformité avec le discours du président Bush du 24 juin 2002. La création d'un tel État n'est réalisable que si les dirigeants palestiniens agissent de « façon décisive contre le terrorisme ». La « feuille de route » s'appuie sur les résolutions 242, 338 et 1397 du Conseil de sécurité et sur la proposition du prince héritier Abdallah consignée dans la « déclaration de Beyrouth ». Le règlement prévu par la « feuille de route » comporte trois phases successives dont les

délais sont désormais obsolètes mais non la logique :

+ *phase I, jusqu'en mai 2003* : fin des violences, reprise de la coopération sécuritaire entre Palestiniens et Israéliens. Les Palestiniens s'engagent à entreprendre des réformes politiques, ils se donnent une nouvelle Constitution et procèdent à des élections libres. Israël se retire des territoires réoccupés à partir du 28 septembre 2000 et gèle toutes ses activités de colonisation dans « la logique du rapport Mitchell » ;

+ *phase II, juin 2003-décembre 2003* : les efforts se concentrent sur la création d'un État palestinien indépendant, doté des attributs de la souveraineté. Une conférence internationale est convoquée après la tenue des élections pour « soutenir le redressement économique palestinien et lancer le processus conduisant à l'installation d'un État palestinien indépendant avec frontières provisoires » ;

+ *phase III* : accord sur un statut définitif et fin du conflit israélo-palestinien 2004-2006 ; seconde conférence internationale pour « avaliser l'accord sur un État palestinien indépendant aux frontières provisoires ».

- Le 2 février 2003, c'es-à-diretrois mois avant l'annonce de la reprise des efforts internationaux de relance du processus de paix consignés dans la « feuille de route », Ariel Sharon annonce le plan de retrait unilatéral de la bande de Gaza. Ce plan, dénoncé par les Palestiniens et critiqué par l'Union européenne, est paradoxalement approuvé par George W. Bush, qui ne voit pas de contradiction entre le projet de Tel-Aviv et la « feuille de route ».

d. Une initiative d'Israéliens et de Palestiniens : les accords de Genève (décembre 2003)

Dans le naufrage du processus d'Oslo, le processus de paix n'a toutefois pas entièrement sombré. "L'initiative de Genève", présentée en décembre 2003 par deux anciens négociateurs du processus de paix, Yossi Belin et Yasser Abed Rabbo, montre que la paix reste possible. Dénué de tout caractère officiel, ce document propose un plan de paix fondé sur le règlement des points les plus sensibles : frontières, colonies, statut de Jérusalem, question des réfugiés.

Ce règlement est aussitôt rejeté par Ariel Sharon. Les mouvements extrémistes palestiniens dénoncent le traitement de la question des réfugiès. Depuis son déclenchement en 2000 jusqu'en 2004, l'Intifada a fait 3.158 morts palestiniens et 924 israéliens.

CHAPITRE III : LES INTERVENTIONS DES U.S.A. AU MOYEN - ORIENT

I. LA NATURE DES ATTENTATS DU 11 SEPTEMBRE 2001

A. Pour audacieux qu'ils soient, ces attentats restent classiques. Ils transposent, à l'échelle de la puissance de destruction des avions de ligne, la technique des attentats-suicides déjà utilisés, notamment à Beyrouth contre les forces armées américaines en 1973.

B. Le retentissement important dans l'opinion mondiale. Il tient à trois faits. Tout d'abord, ils ont eu lieu aux Etats Unis, donc ont marqué la fin du sanctuaire américain. Ensuite, ils ont touché des sites hautement symboliques, le World Trade Center et le Pentagone. Enfin ils ont causé un nombre élevé de victimes (plus de trois mille morts ou disparus).

C. D'emblée la responsabilité est attribuée à l'organisation de Ben Laden, *al-Qaida*.

Né à Ryad en 1957, Ben Laden est le dix-septième enfant d'un entrepreneur d'origine yéménite. Après des études de commerce à Beyrouth, il rejoint l'empire familial et il devient, lors du boom pétrolier des années 70, un magnat du bâtiment au service de la dynastie saoudienne. Présent au Pakistan, puis en Afghanistan dès 1980, il participe activement, comme agent recruteur et collecteur de fonds, à la guerre contre les Soviétiques qui ont envahi l'Afghanistan en 1979. A ce moment, il est l'allié des Américains dans leur lutte contre les Soviétiques.

A cause de ses protestations contre la présence militaire américaine sur le sol saoudien, il est expulsé par le roi Fahd et déchu de sa nationalité saoudienne. En 1992, il se réfugie au Soudan alors que ce pays passe sous le contrôle de Front national islamique. En mai 1996, il quitte le Soudan à la demande des autorités qui le trouvent trop compromettant et il regagne l'Afghanistan à l'époque où, avec l'aide active des services pakistanais, les talibans s'emparent du pouvoir à Kaboul. De 1996 à 1998, il noue une alliance avec les talibans dirigés par le mollah Omar. Les talibans lui fournissent asile et des camps d'entraînements contre livraison d'argent et d'armes.

A partir de 1998, Ben Laden prend le contrôle des camps et structure son réseau de manière à en faire une organisation à vocation planétaire, *Al-Qaida* (La Base). Ben laden est officiellement désigné comme l'instigateur des attentas contre les contre les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie. A ce moment les américains prennent conscience du danger direct que représente l'alliance entre Ben Laden et le régime des talibans.

Pour des informations sur le réseau Al Qaida voir GUNARATNA Rohan, *Al Qaida. Au coeur du premier réseau terroriste mondial*, Editions Autrement (coll. Frontières), Paris, 2002.

D. Les attentats révèlent au monde la face obscure de la mondialisation. Alors qu'on vantait l'échange des biens dans une économie mondiale ouverte et planétaire, on découvre la libre circulation du mal au sein d'un monde à la fois unifié par les technologies de l'information et fragmenté en termes d'émotions et de niveaux de vie.

II. LA REACTION DES U.S.A. : UNE DECLARATION DE GUERRE AU TERRORISME

A. Un abandon de l'isolationisme

Le président George W. Bush qui avait commencé sa présidence par une volonté de retour à l'isolationnisme symbolisée par la relance du projet de bouclier anti-missiles pour sanctuariser les Etats-Unis et par regarder de haut ses alliés, est obligé de réviser ses positions: la nécessité d'organiser une riposte l'amène à chercher l'appui de leurs alliés et à mettre en place une coalition aussi large que possible.

B. La résolution 1368 du Conseil de sécurité prise le 12 septembre 2001, autorise le droit de la légitime défense contre les auteurs des attentats et contre ceux qui en soutiennent les auteurs.

Cette résolution donne un blanc seing au U.S.A dans la lutte contre le terrorisme. Les Etats-Unis décident alors d'engager contre le terrorisme une nouvelle forme de guerre prolongée qui sera conduite sur tous les théâtres à l'extérieur comme à l'intérieur. Cette déclaration de guerre au terrorisme est mise à profit par la Russie dans sa guerre contre la Tétchènes et par le gouvernement d'Israël dans la lutte contre les Palestiniens. Les uns et les autres sont assimilés à des terroristes.

C. La mise en application des principes : la guerre en Afghanistan (7 octobre-13 novembre 2001)

En guise de préliminaires

a. Présentation géographique du pays

- *Le relief.* L'Afghanistan est un pays enclavé, montagneux en son centre, aride, et par endroits désertique sur son pourtour. Situé entre les latitudes 29^0 et 38^0 N., et les longitudes 61^0 et 72^0 E., il couvre 650 000 kilomètres carrés. Le port maritime le plus proche, Karachi au Pakistan, est à 1 300 kilomètres. La frontière du nord avec le Turkménistan, l'Ouzbekistan et le Tadjikistan est longue de 2 000 kilomètres. À l'ouest, 850 kilomètres de désert séparent le pays de l'Iran. Au sud et à l'est, 1 900 kilomètres de désert (Baloutchistan) ou de montagnes (« Pachtounistan », Nuristan, Badakhshan) le séparent du Pakistan. Le « corridor » du Wakhan, qui avait été créé en 1891 pour éviter que l'empire tsariste et l'empire anglais des Indes ne soient en contact direct, a été occupé en 1980 par l'Armée rouge, descendue du Pamir voisin, après que les derniers Kirghizes

eurent évacué les pâturages où ils vivaient. Il sera abandonné en février 1989 à la suite de l'évacuation de l'Afghanistan par les troupes soviétiques.

- *Le climat.* Il est dominé par l'aridité. En dehors des hautes chaînes de l'Hindou-Kouch, qui reçoivent entre 600 et 1 200 millimètres de précipitations par an, et des versants orientaux du sud-est du pays, touchés par les queues de mousson venues de l'Inde en été, les pluies ne dépassent pas 500 millimètres. Le Nord-Ouest et surtout le Sud, du Registan au Sistan, font partie des déserts vrais (moins de 100 mm de pluie par an).

Le régime des pluies est généralement de saison froide, lié aux dépressions cyclonales d'ouest. Dans le Sud-Ouest, 50 p. 100 de l'eau tombe en hiver ; ailleurs, après les pluies de novembre, le maximum se situe au printemps, de mars au début de mai. Janvier ou février sont relativement secs, ce qui résulte de la fréquence de types de temps anticyclonaux froids et secs liés à la continentalité. L'été est toujours sec, à l'exception de quelques orages en montagne. Les températures d'hiver sont froides pour la latitude (l'Afghanistan est à la même latitude que la Tunisie). Les moyennes de janvier, mois partout le plus froid, sont de 4 ^{0}C à Herat ou à Mazar-i-Sharif, en plaine ; en montagne, elles sont plus basses, comme à Kaboul : — 1 ^{0}C. L'été est torride, en particulier dans le Sistan (Farah : 34,4 °C de moyenne en juillet) et dans le bassin moyen de l'Amou-Daria. L'altitude rend les nuits supportables, mais les maximums diurnes demeurent élevés (moyenne des maximums : 32 ^{0}C en juillet à Kaboul, 1 800 m d'altitude).

b. La situation politique

Le coup d'État communiste d'avril 1978 porte au pouvoir quelques milliers de militants inexpérimentés et utopistes. Pour surmonter les réticences d'une société encore largement rurale et conservatrice, ils utilisent la violence, notamment contre les notables traditionnels et les religieux. Dès l'été 1978, les premières révoltes éclatent dans les campagnes. Le gouvernement communiste, en proie à de fortes tensions internes, est incapable de pacifier le pays, ce qui décide le Bureau politique du Parti soviétique à intervenir directement.

- *L'invasion a lieu le 27 décembre 1979 : 100 000 Soviétiques environ pénètrent en Afghanistan.* Sur la scène internationale, la décision de Moscou entraîne un regain de tension entre l'Est et l'Ouest, alors que la question des euromissiles empoisonne déjà les rapports soviéto-américains.

- *L'incapacité des Soviétiques à briser la résistance tient à une conjonction de facteurs* : très forte mobilisation populaire au nom du *jihad* (« guerre sainte »), importance de l'aide occidentale relayée par le Pakistan, qui offre un sanctuaire à la résistance, nature du terrain propice à la guérilla et, enfin, faiblesse de l'armée soviétique, notamment d'un point de vue logistique. La résistance est organisée par des partis basés à Peshawar (Pakistan) pour les sunnites ou en Iran pour les chiites, mais la conduite effective de la guerre revient aux commandants dont certains (Ahmed Shah Massoud, Ismaïl Khan, Zabioullah, Haqqani, etc.) deviendront célèbres.

- *Dès 1986, Mikhaïl Gorbatchev décide du retrait de ses troupes,* la guerre d'Afghanistan soulevant des critiques internes et la restructuration de l'économie soviétique nécessitant l'appui des Occidentaux. Le retrait, formalisé par les accords de Genève d'avril 1989,

marque en pratique la fin de l'« internationalisme prolétarien » (doctrine politique d'assistance communiste) et annonce même la fin prochaine de l'URSS.

- Le régime de Kaboul, sous la direction (1986-1992) de Muhammad Najibullah (1947-1996), tient tête aux *modjahedin* (combattants de la « guerre sainte »), divisés et mal préparés aux opérations militaires d'envergure. *La disparition de l'Union soviétique, fin 1991, scelle le destin du régime de Kaboul. Celui-ci s'effondre en avril 1992,* à la suite de l'alliance passée entre les milices du Nord et le commandant Massoud. Malgré la mise en place d'un gouvernement, la victoire des *modjahedin* ouvre en fait un autre chapitre de la guerre, avec des luttes complexes de factions, notamment dans la capitale, qui est en grande partie détruite.

- *En 1994, l'émergence des talibans marque un tournant décisif: ceux-ci, grâce à l'appui du Pakistan et au soutien d'une partie de la population, s'emparent en quelques années de la majeure partie du territoire (Kaboul 1996).* Seul A. S. Massoud, grâce à l'aide russe, iranienne et occidentale, parvient à résister dans le quart nord-est du pays. Désormais maîtres de toutes les grandes villes, les talibans mettent en place un régime religieux ultrafondamentaliste. Leur principal problème est leur absence de reconnaissance internationale et l'image désastreuse de leur régime, qui abrite Oussama ben Laden (1957-), soupçonné d'avoir organisé les attentats contre les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie, en août 1998 ; contre le destroyer américain USS Cole au large du Yémen, le 12 octobre 2000 ; puis contre les tours jumelles de New York et le Pentagone américain, le 11 septembre 2001. *Ces derniers attentats entraînaient une intervention militaire américaine qui renversait le régime taliban.*

c. ***L'action militaire internationale, menée en collaboration avec l'Alliance du Nord, vise deux buts : détruire le régime taliban et son allié Al-Qaida.*** Elle entend faire tomber un régime dont le territoire s'était progressivement transformé en centre d'entraînement pour la formation militaire des islamistes désireux de participer, soit à l'échelle internationale, soit à l'échelle nationale, aux divers combats menés par cette mouvance.

Pour la coalition internationale antiterroriste, le bilan de l'opération est relativement positif par rapport aux deux objectifs : le régime des talibans est détruit et *Al -Qaida* est mis en fuite, mais ni le Mollah Omar, ni Ben Laden ne sont capturés.

d. ***Une reconstruction laborieuse.*** L'opération militaire conduit à un armistice entre seigneurs de la guerre. La situation reste précaire. En témoigne : la fragilité du cessez-le-feu, le demi-échec de l'assemblée traditionnelle (*Loya Jirga*) réunie en juin 2002, la nécessité de maintenir des troupes pour assurer la sécurité.

e. ***Les U.S.A. tirent profit de cette guerre.***

Ils mettent à la tête du nouveau gouvernement de Kaboul Hamid Karzaï, très proche de Washington, et de la firme américaine Unocal opérant dans les hydrocarbures. De plus à la faveur de la guerre, les Etats-Unis ont réussi à installer un réseau de bases dans les anciennes républiques soviétiques de l'Asie centrale, Tadjikistan, Kirghizstan, Ouzbékistan et

Kazakhstan. Ce qui lui permet à la fois d'avoir accès à des réserves pétrolières et surtout de se prémunir contre un danger potentiel plus important : la Chine.

C. Les nouvelles doctrines américaines

1. Le combat du bien contre le mal et recours à la guerre préventive

a. Lors de son discours sur l'état de l'Union, en janvier 2002, le président G.W. Bush président des U.S.A. **appelle à une lutte sans merci du camp du bien contre celui du mal**. Dans cet axe du Mal, il mentionne explicitement trois Etats (membres de l'O.N.U.) comme cibles et ennemis désignés de l'empire américain: Corée du Nord, Irak et Iran. L'Irak et l'Iran font partie de l'aire islamique (l'Irak est un reste du nationalisme arabe ; l'Iran est un Etat-nation islamiste chiite). La Corée du Nord est un reste du communisme asiatique.

Ces trois pays sont accusés d'armes de destruction massive de diverse nature, nucléaire, bactériologique, chimique. Pour protéger ses citoyens les U.S.A. doivent s'engager militairement dans le monde. Désormais, la formule classique "ce qui est bon pour l'Amérique est bon pour le monde" est remplacée par une formule plus agressive"Ce qui est mauvais pour l'Amérique est mauvais pour le monde".

b. Le président fait évoque le recours à la guerre préventive. La 31 janvier 2002 Donald Rumsfeld, le secrétaire à la défense, explique clairement cette doctrine :"La défense des Etats-Unis requiert la prévention, l'autodéfense et parfois l'action en premier. Se défendre contre le terrorisme et d'autres menaces émergentes du XXIème siècle peut très bien exiger que l'on porte la guerre chez l'ennemi. Dans certains cas, la seule défense est une bonne offensive". Le 2 juin 2002, la Maison Blanche et le Pentagone rendent publique la nouvelle doctrine américaine de la guerre préventive.

2. Construire un Grand Moyen-Orient

Voir : MAÏLA Joseph, "Le Moyen-Orient dans la tourmente", dans *Ramsès 2005. Les faces cachées de la mondialisation*, p. 91-92.

a. ***L'idée d'un Grand Moyen-Orient, est émise par le président Bush en 2003. Sa préoccupation première est militante.*** Il s'agit alors de sécuriser le monde occidental. au lendemain du 11 septembre. Déjà la réunion de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), à Prague, en 2002, Nicholas Burns, sous-secrétaire d'État à la Défense, avait expliqué que, pour que l'OTAN défende efficacement l'Europe et l'Amérique du Nord, il fallait qu'elle se tourne vers l'est et le sud. Il avait conclu : « L'avenir de l'OTAN est le Grand Moyen-Orient. » Ces perspectives nouvelles quant au rôle de l'OTAN étaient sous-tendues par l'idée de l'établissement avec les pays de la région de relations plus institutionnelles, sur le mode du partenariat pour la paix, conclu avec l'Europe de l'Est.

b. ***Rendu public et publié, le 13 février 2004***, par le journal saoudien *al-Hayat* basé à Londres, le plan du Grand Moyen-Orient (GMO) s'appuie sur les données d'un rapport du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) sur l'état du «

développement humain » dans le monde arabe. Le rapport énumère les obstacles au développement dans le monde arabe, au premier rang desquels il place le « déficit de liberté », Relevant les carences et les manques en matière économique, politique et culturelle soulignés par le rapport, le projet du GMO en élargit les perspectives et articule des réformes structurelles pour une région allant de la Mauritanie à l'Afghanistan.

- Trois objectifs sont proposés : promouvoir la démocratie et la bonne gouvernance, construire la société du savoir, ouvrir des opportunités économiques. Formellement, le projet du GMO se présente comme un « document de travail » américain à l'adresse des sherpas de la réunion du G8 de juin 2004.

c. ***But du plan : s'attaquer à la réforme des sociétés politiques de ce grand ensemble.*** Les réformes démocratiques qui seraient proposées à ces pays les pousseraient vers une démocratisation progressive, jetteraient les fondements d'un parlementarisme adapté à la culture de la région, mettraient en avant les principes de bonne gouvernance et donneraient un rôle accru à la femme. Ces réformes n'iraient pas sans leur volet économique. À terme était visée la constitution d'un grand espace de libre-échange.

d. Le projet est ambitieux, ses paramètres de faisabilité plus ardus à mettre en œuvre.

- *Dans sa configuration géographique*, le GMO représente les 21 États de la Ligue arabe, auxquels viennent s'ajouter les Territoires palestiniens, ainsi que cinq États non arabes: la Turquie, Israël, l'Iran, l'Afghanistan et le Pakistan, soit un ensemble de près de 590 millions d'habitants, représentant 9,4% de la population mondiale et détenant 4 % de la richesse globale.

- *Un déséquilibre économique* : cinq pays, la Turquie, l'Arabie Saoudite, Israël, l'Iran et l'Égypte, totalisent 60 % du PIB du grand ensemble moyen-oriental. La coexistence culturelle dans le GMO (mais que sera-t-il : union douanière, fédération d'États aux liens très lâches ?) ne sera pas chose aisée.

- *Autres diversités* : Diversité culturelle Il regroupera une très large majorité de pays arabes et d'autres qui ne le seront pas : sera-ce la fin de l'idée nationale arabe ? Il réunira aussi des pays qui auront l'arme nucléaire (le Pakistan, Israël) ou qui rêvent de s'en doter (l'Iran) et d'autres qui ne l'ont pas, attestant une disparité entre des États riches de leurs ressources naturelles pour les uns, de leur dynamique économique avérée (la Turquie) pour d'autres, ou de leur puissance militaire (le Pakistan, par exemple), Israël étant l'exception qui combine à la fois puissance et richesse.

Pour toutes ces raisons, la gestion d'un tel ensemble paraît problématique.

e. Un projet conservateur et autoritaire

- Le GMO est un concept trop peu opérationnel pour permettre de les décliner et de les résoudre tant leurs particularités politiques et culturelles semblent grandes. C'est pourquoi le GMO apparaît plutôt comme un concept à finalité sécuritaire et à modalités démocratiques. L'objectif est d'abord de pacifier un vaste ensemble en le démocratisant. L'intention de démocratie est réelle, mais elle est surtout l'instrument d'une stabilisation politique. Le président Bush apparaît coller de près aux thèses néoconservatrices de l'école dite du *democratic imperialism*, pour laquelle il faut parfois imposer la démocratie, plutôt que de la laisser hypothétiquement s'installer.

- Le mélange de la force et des idées n'est pas sans rappeler l'une des phases par lesquelles était passé naguère le Moyen-Orient. À J'époque, l'Empire ottoman, comme le Moyen-Orient aujourd'hui, était l'« homme malade » de l'Europe. Les pressions qui s'exerçaient sur le sultan pour l'amener à réformer son administration et son armée, à se doter d'une Constitution et à accorder l'égalité des droits aux sujets de son empire avaient fini par bloquer les réformes. Sous la pression des oulémas et de la contestation de l'ingérence européenne, la Constitution octroyée mais égalitaire avait été suspendue en 1878. L'ère des *Tanzimet* (réformes) avait ébranlé l'Empire. La guerre le balayera.

D. La guerre contre l'Irak (20 mars-14 avril 2003)

Dans le contexte de la nouvelle stratégie américaine pour la construction du Grand Moyen-Orient, la guerre est une introduction obligée. Il convenait de libérer le peuple d'un tyran et de d'empêcher ce pays d'être une menace pour la sécurité de la région et celle des Etats-Unis

1. Le clan de la guerre

a. Dès septembre 2000, soit trois mois avant l'entrée en fonction de Bush, une phalange de néoconservateurs et de représentants du complexe militaro-industriel néoconservateurs définissent les fondements idéologiques, politiques, militaires et économiques qui devraient ***conduire la nouvelle politique étrangère des U.S.A.*** Ces documents portent la signature des principaux piliers de l'actuelle administration américaine : Richard Cheney, vice-président, Donald Rumsfeld et Paul Wolfowitz, respectivement secrétaire et secrétaire adjoint à la défense, Eliott Abrams, conseiller à la Maison Blanche pour les affaires du Proche-Orient Richard Perle, président du Conseil de la politique de défense auprès de ministre de la défense.

L'objectif des signataires est d'assurer la "prééminence planétaire" des Etats-Unis notamment en empêchant tout autre puissance industrielle de jouer un rôle quelconque sur la scène internationale ou régionale (les Etats européens ne sont pas cités nommément). ***Une politique unilatéraliste est recommandée ainsi que le recours à des guerres préventives afin de défendre "les valeurs et les intérêts "des Etats-Unis.*** L'O.N.U. est présentée comme "un forum pour gauchistes, antisionistes et anti-impérialistes", auquel on devrait avoir recours seulement si l'organisation mondiale soutenait la politique de Washington.

La nouvelle droite américaine, décidée depuis longtemps à renverser le régime de Saddam Hussein, saisit l'occasion stratégique de l'après 11 septembre 2001 "achever les Etats" censés menacer la sécurité des Etats-Unis. L'évènement fait basculer l'équilibre institutionnel de l'exécutif américain en faveur de la droite néo-conservatrice qui, depuis les années 90, était partisane d'une stratégie préventive contre les Etats dits voyous, l'Irak en particulier.

L'offensive du Pentagone sur le dossier irakien commence dès le 13 septembre. Le vice-ministre de la défense M. Paul Wolfowitz, le chef de file intellectuel des néo-conservateurs, affirme devant un parterre de généraux que "les Etats-Unis ne devaient pas simplement capturer des gens et les poursuivre en justice mais en finir avec les Etats qui soutiennent le

terrorisme" Selon la presse américaine, le président Bush se serait laissé convaincre et aurait pris la décision en faveur d'une intervention en Irak au plus tard en avril 2002.

2. Les arguments pour entrer en guerre

a. Officiels

Ils sont énoncés le 12 septembre 2002 dans le rapport " Une décennie de mensonges et de défis" présenté par le président George W. Bush devant le Conseil de sécurité de l'O.N.U. le 12 septembre 2002. Les arguments sont au nombre de 7.

- Trois principaux :

+ L'Irak n'a pas respecté seize résolutions des Nations-Unies ;

+ l'Irak détient ou cherche à se procurer des armes de destruction massive (nucléaires, biologiques, chimiques) et des missiles balistiques ;

+ l'Irak s'est rendu coupable de violations des droits humains (tortures, viols, exécutions sommaires).

- Secondaires :

+ Le terrorisme (Bagdad abriterait des organisations palestiniennes et remettrait 25.000 dollars à la famille de chaque auteurs des attentats suicide contre Israël)

+ Les prisonniers de guerre (dont un pilote américains) ;

+ Les biens confisqués lors de l'invasion du Koweit (des oeuvres d'art et du matériel militaire) ;

+ Le détournement du programme "Pétrole contre nourriture". Par ce programme mis en place après la première guerre du Golfe par les résolutions 706 et 712 du Conseil de Sécurité (août 1991 et septembre 1991) l'Irak était autorisé à vendre 1,6 milliards barils de brut et de produits pétroliers par période de 6 moi. Les fonds recueillis étaient versés sur des comptes de dépôt bloqués (66% pour payer les importations, 30% pour le fonds de compensation, 4% pour la commission d'inspections et d'autres frais des Nations-Unies). Les importations de nourriture et de médicaments devaient recevoir l'aval du comité de sanction des Nations Unies. Ce programme sera allégé au cours du temps.

Cet exposé conduit le Conseil de sécurité de l'O.N.U. à voter à l'unanimité, le 8 novembre 2002, la résolution 1441 qui institue "un régime d'inspection renforcé dans le but de parachever de façon complète le processus de désarmement"

b. Véritables

- Une démonstration de force pour intimider les autres Etats

-Une volonté de protéger Israël dont l'Irak est un des plus farouche opposant.

-Une volonté de redessiner le Moyen-Orient avec deux sentinelles sûres: La Turquie et Israël

- Un souci de s'assurer l'accès aux réserves de pétrole irakien. Le pays dispose des troisièmes réserves mondiales derrière l'Arabie saoudite et la Russie.
- Diviser l'Europe politique (Angleterre, Espagne, Italie et Pologne s'alignent sur les U.S.A. tandis que France Allemagne et Belgique refusent).

3. La guerre sans l'accord de l'ONU

a. Le rapport des inspecteurs remis à l'O.N.U. le 27 janvier 2003 ne conclut pas à la possession d'armes de destruction massive. Par ailleurs aucun lien n'est établi entre Bagdad et les réseaux terroristes islamistes, en particulier avec Al-Qaïda. Des protestations massives contre la guerre ont lieu dans le monde entier. Malgré cela Washington et ses alliés continuent à préparer activement l'invasion de l'Irak..

b. A la fin janvier la France, l'Allemagne et la Belgique affirment que les preuves ne sont pas justifiées pour justifier une intervention armée et ils demandent que les inspecteurs de l'O.N.U voient leur mandat prolongé. Ces trois pays réclament en tout état de cause une seconde résolution du Conseil de sécurité autorise explicite l'usage de la force contre l'Irak. La France envisage d'utiliser son droit de veto. La position de la France et de l'Allemagne encourage la Chine et d'autres membres du Conseil de sécurité à adopter des positions moins timides et à réclamer une seconde résolution.

c. Ces positions irritent Washington mais ne le dissuadent pas d'envahir l'Irak. Le 25 janvier 2003, Colin Powell, secrétaire d'Etat des Etats-Unis, en arrivant au Forum de Davos, confirme que les Etats-Unis peuvent compter sur une douzaine de pays amis, ce qui, selon lui, est plus que suffisant pour constituer une coalition internationale contre l'Irak.

d. La coalition américano-britannique envahit l'Irak le 20 mars 2003. Les soldats se présentent en libérateurs. Les opérations militaires se terminent le 14 avril, après la prise de Takrit, la ville d'origine du président Saddam Hussein. Seuls une quarantaine de pays ont approuvé l'initiative américaine.

4. Les conséquences de la guerre

Voir : MAÏLA Joseph," Le Moyen-Orient ans la tourmente", *dans Ramsès 2005. Les faces cachées de la mondialisation,* p. 89-90.

a. ***En Irak***

- Les premières mesures prises

Le Conseil de sécurité prend acte de la situation nouvelle créée par la présence des forces de la Coalition (résolution 1483 du 22 mai 2003) et « approuve l'établissement du Conseil de gouvernement d'Irak » (résolution 1500 du 14 août 2003).

Après avoir procédé à la dissolution des forces armées irakiennes, la gestion américaine de l'après-guerre irakien consiste, à confier le monopole de l'autorité politique et militaire à un administrateur politique, Paul Bremer, et à associer, à travers une concertation qui paraît formelle, un Conseil intérimaire de gouvernement de 25 membres, à majorité chiite. L'expérience consacre le principe de la représentation communautaire, celui aussi d'un État

fédéral à venir, enfin celui d'un État démocratique respectueux des droits de l'homme ménageant sa place à l'islam et également aux femmes.

-. *Les contestations de la présence américaine*

+ La contestation de fond vient du refus d'une « libération-occupation » ambiguë, doublée d'attitudes perçues comme arrogantes quand elles n'étaient pas franchement immorales, comme les pratiques qui ont cours dans la prison d'Abou Ghraib.

+ Elle a aussi sa source dans la faible légitimité du gouvernement provisoire.

+ L'insécurité, résultante de tous ces facteurs, est extrême : attentats, poches d'insurrection en pays sunnite et chiite, prises d'otages, pillages, etc.

- *L'appel à l'O.N.U.*

+ Les États-Unis associe l'ONU -marginalisée depuis l'attentat qui visa son siège à Bagdad le 12 août 2003- à la préparation du transfert des pouvoirs, le 28 juin 2004, à un "gouvernement intérimaire de l'Irak souverain », selon les termes de la résolution 1546 du 8 juin de la même année.

+ Les principes, proclamés par la résolution onusienne, de " souveraineté irakienne" et de « partenariat de sécurité » entre Washington et les autorités de Bagdad, représentées par le Premier ministre Iyad Allawi, donnent l'impulsion à un processus qui doit conduire à des élections libres, à une Constitution et à l'indépendance.

+ La voie vers l'indépendance est pleine d'embûches. Il faut surmonter des stratégies communautaires contradictoires conduites, souvent, par des dignitaires religieux ayant acquis en Irak une place qu'ils n'ont jamais eue auparavant. Il faut également dépasser les rivalités intracommunautaires du type de la rébellion du dirigeant religieux chiite Moqtada al-Sadr.

+ L'obstacle majeur tient à l'américanisation du processus de sortie de crise, qui jette le doute sur les finalités du projet démocratique voulu pour l'Irak, surtout après les défections enregistrées dans les rangs mêmes de la Coalition.

b. L'invasion de l'Irak bouleverse le paysage géopolitique du Moyen-Orient.

- *Par leur présence en Irak, les Etats-Unis deviennent une puissance moyen-orientale* partageant des centaines de kilomètres de frontières avec des États dont certains sont des alliés, tels la Turquie, l'Arabie Saoudite ou la Jordanie, mais aussi avec d'autres qui sont en hostilité déclarée (l'Iran) ou larvée (la Syrie) avec Washington.

- *Cette répartition cache des réalités plus nuancées.*

+ Bien qu'alliée, la Turquie ne participe pas à la Coalition et son Parlement ne donne pas l'autorisation aux troupes américaines d'emprunter le territoire turc.

+ Les Kurdes d'Irak signifieront leur refus de voir les troupes turques pénétrer en territoire irakien.

+ La guerre est impopulaire auprès de l'opinion publique arabe, quelles que soient les relations des États avec les Etats-Unis. Même si, au Koweït, peuple et gouvernement se félicitent de la disparition d'un régime honni, l'Iran et la Syrie sont sévèrement tancés: il

leur est demandé de surveiller leurs frontières avec l'Irak et d'empêcher des infiltrations de combattants en provenance de leur territoire.

+ Sur la Syrie pèsent des sanctions : le 11 novembre 2003, le Congrès américain a voté le *Syrian Accountability and Lebanon Restoration Act,* aux termes duquel ce pays, soupçonné d'« apporter son soutien au terrorisme », est menacé de mesures de rétorsion. En mai 2004, le président Bush a imposé des sanctions économiques à ce pays.

+ L'Iran fait l'objet d'une vigilance spéciale concernant ses ambitions nucléaires et régionales. Reste que le réalisme le plus grand continue de l'emporter. Le temps est à l'attente: il s'agit de voir ce que sera la pacification, sous égide américaine, de l'Irak.

- la région semble être devenue un théâtre privilégié pour les actions terroristes. Dès la fin militaire de l'expédition d'Irak, des attentats attribués à des mouvements extrémistes plus ou moins liés à la nébuleuse Al-Qaida ont frappé la Turquie et les pays arabes. Ceux contre la Turquie, les 15 et 20 novembre 2003, ont visé notamment deux synagogues.

c. La dissémination de la violence

- Le Moyen-Orient est devenu un théâtre privilégié pour les actions terroristes.

+ Dès la fin de la guerre en Irak, des attentats attribués à des mouvements extrémistes plus ou moins liés à la nébuleuse Al-Qaida ont frappé *la Turquie et les pays arabes*. Ceux contre la Turquie, les 15 et 20 novembre 2003, ont visé deux synagogues et le consulat du Royaume-Uni, faisant 61 morts.

+ *La Syrie* a été touchée par un mystérieux attentat le 28 avril 2004.

+ *L'Arabie Saoudite*. En mai et en novembre 2003, deux attentats à Riyad et dans sa banlieue ont fait 52 morts. Le 21 avril2004, un attentat contre le quartier général des forces de sécurité a fait cinq morts; à Yanbu, le ler mai, cinq employés occidentaux sont tués sur le site pétrolier. Après la volonté d'Oussama Ben Laden de faire partir les troupes américaines stationnées en Arabie Saoudite - elles se sont retirées en avril 2003 -, c 'est la présence des Occidentaux qui est maintenant visée

- Au delà du Moyen-Orient

+ *Au Maroc.* À Casablanca, le 16 mai, des symboles de la présence juive dans ce pays ont été visés. Dans les deux cas, le nom d'Abou Moussab al-Zarkawi, que l'on dit proche d'Oussama Ben Laden, était évoqué.

+ Les attentats du 11 mars 2004 qui ont touché *l'Espagne*, ex-membre de la Coalition en Irak, ont été attribués à la même mouvance que celle des auteurs des attentats de Casablanca.

+ La diffusion de la violence au-delà du Moyen-Orient manifeste à l'évidence *la volonté de s'en prendre aux États-Unis ou à des États qui leur sont proches*, ainsi qu'à des lieux symboliques de la présence juive (cimetière, restaurant, synagogue). Le cercle de la menace s'est élargi. En avril 2004, les autorités britanniques, tout comme la Jordanie, ont annoncé qu'elles avaient déjoué des attentats grande envergure.

CHAPITRE IV : LA MONTEE DE L'ISLAMISME AU MOYEN-ORIENT

Voir : J. MAÏLA, "Le Moyen-0rient dans la tourmente", dans *Ramsès 2005. Les faces cachées de la mondialisation*, Institut français des relations internationales, Paris, 2004, p.83-84.

I. Dans sa tentative de se présenter comme un fondement spécifique de la légitimité, l'*islamisme* représente un courant ancien. Ses échecs face à la vague nationaliste arabe doivent attendre la révolution islamique d'Iran en 1979 pour connaître un nouvel engouement et un regain certain dans le monde sunnite.

II Sur la moyenne durée on constate l'acclimatation de l'autre islamisme, qui emprunte, lui, la voie des urnes. Se confirme et s'amplifie une normalisation, presque une banalisation des partis de la mouvance islamiste.

A.. En Turquie l'islamisme parlementaire fraye son chemin. Le triomphe de l'AKP aux élections législatives de 2002, avec 34,4 % des voix, et la formation d'un gouvernement présidé par Recep Tayyip Erdogan consacrent l'intégration dans le champ politique d'un parti islamiste soucieux de légalité institutionnelle et revendiquant l'appartenance du pays à l'Occident européen, et qui a même renoncé à se définir comme parti islamiste.

L'accession au pouvoir des islamistes présente une trajectoire inédite de participation au pouvoir dans le cadre d'une république parlementaire et laïque. Elle donne à voir tous les éléments d'un arrangement qui, de proche en proche, fera accepter par la république kémaliste l'idée d'une représentation nationale islamiste en même temps qu'il force les partis islamistes à mettre en sourdine un affichage religieux jugé agressif et offensif par les militaires et à se proposer comme des partis de gouvernement, démocrates et respectueux des libertés.

B. Dans les pays arabes

1. **En Égypte**, le mouvement des Frères musulman, illégal, continue à se maintenir et à se manifester, en dépit de tracasseries juridico-administratives, sous différentes formes et appellations, y compris lors des élections législatives : il a obtenu 17 sièges au Parlement en novembre 2000.

- **Au Liban,** le Hezbollah est devenu parti institutionnel du fait de son intégration dans le champ politique de l'après Taëf, dominé par la Syrie et a désormais une représentation propre à l'Assemblée nationale libanaise (9 députés sur 128). Sa lutte, qui force le retrait israélien en mai 2000 du Sud-Liban, lui permet de se poser comme parti de la résistance nationale.

- **En Jordanie**, les islamistes ont remporté 22 sièges sur 110 aux élections du 17 juin 2002 et peuvent compter sur une dizaine de députés sympathisants. La stratégie du palais royal, dans le sillage de l'ouverture initiée à la fin des années 1980, a été de donner un espace à la représentation islamiste tout en la contenant, puisqu'en une quinzaine d 'années, elle est passée de 32 à 16 sièges (pour des Chambres de 80 députés). Au Parlement koweïtien, une présence islamiste forte se maintient, soucieuse d'orthodoxie religieuse en matière de législation, de mœurs et de statut de la femme.

La « normalisation » parlementariste de l'islamisme conduit à marginaliser des groupes qui continuent à vouloir s'opposer par la force aux régimes en place.

CHAPITRE V : LA PRESENCE DE L'EUROPE AU MOYEN-ORIENT

Voir SCHMIDT Dorothée, "L'Europe au Moyen-Orient : une présence en mal de politique", dans *Ramsès 2007, l'Europe et le monde*, p. 127-136.

Au début des années 1990, les inquiétudes européennes se focalisent à nouveau sur la région. Inégalités économiques, dynamique démographique incontrôlable, instabilité politique – latente ou déclarée alimentent le thème de la nouvelle menace venue du Sud.

I. LES ACTIONS

A. Dans le processus de paix israélo-palestinien

Via la politique étrangère et de sécurité commune (PESC), l'Union européenne acquière un rôle d'appui au processus de paix.

1. Écartés de la décision politique en 1991, lors de la conférence de Madrid sur la paix au Proche-Orient, puis marginalisés dans le processus d'Oslo qui aboutit à un embryon d'autonomie palestinienne (déclaration de Washington de 1993 et accord intérimaire de 1995 sur l'extension de l'autonomie en Cisjordanie), **les Européens proposent continûment leur soutien financier et logistique et deviennent le premier bailleur de fonds de l'Autorité palestinienne (AP).**

2. **La déclaration de Berlin (25 mars 1999) entérine le concept d'un État palestinien indépendant et démocratique comme élément de la doctrine européenne** ; les chancelleries arabes envisagent de plus en plus ouvertement la possibilité de faire jouer à l'Union un rôle de contrepoids face au camp américano-israélien.

3. **Le consensus européen est fragilisé par la dégradation des relations israélo-palestiniennes depuis la seconde intifada, déclenchée en septembre 2000.** Empêtrée dans la gestion du statu quo, la machine européenne est trop peu réactive pour proposer de nouvelles solutions politiques au jour le jour. La prudence commune débouche paradoxalement sur des prises de position radicales : après avoir veillé au bon déroulement du processus électif dans les territoires palestiniens, l'UE impose ainsi, en avril 2006, des sanctions financières au gouvernement issu du mouvement islamiste Ramas, qui refuse de reconnaître Israël et de coopérer pour la paix.

B. Le partenariat euro-méditerranéen (PEM)

Il est lancé le 28 novembre 1995 à Barcelone. La portée du PEM est avant tout politique : la déclaration de Barcelone affirme d'emblée « l'importance stratégique de la Méditerranée ». Cependant la méthode de stabilisation imaginée par les Européens recycle l'ancien système des relations économiques euro-méditerranéennes. Le partenariat, qui regroupe l'Algérie, l'Autorité palestinienne, l'Egyte, le Maroc, Israël, la Jordanie, la Syrie, la Tunisie et le Turquie, propose une zone de libre-échange et table sur la modernisation et l'ouverture économique des pays partenaires méditerranéens (PPM) pour hâter la réforme politique et

éloigner les causes de conflit. Un dialogue politique est également prévu pour traiter directement des questions stratégiques majeures : prévention et règlement des conflits, prolifération des armes de destruction massive, criminalité organisée.

Le partenariat introduit donc une nouvelle forme de politique étrangère, conciliant la diplomatie économique classique de la CEE et les instruments de la PESC en construction.

En dix ans, il a permis de consolider des mécanismes de concertation Nord-Sud inédits. Toutefois, dans la pratique, le volet politique et stratégique du processus de Barcelone est pris en otage par le conflit israélo-palestinien et seul le volet économique et commercial progresse de façon relativement satisfaisante. L'échec du sommet des dix ans du PEM a sanctionné, en novembre 2005, la dégradation.

C. La politique étrangère de l'Union européenne

Parallèlement au partenariat, la PESC continue par ailleurs à s'intéresser à l'ensemble méditerranéen : une « stratégie commune pour la Méditerranée » a été adoptée en 2000, tandis que le « partenariat stratégique pour la Méditerranée et le Moyen-Orient » de 2004 tente de mettre de l'ordre dans l'ensemble des instruments d'intervention européens. La multiplication de ces cadres politiques sans application concrète entraîne une certaine impression de confusion.

II. D'UNE GUERRE DU GOLFE À L'AUTRE : LA RELATION TRANSATLANTIQUE À L'ÉPREUVE DU MOYEN-ORIENT

Depuis le 11 septembre 2001, la politique étrangère américaine impose progressivement son calendrier et ses objectifs à l'Union européenne. Les tentatives répétées de l'Administration Bush pour forcer une alliance transatlantique au Moyen-Orient entretiennent les tensions intra-européennes, sur fond de crise régionale sévère.

A. En 1991, les États européens se déterminent de façon isolée, certains choisissant, comme la France, d'aller au combat aux côtés des États-Unis.

B. En 2003, le camp européen est divisé face à l'intervention américaine en Irak

1. La France mène avec l'Allemagne le front du refus, tandis qu'une large coalition atlantiste, comprenant les nouveaux États membres issus de l'ancien bloc soviétique (Hongrie, Pologne, République tchèque, Slovénie), ainsi que l'Italie, le Royaume-Uni et l'Espagne, soutient la position américaine.

2. **Le débat sur l'opportunité d'une réaction commune sert de révélateur aux ambiguïtés de la PESC/PESD (politique européenne de sécurité et de défense).** Plusieurs gouvernements européens (Espagne, Italie, Royaume-Uni) doivent affronter la mobilisation spectaculaire de leurs opinions publiques contre la guerre. Trois ans après le début des opérations en Irak, l'enlisement américain est tel que certains alliés retirent totalement

(Espagne) ou partiellement (Royaume-Uni) leurs troupes, d'autres multipliant les annonces contradictoires au gré des consultations électorales (Italie).

3. **Les États-Unis manifestent un intérêt pour le cadre de Barcelone**, dont les Européens ont toujours préféré les exclure. Ils tentent de donner au BMENA une portée multilatérale, en y ralliant les Européens dans le cadre du G8 ; l'initiative aboutit à un Partenariat pour le progrès et un avenir commun dont la portée est limitée.

4. **Washington considère l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) comme un cadre approprié pour discuter des affaires stratégiques régionales avec les Européens, à travers le « dialogue méditerranéen »**, renforcé lors du sommet d'Istanbul en 2004. Le débat transatlantique sur l'avenir du Moyen-Orient se poursuit, mais il est loin d'être apaisé. Essentiellement fondé sur des préoccupations sécuritaires – il s'agit de maintenir un front commun contre le terrorisme –, le dialogue est toujours menacé par la dérive unilatérale américaine et par les intérêts particuliers de certains Européens. La méfiance des Français face aux tentatives de cooptation américaine est constante. Certaines initiatives américaines sont perçues comme de véritables ingérences dans les affaires européennes : le soutien affiché de Washington à la candidature turque à l'entrée dans l'UE présente un cas typique de confusion d'intérêts.

5. **Des alliances de circonstance restent possibles, au gré des crises politiques à répétition qui secouent le Moyen-Orient depuis la seconde guerre du Golfe**. La France a ainsi choisi de se rapprocher temporairement des États-Unis pour affronter la crise syro-libanaise en 2005.

Conclusion

Les Vingt-Cinq restent partagés, matériellement incapables de s'opposer aux projets américains ou d'offrir une alternative, sans emboîter pour autant complètement le pas à l'Administration Bush.

III. UNE HESITATION DE L'UNION EUROPEENNE A S'ENGAGER POLITIQUEMENT AU MOYEN-ORIENT

La multiplication des crises régionales appelle des réactions rapides et cohérentes, éventuellement musclées, dont les Européens sont collectivement incapables. L'Union consolide sur le long terme son statut de puissance civile, tandis que l'exercice de la force militaire reste un privilège américain. Cette division transatlantique des rôles se confirme au Moyen-Orient, au moins sur deux dossiers importants.

A. Sur la question israélo-palestinienne, les États-Unis conservent indéniablement la main, à la fois comme soutien indéfectible d'Israël et parce qu'ils sont en mesure de tenir tête au camp arabe.

L'Administration américaine n'hésite plus à recycler le savoir-faire diplomatique et la capacité d'invention juridique des Européens ; les diplomates de l'UE alimentent régulièrement les travaux du "Quartet", instance de concertation multilatérale qui rassemble depuis 2002 l'Organisation des Nations unies (ONU), l'UE, les États-Unis et la Russie.

De leur côté, les ministres européens rappellent régulièrement le gouvernement américain à ses responsabilités politiques, tout en réaffirmant la complémentarité des efforts occidentaux pour résoudre le conflit.

B. Cette dialectique transatlantique opère aujourd'hui face à l'Iran.

1. Américains et Européens partagent les mêmes inquiétudes concernant la dérive militaire du programme nucléaire iranien. Les émissaires allemands, anglais et français de l'UE ont ouvert en 1997 le dialogue avec Téhéran pour négocier une solution pacifique et équilibrer les menaces de sanctions américaines. Les États-Unis ont observé ces efforts de loin, prêts à hausser le ton en cas de dérapage. L'Iran n'a pour le moment pas cédé d'un pouce face aux admonestations occidentales, mais le contact diplomatique a été maintenu vaille que vaille.

2. Ce dialogue est suspendu par Téhéran en décembre 2003 et les tensions bilatérales se renforcent depuis lors autour de la question nucléaire. L'Iran maintient l'ambiguïté sur les finalités de son programme de développement nucléaire. L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) signale sur le territoire iranien des traces d'uranium enrichi à un taux supérieur aux besoins civils. L'Allemagne, la France et le Royaume-Uni établissent alors avec l'Iran un dialogue formel au nom de !'UE. L'Iran s'engage à la fin de 2004 à suspendre les opérations d'enrichissement de l'uranium et à coopérer avec l'AIEA, avant de faire volte-face.

3. La crise se noue rapidement après l'élection du conservateur Mahmoud Ahmadinejad à la présidence de la République, le 24 juin 2005. Les Européens tentent alors d'empêcher le transfert du dossier aux Nations-Unies pour éviter les sanctions préconisées par l'Administration américaine, mais, en août 2005, l'Iran rejette comme « inacceptables » et « insultantes » 34 pages de propositions européennes de coopération.

4. En mars 2006, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies posent un ultimatum à Téhéran sans parvenir à se mettre d'accord sur des sanctions. Les prix du pétrole atteignent des niveaux historiques, tandis que le président Ahmadinejad multiplie les déclarations belliqueuses à l'encontre d'Israël.

IV. DE NOUVELLES FORMES DE COMPÉTITION ÉCONOMIQUE

Au Moyen-Orient, la rivalité entre l'UE et les États-Unis est manifeste sur le plan commercial.

A. Le projet de zone de libre-échange euro-méditerranéenne du PEM est directement menacé par le concept américain de « zone de libre-échange entre les États-Unis et les pays du Moyen-Orient » (*Middle East Free Trade Area*, MEFTA), lancé en 2003.

Alors que les Européens ont peiné pendant dix ans pour achever le réseau de leurs accords d'association euro-méditerranéens et relancer la négociation commerciale avec le Conseil de coopération du Golfe (CCG), les Américains mènent depuis trois ans leurs négociations commerciales bilatérales avec une facilité déconcertante. Négociant isolément avec chacun des pays de la région, ils ont ainsi signé des accords de libre-échange avec la Jordanie (2002), le

Maroc et Bahreïn (2004), Oman (2006), et des accords-cadres préparatoires avec la plupart des pays du Golfe. La comparaison des accords de libre-échange européens et américains révèle un certain nombre d'incompatibilités, déclinant la rivalité commerciale américano-européenne que l'on observe déjà à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

B. Une nouvelle forme de concurrence se manifeste également du côté de l'aide économique.

La coopération extérieure américaine s'intéresse aux États arabes : les budgets régionaux de l'Agence des États-Unis pour le développement international (*United States Agency for International Development*, USAID) sont revalorisés et des fonds spécifiques sot débloqués par le département d'État à travers une « initiative de partenariat pour le Moyen-Orient » (*Middle East Partnership Initiative*, MEPI) pour encourager la réforme dans les pays du BMENA. L'aide américaine poursuit des objectifs explicitement politiques, tandis que l'UE est traditionnellement considérée comme un bailleur de fonds plutôt neutre. Toutefois les Européens se convertissent aujourd'hui progressivement à l'impératif de la réforme démocratique.

V. LA MONTÉE EN PUISSANCE DE LA QUESTION DÉMOCRATIQUE

La question démocratique est revenue en tête des priorités européennes dans le sillage du projet américain de démocratisation du Grand Moyen-Orient. Le nouvel interventionnisme libéral américain pose question eux Européens. Dans ce contexte, le discours européen devient plus offensif. La nouvelle politique européenne de voisinage (PEV), qui doit remplacer le PEM à partir de 2007, prévoit de consolider le volet politique des relations euro-méditerranéennes, en insistant sur l'ajustement politique des pays partenaires. La pression se renforce bilatéralement et emprunte désormais deux canaux : le développement du dialogue politique d'une part, le financement direct d'actions en faveur des réformes démocratiques de l'autre.

A. Du PEM à la PEV, les Européens poursuivent fondamentalement le rêve d'une démocratisation régionale par osmose : l'exemple de la démocratie européenne devrait suffire, dans l'idéal, à déclencher des processus de changement dans les pays voisins. Cette méthode douce de diffusion démocratique a effectivement démontré certaines qualités depuis dix ans : le processus de Barcelone a permis de développer une forme de socialisation euro-méditerranéenne et contribué à amortir le choc de l'interventionnisme militaire américain.

B. La capacité des Européens à faire évoluer politiquement les régimes arabes reste à prouver.

Le cas palestinien illustre les incertitudes de la stratégie démocratique européenne. Depuis la signature des accords d'Oslo, le soutien financier des Européens a contribué, de façon décisive, à crédibiliser le pouvoir palestinien. Plusieurs fois mise en cause sur les conditions de l'aide à destination de la Cisjordanie et de Gaza (accusations de corruption et de détournement de fonds), l'UE a largement participé depuis 2002 à la réforme de la gestion financière de l'Autorité

palestinienne, en étroite coopération avec les autres bailleurs internationaux. Chargée de l'organisation et de la supervision des élections dans les Territoires, l'Union a également facilité la transition institutionnelle après la disparition de Yasser Arafat.

Toutefois la victoire du Ramas aux élections législatives en 2006 bouleverse ces efforts continus de consolidation politique ; l'aide financière a été brusquement suspendue pour sanctionner l'intransigeance politique du nouveau gouvernement palestinien. Après avoir réussi l'examen essentiel des élections démocratiques, les Palestiniens font ainsi les frais du premier exercice de conditionnalité politique effective mené à bien par les Européens dans la région.

CONCLUSION DE L'ACTION EUROPEENNE : UN BILAN CONTRASTE

Au cours des dix dernières années, les Européens ont démontré une certaine capacité à élaborer collectivement des projets économiques et même diplomatiques pour stabiliser la région, mais l'inadaptation des institutions européennes face aux situations de crise reste flagrante. L'UE est aujourd'hui plus présente et plus visible dans la région, mais elle y déçoit aussi de plus en plus ses partenaires.

Si les contradictions européennes sont ainsi mises à nu, c'est parce que l'urgence est désormais clairement politique. L'UE, qui bute sur la définition de ses propres finalités, est pour le moment incapable de proposer des modèles politiques fiables à ses voisins arabes. L'intervention active des Américains souligne, par contraste, l'inefficacité européenne, car le discours idéaliste de l'Administration Bush est doublé d'une stratégie pratique parfaitement réaliste. Déclarations et décisions se succèdent rapidement du côté américain, dans un enchaînement programmatique apparemment maîtrisé. Pourtant, la puissance américaine ne parvient aujourd'hui pas mieux que les Européens à ordonner le chaos régional. Le partage des expertises et la coordination des efforts s'imposent donc pour rétablir progressivement la paix, dans une région bouleversée par les excès des apprentis sorciers.

20.105.865